



Evaluation externe de la coopération de l'Union européenne avec la région Afrique de l'Ouest (2008-2016)

Rapport final Volume III – Annexes

Novembre 2018

*Evaluation effectuée pour le
compte de la Commission européenne*

Ce rapport a été préparé par



Consortium composé
d'ADE, PEM Consult et IRAM
Leader du Consortium: ADE s.a
Personne de contact: Edwin Clerckx
Edwin.Clerckx@ade.eu

**Contrat No COM 2015/Lot 1 Evaluation
N° 2016/381014**

**Cette évaluation a été commanditée par
l'Unité en charge de l'évaluation de la
Direction Générale Coopération Internationale et
Développement (Commission européenne)**

Equipe d'évaluation

Jérôme COSTE, Chef d'équipe
Cécile PATAT, Chef d'équipe adjointe
Caty CLEMENT, Expert sectoriel
Max HENNION, Expert sectoriel
Henri LETURQUE, Expert sectoriel
Michel MIDRE, Expert sectoriel
Mary VAN OVERBEKE, Expert sectoriel

Le rapport présente les points de vue des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission européenne ni celles des autorités des pays concernés

Photo de couverture : libre de droits

ADE SA

Rue de Clairvaux 40, Bte 101
1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
+32 10 45 45 10
ade@ade.eu
www.ade.eu

Table des matières

RAPPORT PRINCIPAL DANS LE VOLUME I

LISTE DES ANNEXES DANS LE VOLUME II

ANNEXE 1: MATRICE D'EVALUATION

ANNEXE 2 : MATRICE DES PREUVES

LISTE DES ANNEXES DANS LE VOLUME III

ANNEXE 3 : TERMES DE RÉFÉRENCE	1
ANNEXE 4 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION	37
ANNEXE 5 : PERSONNES RENCONTRÉES	59
ANNEXE 6 : DOCUMENTATION CONSULTÉE	77
ANNEXE 7 : CONTEXTE RÉGIONAL.....	103
ANNEXE 8 : HISTORIQUE, RAISON D'ÊTRE ET STRATÉGIES DE LA COOPÉRATION DE L'UE AVEC LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST.....	137
ANNEXE 9 : I NVENTAIRE DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE	163
ANNEXE 10 : ETUDES DE CAS	173
ANNEXE 11 : RÉUNIONS DE RESTITUTION.....	191

Annexe 3 : Termes de référence

Annexe 4 : Méthodologie de l'évaluation

SOMMAIRE

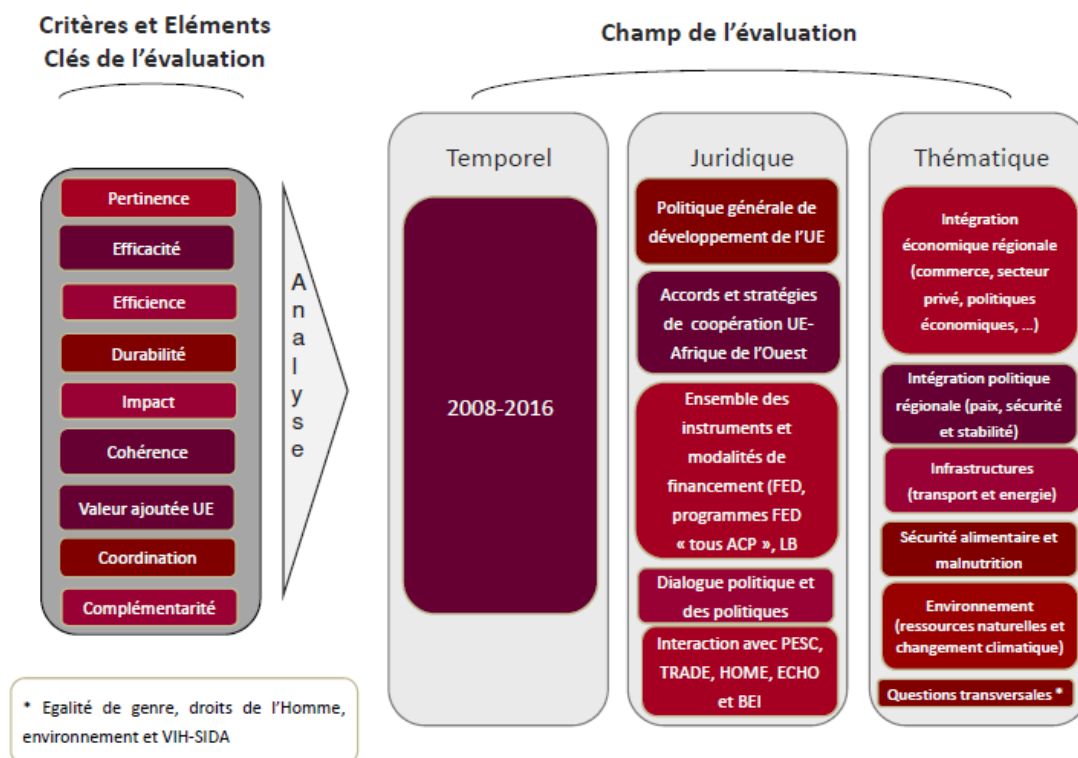
4.1.	CHAMPS D'ÉVALUATION	38
4.2.	CRITÈRE D'ÉVALUATION.....	41
4.3.	PROCESSUS D'ÉVALUATION	42
4.4.	MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION	43
4.4.1.	Logiques d'intervention.....	43
4.4.2.	Inventaire du portefeuille de coopération de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest.....	44
4.4.3.	Questions d'évaluation, critères de jugement et indicateurs	45
4.4.4.	Processus de collecte et d'analyse des données.....	49
4.4.5.	Limites de l'évaluation	56

Cette annexe présente la méthodologie appliquée dans le cadre de cette évaluation. Elle décrit le processus d'évaluation avant de détailler l'approche méthodologique.

4.1. Champs d'évaluation

Le champ de l'évaluation couvre la stratégie de coopération régionale de l'Union européenne (UE) avec la région Afrique de l'Ouest, ainsi que sa mise en œuvre au cours de la période 2008-2016.

Figure 1: Schématisation du champ de l'évaluation



Champ géographique : La région concernée par cette évaluation couvre 16 pays, soit : les 15 pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)¹ plus la Mauritanie². Parmi les 15 pays membres de la CEDEAO, 8 appartiennent également à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)³. La CEDEAO et l'UEMOA sont les deux organisations régionales dûment mandatées (ORDM) pour la négociation et la signature des Programmes Indicatifs Régionaux (PIR).

Champ temporel : Il correspond à la période 2008-2016. En termes de stratégies de coopération, l'évaluation porte donc sur les stratégies élaborées lors de la programmation du PIR 10^{ème} FED (2008-2013) et du PIR 11^{ème} FED (2014-2020). En termes de mise en œuvre, l'évaluation couvre l'ensemble des décisions de financement adoptées au cours de cette période, des contrats signés et des paiements associés de 2008 à 2016⁴. En ce qui concerne les projets relevant du PIR 9^{ème} FED, dont une partie a été exécutée après 2008, l'évaluation, d'un commun accord avec le Groupe de référence (GR), ne prend en compte que ceux remplissant les deux conditions suivantes : i) paiements d'un montant significatif effectués durant la période sous revue et ii) prolongement de l'action dans le cadre du PIR 10^{ème} FED⁵.

Champ institutionnel : L'évaluation couvre : i) les activités menées par le Service européen d'action extérieure (SEAE), en particulier la programmation de la coopération régionale et le dialogue politique avec les organisations régionales d'Afrique de l'Ouest et leurs Etats membres et ii) les activités relevant de la responsabilité de la Direction générale « développement et coopération » (DG DEVCO) de la Commission européenne. Les changements générés, dans la conduite de la coopération régionale, par la création du SEAE et le renforcement du rôle de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité commune (PESC), survenus au cours de la période évaluée, font l'objet d'une attention particulière. Les politiques et activités mises en œuvre à l'échelle régionale (en Afrique de l'Ouest) par d'autres directions générales de la Commission européenne (notamment DG TRADE, DG ECHO, DG HOME) ne font pas partie du champ de l'évaluation ; en revanche, leur cohérence et leur complémentarité avec les activités du SEAE et de DEVCO sont examinées. Il en est de même pour les prêts accordés à des projets régionaux par la Banque européenne d'investissement (BEI).

Encadré 1: Coopération régionale, intégration régionale : quelques définitions

Compte tenu du caractère polysémique des termes de coopération régionale et intégration régionale, il est important de préciser le sens qui leur est donné dans le cadre de la présente évaluation.

Coopération régionale : Selon la communication de la Commission au Conseil de juin 1995, la coopération régionale recouvre tous les efforts entrepris par des pays voisins pour traiter des thèmes

¹ Bénin, Burkina-Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

² La Mauritanie a quitté la CEDEAO en 1999 mais a donné mandat à cette dernière pour la négociation et la mise en œuvre des PIR 10^{ème} FED et 11^{ème} FED.

³ Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

⁴ Pour une présentation du portefeuille d'actions de coopération considéré dans le cadre de cette évaluation, voir annexe n°2 (tome II).

⁵ Par exemple, bien qu'il ait donné lieu à des dépenses après 2008, le projet régional « santé » du PIR 9^{ème} FED n'est pas pris en compte car il n'y a pas eu de poursuite des actions dans ce domaine dans le cadre du PIR 10^{ème} FED.

d'intérêt commun⁶. Dans le présent rapport, nous emploierons le terme « coopération régionale » dans ce sens. Ce sera donc le terme le plus générique pour désigner l'ensemble des actions, initiatives, projets, politiques et stratégies qui seront examinés dans le cadre de cette évaluation. Ces actions de coopération régionale peuvent, selon les cas, concerner l'ensemble des pays membres de la CEDEAO ou de l'UEMOA ou seulement une partie d'entre eux. Dans ce dernier cas, nous utiliserons le terme de **coopération multi-pays**.

Coopération régionale de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest : dans le prolongement de la définition précédente, nous utiliserons ce terme pour désigner l'ensemble des appuis (financements, assistance technique...) apportés par l'UE aux actions de coopération régionale (au sens large) en Afrique de l'Ouest. Le terme englobe également le dialogue politique et le dialogue sur les politiques entre l'UE et les organisations régionales d'Afrique de l'Ouest.

Intégration régionale : Dans sa communication au Conseil de 2008, la Commission propose la définition suivante de l'intégration régionale : « *processus qui consiste à surmonter, d'un commun accord, les obstacles politiques, physiques, économiques et sociaux qui séparent les pays de leurs voisins, et à collaborer dans la gestion de ressources partagées et de biens communs régionaux* »⁷. La communication précise ensuite que ce processus poursuit trois objectifs principaux : i) la stabilité politique ; ii) le développement économique et iii) la gestion des biens publics régionaux (par exemple : la sécurité alimentaire, les ressources naturelles ou le changement climatique). Dans la présente évaluation, nous retiendrons cette définition de l'intégration régionale en gardant à l'esprit que le terme désigne à la fois un processus (aux configurations diverses selon les périodes et les régions du monde) et un objectif.

Intégration économique régionale : Jusqu'à une période récente, le terme « intégration régionale » a souvent été employé comme synonyme d'intégration économique régionale⁸. Cela reflète que l'élimination des barrières aux échanges et la coordination des politiques économiques sont souvent le moteur des processus formels d'intégration régionale. Fréquemment, la littérature distingue cinq étapes de l'intégration économique régionale, depuis la zone de libre-échange jusqu'à l'union économique et monétaire⁹. Dans la mesure où la dimension politique de l'intégration régionale prend de l'importance, notamment en Afrique de l'Ouest, il est important de qualifier, lors de chaque emploi le sens selon lequel on utilise le terme « intégration régionale ».

Intégration formelle et informelle : La coopération régionale de l'UE porte pour l'essentiel sur l'intégration régionale formelle, c'est-à-dire celle qui est régie par des accords inter-étatiques (le plus souvent au sein d'organisations régionales). Cependant, dans une région telle que l'Afrique de l'Ouest, l'intégration régionale se réalise également à travers des mouvements de biens, de personnes et de capitaux dont l'ampleur est sous-estimée par les enregistrements statistiques¹⁰ et aussi à travers la circulation d'idées, d'influences culturelles, d'informations, ... qui ne résultent pas d'initiatives des Etats et échappent bien souvent à leur contrôle.

Champ légal : Il correspond aux stratégies de coopération signées par l'UE avec les organisations régionales dûment mandatées pour la signature des PIR (CEDEAO et

⁶ Source : Kennes Walter. *Quelques réflexions sur l'intégration économique régionale*. In : Cahier du GEMDEV n°25, La convention de Lomé : diagnostics, méthodes d'évaluation et perspectives, Paris, Juin 1997.

⁷ Commission des Communautés européennes. Intégration régionale pour le développement des pays ACP. Communication au Conseil, au Parlement européen, au Conseil économique et social européen et au Comité des régions. 6 octobre 2008, p.3

⁸ Voir, par exemple, le PIR Afrique de l'Ouest du 9^{ème} FED.

⁹ Ces cinq étapes sont issues des travaux de l'économiste hongrois Bela Balassa (Theory of economic integration, 1961).

¹⁰ C'est le cas notamment des produits agro-alimentaires, pour lesquels le volume réel du commerce intra-régional est bien supérieur à celui enregistré dans les statistiques douanières. C'est également le cas des mouvements régionaux des personnes (migrations régulières et irrégulières) et des flux transfrontaliers de produits illicites.

UEMOA) et également à l'ensemble des contrats établis avec diverses entités (Union africaine, autres organisations régionales d'Afrique de l'Ouest, agences de coopération des Etats membres de l'UE, acteurs non étatiques, ...) relatifs à la conduite d'actions de coopération régionale (voir encadré ci-dessus) concernant tout ou partie des 16 pays couverts par l'étude. Cela concerne les instruments financiers suivants¹¹ :

- Le Fonds européen de développement (FED) : programme indicatif régional Afrique de l'Ouest et programmes FED « tous ACP ».
- Différentes lignes budgétaires de la Commission européenne, en particulier :
 - L'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) ;
 - L'instrument de stabilité (IdS), auquel a succédé l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix (ICSP) ;
 - L'instrument de coopération au développement (ICD), en particulier ses programmes thématiques : Investir dans la population, Environnement et gestion soutenable des ressources naturelles, Migration et asile, Acteurs non étatiques et autorités locales, Sécurité alimentaire, Programme panafricain (cf. les TDR de la présente évaluation) ;
 - La facilité africaine pour la paix (FAP).

Le champ thématique de l'évaluation est défini en premier lieu par l'ensemble des domaines faisant l'objet d'une coopération régionale entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest. En se référant aux stratégies de coopération régionale 10^{ème} et 11^{ème} FED, il s'agit principalement des domaines suivants : intégration économique régionale (commerce, secteur privé, politiques économiques, ...) ; intégration politique régionale (paix, sécurité et stabilité) ; infrastructures (transport ; énergie) ; sécurité alimentaire et nutritionnelle ; environnement (ressources naturelles et changement climatique). Le champ thématique correspond également aux questions transversales¹², en particulier : droits de l'homme et des enfants, égalité de genre, lutte contre le VIH/SIDA, protection de l'environnement et changement climatique

4.2. Critère d'évaluation

Les activités faisant partie du champ temporel, institutionnel, légal et thématique de l'étude font l'objet d'une évaluation transversale (ou holistique) et non individuelle, reposant sur l'analyse de¹³ :

- La pertinence de la stratégie de coopération régionale UE-Afrique de l'Ouest, analysée à partir i) de son adéquation aux besoins initiaux et actuels et ii) de son alignement sur les orientations générales de la politique de coopération au développement de l'UE et

¹¹ La liste ci-dessous se réfère à la nomenclature des instruments financiers de la période 2010-2013. Cette nomenclature a été modifiée pour la période 2014-2017.

¹² Le paragraphe 101 du Consensus européen pour le Développement liste les questions transversales suivantes : droits de l'homme ; égalité de genre ; démocratie ; bonne gouvernance ; droits des enfants ; droits des peuples indigènes ; durabilité environnementale ; lutte contre le VIH/SIDA.

¹³ Voir: European Commission, Better regulation guidelines, Commission staff working document, 2015.

- des autres PTF, d'une part, et sur les orientations des politiques (globales et sectorielles) des organisations régionales d'Afrique de l'Ouest, d'autre part ;
- L'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact de la mise en œuvre de la coopération UE-Afrique de l'Ouest ;
 - La valeur ajoutée des interventions de l'UE vis-à-vis de celles des Etats membres ;
 - La coordination et la complémentarité des interventions de l'UE avec celles des autres partenaires techniques et financiers (PTF), en se focalisant sur les Etats membres ;
 - La cohérence, entendue selon trois dimensions :
 - o La cohérence interne de la stratégie régionale et des interventions qui la composent;
 - o La cohérence avec les interventions des autres PTF et des organisations partenaires (OR) ;
 - o La cohérence des politiques pour le développement, c'est-à-dire la cohérence entre les effets en Afrique de l'Ouest de politiques de l'UE (autres que coopération au développement : commerce, migration, aide humanitaire, diplomatie, ...) et les stratégies de coopération de l'UE avec cette région.

Ces analyses sont menées en considérant notamment les recommandations formulées par la précédente évaluation stratégique de la coopération UE-Afrique de l'Ouest¹⁴ et certaines évaluations thématiques¹⁵ ayant un rapport étroit avec les principaux domaines de la coopération régionale de l'UE en Afrique de l'Ouest.

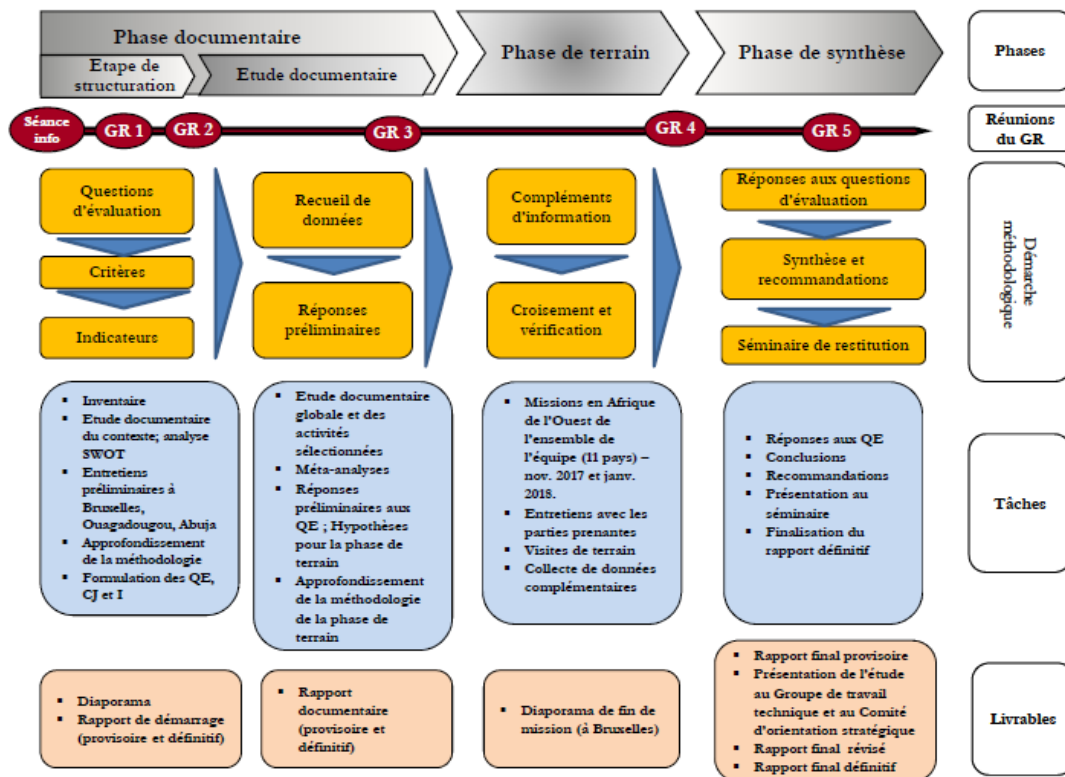
4.3. Processus d'évaluation

L'évaluation s'est déroulée en trois phases (phase documentaire, phase de terrain et phase de synthèse) avec, pour chacune d'elles, l'élaboration d'un ou plusieurs livrables (rapports, présentations). La figure n°2 ci-dessous présente ce processus séquentiel et les activités clé réalisées durant les différentes phases, les réunions avec le groupe de référence (GR), ainsi que les différents livrables produits à chacune des phases. Chaque phase a démarré après approbation du livrable de la phase précédente.

¹⁴ Evaluation de la stratégie régionale de la Commission européenne en Afrique de l'Ouest, mai 2008, 95 p. Les recommandations, relatives à la coopération régionale, des évaluations de la coopération entre l'UE et certains pays d'Afrique de l'Ouest, couvrant la période sous revue, seront également prises en compte.

¹⁵ En particulier : Cour des Comptes européenne. Efficacité de l'appui du FED à l'intégration économique régionale en Afrique de l'Est et de l'Ouest ; rapport spécial n°18, 2009. Evaluation of the EU Approach to Building Resilience to withstand Food Crises in African Drylands (Sahel and Horn of Africa regions) 2007-2015 ; 2017, to be published.

Figure 2: Les étapes de l'évaluation



4.4. Méthodologie d'évaluation

L'équipe a veillé à développer une approche d'évaluation rigoureuse et crédible pour garantir la solidité de l'analyse. Celle-ci a tout d'abord consisté à préparer le cadre de l'évaluation, puis à définir les méthodes appropriées pour la collecte et l'analyse des informations.

4.4.1. Logiques d'intervention

L'étape de structuration a été dédiée à la préparation du cadre d'évaluation. Celui-ci a consisté à retracer la raison d'être et la logique d'intervention de la stratégie de coopération européenne avec l'Afrique de l'Ouest pour la période sous revue. Les schémas fidèles et reconstruits des logiques d'intervention (LI) de la stratégie de coopération régionale UE – Afrique de l'Ouest pour les périodes du 10^{ème} FED et du 11^{ème} FED, de même que la démarche d'élaboration de ces schémas sont détaillés en annexe 8.

4.4.2. Inventaire du portefeuille de coopération de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest

Au cours de l'étape de structuration de l'étude, l'inventaire de la coopération UE-Afrique de l'Ouest a été élaboré à partir de l'exploitation des informations contenues dans les bases de données *Common Relex Information System* (CRIS) et *Data Warehouse*. L'annexe n°9 présente l'inventaire détaillé du portefeuille de coopération de l'UE avec la région Afrique de l'Ouest au cours de la période analysée (2008-2016). Cet inventaire a été réalisé au cours de l'étape de structuration de l'étude, puis complété au cours de l'étape documentaire. Il constitue une référence pour la formulation et l'analyse des QE ainsi que pour la définition de l'échantillon d'interventions qui sera étudié lors de la phase de terrain. L'information contenue dans cet inventaire est essentielle pour appréhender la mise en œuvre de la coopération européenne régionale de l'UE en Afrique de l'Ouest, tous instruments financiers confondus.

La pluralité du sens donné au terme « coopération régionale » (cf. ci-dessus, encadré n°1) ainsi que les difficultés rencontrées pour recueillir de manière exhaustive l'information sur les appuis régionaux de l'UE à l'Afrique de l'Ouest nécessitent de préciser les choix effectués dans l'élaboration de l'inventaire. L'inventaire a pris en considération les activités qui répondent à au moins l'un des critères suivants (une même activité pouvant répondre à plusieurs critères) :

1. Relever de la programmation du PIR 10^{ème} ou 11^{ème} FED.
2. Relever de la programmation du PIR 9^{ème} FED, avoir été exécutée de manière significative après 2007 et avoir connu une poursuite (thématique) dans le cadre du 10^{ème} FED (par exemple : projet « facilitation des transports » du 9^{ème} FED).
3. Etre mise en œuvre en coordination étroite ou sous l'égide d'une organisation régionale d'Afrique de l'Ouest sans relever pour autant d'un PIR (par exemple : mise en place par l'Union africaine d'observateurs des droits de l'homme au Mali sur financement de la Facilité africaine pour la paix, action qui a été menée en coordination avec la CEDEAO).
4. Concerner plusieurs pays de la région en poursuivant un objectif de gestion plus efficace de problèmes communs, de gestion de ressources naturelles partagées et/ou de réalisation d'économies d'échelle (par exemple : projet « Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia » financé par la ligne budgétaire « environnement »). Ce quatrième critère vise à éviter de considérer des projets pouvant être classés comme régionaux dans la base de données CRIS mais qui correspondent en réalité à la juxtaposition d'actions similaires menées dans plusieurs pays voisins sans qu'il y ait de réelles activités de coopération régionale (cas de certains projets financés par la ligne budgétaire « acteurs non étatiques / autorités locales »).

Pour estimer les montants dédiés par l'UE à la coopération régionale en Afrique de l'Ouest durant la période sous revue, deux types d'engagement financiers ont été considérés :

- D'une part, les décisions de financement ; cela concerne toutes les interventions relevant du PIR 10^{ème} FED et celles relevant du 11^{ème} FED pour lesquelles une décision a été prise avant le 31 décembre 2016. Les contributions aux fonds « blending », Fonds

Fiduciaire Union Européenne-Afrique pour les Infrastructures (AIF) Africa Investment Facility (AIF), sont incluses dans ce premier volet de l'inventaire financier. Pour le Fonds fiduciaire d'urgence (FFU), seuls les projets à caractère régional approuvés par le Conseil d'administration du FFU en 2016 ont été pris en compte, ce qui ne représente qu'une faible partie des 200 M€ transférés depuis le PIR 11^{ème} FED vers les FFU.

- D'autre part, les contrats établis entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2016 avec des entités menant (ou ayant mené) des actions de coopération régionale répondant aux critères 3 et 4 présentés ci-dessus. Le terme « contrat » est employé ici dans un sens générique et recouvre les contrats de subvention (à des organisations de la société civile, des collectivités territoriales, des organisations régionales,...), les conventions de délégation (à des agences des Etats membres de l'UE) et les conventions de contribution (à des organisations internationales)¹⁶.

4.4.3. Questions d'évaluation, critères de jugement et indicateurs

Vue d'ensemble des questions d'évaluation

La reconstitution de la LI a servi de base à la formulation des questions d'évaluation (QE) et des critères de jugement (CJ). L'évaluation est structurée autour de huit questions d'évaluation (QE), présentées dans le tableau ci-dessous. Le choix de ces QE et leur formulation tient compte de plusieurs paramètres : la logique d'intervention pour l'ensemble de la période, les hypothèses sous-jacentes à la coopération régionale de l'UE, l'analyse SWOT du contexte régional, les recommandations des évaluations précédentes ainsi que les préoccupations soulevées par le groupe de référence.

Tableau 1: Formulation des questions d'évaluation

QE 1 Adéquation de la stratégie au contexte et à son évolution	Dans quelle mesure la stratégie de coopération est-elle adaptée aux caractéristiques de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, à l'évolution du contexte de la région et à celle des priorités politiques de l'UE ?
QE 2 Paix, sécurité et stabilité régionale	Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a-t-elle contribué à la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Ouest ?
QE 3 Intégration économique régionale	Dans quelle mesure les appuis de l'UE ont-ils contribué au renforcement de l'intégration économique régionale et à une insertion profitable de l'Afrique de l'Ouest dans l'économie mondiale ?
QE 4 Interconnexion	Dans quelle mesure les interventions régionales de l'UE ont-elles contribué à améliorer le transport des biens et des personnes et l'accès à l'énergie ?

¹⁶ Depuis le démarrage du 11^{ème} FED, les conventions de délégation et les conventions de contribution sont remplacées par un modèle unique dénommé PAGO DA. Pour bénéficier de ce type de convention, le partenaire doit satisfaire à l'audit des « piliers » de gestion ; cela l'autorise à utiliser ses propres procédures dans l'exécution du financement accordé par l'UE.

(transport et énergie)	
QE 5 Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Dans quelle mesure la coopération de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest a-t-elle contribué à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations ?
QE 6 Gestion durable des ressources naturelles	Dans quelle mesure les appuis régionaux de l'UE ont-ils contribué à un maintien de la biodiversité et des services écosystémiques en Afrique de l'Ouest ?
QE 7 Moyens et démarches d'intervention	Dans quelle mesure la combinaison des instruments, les démarches d'intervention et les modalités de gestion de l'aide ont-ils contribué à l'atteinte des résultats obtenus par la coopération régionale de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest ?
QE 8 Coordination, complémentarité et cohérence	Dans quelle mesure la stratégie de coopération de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest a-t-elle été coordonnée avec les interventions des autres bailleurs de fonds, complémentaire de celles des Etats Membres et a été formulée et mise en œuvre de manière cohérente ?

La première question (QE 1) porte sur l'ensemble de la stratégie ; elle vise à apprécier la pertinence de la coopération UE – Afrique de l'Ouest au regard notamment du contexte de la région et de l'évolution de celui-ci. Les cinq questions suivantes cherchent à appréhender le niveau de contribution des interventions de l'UE aux effets et impacts visés par la stratégie de coopération, ceci dans les cinq domaines principaux de la coopération régionale de l'UE en Afrique de l'Ouest : i) paix, sécurité et stabilité régionale ; ii) intégration économique régionale ; iii) interconnexion (transports et énergie) ; iv) sécurité alimentaire et nutritionnelle et v) gestion durable des ressources naturelles. La QE 7 est centrée sur les moyens et démarches d'intervention et examine également le degré de prise en compte des dimensions transversales (égalité de genre, droits de l'homme etc.) dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie. Enfin, la QE 8 traite des critères d'évaluation spécifiques à l'UE : coordination, complémentarité (et valeur ajoutée de l'action communautaire de l'UE) et cohérence.

Lien entre les QE et les critères d'évaluation

Chaque QE est composée de plusieurs CJ appréciés sur la base d'indicateurs objectivement vérifiables (IOV). La matrice d'évaluation (présentée en annexe n°1) a permis d'identifier les données associées aux CJ et indicateurs et de les rechercher lors des phases successives. Le tableau n°2 présente la façon dont chacune des questions prend en considération les critères d'évaluation et les questions transversales (celles définies par les TDR, c'est-à-dire : droits de l'homme et des enfants, égalité de genre, lutte contre le VIH/SIDA, protection de l'environnement et changement climatique). Le thème « renforcement des capacités » a été ajouté compte tenu de son importance et de son caractère transversal aux secteurs de coopération.

Tableau 2: Couverture des critères et des thèmes d'évaluation par les QE

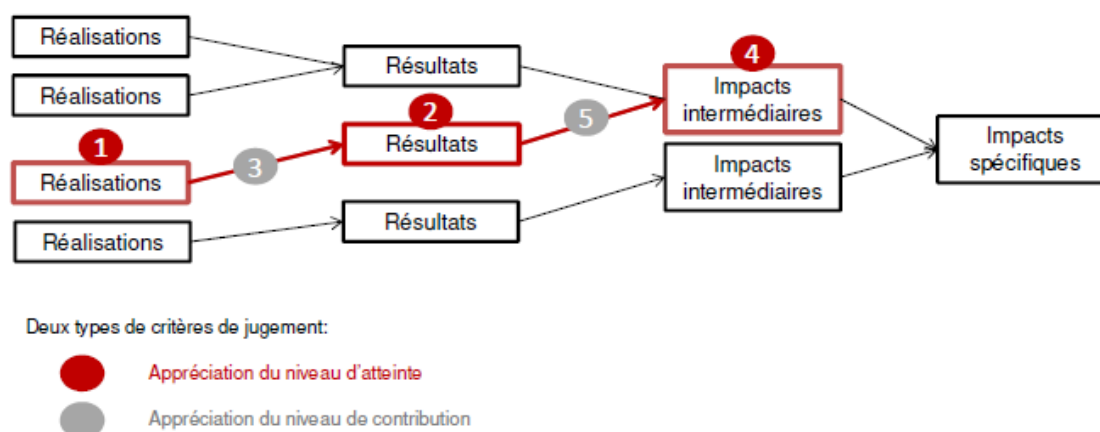
		Questions d'évaluation							
		QE 1	QE 2	QE 3	QE 4	QE 5	QE 6	QE 7	QE 8
Critères	Pertinence								
	Efficience							CJ 7.1 CJ 7.4	
	Efficacité							CJ 7.3	
	Durabilité								
	Impact								
	Valeur ajoutée UE								CJ 8.2
	Coordination								CJ 8.1
	Complémentarité								CJ 8.2
	Cohérence								CJ 8.3
Thèmes	Questions transversales							CJ 7.5	
	Développement des capacités							CJ 7.2	

Légende : les cases en gris indiquent la correspondance entre les QE (ou certains CJ au sein des QE) et les critères d'évaluation / questions transversales.

La grille d'évaluation utilisée dans le cadre de la présente étude permet donc de couvrir l'ensemble des critères et thèmes d'évaluation.

Critères de jugement et indicateurs

Les réponses aux 5 QE sectorielles (QE 2 à 6) reposent sur une analyse de contribution, dont la démarche est schématisée dans la figure ci-dessous.

Figure 3 : Etapes de l'analyse de contribution

Source : IRAM-ADE sur base des travaux de l'évaluation conjointe de la coopération de l'Allemagne, de la Belgique, de la Commission européenne, de la France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède avec le Burundi. Février 2014

Les principales étapes de mise en œuvre de cette démarche ont été les suivantes :

- Pour les 5 principaux secteurs d'intervention de la coopération UE-Afrique de l'Ouest au cours de la période sous revue, une **logique d'intervention sectorielle** a été réalisée (voir schémas sectoriels en annexe 8) sur base des documents de stratégie de coopération régionale et des documents des interventions financées dans le secteur.
- Pour chacune de ces LI sectorielles présentant une chaîne de résultats et d'impacts par secteur, une **QE d'efficacité** a été formulée, selon le format suivant : « Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a-t-elle contribué à tel impact ? ».
- Chacune de ces QE sectorielle a ensuite été décomposée en une série de **critères de jugement**, chacun d'eux correspondant à un (ou plusieurs) impact(s) spécifique(s) de la logique d'intervention sectorielle.
 - Chaque critère de jugement a été structuré en **5 indicateurs**¹⁷ :
 - Un premier indicateur permet d'identifier le degré d'atteinte des produits (ou *outputs*) des interventions de la coopération régionale UE-Afrique de l'Ouest en (voir **étape 1** dans le schéma ci-dessus).
 - Le deuxième indicateur vise à appréhender les évolutions constatées, au cours de la période sous revue, pour les résultats sectoriels identifiés par la LI (**étape 2**).
 - Le troisième indicateur porte sur l'appréciation de la contribution de l'UE aux changements observés à travers l'analyse de l'indicateur précédent (**étape 3**).
 - Le quatrième indicateur examine les évolutions enregistrées, toujours durant la période sous revue, pour les impacts visés par la LI sectorielle (**étape 4**).
 - Le cinquième et dernier indicateur cherche à déterminer la contribution aux changements mis en lumière par l'indicateur précédent. A cet effet, les facteurs explicatifs des changements observés sont identifiés et, au sein de ces facteurs explicatifs, le rôle joué par les politiques / initiatives / mesures régionales (et leur transcription au niveau national) accompagnées par l'UE est mis en exergue (étape 5).

La validation de chacun de ces critères de jugement permet d'apporter une réponse préliminaire à la question d'évaluation. La réponse tient également compte des éventuels effets inattendus des interventions de l'UE que l'analyse a, le cas échéant, mis en lumière.

¹⁷ Sauf pour le CJ 5.4 dont la structuration est légèrement différente : afin de ne pas alourdir le traitement des différents CJ, l'analyse des appuis de l'UE aux politiques SANAD&R est effectuée uniquement pour l'impact spécifique accès à l'alimentation amélioré et malnutrition chronique réduite, sous-domaine de la SANAD&R qui a mobilisé beaucoup d'énergies durant la période évaluée. De ce fait, le CJ 5.4 comprend davantage d'indicateurs que les précédents afin de procéder à une analyse détaillée de la contribution de l'UE aux résultats poursuivis en matière de gouvernance sectorielle.

4.4.4. Processus de collecte et d'analyse des données

Collecte des données

L'approche méthodologique, conforme à la méthodologie de l'UE, devait permettre de collecter des informations fiables et utiles et de faire des analyses rigoureuses pour arriver à des jugements et à des réponses fondées aux huit questions d'évaluation¹⁸.

Une **importante documentation** a été mobilisée lors de la phase de démarrage et complétée lors de la phase documentaire et de terrain (voir liste complète en Annexe 6). La documentation de l'UE accessible et pertinente a été examinée, notamment les documents de stratégie de coopération, les Programmes Indicatifs Régionaux (PIR), les «External assistance management report» (EAMR), les documents de formulation, les rapports d'évaluation sectorielle ou de programmes disponibles, les revues à mi et fin de parcours, les rapports des missions «Result-oriented monitoring» (ROM) disponibles sur la base de données CRIS ou obtenus lors de la phase de terrain. Elle a été complétée par la constitution d'un abondant fonds documentaire sur le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest rassemblant les documents officiels des Organisations Régionales de la région (stratégies, études sectorielles), la littérature concernant les problématiques et politiques sectorielles, les publications des institutions internationales et d'autres PTF sur la sous-région, de nombreuses études universitaires et des statistiques. Les experts ont utilisé les résultats des enquêtes et analyses statistiques auxquelles ils ont pu avoir accès. Toutes les sources statistiques utilisées sont répertoriées en détail dans la matrice d'évaluation. En revanche, les experts n'ont procédé eux-mêmes à aucune enquête statistique spécifique, ils se sont limités à reprendre certaines données disponibles et à faire certains calculs simples à partir de ces données, pour établir des comparaisons dans le temps, dans l'espace ou entre catégories de population différentes, etc.

Afin de discuter des hypothèses d'analyse et d'interprétation, une première **série d'entretiens a été réalisée à Bruxelles** avec des fonctionnaires des institutions européennes (Commission européenne, SEAE) en charge du pilotage et/ou du suivi de la coopération régionale avec l'Afrique de l'Ouest (actuellement ou dans un passé récent) (27-28 février et 5-6 avril 2017). Le chef de mission a également réalisé une mission préparatoire à Ouagadougou du 17 au 21 mars 2017. A partir d'entretiens avec les différentes personnes (chef de délégation, chef de coopération, chefs de section et chargés de programmes) en charge, à divers titres, de la coopération régionale au sein de la Délégation de Ouagadougou et de celle d'Abuja (vidéoconférence le 19 mars), cette mission a permis de recueillir des éléments d'information et d'analyse sur les réussites et difficultés de la coopération régionale et de collecter un certain nombre de documents. Enfin, durant le mois de septembre 2017, une série d'entretiens avec des cadres des institutions européennes en charge du pilotage et/ou du suivi de la coopération avec l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'avec quelques personnes ressources extérieures a également été réalisée. La liste des personnes rencontrées et interviewées figure à l'Annexe 5.

¹⁸ Pour une large partie, les outils mobilisés se réfèrent à la méthodologie développée par les services de l'UE. Voir: European Commission, Evaluation Methods for the European Union's External Assistance – Evaluation Tools (volume 4), 2006.

L'analyse documentaire a reposé, pour chaque secteur étudié, sur l'ensemble des interventions régionales répertoriées dans l'inventaire. Le secteur « paix et sécurité » a fait l'objet d'une approche particulière : en raison du nombre élevé d'interventions répertoriées (53), l'analyse documentaire a porté sur un échantillon de 21 interventions. Cet échantillon est composé des projets répondant aux critères suivants : (i) ils sont gérés par la DG DEVCO ; (ii) ils sont suffisamment documentés pour un examen approfondi et ils sont représentatifs de la diversité (iii) des thèmes, (iv) des instruments, (v) du niveau d'exécution (projets anciens et récents) et (vi) des montants.

Tableau 3: Portefeuille du secteur « paix, sécurité et stabilité »¹⁹

Intitulé	Instrument	Période d'exécution	Montant alloué (€)
Conflict Prevention and Peace Building I	FED	2006-2010	5 500 000
Conflict Prevention and Peace Building II	FED	2009-2013	5 400 000
Support to Free Movement of Persons and Migration in West Africa	FED	2012-	26 000 000
Support to ECOWAS Regional Action Plan on illicit drug trafficking, related organized crime and drug abuse in West Africa	FED	2013-	16 500 000
EU Support to ECOWAS Regional Peace, Security and Stability mandate (EU-ECOWAS PSS)	FED	2013	27 000 000
Strengthening anti-money laundering capacities in West Africa (SAMWA)	FED	2013	16 000 000
Examen de l'opportunité d'une opération de maintien de la paix en Guinée Bissau	FAP	2010-	330 000
Appui à la mise en place de bureaux de liaison de l'UA dans plusieurs pays d'AfO	FAP	2013-	755 000
Mise en place d'observateurs des droits de l'homme au Mali	FAP	2013-	1 200 000
APSA Support Programme I (2011 - mi 2015)	FAP	2011-	4 300 000
APSA Support Programme II (2ème semestre 2015)	FAP	2015-	600 000
APSA Support Programme III (2016-2018)	FAP	2016-	3 500 000
AFISMA / MISMA (FAP 2011-2013)	FAP	2013-	25 000 000 ²⁰
Support to the African Training Centres in Peace and Security	FAP	2012-	1 800 000
Amani II : cycle de formation et d'exercice visant à renforcer la force africaine en attente	FAP	?	5 200 000
Support to ECOWAS Mission in Guinea Bissau (ECOMIB)	FAP	2015	5 000 000
ECOMIB II	FAP	2016	6 000 000
Administrative Arrangement on the Pilot Project on Piracy, Maritime Awareness and Risks II (Gulf of Guinea)	IDS/ICSP	2010	936 781
Cocaine Route Programme	IDS/ICSP	2009	15 500 000
Appui aux acteurs locaux pour une réduction de la traite et de la maltraitance faites aux enfants	IDS/ICSP	2015	ND

¹⁹ Les interventions marquées en gras sont celles qui ont été étudiées lors de l'analyse documentaire.

²⁰ Le montant initial était de 50 M€. Il a été ramené à 25 M€ suite au transfert de l'opération aux Nations unies.

Intitulé	Instrument	Période d'exécution	Montant alloué (€)
vulnérables au Sénégal et en Guinée			
Fighting piracy and armed robbery against ships in the Gulf of Guinea	IDS/ICSP	2011	390 044
Anti-Money Laundering Activities in West Africa (Ghana, Nigeria, Senegal) & Cabo Verde	IDS/ICSP	2012	1 799 600
Critical Maritime Routes Gulf of Guinea - CRIMGO	IDS/ICSP	2012	4 491 000
Identification and formulation study for a project on maritime security - Gulf of Guinea	IDS/ICSP	2014	299 940
WAPIS, Phase II	IDS/ICSP	2013	3 000 000
AIRCOP	IDS/ICSP	2009	2 185 000
Appui régional ciblé d'analyse, de programmation et d'opérationnalisation de lutte contre la radicalisation dans les pays du Sahel/Maghreb (« Contre-Terrorisme Sahel »)	IDS/ICSP	2014	1 675 000
Consolider la cohésion sociale et l'emploi des jeunes vulnérables dans les zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal (COSEJ)	IDS/ICSP	2014	700 000
Appui aux acteurs locaux pour une réduction de la traite et de la maltraitance faites aux enfants vulnérables au Sénégal et en Guinée	IDS/ICSP	2014	750 000
Droits, Egalité, Citoyenneté, Solidarité Inclusion pour les Personnes Handicapées en Afrique de l'Ouest	IEDDH	2009	1 498 500
Bonne gouvernance et participation des femmes dans sept pays d'Afrique de l'Ouest	IEDDH	2005	920 270
GHANA - Fostering the APRM process in five West African Countries	IEDDH	2012	1 321 032
Femmes et médias : partenaires pour une meilleure gouvernance en Afrique de l'Ouest	IEDDH	2012	941 502
Des voix et des voies contre l'homophobie au Cameroun, Sénégal et Côte d'Ivoire.	IEDDH	2014	968 548
Appui au secteur de la radiodiffusion communautaire en Afrique de l'Ouest	IEDDH	2006	356 358
Civic Ownership for Human rights Enforcement, Stability Improvement, Organisation and Networking (COHESION) in the Mano River Union	IEDDH	2009	1 179 811
Engaging Children & Youth as Partners in Preventing Violence Against Children	HUM	2014	1 200 000
Promouvoir le renforcement des moyens de subsistance des jeunes/enfants travailleurs migrants par la mise en place de mécanismes de coordination nationaux et transnationaux	HUM	2015	3 829 400
Protection des mineurs migrants non accompagnés en Afrique de l'Ouest	MIGR	2013	1 551 986

Les **réunions du Groupe de référence (GR)** : le processus de collecte et d'analyse des informations a bénéficié des échanges avec le groupe de référence tout le long du processus d'évaluation entre les membres du Groupe de référence et l'équipe d'évaluation. Ces échanges ont permis de commenter et discuter les propositions de l'équipe d'évaluation relatives à la structuration et à la formulation des questions d'évaluation (QE), à la définition des critères de jugements (CJ) et des indicateurs (I), ainsi qu'aux différents produits de l'équipe d'évaluation.

Les **missions de terrain** se sont déroulées du 17 novembre au 1^{er} décembre 2017 (avec une équipe de 7 personnes) et du 10 au 19 janvier 2018 (avec une équipe de 2 personnes). Durant la phase de terrain, les experts ont recherché les éléments d'information leur permettant de compléter les réponses provisoires aux questions d'évaluation élaborées lors de la phase documentaire et de croiser les appréciations recueillies. Les activités ont principalement consisté en des entretiens individuels et collectifs et des visites sur site.

11 pays d'Afrique de l'Ouest ont fait l'objet de missions de terrain : i) les pays où se trouvent les sièges des deux ORDM (Nigeria et Burkina-Faso) (tous les secteurs et les QE de portée générale – QE 1, 7 et 8) et ii) 9 autres pays d'Afrique de l'Ouest, sélectionnés parmi la liste des 16 pays couverts par l'étude : le Bénin (énergie), la Côte d'Ivoire (intégration économique), le Ghana (énergie, intégration économique), la Guinée Bissau (paix et sécurité), le Mali (paix et sécurité), la Mauritanie (paix et sécurité), le Niger (sécurité alimentaire, gestion des ressources naturelles), le Sénégal (intégration économique, paix et sécurité), le Togo (sécurité alimentaire).

Des **entretiens individuels ou collectifs**, semi-structurés ont été réalisés. Ils étaient principalement centrés sur l'impact et la durabilité des interventions, ainsi que leur efficacité, les facteurs de succès et les principales recommandations à faire pour l'avenir.

- Les principales catégories d'acteurs qui seront rencontrés durant la phase de terrain sont les suivantes : Les DUE (chefs de coopération, chefs de section, cadres sectoriels); Les services partenaires au sein des ORDM (Cellules d'appui auprès des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA) ; Les directions au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA ayant bénéficié des appuis de l'UE ; Les organisations régionales techniques spécialisées ayant bénéficié des appuis de l'UE ; Les administrations nationales des Etats-Membres ayant bénéficié des appuis de l'UE dans les pays qui ont fait l'objet de visites de terrain ; Les A.T. impliqués dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des projets de l'UE ainsi que les unités de gestion des programmes/projets de l'UE (pour les interventions) ; les autres PTF ayant une action régionale ; les plateformes régionales d'organisations socio-professionnelles et d'organisations de la société civile ; des personnes-ressources sur la question de l'intégration régionale de la sous-région.
- Les différents acteurs ont été sollicités sur des dimensions complémentaires : les acteurs directement impliqués dans la coopération de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest (responsables DUE, OR, A.T.) sur la matrice d'information globale ; les bénéficiaires des financements sur l'appréciation des résultats et de leur durabilité ; les autres PTF impliqués dans des actions de coopération régionale et présents dans les pays qui ont fait l'objet de visites de terrain sur l'appréciation des démarches de consultation (identification des stratégies), de coordination entre PTF et de la qualité du dialogue et de l'appropriation. Par ailleurs, lors de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation a veillé à

observer l'existence ou non de synergies entre ces interventions sélectionnées et d'autres programmes, y compris ceux entrepris par la DG ECHO, la DG Trade et les interventions menées au titre de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) (voir réponse à la QE 8).

- Chaque entretien a été préparé en sélectionnant un sous-ensemble d'indicateurs susceptibles d'être renseignés par les acteurs rencontrés. Les comptes rendus des entretiens ont été rédigés dans l'optique d'alimentation de la matrice d'évaluation (annexe 1). Il en va de même pour les informations collectées sur base documentaire. Cette méthode avait deux avantages : (i) organisation de la collecte de données selon une structure commune à l'ensemble de l'équipe d'évaluation ; (ii) stockage de l'information sous une forme qui facilite l'analyse, donc la validation/invalidation des critères de jugement (CJ).
- Les entretiens ont été très utiles pour approfondir l'analyse de l'efficacité des programmes mis en oeuvre. Les experts ont procédé au croisement des informations des rapports écrits avec les statistiques et les informations qualitatives orales, avec pour but de valider les analyses formulées, en terme d'efficacité (et dans une moindre mesure d'impact), d'efficience, de viabilité et de complémentarité. Il était important de croiser les informations qualitatives de sources différentes et des données quantitatives afin de valider les analyses.

Sur base de l'inventaire des projets de la coopération UE-Afrique de l'Ouest (voir Annexe 9), l'équipe d'évaluation a réalisé une **étude approfondie d'une sélection d'interventions** (consistant en un examen documentaire, la conduite d'entretiens et, le cas échéant, de visites de sites). L'échantillon retenu (voir ci-dessous) comprend 21 interventions. Cet échantillon a été utilisé durant la phase de terrain pour collecter l'information plus détaillée requise par les QE sectorielles et en particulier pour : (i) apprécier la réalité des réalisations et leur durabilité après quelques années de fonctionnement ; (ii) recueillir les avis et suggestions des interlocuteurs directement concernés (les bénéficiaires finaux et leurs représentants, les responsables de l'administration des projets). Dans le cas des interventions de type institutionnel, il s'est agi de rencontrer les responsables en charge de leur mise en œuvre au sein des institutions concernées ainsi que l'assistance technique lorsque cette dernière est mobilisée par le projet. L'échantillon sélectionné couvre l'ensemble des QE sectorielles, il reflète la diversité des instruments mobilisés et des secteurs couverts par la coopération et représente une part significative du montant de la coopération régionale UE-Afrique de l'Ouest au cours de la période évaluée. De façon plus détaillée, les critères de sélection ont été les suivants :

- Les projets sélectionnés devaient couvrir les domaines couverts par les QE sectorielles. Concrètement, la sélection est partie des travaux d'approfondissement thématique réalisés par chacun des experts. Elle a été enrichie par les échanges avec les personnes interviewées au cours de la phase documentaire.
- Les projets sélectionnés devaient être représentatifs des priorités de programmation de la période analysée.
- Les projets devaient représenter un volume financier significatif : il s'agissait de ne pas négliger d'interventions significatives. Des interventions, de montant plus réduit, ont toutefois été ajoutées afin de refléter la diversité des acteurs, des instruments (notamment les lignes budgétaires) et des modes de mise en œuvre de la coopération UE-Afrique de l'Ouest.

**Tableau 4: Echantillon d'interventions de l'UE (2008-2016)
pour la mission de terrain**

#	Secteurs de coopération	Activités représentatives sélectionnées	Instrument	Montant (Engagé en M€)	Période d'exécution
1	Paix, sécurité et stabilité régionale	Conflict Prevention and Peace Building II	FED	10,9	2007 - 2014
2		APSA Support Programmes I et II	FAP	4,3 + 0,6	2011 – 2014 2015-2019
3		Contre-Terrorisme Sahel	IFS	1,6	2011-2016
4		Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, Related Organised Crime and Drug Abuse in West Africa	FED	16,5	2013-
5		Support to Free Movement of Persons and Migration in West Africa	FED	26	2012 – 2014 (à confirmer)
6	Intégration économique régionale	Support for regional Integration in West Africa	FED 9	74	2007-2011- 2013
7		Projet d'appui à AFRITAC Ouest I et II	FED 10	20	I: 2009-2014 II: 2013-2020
8		Support to regional integration and trade	FED 10	20	2014-2018- 2020
9		West African Private Sector Competitiveness Support Programme	FED 10	20	2014-2018- 2020
10	Interconnexion (transport et énergie)	Facilitation des transports	FED 9+10	63.8 + 27	2006-2015 et 2017-2021
11		Réhabilitation et renforcement de la route communautaire Koupéla-Fada N'Gourma	FED 10	25.4	2014-2016
12		West African Power Pool (WAPP). Information and Coordination Centre (ICC) an Electricity Market in ECOWAS Region.	FED 10	30	2014-
13		Contribution à SE4ALL (AITF) – analyse des 5 ou 6 dossiers approuvés à ce jour.	FED 10	141.5	2012-
14	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Programme régional de gestion durable des terres (PRGDT) au Sahel et en Afrique de l'Ouest	FOOD	9,9	2011-2016
15		Lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO	FOOD	9,4	2011-2016
16		Plan régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest	FED 10	17	2014-2019
17		Appui au stockage de sécurité alimentaire	FED 10	56	2014-2019
18	Gestion durable des ressources naturelles	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (P.A.P.E)	FED 10	17,4 →19,4	2011 – 2014
19		Support to Global Climate Change Alliance in West Africa	FED intra ACP	4	2011 – 2016
20		Monitoring for the Environment and Security in Africa (MESA)	FED intra	2,5	2014 – 2017

			ACP		
21	Global	Soutien à la réforme de la gestion des finances publiques de la CEDEAO	FED 10	8.9	2014 - 2018

L'échantillon proposé couvre la quasi-totalité des secteurs de coopération. En termes de volume financier, il correspond à 55 % du total des engagements liés aux projets mis en œuvre durant la période 2008-2016.

Une **enquête en ligne a été réalisée auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Afrique de l'Ouest** afin de recueillir et analyser le point de vue du secteur privé sur l'évolution des conditions de l'intégration économique régionale au cours des dix dernières années, et ce à quatre niveaux :

- Facilitation du commerce, en particulier les échanges à l'intérieur de l'espace CEDEAO ;
- Facilitation du commerce, en particulier les capacités d'exportation vers les marchés extérieurs ;
- Amélioration du climat des affaires et des investissements ;
- Amélioration de la compétitivité des entreprises.

L'ensemble des CCI d'Afrique de l'Ouest a été contacté, de même que la FEWACCI (Federation of West African Chambers of Commerce and Industry) et plusieurs autres fédérations d'entrepreneurs ou groupes d'affaires. Le taux de réponse à l'enquête (1/3) nous permet seulement de donner une indication des tendances perçues par le secteur privé, sans que celui-ci soit exhaustivement représenté.

Lors des missions de terrain, des données ont été collectées en vue de la réalisation **d'études de cas**, dont les résultats sont présentés en annexe 10. Ces 4 études de cas ont été conduites afin d'illustrer certains critères ou indicateurs de portée générale par des exemples étudiés dans le cadre des QE sectorielles. Elles ont porté sur les thèmes suivants :

- QE 2 (paix et sécurité): cohérence, complémentarité et coordination des actions de lutte contre le terrorisme.
- QE 3 (intégration économique): cohérence, efficacité et efficience de la multiplication des agences d'exécution.
- QE 4 (transports, énergie): complémentarité PIN/PIR, rôle du dialogue de politique et coordination entre PTF en matière de lutte contre la surcharge routière.
- QE 5 (sécurité alimentaire): le rôle de l'UE dans l'émergence du traitement régional de la question du pastoralisme.

Analyse des données

Le croisement des informations entre différents niveaux, entre différents interlocuteurs associés à divers titres au sein d'une même démarche ou intervention et l'approfondissement des divergences et des contradictions entre les différentes données et avis collectés ont permis d'assurer la base de la triangulation de l'information. Celle-ci, sans prétendre à l'exhaustivité, devait permettre de restituer les appréciations diverses portées sur la stratégie de coopération régionale de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest tout en assurant une certaine profondeur aux conclusions retenues.

La démarche d'analyse des données a veillé à garantir la crédibilité des constats et la solidité de l'analyse. Elle a reposé sur des synthèses successives pour conforter la chaîne de raisonnement. Pour chacune des QE, les quatre étapes suivantes ont été appliquées :

- une première étude de l'ensemble des informations collectées par indicateur est effectuée dans la matrice d'évaluation (annexe 1). Ces informations ont été triangulées afin d'en vérifier le bien-fondé.
- une triangulation et une compilation des informations par indicateur sont ensuite réalisées au niveau de chacun des critères de jugement pour faire ressortir les points essentiels.
- des constats sont formulés au niveau de chacun des critères de jugement. Ils sont argumentés par les faits saillants collectés et triangulés dans le cadre des deux étapes précédentes. Ils présentent le jugement issu de l'évaluation pour l'ensemble des thèmes et aspects clés couverts par l'évaluation. Ils constituent par ailleurs la base détaillée de la réponse à la question d'évaluation.
- une réponse à la question d'évaluation est formulée sur base de la synthèse des constats proposés pour chacun des critères de jugement.

Pour le renseignement des QE 1, 7 et 8 (qui sont les 3 QE de portée générale), les informations contenues dans la « matrice de recueil et d'analyse des informations » proviennent des sources (documentation, entretiens) exploitées dans le cadre des QE sectorielles. Pour faciliter cette transmission des informations des QE sectorielles vers les QE de portée générale, un outil de recueil de l'information, interne à l'équipe d'évaluation, a été mis au point au début de l'étude documentaire.

La démarche de jugement appliquée est une synthèse prenant en considération :

- Les informations recueillies sur le contenu et la valeur des indicateurs associés à chacun des CJ, tels que définis lors de la phase de démarrage du projet et revus ou précisés (pour une minorité d'entre eux) soit lors de la phase documentaire, soit lors de la phase de terrain ;
- La recherche de cohérence entre les jugements associés à une même QE et entre tous les jugements émis ;
- La recherche de simplicité et de clarté dans la formulation des jugements ;
- Le souci de présenter des jugements à partir desquels il soit possible de répondre de façon précise et exhaustive aux questions d'évaluation ;
- La pondération des jugements en fonction de la robustesse des preuves. Pour chaque indicateur, celle-ci est analysée en utilisant la cotation fournie par l'unité
- évaluation (voir annexe n°2 « Matrice des preuves »).
- Les observations et commentaires du groupe de référence formulés lors de la présentation des premiers résultats à la fin des missions de terrain.

4.4.5. Limites de l'évaluation

Malgré la recherche d'un équilibre entre les phases successives et de l'optimisation du temps alloué, l'exercice d'évaluation a ses limites qui tiennent principalement :

- **Le défi de la bonne définition du périmètre de l'évaluation** : Compte tenu de la définition large des notions de coopération régionale et d'intégration régionale, l'identification des interventions à considérer dans le cadre de la présente évaluation n'a pas été aisée. Il s'est posé à la fois un problème de définition des critères de sélection des projets à considérer (par exemple : comment sélectionner les projets de coopération multi-pays ? sur quelle base retenir les projets continentaux ou tous ACP ayant une application en Afrique de l'Ouest ?) et un problème de repérage de ces interventions qui ne sont pas forcément encodées en tant qu'interventions régionales dans les bases de données de la Commission. Dans la section 4.4.4 de la présente annexe, nous présentons les choix effectués pour sélectionner le portefeuille d'interventions qui a été étudié ainsi que les difficultés rencontrées pour recueillir une information la plus complète possible à propos de ce portefeuille.
- **La disponibilité et la qualité de l'information** : C'est un défi classique mais non moins réel pour ce genre d'études. L'évaluation n'ayant ni les moyens ni l'ambition de faire de la collecte intensive de données primaires sur le terrain, elle repose en grande partie sur l'analyse de la documentation existante. La qualité de l'analyse dépend ainsi notamment de l'existence de rapports d'évaluation au niveau des projets à examiner, de statistiques régionales, ou de la disponibilité d'informations documentées et fiables sur le dialogue politique (et le dialogue sur les politiques) entre l'UE et les organisations régionales. La multiplication des sources (rapports, entretiens, visites de terrain) et le recoupement des données collectées a visé à compléter et à renforcer la qualité et la crédibilité de l'information. Par ailleurs, les informations concernant le début de période d'évaluation sont généralement plus parcellaires et difficiles à obtenir. Les témoins ne sont plus en place ou ont changé de position. A cela il convient d'ajouter la tendance naturelle des interlocuteurs à relater la coopération des années les plus récentes qui est plus proche de leurs préoccupations actuelles. Pour pallier cette difficulté, l'équipe d'évaluation s'est attachée à collecter des informations auprès d'une variété de sources institutionnelles et d'interlocuteurs couvrant également les débuts de la période²¹. En ce qui concerne spécifiquement l'analyse de la cohérence entre les interventions relevant de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et celles menées au titre de la coopération au développement, cette analyse a été limitée par le caractère confidentiel d'un certain nombre de documents concernant les interventions PESC.
- **Le retard pris dans l'exécution du PIR 10^{ème} FED** : La stratégie contenue dans le PIR 10^{ème} FED (2008-2013) et sa mise en œuvre constituent, a priori, le « bloc central » de la présente évaluation. Cependant, pour différentes raisons, les décisions de financement des projets relevant de ce PIR ont, pour la plupart, été prises avec beaucoup de retard (2013 et 2014). De plus, dans plusieurs cas, des retards supplémentaires ont eu lieu lors de la mise en œuvre des projets (signature des devis-programmes, contrats de services, conventions de délégation). De ce fait, l'appréciation des effets des interventions relevant du PIR 10^{ème} FED n'a été possible que pour un nombre limité d'entre elles. Le choix des interventions qui ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie, dans le cadre de la phase de terrain, a tenu compte pour cette raison de leur degré d'avancement. Ce choix a également tenu compte des projets relevant du

²¹ Interviews de personnes qui étaient auparavant en charge de la coopération régionale avec l'Afrique de l'Ouest.

PIR 9^{ème} FED et qui ont connu une exécution significative durant la période sous revue.

- **Le défi de l'appréciation des résultats et impacts :** Un nombre significatif d'interventions ne comprend pas d'indicateurs objectivement vérifiables quantitatifs (IOV) et/ou ne possède pas de situation de référence permettant d'apprécier leurs résultats et impacts. En outre, les interventions menées dans le cadre de la coopération régionale font peu l'objet d'exercice de monitoring et d'évaluations externes (en comparaison des interventions de niveau national). Enfin, les évaluations finales des projets, lorsqu'elles existent, ne donnent souvent que des appréciations qualitatives de l'impact. Cette situation résulte du manque de recul temporel, de la multitude des facteurs qui sont en jeu (problème d'attribution) et de l'absence (ou du non renseignement) des indicateurs d'impact dans les dispositifs de suivi-évaluation de nombreux projets. Enfin, l'absence d'un bilan du processus d'intégration régionale et de ses résultats et impacts au niveau des Etats et des populations de la sous-région a constitué une limite dans la conduite de cette évaluation et aurait été utile pour apprécier les résultats et impacts des actions de coopération régionale. Dans ce contexte, le rapport final de l'étude veille à qualifier aussi précisément que possible la « solidité » des jugements qui sont émis en réponse à chaque CJ et QE²².
- **Le défi d'une approche englobante devant prendre en compte les interactions et les synergies entre les interventions :** Comme pour toute évaluation stratégique, le jugement qui est porté sur les résultats obtenus par la coopération de l'UE devait veiller à ne pas reposer sur une simple addition des résultats obtenus par chaque intervention mais devait chercher à prendre en compte les interactions et les synergies entre les interventions.

²² Voir l'annexe « matrice des preuves » (annexe 2).

Annexe 5 : Personnes rencontrées

Cette liste reprend les noms des personnes qui ont été interviewées lors de la mission préparatoire à Ouagadougou, lors des réunions du groupe de référence et lors des entretiens réalisés à Bruxelles et/ou par téléphone au cours des phases de structuration et documentaire.

5.1. Institutions européennes (siège Commission européenne et siège SEAE)

Nom	Prénom	Fonction	Unité
ADRIAEN	Charlotte	Chef d'unité adjoint. Chef du secteur « coopération régionale »	Unité E2 – Coordination géographique avec Afrique de l'Ouest
AGAI	Zoltan	Chef de secteur « Golfe de Guinée »	Unité E2 – « Coordination géographique avec Afrique de l'Ouest »
BELLO	Tanith	Chargée de programme	Unité C6, environnement et changement climatique
BERTZ	Franziska	Chargée de la gestion de la qualité	Unité B1 - « Droits humains, Genre, Gouvernance démocratique »
BRUN	Xavier	Chef d'unité adjoint	Unité "Afrique de l'Ouest" - SEAE
BUSE	Katharina	Chargée de programme	Unité D4: Africa-EU Partnership, African Peace Facility
CABRAL	Maria-Manuela	Chef d'unité	Unité B7 « fragilité et résilience »
DEKENS	Jean-Pierre	Chargé de programme « intégration régionale / infrastructures / énergie / paix et sécurité »	Unité E2 – « Coordination géographique avec Afrique de l'Ouest »
DEVAUX	Stéphane	Chargé de programme « résilience régionale ; initiative AGIR »	Unité E2 – Coordination géographique avec Afrique de l'Ouest.
FERNANDEZ SARABIA	Isabel	Chargé de programme	Unité D4: Africa-EU Partnership, African Peace Facility
GRAPSAS	Georgio	Chargé de programme	Unité C6 - "Energie durable et changement climatique"
HAMANN	Gabin	Chargé d'évaluation Gestionnaire n°2 de l'évaluation UE-AfO	Unité 04 – « Evaluation »
HERVIO	Gilles	Ancien Ambassadeur de l'UE, Chef	

Nom	Prénom	Fonction	Unité
		de délégation (Sénégal, Zambie)	
JACQUES	Philippe	Chargé de mission	Unité C4 - « Appui à l'initiative privée, commerce, intégration régionale »
KOCH	Ute	Chef de Secteur "Engagements globaux et dérogations"	Unité E3 - Finance, Contrats, Audit
LAPORTE	Vincent	Chargé de programme	Unité D4: Africa-EU Partnership, African Peace Facility
LATORRE-ZACARES	Ana-Rosa	Chargée de programme	Unité C3, instruments financiers
LAUTURE	Jean-Jacques	Chargé de programme	Unité B7 « fragilité et résilience »
MATHIEU	Frederic	Conseiller Politique du Représentant Spécial de l'UE pour le Sahel	-
MIZZI	Leonard	Chef d'unité	Unité C1 - Développement rural, sécurité alimentaire, nutrition»
PEDERSEN	Jesper Steen	Chef du secteur « menaces globales et transrégionales »	Unité B5 – « Stabilité, Sécurité, Développement et sûreté nucléaire »
POUGIN DE LA MAISONNEUVE	Axel	Chef adjoint d'unité	Unité C4 - « Appui à l'initiative privée, commerce, intégration régionale »
PRAVIN	Catherine	Gestionnaire n°1 de l'évaluation UE-AfO	Unité 04 – « Evaluation »
SCHADEK	Hans-Peter	Chef d'unité	Unité "Afrique de l'Ouest"- SEAE
SIMONART	Tristan	Chargé de programme Coordonnateur « EU CBRN Centres of Excellence »	Unité B5 –« Stabilité, Sécurité, Développement et sûreté nucléaire »
STEFANESCU	Bodgan	Chargé de programme	Unité C6, environnement et changement climatique
TAMBORSKI	Mariusz	Policy Officer	Unité C4 - « Appui à l'initiative privée, commerce, intégration régionale »
THOMAS	Philippe	Chef de secteur	Unité C1 - Développement rural, sécurité alimentaire, nutrition
TORRES MARTINEZ	Antonio José	Chargé de programme	Unité C5 - « infrastructures »

5.2. Délégations de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest

Nom	Prénom	Fonction	
AIRAL	François	Officier de Liaison Immigration	DUE, Mali
AMATO	FILIPPO	Counsellor Head of Trade and Economics Section	DUE, Nigéria
AVELLA	Nicoletta	Chargée de programmes, Développement Rural	DUE, Togo
BARBE	Thierry	Chef de coopération	DUE, Burkina-Faso
BASTOS	Cesaltina	Cheffe de Section, Gouvernance et Development Socio-Economique	DUE, Guinée-Bissau
BEAUMOND	Hans Christian	Chef d'équipe - Croissance Inclusive et Durable	DUE, Mauritanie
BOBILLIER	Baptiste	Chargé de programme énergie CIC	DUE, Bénin
BORGUES GOMES	Alexandre	Premier Conseillé, Chefe da Secção Política, Comunicação e Informação	DUE, Guinée-Bissau
BOUANCHAUD	David	Attaché, Chargé de réponse aux crises, Service des Instruments de Politique Etrangère, Equipe Régionale Afrique de l'Ouest	DUE, Sénégal
BOUDA	Moussa	Chargé de programmes, Développement Rural	DUE, Togo
BOUZON	Julien	Chef d'Equipe, Section Economie et Gouvernance, et Policy Officer	DUE, Mali
CANDELA-RODRIGUEZ	Isabel	Head, Democracy, Governance and Migration Section	DUE, Nigéria
CANNATA	Nadia	Chef section coopération économique et énergie	DUE, Nigéria
CAPURRO	Andrea	Chef de section contrats – finance – audit	DUE, Burkina-Faso
CASTERAN	Marc	Chargé de programmes Développement Rural	DUE, Burkina-Faso
CLAUDE	Anne Catherine	Chargée de Programmes, Section Economie et Gouvernance	DUE, Mali
CORNELIS	Kurt	Chef de coopération	DUE, Nigéria
DALOZE	Mathieu	Chargé de programme énergie (ARREC)	DUE, Ghana
DEFOBIS	Briac	Chef d'équipe secteurs sociaux et économie	DUE, Burkina-Faso
FRANSEN	Wim	Responsable du bureau ECHO Burkina-Faso	DUE, Burkina-Faso
GERONDAL	Maximilien	Attaché, section contrats – finance – audit	DUE, Burkina-Faso
GOUZEE DE HARVEN	Antoine	Conseiller à la sécurité	DUE, Sénégal
GOVAERT	Nicolas	Assistant Technique – Coordinateur Sahel. ECHO – Bureau Régional Afrique de l'Ouest, Dakar	DUE, Burkina-Faso
HEBIE	Amadou	Chargé de programme sécurité alimentaire	DUE, Burkina-Faso
HUYGHEBAERT	Thomas	Chef d'équipe gouvernance	DUE, Burkina-Faso
ILLING	Patrick	DG TRADE expert	DUE, Côte d'Ivoire

IMPENS	Wim	Chef section développement rural et environnement	DUE, Burkina-Faso
ISLA VILAR	Pablo	Attaché, Chargé de Coopération en matière de sécurité et élections	DUE, Burkina-Faso
KABORE	Ibrahim	Gestionnaire de projets transports	DUE, Burkina-Faso
LAMY	Jean	Ambassadeur, Chef de Délégation	DUE, Burkina-Faso
LEONE	Andrea	Chef section infrastructures et coordonnateur des projets régionaux	DUE, Burkina-Faso
MADEIRA DOS SANTOS	Victor	Head of EU Delegation	DUE, Guinée-Bissau
MARAITE	Serge	Chef d'équipe – Secteurs Sociaux & Coordination de l'Aide	DUE, Mauritanie
MARRONE	Stefania	Première conseillère, chef section coopération régionale	DUE, Nigéria
MILLOGO	Adama	Chargé de programme coopération régionale	DUE, Burkina-Faso
MOMA	Enobong Imoh	Chargée de programmes, section régionale	DUE, Nigeria
OLIVEIRA ROSA	Miguel	Chargé de programme ; Point focal pour les évaluations	DUE, Nigéria
OTERO	Gerardo	Expert Frontières, Appui au G5 pour la sécurité au Sahel	DUE, Mauritanie
OUEDRAOGO	Abdoulaye	Equipe "gouvernance", secteur "compétitivité, finances publiques"	DUE, Burkina-Faso
OUEDRAOGO	Ram Maria	Chargée de programmes transports	DUE, Burkina-Faso
PEDUZZI	Jean-Luc	Chef de Projet, Appui au G5 pour la sécurité au Sahel	DUE, Mauritanie
PEIGNE	Alain	Chargé de programme environnement	DUE, Burkina-Faso
PEYREDIEU DE CHARLAT	Philippe	Attache, Regional Programmes, Peace, and Security	DUE, Nigeria
PITTOIS	Eric	Responsable FFU	DUE, Burkina-Faso
POL ROCA	Cristina	Encarregada de Programas, Secção Governação e Desenvolvimento Socioeconómico	DUE, Guinée-Bissau
RAUDOT de CHATENAY	Charles	Section Economie- commerce- secteur privé - PAPED	DUE, Côte d'Ivoire
ROSA	Miguel	Chargé de programmes, Gouvernance économique et Commerce	DUE, Nigeria
SAID ISSA	Lemlem	Chargée de programmes, Energie, Transports & Infrastructures, section régionale	DUE, Nigeria
SEBRE	Dramane	Chargé de programmes, section gouvernance	DUE, Burkina-Faso
SORGUES	Caroline	Attachée, Economie, Commerce et Gouvernance	DUE, Sénégal
SUÁREZ SALAZAR	José Luis	Chargé de Programme - Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique (Sahel et Lac Tchad)	DUE, Mauritanie
TASSIN-PELZER	Cécile	Chef de cooperation Senegal et Gambie, Premier Conseiller	DUE, Sénégal
TINE	Hadja Aminata	Macro Finances Publiques	DUE, Sénégal
VALDES TELLEZ	Ana-Maria	Chargée de programmes section infrastructures (énergie)	DUE, Burkina-Faso

VIRE	Vincent	Chef de Coopération	DUE, Togo
ZERZELIDOU	Eleni	Project Officer Migration and Drugs Operations	DUE, Nigéria

BART (Brigadier General)	Laurent	Mission Force Commander	EUTM, Mali
CHARLES	Loic	Chef Expert Defense	Regional Coordinator Cell (RCC), EUCAP Sahel, Mali
MICHEL	Damien	Chef des Operations	EUCAP Sahel, Mali
RIO	Philippe	Chef de Mission	EUCAP Sahel, Mali
THEROUX BENONI	Lori Ann	Directrice du Bureau de Dakar	Institut d'Etudes de Securite (ISS)
VAN DER MUEREN	Frank	Chef de Mission Adjoint	EUCAP Sahel, Mali
VAN DER WERF	Jessica	Chef Expert Sécurité	Regional Coordinator Cell (RCC), EUCAP Sahel, Mali

5.3. CEDEAO

Nom	Prénom	Fonction
AGBADOME	Antoine	Directorate of Trade
BALIMA	Richard	Chef Comptable, DAPPS Finance
BARRO	Gnibanga	ECOMIB Force Commander
BILGO	Ablassé	Chef de l'Unité Technique, ARAA, Lomé
DIENG	Abdourahmane	Chef de Division Securite Régionale
GNACADJA	Constant	Chargé de Programme Prevention de Conflits, Departement des Affaires Politiques, Paix et Securite
HEMOU	Jonas	Représentant de la CEDEAO à Bruxelles
KABORE	Lassane	Director Multilateral Surveillance
KOFFI-TESSIO	Egnonto	Coordonnateur du projet "Stocks/CEDEAO", ARAA, Lomé
KONATE	Amadou	Coordonateur PASANAO, ARAA, Lomé
KWAKYE	Felix	Directorate of Customs
LIMA	Paulo	Chargé de Communication, Guinée Bissau
LOPES	Kelly	Conseillère Juridique, Guinée Bissau
NIKIEMA	Dieudonné	Capacity Building Specialist, Peace Fund
OUSSEINI	Salifou	Directeur Exécutif, ARAA, Lomé
PAWOUMOTOM	Cyriaque	Director Peacekeeping and Regional Security

AGNEKETHOM		
SANOI	Nfaly	Director Private Sector Promotion
SOFOLA	Kola	Directorate of Trade
TARR	Benetta Joko	Chargée de programme principale, Relations avec les Etats membres, Direction des Relations Extérieures, Bureau du Président
TIENO	Celestin	Responsable passation des marchés, ARAA, Lomé
TRAORE	Alain Sy	Directeur de l'Agriculture, Département de l'Agriculture, Environnement et Ressources en Eau
UGBE	Sintiki	Director Gender and Child Development, Youth/sports, civil society, employment and Drug Control
YOUKOU	Barou Luther	Programme Officer, Operations Mediation and Pacification Directorate, PAPS
ZONGO	Mohamed	Directeur Administratif et Financier de l'ARAA, ARAA, Lomé

5.4. UEMOA

Nom	Prénom	Fonction - Structure
–	–	Conseiller transports
AGBODJI		Directeur Prévisions et Etudes économiques
ARIGBO	Félicien	Directeur de la surveillance multilatérale
BAMBARA PALENFO	Flore Suzanne	Documentaliste / Archiviste - Cellule gestion du FED, Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération
BATCHASSI	Yawowi	Coordonnateur de la cellule de gestion du FED, Direction de la coopération, Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération
BOLLY	Ahamadou	Gestionnaire de programmes infrastructures, Département infrastructures
CISSE	Aboubakar Sidiki	Direction de l'union douanière et de la libre circulation
DIEME	Ibrahima	Commissaire chargé du Développement du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération
HONLIASSO	Anani	Chargé de coopération internationale, Direction de la coopération, Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération
HOUNGBEDJI	Cleophas	Directeur du commerce
KANATE	Sékou	Chargée de coopération bilatérale, Direction de la coopération, Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération
KANE	Cheikh Tidiane	Chargé de projets environnementaux
KONATE	Sékou Ismael	Professionnel financier, Direction de la coopération, Département du Marché Régional, du

		Commerce, de la Concurrence et de la Coopération
LOMPO-OUEDRAOGO	Zourata	
OEDRAOGO	Lassane	Directeur des énergies et mines
OUANE	Moctar	Délégué général paix et sécurité
OUEDRAOGO	Jean-Pierre	Négociateur APE
OUEDRAOGO	Firmin	Secrétariat technique conjoint, Direction de la coopération, Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération
PYKGOUBOUM		Directeur, Direction de l'union douanière et de la libre circulation
SEYNI	Amadou	Directeur du Département Agriculture
SOME	Anselme	Juriste à la Délégation générale à la paix et à la sécurité
SOUKOU	Krikpeu	Conseiller technique du Commissaire en charge de la coopération, Direction de la coopération, Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération
TAPSOBA	Adissa	Responsable administrative et financière - Cellule gestion du FED, Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération
WAKA	_	Direction de la surveillance multilatérale
YAMOGO	Justin	SPM - Cellule gestion du FED, Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération
ZAGRE	Pierre	Spécialiste suivi-évaluation / communication - cellule de gestion du FED, Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération

5.5. Autres organisations régionales ouest-africaines

Nom	Prénom	Fonction	Structure
ATTA	Sanoussi	Chef du Département formation	Centre Régional Agrhymet, Niamey
BANGOURA	Oumar	Conseiller	Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO, Ghana
BAOUA	Issoufou	Analyste Cadre Harmonisé	Centre Régional Agrhymet, Niamey
BARANDAGIYE	Gadefroy	Assistant Special du Haut Representant Commissaire de l'Union Africaine, MISMA	Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) / AFISMA
CALVEZ	Joseph (Col)	Directeur des Etudes	Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye (EMP)
CHAÏ	Lallé Yacouba	Comptable	AGRHYMET, Niger

COULIBALY	Issa (Col)	Adjoint Directeur des Etudes	Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye (EMP)
DIABY	Bakary	AT ECOAGRIS	AGRHYMET, Niger
DJAHHA KONAN	Benoit	Responsable Repression Criminelle, Gestionnaire Adjoint du SAMWA	Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), Sénégal
EL HADK	Hamidou Amani	Chef du Département du Développement Rural de ALG	Autorité du Liptako Gourma, Burkina-Faso
ELISE	Kaba	Formatrice ECOAGRIS	Centre Régional Agrhymet, Niamey
GOEB	Laurent	Conseiller Principal	Secrétariat Permanent du G5 Sahel, Mauritanie
ISSOUFOU	Maigary	Expert hydrologue	AGRHYMET, Niger
KAIRE	Maguette	Coordonnateur du Projet Régional GCCA	AGRHYMET, Niger
KALIPHA CHAM	Momodou	Member of the SAMWA project Coordinating Team & SAMWA Contact Person	Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), Sénégal
KOULDJIM	Guidio	Expert Résilience et Développement Humain	Secrétariat Permanent du G5 Sahel
LONA	Issaka	Expert changement climatique	AGRHYMET, Niger
MADICKE	Niang	Responsable Suivi-Evaluation	Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), Sénégal
MAGAGI	Kabiou	Suivi et Evaluation ECOAGRIS	Centre Régional Agrhymet, Niamey
MAHALMADOU	Hamadoune	Coordonnateur des Programmes	CILSS, SE-Ouagadougou
MAHALMOUDOU	Hamadoun	Coordonnateur PRA/SA-LCD-POP-DEV	CILSS, SE Burkina-Faso
MAMA	Moussa	Responsable régional ECOAGRIS	Centre Régional Agrhymet, Niamey
MAMA	Moussa	responsable régional ECOAGRIS	AGRHYMET, Niger
MICHEL	KOUDDIO	Statisticien ECOAGRIS	Centre Régional Agrhymet, Niamey
NAJIM ELHADJ	Mohamed	Permanent Secretary of G5 Sahel	Secrétariat Permanent du G5 Sahel
NDIAYE	Mbaye	Chef du Département Formation de base	Centre Régional Agrhymet, Niamey
OUA	Saidou	DG de l'ALG	Autorité du Liptako Gourma, Burkina-Faso
OUAMBAMA	Zakaria	Assistant laboratoire	AGRHYMET, Niger
OUEDRAOGO	Jean-Claude	Gestionnaire bases de données ECOAGRIS	Centre Régional Agrhymet, Niamey
OULOLOGUEN	Boubacar	Directeur Administratif et Financier	Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye (EMP)
SALL	Amadou	Coordinateur de la Cellule Régionale de Prévention de la Radicalisation	Secrétariat Permanent du G5 Sahel

SAMAKE	Mahamadou	Expert Gouvernance	Secrétariat Permanent du G5 Sahel
SANOU	Honoré	Directeur (interim)	West African Power Pool (WAPP) - Centre d'information et de coordination (CIC), Bénin
SARR	Etienne	Chef du Département Défense des cultures	Centre Régional Agrhymet, Niamey
SIDIBE	Mikailou	Expert Infrastructures	Secrétariat Permanent du G5 Sahel, Mauritanie
SONGOTI	Henri	Chef DAT p. i.	AGRHYMET, Niger
TRAORE	Seydu	Expert Agrométéo AMESD/MESA	AGRHYMET, Niger
VIRY	Thierry	Chargé d'études et des formations	Collège Sahélien de Sécurité, Mali
ZNAGUI SID'AHMED ELY	Mohamed	Expert Sécurité / Défence, Chef du Département Sécurité Défense	Secrétariat Permanent du G5 Sahel
ZOUNGRANA	Philippe	Coordonateur PRGDT	CILSS, SE- Burkina-Faso
ZOUNGRANA	Philippe	Coordonateur du Projet BRICKS	CILSS, SE Burkina-Faso

5.6. Autorités nationales

Nom	Prénom	Fonction	Structure
ABDOULAYE	Hassane	Conseiller Technique, Direction Générale des Eaux et Forêts	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Niger
AEO	Madamo	Chef de Département Qualité, Alimentation et Nutrition	SE - CNSA, Burkina Faso
AMADO	Oumarou	Responsable du SAP	DNPGCA, Niger
ASANTE	Nii Darko	Director Technical Regulation	Energy Commission, Ghana
BILA	Col. Major BILA Maina	Secrétaire Général	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Niger
CISSE	Idrissa	Commissaire de Police Divisionnaire, Directeur de l'Office Central pour la Repression du Trafic Illicite des Stupefiants	Ministere de l'Interieur, Sénégal
Colonel Major ISMAEL Deh		Point Focal Cooperation	Ministere de la Securite, Mali
COMBARI NYAMBA	Michel	–	Laboratoire Microbiologie, Burkina-Faso
DA VEIGA	Theresa	Presidente et Correspondante Nationale du GIABA	Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière de Guinée Bissau (CENTIF-GB)

DABIRE	Paul	DG	infrastructures routières, Burkina Faso
DABO	–	–	Conseil Burkinabé des Chargeurs, Dir. Trafic et fret
DANGUIOUA	Amadou	Directeur de la Programmation, Etudes et Prospection	HCI3N, Niger
DEGUEURCE	Stéphane	Assistant Technique au DNP-GCA	DNP-GCA, Niger
DIOP	Matar	Controleur General de la Police, Coordonnateur du Comité Interministériel de Lutte contre la Drogue	Senegal
DIOUF	Jean-Antoine		Bureau National de la CEDEAO - Coordonateur Ministère de l'intégration régionale, Sénégal
DIOUF	Ibrahima		Bureau de Mise à niveau des entreprises EX Agence pour le Développement et l'encadrement des PME, Sénégal
DJALO	Idrissa	President	Parti de l'UNION Nationale (PUN)
EVARD-DIAKITE	Madeleine	Assistante Technique	HCI3N, Niger
GOMES FERNANDES	Francesco	Secrétaire General	Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière de Guinée Bissau (CENTIF-GB)
HAMADOU	Seibou	Suivi et Evaluation CCA	DNP-GCA, Niger
IBRO	Adamou	DG adjoint, Direction Générale des Eaux et Forêts	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Niger
JULIO SAUHA	Francisco	Inspecteur de la Police Judiciaire, Responsable des enquêtes	Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière de Guinée Bissau (CENTIF-GB)
KABORE		Zone industrielle	West African Quality Program / National Technical Coordination Unit (Burkina Faso) Ministère du commerce - Direction générale du développement industriel, Burkina-Faso
KEITA	Boulaye	Conseiller Technique	Ministere des Maliens de L'Exterieur et de l'Intégration Africaine, Mali
KONATE	Nene	Directrice Executive	Institut Malien de la Recherche Action pour la Paix
KORGO	Bruno	DG des énergies renouvelables	Ministère de l'Energie
LEQUET	Ganou	–	Laboratoire Microbiologie, Burkina-Faso
LODOUN	Adama	–	Laboratoire Microbiologie, Burkina-Faso
NABARE	–	DG NET	Ministère des Infrastructures, Burkina-Faso

NDIAYE	Mody	Secrétaire Permanent de la Cellule Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes	Ministere de l'Interieur, Sénégal
NDOYE	Magatte		Ministère du commerce et Directions du Ministère des Finance, Sénégal
NIAMPA	–	Directeur contrôle qualité	Agence Burkinabè de normalisation de la métrologie et de la qualité, Burkina-Faso
NIKIEMA	Mariam Gui	–	Autorité de Régulation du Sous-secteur de l'Electricité (ARSE)
ELOHO	S.O	Director of International Cooperation	Ministry of Budget and National Planning, Nigeria
OKEREKA	Nna Emeka	Head of department and regional studies, centre for Strategic Research and Studies	National Defense College, Abuja Nigeria
OUATTARA	Laurencia	–	Laboratoire Microbiologie, Burkina-Faso
OUEDRAOGO	Benedicta	Secrétaire Exécutive	SE - CNSA, Burkina Faso
OUEDRAOGO	Adama	DG	Fonds Spécial d'Entretien Routier, Burkina-Faso
OUEDRAOGO	Valentin	Direction coopération industrielle	West African Quality Program / National Technical Coordination Unit (Burkina Faso) Ministère du commerce - Direction générale du développement industriel
OUEDRAOGO	–	Direction PME	Ministère du commerce - Direction générale du développement industriel, Burkina-Faso
OUEDRAOGO	Mahama	Commissaire	Police des frontieres, Burkina-Faso
OULD AHMEDOU	Mahfoud	PF G5 Sahel Mauritanie, Coordinateur du FED	Ministère Mauritanien de l'Economie et des Finances
OUONGO	Clément	Directeur de cabinet	Ministère de la sécurité intérieur, Burkina-Faso
SALEY	Hadimine	Coordonateur National PAPE	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Niger
SIDDO	Abdoulaye	Direction de la Faune et de la Chasse	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Niger
TOUGMA	Jean-Gabriel	–	Directeur de la Prévision et des Analyses Macroéconomiques
TRAORE	Assita	KAaboré: Ouedraogo : Direction PME	West African Quality Program / National Technical Coordination Unit (Burkina Faso) Ministère du commerce - Direction générale du

			développement industriel
TRIANDE	Karim	DG	AGETIB, Burkina Faso
VOKOUMA	Evariste	–	Direction des Réformes (DIREB), Burkina-Faso
YABILAN	Maman	Chef de la CCA	DNPGCA, Niger
YAGUBIBOU	Alain Gustave	Chef de service certification	Agence Burkinabè de normalisation de la métrologie et de la qualité, Burkina-Faso
YAMEOGO	Vincent de Paul	Directeur	DGB- DIREB, Burkina-Faso
ZONGO	–	Direction PME	West African Quality Program / National Technical Coordination Unit (Burkina Faso) Ministère du commerce - Direction générale du développement industriel
ZOUMANA	Fane	Chargé de Programme	Institut Malien de la Recherche Action pour la Paix

5.7. Projets de coopération

Nom	Prénom	Fonction – Structure
–	Juvenal	Chargé de gestion de projets, TRANSTEC, C-CEDEAO
ASSAN	Todéman	DG de l'énergie - Energies renouvelables, Bénin
AWAISS	Aboubacar	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Burkina-Faso
BOECART	Jean	AT AT WAPP CIC
CASADIO	Mario	Passation des marchés, Support to Institutional Strengthening of the ECOWAS Commission, ECORYS, Commission de l'UEMOA
FIFATIN	Dominique	AT Directorate of External Relations, C-CEDEAO
JEANNE	Pierre	ECOWAS-EDF Regional Development and Coordination
JOANA	Pierre-Michel	Ancien Coordinateur General projet de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée (CT Sahel)
KASSIGMIM	O Kodjo Armel	Régisseur PARCI, C-UEMOA
LARRIVEE	Jean-Pierre	Chef de mission, Support to Institutional Strengthening of the ECOWAS Commission, ECORYS, Commission de l'UEMOA
MWAMBAZI	Fwambo George	EDF Advisor, GOPA, Commission de la CEDEAO
OKELE	Vincent	Chef de mission / Spécialiste développement institutionnel, EU - ECOWAS Regional Peace, Security and Stability Mandate project, TRANSTEC, Commission de la CEDEAO
POISSONNIER	Maxime	AT auprès de l'ALG

PONS	François-Xavier	Chef de Mission, Assistance Technique pour la Mise en Oeuvre du Projet d'Appui à la Sécurité et au Développement en Mauritanie
REGNAUT	Sébastien	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Burkina-Faso
SEGBO	Christian	Assistant technique ITC projet "commerce"
SOMDA	Jacques	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Burkina-Faso
TOURE	Daouda	Régisseur IERC, C-UEMOA
TRAORE	Nata	Coordonnateur de l'Assistance Technique, Projet Mouches des Fruits, SOGEROM, Bamako
YAMEOGO	Moussa	Comptable IERC, C-UEMOA
YOUGBARE	Habibou	Comptable PARCI, C-UEMOA

5.8. Autres PTF / agences d'exécution

Nom	Prénom	Fonction	Structure
ADOBOE	Samuel	–	GIZ renewable energy projects, Ghana
AKINWUMI	Emmanuel	–	AfDB
ATA	Juan	Assistant Technique	AECID/ARAA, Lomé
AWAISS	Aboubacar	–	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Burkina-Faso
BAU	Bernard	–	United Nations Industrial Development Organization (UNIDO), Nigéria
BISONG	Amanda	Head of program	GIZ, Nigéria
BLEGE	Edem	Chef de la Cellule de Liaison	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWAS)
BOMA BROMILLOW	Jack	Senior Security Sector Reform Officer	United Nations Integrated Peacebuilding Office in Guinea-Bissau (UNIOGBIS)
BON	Yvain	Chargé de projet / Project Officer	OIM Sénégal
BONGWELE	David	Chef Section Affaires Politiques	United Nations Integrated Peacebuilding Office in Guinea-Bissau (UNIOGBIS)
CEUPPENS	Frederic Ceuppens	Attaché	Représentation belge au Mali
CORTHAY	Laurent	World Bank - FDI - entraves au commerce et aux investissements	Banque Mondiale, Sénégal
COULIBALY	Clarissa	Chargée de projets environnementaux	PNUD, Burkina-Faso

CUZON	Jean-René	Chargé de mission	AFD
DAHOUENON	Assani	Chargé de programme AT WAPP-ARREC	GIZ, Bénin
DE CASTELLI	Laurent	Chargé de projet	OIM
DE WINTER	Jan	Conseiller PAPE (UEMOA)	Deutsche Forst Service
DIALLO	Mame Bineta	support implementation customs, TEC, ETLs	GIZ, Sénégal
DICKO	Abdoul Kader	Conseiller régional gestion publique locale	Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso, Direction du développement et de la coopération (DDC), Burkina-Faso
DIOP	MARIAM	Economiste pays	Banque Mondiale, Burkina Faso
DONAT	Bruno	Team Leader, Political Affairs	United Nations Office for West Africa and the Sahel (UNOWAS)
DOTO	Francesco	Coordinateur Adjoint Mauritanie	Groupe d'Action Rapide, de Surveillance et Intervention au Sahel
DOUMBIA	Bakari	Chef de mission	OIM, Nigéria
Dr MALANHOOUA	Kouassi Aimé	–	Chambre UNESCO pour la culture de la paix Société civile
FANTE	Cheick F.	Représentant résident	Groupe de la Banque Mondiale, Burkina-Faso
FERNANDEZ MARTIN	Edouardo	Coordinateur Mauritanie	Groupe d'Action Rapide, de Surveillance et Intervention au Sahel
FRIEDRICH	Angelika	Directeur pays	GIZ Bureau Burkina-Faso
GANSORE	Cheick	Expert	JICA, Burkina Faso
GARIBA	Vance	Chef Section UNPOL	United Nations Integrated Peacebuilding Office in Guinea-Bissau (UNIOGBIS)
GRIESZE	Craig	Project manager	Banque Mondiale IFC, Nigéria
GUEYMARD	Yves	Conseiller technique, AT pour la coordination PTF 2017, Mali	
HAAS	Pierre	Assistant Technique du Commissaire en chargé de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau de la CEDEAO	AFD
HAAS	Pierre	Assistant technique auprès du Commissaire en charge de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau	Expertise France, Commission de la CEDEAO
KANOR-KUDAYA	Stephen	–	GIZ renewable energy projects, Ghana
KANTE	Cheick F.	Représentant résident	Banque Mondiale, Burkina Faso

KIRCHNER	Ludwig	Head of Programme Support to the ECOWAS Commission	GIZ
KOUASSI	Aka	–	United Nations Industrial Development Organization (UNIDO), Nigéria
LAURENT	Jean	Chargé de mission	Agence française de Développement, Nigéria
LENNERTZ	Ralph	Resp. de projets	Deutsche Forst Service
LGWE	Harriet	Project manager	Banque Mondiale IFC, Nigéria
LHONOR	OBIAJULU	Project manager	Banque Mondiale IFC, Nigéria
MAILLOT	Emmanuelle	Chargée de projets	Agence française de Développement
MIYAKE	Maiko	IFC Team trade and competitiveness programmes	Banque Mondiale, Sénégal
MORGADO	José Carlos	Attaché de Defense	Ambassade du Portugal
NATALI	Claudia	–	OIM - Bureau régional Afrique de l'Ouest, Sénégal
NATALI	Claudia	Spécialiste mobilité de la main d'oeuvre et développement humain	IOM Regional Office for West And Central Africa, Sénégal
NIKIEMA	Nathalie	Chargée de programme gouvernance et démocratie	Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso, Direction du développement et de la coopération (DDC), Burkina-Faso
OLIVEIRA	Jeorge	Conseiller Régional en Sécurité Alimentaire	USAID, Accra
PLUNET	Cécile	Coordinatrice du Programme AIRCOP	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC) Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Sénégal
REGNAUT	Sébastien	–	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Burkina-Faso
ROSEMOND	Ako Danso	ECOWAS GIZ Technical Assistance Team	GIZ, Nigéria
SOMDA	Jacques	–	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Burkina-Faso
SOURI	Viyaja	–	OIM - Bureau régional Afrique de l'Ouest, Sénégal
SOURI	Vijaya	Senior Immigration & Border Management Specialist	IOM Regional Office for West And Central Africa, Sénégal
THIRMON	Thierry	AIRCOP Project Coordinator for Africa	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC)

TOURE	Cheick	Regional Programme Coordinator Project Support to ECOWAS regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC)
TRAORE	Hama	Team Leader Equipe Environnement et Energie	PNUD, Burkina-Faso
VAN DER VEEN	Erik	Coordonnateur / Coordinator, Sahel Programme,	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC) Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Sénégal
YAMEOGO	Leandre	Sr Environmental Specialist	Banque Mondiale, Burkina-Faso

5.9. Organisations de la société civile

Nom	Prénom	Fonction	Structure
AKADIRI	Aminou	–	FEWACCI Fédération des Chambres de Commerce et d'industrie d'Afrique de l'Ouest, Nigéria
ALIOU	Ibrahima	Secrétaire Général	APESS, Burkina Faso
ALTINE	Abdoulaye	Chargé de projet conservation	AFTP, Niger
BADIEL	Mahamadou	Agriculture	SNV, Burkina-Faso
BARRY	Idrissa	Coordinateur de projet	Le Balai Citoyen
BLANCHOT	Eric	Directeur General	Promediation
BLEIN	Roger	Expert	Bureau Issala, France
BOSSARD	Laurent	Directeur	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE)
CABRAL	Yasmine	–	Guinea Bissau Human Rights League
DARBOE	Sana	–	SMD associates, Sénégal
DIEYE	Cheikh Tidiane	Directeur Exécutif	ENDA CACID, Sénégal
JALLO	Blamah	Coordonnateur Technique	RBM
JIDEGUE	Citorino	–	Guinea Bissau Human Rights League
KARANI	Lawali Malam Dan	Coordonnateur	AFTP, Niger
KOMLAN	Messie	General Secretary	West African Civil Society Forum
MAIGA	Issoufou	-	Organisation des transporteurs routiers du Faso (OTRAF)
MARIO DA SILVA	Augusto	President	Ligue des Droits de l'Homme
MUTNA MONTEIRO	Lesmes	–	Movement des Citoyens Conscients et non— conformés de Guinée-Bissau

SAR	Mohamed		Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Sénégal
SAVEY	Anne	Coordinatrice Sahel-Libye	Promediation
SAWADOGO	Amadou	Chaînes de valeur	SNV, Burkina-Faso
SOULE	Bio Goura	—	Hub Rural, Dakar
ZOUNDI	Jean	Directeur Adjoint	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE)

Annexe 6 : Documentation consultée

6.1. Stratégies de coopération UE – Afrique de l'Ouest

Auteur	Titre	Année
Commission européenne	Evaluation de la stratégie régionale de la Commission européenne en Afrique de l'Ouest	mai 2008
Commission européenne CEDEAO UEMOA	Union européenne – Afrique de l'Ouest : Programme indicatif régional 2014-2020	Juillet 2015
Commission européenne CEDEAO UEMOA	Communauté européenne – Afrique de l'Ouest : Document de stratégie régionale et Programme indicatif régional 2008-2013	Novembre 2008
Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social européen	La stratégie de l'UE pour l'Afrique : vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique	Octobre 2005
Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions	Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE : un programme pour le changement	Octobre 2011
Coste J. et Egg J.	Les appuis de l'Union européenne à l'intégration régionale : une double projection trompeuse ? Le cas de l'Afrique de l'Ouest. In : In : Cahier du GEMDEV n°25, La convention de Lomé : diagnostics, méthodes d'évaluation et perspectives	Juin 1997
Cour des Comptes européenne	Efficacité de l'appui du FED à l'intégration économique régionale en Afrique de l'Est et de l'Ouest, rapport spécial n°18	2009
European Commission	Evaluation of the EU Approach to Building Resilience to withstand Food Crises in African Drylands (Sahel and Horn of Africa regions) 2007-2015	2017, to be published
European Commission	Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions: Proposal for a new European Consensus on Development. Our World, our Dignity, our Future.	November 2016
Herrero A., avec la collaboration de	Soutenir une intégration régionale efficace ? Ce que nous apprend la programmation du 11ème FED. ECPDM, Note d'information n°89	mai 2016

Auteur	Titre	Année
Gregersen C.		
Service européen d'action extérieure	Vision partagée, action commune : une Europe plus forte. Une stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne	2016
Services de la Commission européenne.	Conclusions de la revue à mi-parcours du document de stratégie régionale et du PIR Afrique de l'Ouest 2008-2013.	2012

6.2. Paix, sécurité et stabilité régionale

Auteur	Titre	Année
Abourabi Y. & De Sanctis J. D.	L'emergence de Puissances Africaines de Sécurité: Etude comparative	2016
ADE	FED Midterm evaluation conflict prevention and peacebuilding	2009
Agence France Presse	EU's Policy of Helping Libya Intercept Migrants is 'Inhuman', says UN	14-nov-17
ALLAFORT-DUVERGER, Thierry	La nasse libyenne a été en partie tissée par la France et l'Union européenne	30-nov-17
Alvarez Tirapu Valentin	ROM report Conflict Prevention and Peace Building II (Liberia Component)	2012
Alvarez Tirapu Valentin	ROM report Conflict Prevention and Peace Building II Component Guinea	2012
Alvarez Tirapu Valentin	ROM report Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa)	2012
ANKOGUI-M'POKO Guy-Florent	ROM report Participation des éleveurs (composante Niger)	2013
ANKOGUI-M'POKO Guy-Florent	ROM report Participation des éleveurs (composante Faso)	2013
ARS Progetti	Mid-Term Evaluation of the Project "Support To Free Movement Of Persons and Migration In West Africa	2016
AU	APSA roadmap	2015
AU	APF AU PSD narrative report	2015
AU	AULOS narrative report	2017
AUC, CEN-SAD, COMESA, EAC and SADC	African Peace and Security Architecture (APSA) Support Programme Final Report	2015

Auteur	Titre	Année
BAGAYOKO Niagalé, LUCKHAM Robin & HUTCHFUL Eboe	Hybridité et Politiques de Sécurité en Afrique. Bulletin Franco-Paix	sept-16
Ba-KONATE, Alpha Oumar	Les Djihadiste Utilisent la Fragilité des Bergers Peuls. RFI	7 Decembre 2017
Bittiger, Tim	Election Observation in West Africa: The ECOWAS Experience	2015
BOFFEY, Daniel	EU Leaders Complicit in Torture of refugees and Migrants, Amnesty Says. The Guardian	12 Decembre 2017
Cathy DIMBARRE KPEHOUNTON	Rapport narratif intermédiaire Projet « Droits, Egalité, Citoyenneté, Solidarité et Inclusion pour les Personnes handicapées en Afrique/DECISIPH»	2012
CEDEAO	Déclaration Politique et la Position Commune de la CEDEAO en Matière de Lutte Contre le Terrorisme	28-févr-13
CEDEAO, FED, UEMOA	Etat d'Avancement du Programme 10ieme FED, CEDEAO-EU, UEMOA	November 2017
CEDEAO, ICPDM & OIM	Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest	janv-16
Center for Systemic Peace/Integrated Network for Societal Conflict Research	CRIMGO PROGRESS REPORT	2017
CLEMENS, Michael	Development Aid to Deter Migration will do Nothing of the Kind. Refugees Deeply	31 October 2016
CLEMENS, Michael	Does Development Reduce Migration? IZA Paper 8592	October 2014
Commission Européenne	GOGIN : Maritime Security in the Gulf of Guinea. Infosheet	2017
Commission Européenne	Cocaïne Route Programme Global. Infosheet	
Commission Européenne	CRIMJUST : Strengthening Criminal Investigation and Criminal Justice Cooperation Along the Cocaine Route Route. Infosheet	
Courrier International	Le G5 Sahel aura du mal à se passer de la participation d'Alger	14 Decembre 2017
Crisis Group	La réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau : une occasion à saisir Briefing Afrique N°109	2015
CT Morse	Final review of the CT Sahel project	2015
DESGRAIS, Nicolas	La Force Conjointe du G5 Sahel, une Initiative Africaine d'Appropriation de la Gestion des Conflits au Sahel	14 Decembre 2017

Auteur	Titre	Année
EASFCOM, ECCAS, ECOWAS, IGAD, NARC and SADC	African Peace and Security Architecture (APSA) Support Programme Final Report	2015
ECO	Revue à mi-parcours du projet « Centre d'Information et de Gestion des Migrations au Mali »	2010
ECOWAS	AFISMA Final Report	2013
ECOWAS	AFISMA interim report	2014
ECOWAS	ECOMIB I final narrative report for 2015-2016	2016
ECOWAS	ECOMIB II interim report for July-November 2016	2016
ECOWAS- TRANSTEC (?)	PSS Project – Proposed Logical Framework	2017
ECOWAS- TRANSTEC (?)	ECOWAS Grant Review Output	2017
ECPDM	The Political Economy of Regional Integration in Africa: The Economic Community of West African States (ECOWAS)	2016
ENGLERT, Annette	Conflict Prevention and Peace Building (9 ACP ROC 11/ 9 ACP ROC 22). Final Evaluation Report	October 2012
EU	Fiche Technique Blue Sahel	2016
EU Council	EU Sahel Strategy Regional Action Plan 2015-2020	20 April 2015
EU Trust Fund	WAPIS: EU Trust Fund Action Document for Operational Committee Decisions	
EU-ECOWAS- UNDP	ECOWAS/EU Small Arms Project. Annual Progress Report 2015	2016
European Commission	EUTF for Africa and IOM initiative for Protection and Reintegration of Returnees along the Central Mediterranean Migration Routes	15 December 2016
European Union	Mid-Term Evaluation of the Programme « Conflit Prevention and Peace Building II (9 ACP ROC 22)	November 2010
EWI Martin, GRIBBON Luke, REITANO Tuesday & SHAW Marc	Final Report: Mid-Term Review of the CT Sahel Project. ISS & RUSI	December 2013
Expertise France	Progress report CRIMGO	2014
FABRICIUS Peter	AU Summit 30 : Should Africa Worry about a Growing Foreign Military Presence ? ISS	25 January 2018

Auteur	Titre	Année
Fiche de Présentation de Projet	Appui au G5S pour la Sécurité au Sahel	15-janv-18
Flahaux ML & De Haas H.	African migration: trends, patterns, drivers, Comparative Migration Studies	2016
Fondation Mo Ibrahim	Indicateurs synthétiques sur l'Etat de droit, la redevabilité, la participation, les droits humains et la gestion des affaires publiques, et leurs sous-indicateurs, 2008-2016	Consulté 2017
François Colson	ROM report Participation des éleveurs	2013
François Colson	ROM report Participation des éleveurs (composante Senegal)	2013
Freedom House	Freedom in the World	2009 & 2017
Friedrich Ebert Stiftung	Les Commissions électorales en Afrique de l'Ouest	2011
Fund for Peace	Fragile States Index	2009 & 2017
Funk M Mc Namara, F. Pardo & Rose N.	Tackling irregular migration through development-a flawed approach? EPC Discussion paper	2017
GAIN, Nathan	No Haw Bi Without Barkane, Forces Operations Blog (FOB)	2017
GIZ	APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015	2016
Global Financial Integrity	Illicit Financial Flows from Developing Countries	2012
Global Financial Integrity	Illicit Financial Flows to and from Developing Countries	2017
GOWAN, Richard	Is the Patchwork Approach to Stabilizing the Sahel, the Future of Crisis Management ?, World Politics Review	22 January 2018
GRAAP Afrique	Rapport d'Evaluation « Consolider la Cohésion Sociale et l'Emploi des Jeunes Vulnérables dans les Zones Frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal (COSEJ) »	2017
Hartmann Christof	"ECOWAS and the Restoration of Democracy in The Gambia." Africa Spectrum 52.1 (2017): 85-99.	2017
HAUCK Volker Hauck & DENECKER Matthias	Revised Field Note: Mission ECOWAS (Abuja). Evaluation of the Implementation of the African Peace Facility as an Instrument Supporting African Efforts to Manage Conflicts on the Continent	29 September 2017

Auteur	Titre	Année
HAUCK Volker Hauck & DENECKERE Matthias	Revised Field Note: Mission AFISMA (Mali). Evaluation of the Implementation of the African Peace Facility as an Instrument Supporting African Efforts to Manage Conflicts on the Continent	29 September 2017
HAUCK Volker Hauck & DENECKERE Matthias	Evaluation of the Implementation of the African Peace Facility as an Instrument Supporting African Efforts to Manage Conflicts on the Continent. Volume 1 : Main Report	29 September 2017
HELLY, Damien, OUEDRAOGO Fatimata, GALEAZZI Greta, MAIGA Ibrahim & THEROUX- BENONI Lori- Anne	Stratégies Sahel : L'Impératif de la Coordination, ISS	12-mars-15
HTSPE	Mid-term review of the Cocaine Route Programme financed by the EU Instrument for Stability	2013
Human Rights Watch	Chapitre Nigeria	2015
Human Rights Watch	Dispatches: Nigeria's New President, Boko Haram, and Right	2015
Human Rights Watch	World Report 2018	2018
Human Rights Watch	Mali : Les Opérations Militaires donnent lieu à des Abus. Des Troupes du Mali et du Burkina Faso se sont livrées à des Meurtres, des Disparitions Forcées et des Actes de Torture	08-sept-17
Human Rights Watch	"I Still See the Talibés Begging". Government Program to Protect Talibé Children in Senegal Falls Short	11 July 2017
IcSP	Activity Report 2007-2017 on global transregional and emerging threats	2017
Institute for Security Studies	Survive and Advance: The economics of smuggling refugees and migrant into Europe	2015

Auteur	Titre	Année
Institute for Security Studies	The Niger-Libya corridor	2016
Institute for Security Studies	migrants into Europe	2016
International Center for Migration Policy Development/CE DEAO/OIM	A Survey on Migration Policies in West Africa	2016
International Crisis Group	Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (III) : l'Afrique de l'Ouest, Rapport Afrique n°234	2016
International Crisis Group	Watchmen of Lake Chad: Vigilante Groups Fighting Boko Haram	2017
International Crisis Group	Time to Reset African Union-European Union Relation, Report n°255	17-oct-17
International Crisis Group	Finding the Right Role for the G5 Sahel Joint Force, Report n°258	12 December 2017
International IDEA	Development Cooperation and Electoral Integrity in West Africa : Issues and Prospects	2012
International Security Studies	Overcoming the Deadlock in Guinea-Bissau	11 Decembre 2017
KROTOV-SAND, Nina	Le Fonds Fiduciaire d'Urgence et son Volet Sahel: l'Immigration Comme Nouvel Enjeu de Sécurité et Développement	07-avr-17
LE CAM, Morgane	Burkina Faso : Confessions d'un Ancien Djihadiste	10 Decembre 2017
Lutumbue M.	« La longue marche de l'architecture africaine de sûreté et sécurité maritimes dans le golfe de Guinée ».	2016
Lutumbue M.	Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l'Ouest : une grille de lecture	2017
Lutumbue, M.	Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l'Ouest : une grille de lecture, GRIP	2017
MACKIE James, HAUCK Volker, KUKKUK Leon, ZERIHUN Abebaw & DENECKERE Matthias	Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent. Final Draft.	17 October 2017

Auteur	Titre	Année
Maiangwa	Assessing the Responses of The Economic Community of West African States to the Recurring and Emerging Security Threats in West Africa. Journal of Asian and African Studies	2015
Mc GORMICK, Ty	The Paradox of Prosperity, Foreign Policy	4 October 2017
Mo Ibrahim Foundation	Ibrahim Index of African Governance	2018
MORGAN, Wesley & BENDER, Bryan	America's Shadow War in Africa, Politico	10 January 2017
Morse	Mid-Term Review of the CT Sahel Project	2014
Nathan	African Peace and Security Architecture (APSA) 2014 Assessment Study	2015
ND	The State of Maritime Piracy	–
ND	The State of Maritime Piracy	–
Neumann K. & Hermans F.	Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest 2016-2020	2017
Neumann, K., & Hermans, F.	What Drives Human Migration in Sahelian Countries? A Meta-analysis. Population, Space and Place, 23(1)	2017
OBAMAMOYE, Babatunde F.	Counter-terrorism, Multinational Joint Task Force and the Missing Components	02 May 2017
Oceans Beyond Piracy	Rapport mondial de l'ONUSC sur la traite des personnes	2017
Oceans Beyond Piracy	Independent In-Depth Evaluation of the Regional Programme for West Africa 2010 - 2014 "Supporting the Economic Community of West African States (ECOWAS) Political Declaration on the Prevention of Drug Abuse, Illicit Drug Trafficking and Organized Crime in West Africa, adopted at the thirty-fifth Ordinary Session of the Authority of Heads of State and Government of ECOWAS"	2017
OFFNER, Fabien	A Dozen Shades of Khaki : Counter-Insurgency Operations in the Sahel, IRIN	11 January 2018
ONUSC	Rapport narratif final	2014
ONUSC	rapport narratif	2015
ONUSC	The EU and regional integration in West Africa: what effects on conflict resolution and transformation?	2015
ONUSC	rapport narratif	2017
ORBIE Jan, DELPUTTE Sarah & VERSCHAEVE Joren	EU Noodfonds voor Afrika Symboliseert de Erosie van de Ontwikkelingsprincipes	03-juil-17
PANOS	rapport narratif 2015-2017	2010

Auteur	Titre	Année
PANOS	L'UE, la CEDEAO et l'observation électorale en Afrique de l'Ouest	2014
PANOS	Mixed Migration in West Africa : Routes and Vulnerabilities of People on the Move	2016
Piccolino G. & Minou S.	The New Geopolitics of Peace Operations: A Dialogue with Sahel-Saharan Africa	2014
POITTEVIN, Cédric	European Union Initiatives to Control Small Arms and Light Weapons : Towards a More Coordinated Approach. Non Proliferation Papers, n°33	December 2013
Regional Mixed Migration Secretariat	Wars do end: Changing patterns of political violence in Su Saharan Africa. African Affairs 111(443): 179–201	2017
REITANO Tuesday, KNOOP Peter & OUSTINOFF Iris	Rapport Final du Projet CT Sahel. Synthèse	déc-15
REMMERT-FONTES, Inge & DE LUCENA, José	Consultancy to Elaborate Plans of Action and Develop an M&E Plan for the 15 Components of the ECOWAS Conflict Prevention Framework. Draft Report	2017
ROUPPERT Bérangère	La Stratégie de l'UE pour le Développement et la Sécurité au Sahel 2011-2013 : des Efforts Continus à Pérenniser	17-avr-14
ROUSSELOT Armand & Julie HERAUD	The Free Movement of Persons and Migration in West Africa, Letter of Contract N° 2010/251830	July 2011
Santopinto Federico	After Gambia's dictator, democracy?	2015
Save the Children	Amani Africa II Support Programme final narrative report	2017
Secrétariat Permanent G5 Sahel	Le dispositif du G5 Sahel en matière de défense et de sécurité	mai-16
Secrétariat Permanent G5 Sahel	Programme d'Investissement Prioritaire 2017-2020	juin-17
Service Européen d'Action Extérieur	Stratégie pour la Sécurité et le Développement au Sahel	2011
SIPRI	APSA II Rapport financier	2015
SOW Moctar & ADZE Rosalie	Evaluation à Mi-parcours du Projet de Renforcement des Capacités de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux en Afrique de l'Ouest (SAMWA)	2016
Straus Scott	APSA II Rapport narratif	2012

Auteur	Titre	Année
TARDY Thierry	The EU and Africa : a Changing Security Partnership. EUISS Brief Issue 5	February 2016
The Economist	Description de l'APSA I	janv-15
THEROUX-BENONI, Lori-Anne	Lessons from the Malian Crisis for the International Security Architecture, ISS	15 April 2013
Transparency International	Corruption Perceptions Index	2009-2017
UA	Premier rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration	2016
UA	Rapport final APSA 27 avril	2017
UA, CEDEAO, SAC, COMESA, EAC et al.	APSA Support Programme Final Report	2015
UE	Communication: Un Agenda européen en matière de Migration	2011
UE	Response sheet: éleveurs Burkina	2011
UE	Response sheet : CONFLICT PREVENTION AND PEACE BUILDING II Liberia	2015
UE	Response sheet : CONFLICT PREVENTION AND PEACE BUILDING II AfO	2015
UE	Response sheet : éleveurs AfO	2016
UE - CIVIPOL	Contre Terrorisme au Sahel – Mise en oeuvre – Rapport final	Decembre 2015
UE – G5 Sahel	Feuille de Route pour le Renforcement du Dialogue et de la Coopération entre le G5 Sahel et l'Union Européenne. Bilan et perspectives 2016/2017	20-nov-15
UNODC	Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest, Une évaluation des menaces	2013
UNODC	Inception Report of the Independent Mid-Term Project Evaluation of 'Support to the ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, related Organized Crime and Drug Abuse in West Africa'	November 2017
Uppsala Conflict Data Program/PRIO	Base de données sur les conflits armés	Consulté 2017
VERBEEREN Pierre	Un Accord Funeste entre l'UE et le Niger. La Libre	24-janv-18
Vigneron, D.	Changement politique et espace urbain en Afrique de l'Ouest, GRIP	janv-16
Voice of Africa & AFP	L'Accord de Principe sur le Retour d'Europe des Demandeurs d'Asile Maliens déjà sur la Sellette	12 Decembre 2016

Auteur	Titre	Année
West Africa Civil Society Institute	La société civile et l'observation des élections en Afrique de l'Ouest: L'expérience du FOSCAO	2008
West Africa Civil Society Institute	La Société civile et le Développement en Afrique de l'Ouest	2015
World Bank	Migration and Remittances. Fact Book 2016	2016
World Bank	Migration and Development. Brief 26	April 2016
YABI, Gilles	Des Drones Armés Français et Américains dans le Ciel Ouest-Africain : Cela Vous Rassure Vous ?, Wathi	13-nov-17

6.3. Intégration économique régionale

Auteur	Titre	Année
ADE	ADE Final Report - Blending - Volume 1 - V0-03_ATR	déc-16
ADE	ADE Final Report - Blending - Executive Summary	déc-16
AFD	SynthèseRapportAPE-FluxRegionauxDefversSem	janv-07
AfDB	Economic Brief - Informal Cross Border Trade in Africa Implications and Policy Recommendations - Volume 3	nov-12
AfDB	AFDB_CEDEAO_Convergence	mars-11
AfDB et Affaires étrangères, Commerce et Développement CANADA	Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest __ Défis et Opportunités pour le Sénégal - _01_2015	déc-13
Afritac	AFW-XXVI- CO-Abidjan-mai2016-3-Rapport-Execution_fin_avril2016	mai-16
Afritac	AFW-XXVI- CO-Abidjan-mai2016-Rapport-financier-AF2016	mai-16
Afritac	AFW-XXVII- CO-Ouagadougou -10-Rapport financier	févr-17
Afritac	AFW-XXVII- CO-Ouagadougou 3-Annexe1-Rapport-Execution	févr-17
Andris Piebalgs (CE)	NOTE AP-CEDEAO MTR PIR	2012
BCEAO	BCEAO_rapport_annuel_2010_de_la_bceao	2010
BCEAO	BCEAO_rapport_annuel_2011	2011
BCEAO	BCEAO_rapport_annuel_2015	2015
BCEAO	BCEAO_rapport_annuel_2016	2016
BCEAO	BCEAO_rapport_annuel_de_la_bceao_2012	2012
BCEAO	BCEAO_rapport_annuel_de_la_bceao_2013	2013
BCEAO	BCEAO_rapport_annuel_de_la_bceao_2014	2014
BCEAO	BCEAO_rapportannuelbceao2008	2008
BCEAO	BCEAO_rpa2009__	2009
BCEAO	Efficacité de l'investissement dans l'UEMOA	déc-14

Auteur	Titre	Année
Blein, R, Bio Goura, S.	Document de perspectives et d'orientation pour la politique commerciale de la région Afrique de l'Ouest, CEDEAO	2013
Bossuyt, J.	Political Economy of regional intergration in Africa, The ECOWAS report, ECDPM	January 2016.
C2G Conseil	Étude d'évaluation des appuis français à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas de l'UEMOA (2002-2009)	avr-11
CEDEAO	Évaluation de la mise en œuvre du schéma de libéralisation des échanges commerciaux (SLE)	oct-16
CEDEAO	Tarif Extérieur Commun	déc-14
CEDEAO	Vision 2020	juin-10
CEDEAO	FMI_CEDEAO_Coordination fiscale	2014
CEDEAO	Convergence Report 2015 (EN)	août-17
CEDEAO	Rapport de convergence 2015 (FR)	août-17
CEDEAO	Réunion Bilan de la Task Force sur le Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO	oct-17
CEDEAO - Development Partners	12th Annual Coordination Meeting - Session of the Economic Integration & Trade, Thematic Group	nov-17
CEDEAO - FED - UEMOA	Etat d'avancement du Programme Indicatif Régional 10ème FED - Draft	oct-17
CEDEAO - FEWACI - EU - UNIDO - ITC	Follow-up on the implementations partners meeting on the preparation of the PAGODAs of the West Africa Competitiveness Programme – Regional Component	oct-17
CEDEAO - Fonds Européen de Développement	Rapport narratif final - Appui à la commission de la CEDEAO pour l'intégration économique et commerciale en Afrique de l'Ouest	31-déc-12
CEDEAO - UE - UEMOA	9e FED - Programme Indicatif Régional - Rapport n°9	déc-12
CEDEAO - UE - UEMOA	9e FED - Etat d'avancement du Programme Indicatif Régional - Rapport n°10	mai-13
CEDEAO - UE - UEMOA	9e FED - Programme Indicatif Régional - 3e réunion du Comité de Pilotage restreint - Rapport final	nov-09
CEDEAO et Commission Européenne	Feuille de route_ACCRA	août-04
Centre du Commerce International	Recommandations pour l'approfondissement du dialogue public-privé au niveau régional (Afrique de l'Ouest)	
Commission de la CEDEAO	Document de perspectives et d'orientation pour la politique commerciale de la région Afrique de l'Ouest	2013
Commission de la CEDEAO, Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau	Processus ECOWAP/PDDAA, Perspectives, orientations et ajustements de l'ECOWAP pour 2025	2015
Conseil National	Accréditation d'"ENVAL Laboratoire" (pour analyse microbiologique	juin-13

Auteur	Titre	Année
d'accréditation de Tunisie	des eaux et des aliments)	
Conseil National d'accréditation de Tunisie	Accréditation d'"ENVAL Laboratoire" (pour analyse physicochimique)	févr-17
Consulting Base	AFW Vol I Final Report _clean version (MTR)	sept-13
Coordination SUD	Levard Rapport-APE-Version-finale	juin-14
DAI	DAI 2017 draft-eval-edf11-annexes	2017
DAI	DAI 2017 draft-eval-exec sum-edf-en	2017
DAI	DAI 2017 draft-eval-report-edf-en	2017
DG C1	THE NEW EUROPEAN CONSENSUS ON DEVELOPMENT	
DUE Ghana	Master file détaillé Final Ghana 2013	nov-13
DUE Nigeria	ROM report - West Africa Private Sector Competitiveness Support Programme	août-15
DUE Nigeria	Consolidated ROM report - West Africa Private Sector Competitiveness Support Programme	nov-15
DUE Nigeria	ROM Monitoring Questions - Support to Regional Economic Integration and Trade	oct-15
DUE Sénégal	Présentation - Environnement des affaires au Sénégal	déc-17
EUGS	European Union Global Strategy	2016
European Court of Auditors	Effectiveness of EDF Support for regional economic integration in EAST Africa and WEST Africa	2009
GIZ - UE - CEDEAO	Promoting West Africa Trade Integration (WATIP) - 1st progress report	nov-15
GIZ - UE - CEDEAO	Promoting West Africa Trade Integration (WATIP) - 2d progress report	nov-16
GIZ - UE - CEDEAO	Promoting West Africa Trade Integration (WATIP) - Interim progress report - October 2016 - March 2017	avr-17
GIZ - UE - CEDEAO	Promoting West Africa Trade Integration (WATIP) - Progress report - October 2016 - Septembre 2017	oct-17
ICTSD	Regional Integration and High Potential Value chain in WA	2016
IMF	FMI_CEDEAO_Perspectives eco régionales	avr-16
IMF	FMI_UEMOA_Politiques Communes 2013	avr-13
IMF	FMI_UEMOA_Politiques Communes 2015	avr-15
IMF	FMI_UEMOA_Politiques Communes 2017	avr-17
IMF	FMI_UEMOA_Politiques communes	mars-14
IMF	WAEMU: Selected issues	avr-15
IMF - AFRITAC West 2	Regional VAT Workshop - Overview	nov-15
IMF - AFRITAC West 2	Key Policy Considerations in VAT design and implementation - Presentation	nov-15
IMF - AFRITAC West 2	VAT in Revenue Mobilization : The state of play in AFW2 - Presentation	nov-15
IMF - AFRITAC West 2	VAT Challenges - Presentation	nov-15

Auteur	Titre	Année
IMF - AFRITAC West 2	Importance of VAT in Domestic Revenue Management SACU - Presentation	nov-15
IMF - AFRITAC West 2	Seminar description : Enhanced compliance of Indirect Taxes	sept-15
IMF - AFRITAC West 2	Revenue Administration - Customs Risk Management Workshop	sept-14
IMF - AFRITAC West 2	Revenue Administration - Regional Workshop on Improving VAT Compliance Management	nov-15
IMF - AFRITAC West 2	Regional Seminar - Integrity in Customs Administration	déc-17
IMF - AFRITAC West 2	Regional Seminar - Post Clearance Audit	avr-17
IMF - AFRITAC West 2	Regional Seminar - Integrity	déc-17
IMF - AFRITAC West 2	Regional Workshop on Integrity - Fiscal Affairs Department	déc-17
IMF - AFRITAC West 2	Regional Seminar - Post-Clearance Audit (PCA) - Day 1	avr-17
IMF - AFRITAC West 2	Regional Seminar - Post-Clearance Audit (PCA) - Day 5	avr-17
IMF - AFRITAC West 2 - WCO	World Customs Organization - Overview Session	
IMF - Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique de l'Ouest	AFW-2017-Implementation-Report	mai-17
IMF - Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique de l'Ouest	AFW-2017-Semi-Annual-Implementation-Report-with-Annex	déc-16
IMF - Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique de l'Ouest	AFW-Annual-Report-2016-FRE	2016
IMF Philip Wood	DFID Nigeria Trade Programme – key element clusters	mars-14
Ines Escudero	EPA Accompanying Measures Strategy – Getting the Most for Ghana	
International Centre for Trade and Sustainable Development	Regional Integration and High Potential Value Chains in West Africa - Issue Paper	déc-16
Kennes Walter	« Quelques réflexions sur l'intégration économique régionale, Cahier du GEMDEV n°25, La convention de Lomé : diagnostics, méthodes d'évaluation et perspectives	Juin 1997

Auteur	Titre	Année
OLIVEIRA ROSA Miguel (EEAS-ABUJA)	Matrix Value Chains	nov-17
ONUDI	Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest - Rapport de la phase de démarrage du programme	2014-2015
République de Côte d'Ivoire	Projet de Politique Nationale Qualité de la République de Côte d'Ivoire - Draft final	oct-16
ROPPIA	Les enjeux et les marges de manœuvre de la CEDEAO face aux défis des négociations agricoles	juil-06
Saana Institute and Crown Agents Foundation	Background Note SI and CA Inaugural Seminar - "Unlocking trade in least developed countries : making sure African and Asian Economies benefit from a new agreement on trade facilitation"	nov-13
Saana Institute and Crown Agents Foundation	Seminar - Unlocking Trade in Least Developed Countries: Making Sure African and Asian Economies Benefit from a New WTO Agreement on Trade Facilitation - Outcomes report	nov-13
Sanaa Consulting	ATWA-Stage-2-report_Part-III-Informal-Trade_FR	sept-16
Sanaa Consulting	ATWA-Stage-2-report_Part-II-PEA_FR	sept-16
Sanaa Consulting	ATWA-Stage-2-report-Part-I-Diagnostic_FR	sept-16
UE	Partenariat UE-Afrique	mai-17
UE	DRN-184- Afrique de l'Ouest - Rapport Synthèse Final Vol1 3-7	mai-08
UE	DRN-184- Afrique de l'Ouest - Rapport Synthèse Final Vol2 27-6	juin-08
UE	DRN-184- Afrique de l'Ouest - Rapport Synthèse Final Vol3 27-6	juil-08
UE	D-8839 Projet de conclusions BXL post ISC (MTR)	2005
UE	MTR Conclusions Afrique de l'Ouest post iQSG 14.06.12 LAST	2012
UE	Projets de conclusions (MTR)	2005
UE	Regional Afrique de l'Ouest conclusions ETR	2002-2007
UE	Regional Afrique de l'Ouest ETR addendum (final)	2006
UE	_rsp_2007-2013_fr (PIR)	2008-2013
UE	AD post QSG2NoTC	PIR 2014-2020
UE	DP1-IRC integral	FED 10
UE	Subvention_ITC_Budget	FED 10
UE	Subvention_ITC_Description de l'action PACCIR UEMOA	FED 10
UE	Annual Progress Report Mar 2014- 2015	2014-2015
UE	Annual Progress Report Year 2 2016 12 July 2016	2015-2016
UE	Annual Progress Report Year 2 2016 12 July 2016 - Approved	2015-2016
UE	FED 10_Competitiveness_CF	FED 10
UE	ROC9 eval report vd 20069_FR.doc	FED 9
UE	ROC9 Logical Frame	FED 9
UE	ROC9_Final_Evaluation_DFC_EUROPE_Ltd_rev.docx	FED 9
UE	ROC09_Reponses-Commentaires_30.09.docx	FED 9
UE	ROM1106669	FED 9
UE	ROM1106673	FED 9
UE	ROM2478916	FED 9

Auteur	Titre	Année
UE	RS-23853.01-MR-141863.01	FED 9
UE	Note to HQ (ECOWAS - Support for regional integration in WA	mai-16
UE	ROC16_Final_Evaluation_DFC_EUROPE_Ltd_rev	juil-16
UE	State of play and challenges in regional cooperation: the case of the Support to Free Movement and Migration in West Africa (FMM West Africa) - Presentation	avr-16
UE	Commentaires consolidés des DUE et des Unités Thématiques de l'UE sur le projet de document de programme pour le cycle IV de l'AFRITAC de l'Ouest 1	janv-17
UE	Request EUMS - PAPED 2015-2020 final	janv-14
UE - ARS Progetti	Mid-term Evaluation of the Project "Support to Free Movement of Persons and Migration in West Africa" - Final Report	mai-16
UE - CEDEAO - IOM - ICMPD - ILO	Projet Logical Framework - Support to Free Movement of Persons and Migration in West Africa (FMM West Africa)	mars-17
UE - CEDEAO - UNIDO - ITC	Presentation : The West Africa Competitiveness Programme 11th EDF - Implementation of the Regional Component	
UE - European Consultants Organisation	Evaluation à mi-parcours du projet Centre d'Information et de Gestion des Migrations au Mali (FED 2009/ 224-718) - Rapport final	15-mai-10
UE - PLANET	IT Quality Assurance Short-term Technical Assistance for the Support to ECOWAS PFMR (Result 1) - Draft Final Report	mai-16
UE - Tradecom	La Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Afrique de l'Ouest - Etude d'évaluation des besoins	août-10
UE - Transtec	Evaluation finale du Programme d'appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR) - 11e FED - Rapport final	nov-15
UE - Transtec	Evaluation finale du Programme d'appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR) - 11e FED - Synthèse du rapport final	nov-15
UE (EEAS Dakar)	Brouillon - Annexe à la convention de financement - Description de l'action: West Africa Competitiveness Programme – Senegal Chapter	nov-17
UE - Transtec	Mid-Term Evaluation of the West Africa Private Sector Competitiveness Support Programme - Draft Final Report	oct-17
UEMOA	Traité modifié de l'UEMOA	janv-03
UEMOA	Tarif Extérieur Commun	
UEMOA	Rapport annuel 2016 sur le fonctionnement et l'évolution de l'union	déc-16
UEMOA	UEMOA 2011-2016: Une nouvelle dynamique de l'intégration	
UEMOA	UEMOA_rapport_semestriel_convergence	juin-16
UEMOA	Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale	juin-17
UEMOA	Rapport annuel 2016 sur le fonctionnement et l'évolution de l'union	déc-16
UEMOA	Revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'UEMOA	août-15
UEMOA	UEMOA 2011-2016: Une nouvelle dynamique de l'intégration	
UEMOA - Halidou Sawani	Situation de la mise en œuvre des directives des finances publiques par les Etats membres	2017
UEMOA - Pentax - GOPA	9e FED - Programme Indicatif Régional - Rapport n°7	mai-11

Auteur	Titre	Année
UEMOA - Pentax - GOPA	9e FED - Programme Indicatif Régional - Rapport n°8	oct-11
UN - Commission économique pour l'Afrique	Étude sur le suivi des progrès en matière de politique macroéconomique et de convergence institutionnelle en Afrique de l'Ouest	mars-14
UN-CEA (Commission économique pour l'Afrique) et CEDEAO	Évaluation des progrès vers intégration régionale dans CEDEAO	mai-15
UNECA	Emerging issues in WA: Developments in regional integration	2012
USAID - NEXTT	The Trade Policy Process in Nigeria and Recommendations for improvements - Nigeria expanded trade and transport	févr-13
WAQSP	Achievement Measurement- Explanation note	FED 10
WAQSP	Annex 1-Report of the 5th steering Committee meeting_Abuja	2016
WAQSP	APPENDIX 2 Detailed Revised Budget	FED 10
WAQSP	Chronogram of activities Sept 2016-Aug 2017	2016-2017
WAQSP	Key Measures for WAQSP implementation_Apr2016...	avr-16
WAQSP	Prog Management Unit organigram	FED 10
WAQSP	Report of the 4th SC of WAQSP_April 201...	avr-11
WAQSP	Signed request letter-3rd instalment	déc-16
WAQSP	State of Implementation of technical activities	août-16
WAQSP	State of Implementation of technical activities	nov-16
WAQSP	WAQS Revised budget - acceleration measures 2016	juin-16
WAQSP	WAQS_Annual report - Aug 2015_161215_final	2014-2015
WAQSP	WAQS_Supplementary Report - Sept- Nov 2015_FINAL	2014-2015
WAQSP	WAQSP Annual implementation report Aug 2015-Aug 2016	2015-2016
WAQSP	WAQSP Supplementary implementation report	2015-2016
WCO (- UKAID - Ministry for Foreign Affairs of Finland)	WCO Handbook of Case Studies on Customs Reform and Modernisation in East and Southern Africa	févr-15
WEF-AFDB	The Africa Competitiveness report	2017
WEF-AFDB-OECD	An Action agenda for Africa's competitiveness	janv-16
West African Monetary Institute	WAMI_2016 ANNUAL REPORT	déc-16
World Bank Group	Draft Agenda 8th Steering Committee Meeting : Improved Business and Investment Climate in West Africa Project	nov-17
World Bank Group	Minutes of the Seventh Steering Committee Meeting : Improved Business and Investment Climate in West Africa Project	juil-17
World Bank Group	Slides of the 8th Steering Committee Meeting : Improved Business and Investment Climate in West Africa Project	nov-17
World Bank.	Doing Business 2016: Measuring Regulatory Quality and Efficiency. Washington, DC: World Bank	2016

Auteur	Titre	Année
World Customs Organization	Compendium of Integrity Best Practices	mars-07
World Customs Organization	Model Code of Ethics and Conduct	
World Customs Organization	Presentation : Why do we need PCA - Practical merits of PCA	

6.4. Interconnexion (transport et énergie)

Auteur	Titre	Année
Agence internationale de l'énergie	CADRE DE SUIVI MONDIAL DE L'INITIATIVE « UNE ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS »	2015
AITF	eu_africa_infrastructure_trust_fund_annual_reports	2007-2015
AITF	eu_africa_infrastructure_trust_fund_annual_reports	2007-2015
Alanet	Rapport formulation projet 11ème FED	2016
AREI	IAER - L'Initiative de l'Afrique sur les Energies Renouvelables	2016
CEPA	REPORT OF THE DEVELOPMENT RESULTS OF EU-AFRICA ITF 2007-2012	2014
CEREEC	SUPPORTING ENERGY EFFICIENCY FOR ACCESS IN WEST AFRICA (SEEA-WA)	2016
E&Y	Mid-term evaluation of AITF	2011
EGIS	ECOWAS Support Unit: Transport Facilitation Program	2009
EUEIpdf	AEEP Energy Access - Best Practices 2016	2016
IEA	Electricity information: Overview	2017
STTE	« Evaluation finale de la mise en oeuvre du projet : Appui au programme de formation de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique (ASECNA)»	2011
UE	CF et avenants "Facilitation des transports" 9ème FED	2005 et suivantes
UE	FA Technical Assistance to ECOWAS transport facilitation	2004
UE	3 rapports ROM APPUI AU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ASECNA	2011
UE	FA, checklists QSG, CF et avenants "Facilitation des transports" 10ème FED	2012
UE	FA, CF et avenants Projet routier Koupela-Fada	2012
UE	FA, CF et avenants Projet routier Zinder-Fr. Nigeria	2012
UE	FA projet 11ème FED	2017

Auteur	Titre	Année
UE	Af & FA Capacity Support for Sustainable Management of Energy Resources in Western Africa	2006
UE	5 rapports ROM Capacity Support for Sustainable Management of Energy Resources in Western Africa	2013
UE	Af, FA & riders Western African Power Pool Information and Coordination Centre	2012
UE	CF et AD PIR 11e FED gouvernance énergie en Afrique de l'Ouest	2016
UE	EU contribution to SE4All in Africa Focus on the ACP-EU Energy Facility - Call for Proposals 2012	2012
UE	Empowering - Delivering results in the Decade of Sustainable Energy for All	2015
UE	Factsheet energy	2015
UE	Electrify	2017
UE	Instruments and tools to support implementation of SE4All AA's and IP's	2017
UE	Plan D'investissement Extérieur De L'UE - Factsheet	2017
UE	AITF approved grant operations	2015
UE	Fiche Projet de production solaire Photovoltaïque de ZAGTOULI	2017
UE	Programme indicatif régional (pir) 11 eme fed : Reunion technique de concertation et d'echanges sur la mise en oeuvre du projet d' appui a la gouvernance dans le secteur des transports en afrique de l'ouest Releve des conclusions	2017
UE	10ème & 11ème FED PROGRAMME INDICATIF REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST Tableau récapitulatif de la situation des projets du PIR 10 – Composantes UEMOA (situation des contrats)	2017
WAPP	Le manuel d'exploitation des réseaux interconnectés de l'eeeo	2017
WAPP	Feuille de route et organisation du marché de L'EEEOA	2017
WAPP	Manuel d'exploitation EEEOA	2017

6.5. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Auteur	Titre	Année
AESA	Evaluation à mi-parcours - Projet d'appui au Stockage de sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest	2017
AESA	Evaluation à mi-Parcours du projet "Lien entre l'information et la prise	2014

Auteur	Titre	Année
	de décision pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO - PROJET "FSTP VOLET 2"	
CEDEAO	Programme Régional d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PRIASAN 2016-2020	2016
CEDEAO	Cadre d'orientation stratégique Horizon 2025, Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau	2015
CEDEAO	Bilan de 10 ans de mise en œuvre de l'ECOWAP « Bilan Ecowap + 10 »	2015
CEDEAO	L'agriculture et l'alimentation en Afrique de l'Ouest Mutations, performances et politiques agricoles	2015
CEDEAO	Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP)	2005
CEDEAO	Plan Régional d'Investissement pour la mise en œuvre des programmes mobilisateurs	2010
CEDEAO, CILSS, UEMOA	Cadre d'intervention pour le développement de l'Agriculture Intelligente face au Climat dans le processus de mise en œuvre de la Politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP/PDDAA)	2015
CILSS	Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest : Une Fenêtre sur un Monde en Pleine Évolution. U.S.G.S	2016
CILSS	DCI-FOOD/2010/259-684 Programme Régional de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PRGDT). Rapport Narratif Intermédiaire	2015
CILSS	Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire	2000
COWI, PROSPECT	Evaluation des Plans Nationaux de Réponses aux difficultés alimentaires et nutritionnelles de 2015 Et de 2016 au Mali	2016
COWI, PROSPECT	Evaluation des opérations 2016 de distribution gratuite ciblée de céréales et de vente à prix modéré d'aliments bétail et de leurs effets. DNGPCCA, Niger	2016
CSAO/OCDE	Les enjeux alimentaires face aux défis démographiques, urbains, migratoires et sécuritaires, Maps & facts n°2	Juillet 2016
FEG, SCF	An Atlas of Household Economy Analysis Information across the Sahel	2014
FIDA	Programme de Facilité Alimentaire de l'Union Européenne en Afrique de l'Ouest, Mis en œuvre par le FIDA, la CEDEAO et l'ICRISAT DCI-FOOD/2010/239-690	2013
Inter-Réseaux	Quel bilan pour la politique agricole ouest-africaine, dix ans après son adoption ?	2016
Inter-Réseaux, Issala	Vers une prospective régionale sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest	2015
MAE	Étude d'évaluation des appuis français à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas de l'UEMOA (2002-2009)	2011
NIRAS	Évaluation à mi-parcours du Projet de soutien au plan régional de Lutte et de contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest	2017
OCDE/CSA0	ECOWAP+10 Mutations de l'économie agro-alimentaire et implications ;	2015
OCDE/CSA0	Peuplement, marché et sécurité alimentaire; Cahiers de l'Afrique de l'Ouest	2013

Auteur	Titre	Année
OCDE/CSA0	Le coût des prix alimentaires élevés en Afrique de l'Ouest	2017
Oxfam	L'ECOWAP : Une politique morcelée	2015
Oxfam	Une évaluation de l'état de lieux de la mise en oeuvre de la charte PREGEC au sahel et en Afrique de l'Ouest	2012
Petri L.	Mission d'évaluation Finale Externe du projet multi country DCI-NSA/2011/239-994 « Participation des éleveurs à la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté au Sahel	2014
Peyron G., Houngue T.,	Mission de Formulation du Programme de Renforcement de la Gouvernance régionale de la Résilience et de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest PIR 11ième FED	2017
RPCA	1ère évaluation indépendante de la Charte pour la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest	2015
RPCA	Les enjeux alimentaires face aux défis démographiques, urbains, migratoires et sécuritaires Maps & Facts	2016
RPCA	AGIR - Sahel et Afrique de l'Ouest. Feuille de route régionale	2013
Seters, J. van, D. Afun-Ogidan, and F. Rampa.	Regional approaches to food security in Africa: The CAADP and other relevant policies and programmes in ECOWAS. Maastricht: ECDPM	2012
Sohinto M., Gogan C.	Evaluation Finale, Projet Plateforme d'Appui au Développement rural et à la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre– Le HUB	2015
UE	Evaluation of the EU Approach to Resilience to Withstand Food Crises in African Drylands (Sahel and Horn of Africa).	2017
UE	Fiche Action FED/2016/039-217 Programme d'appui à la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience en Afrique de l'Ouest à financer à partir des ressources du 11ième Fonds européen de développement (FED).	2017
UE	ROM - Projet de renforcement des capacités des organisations locales de développement pour fournir des services de proximité en milieu rural défavorisé	2015
UE	Etude d'identification et de formulation du PREDIP, Programme régional de dialogue et d'investissement pour le pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest	2014
UE	COM 586 - The EU approach to resilience: learning from food security crises	2012
UEMOA	Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'espace UEMOA (PCD-TASAN) 2016 - 2025	2016
UEMOA	La Politique Agricole de l'UEMOA (PAU)	2001
van Seters, J., Afun-Ogidan D., Rampa, F. ECPDM	Regional approaches to food security in Africa. The CAADP and other relevant policies and programmes in ECOWAS	2012

6.6. Gestion des ressources naturelles

Auteur	Titre	Année
--------	-------	-------

Auteur	Titre	Année
AGRHYMET	Rapport intermédiaire - Première année - MESA Terrestre CEDEAO	2016
AGRHYMET	Rapport intermédiaire - Deuxième année - MESA Terrestre CEDEAO	2016
AGRHYMET	Rapport final narratif AMESD-CEDEAO	2014
Ano.	Lutte contre la désertification et gestion décentralisée et négociée des ressources naturelles et foncières en Afrique Sahélienne – Description de l'action (Negos-GRN)	2008
Badjare, Bontiébite	Consolidation des données et informations recueillies en matière de suivi et évaluation, par les composantes du programme, au cours de la phase de mise en œuvre (2011 – 2016), PAPE/UEMOA	2016
Chatelain, Christian	Suivi / Évaluation des projets de la composante 3 du programme PAPE, Relations entre les populations et la conservation du complexe WAP	2016
CILSS	Projet : MESA - THEMA TERRESTRE CEDEAO - Fiche technique de l'atelier régional de lancement du projet	2014
CILSS	Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest : Une Fenêtre sur un Monde en Pleine Évolution. U.S. Geological Survey EROS	2016
CILSS	Le CILSS renforce les capacités des pays de l'espace CILSS-CEDEAO pour l'intégration des changements climatiques dans la planification et le budget national (Brochure)	2016
CILSS	Lutte contre le changement climatique : les réalisations du CILSS (Bulletin nov. 2016)	2016
Commission Européenne	Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest	2017
de Bruijn, Bernd	Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report	2014
DRN, ADE, ECO, NCG et ECORYS-NEI	Evaluation de la stratégie régionale de la CE en Afrique de l'Ouest. Rapport principal	2008
ECOWAS	ECOWAS Environmental Policy	2008
Environmental Justice Foundation	Developing Marine Protected Areas and an ecosystem management approach to fisheries in the Mano River Region, with special focus on Sierra Leone and Liberia. Narrative Report. Annex VI	2016
Environmental Justice Foundation	Developing Marine Protected Areas and an ecosystem management approach to fisheries in the Mano River Region, with special focus on Sierra Leone and Liberia. Grant Application Form	2011
Essaddam, Sonia	Evaluation finale et prospective du programme régional Parc W / ECOPAS	2008
EUMETSAT	The Achievements and Prospects of Earth Observation in Africa (Web)	2017
European Union	Action Document for improved regional fisheries governance in Western Africa (PESCAO)	2017
European Union	EC regulation 1005/2008 to prevent, deter and eliminate illegal, unreported and unregulated (IUU) fishing - Information note	2008
Failler, Pierre	Evaluation à mi-parcours du programme GOWAMER « Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'écorégion WAMER ». Rapport final	2014

Auteur	Titre	Année
FAO	ECOWAS ministers adopt Forest Convergence Plan for West Africa – Press Release	2013
IUCN	Small grants for conservation Inventory of small grants to biodiversity projects in Central and West Africa with analysis of the funding model	2015
MESA	MESA FORUM N.2 Concept Note and Tentative Program (Vs.6.2) – February 2017 - (Draft)	
Ndaye, Paul	Appui à la capitalisation des acquis du PAPE, UEMOA	2016
Particip	Evaluation finale et prospective du programme PAPE (Programme d'appui aux Parcs de l'Entente)	2017
Particip	Mid-term Evaluation of the AMESD Programme, Final Report	2010
PNUD	Rapport technique et financier, du 20 déc. 2011 au 19 déc. 2014, PAPE, Composante 2 : intervention dans les aires protégées	2015
PNUD	Rapport technique et financier, du 20 déc. 2014 au 19 sept. 2016, PAPE, Composante 2 : intervention dans les aires protégées	2017
Totté, Marc	Evaluation finale du projet Negos-GRN (Lutte contre la désertification et gestion décentralisée et négociée des ressources naturelles et foncières en Afrique Sahélienne) Rapport final	2013
UEMOA	Grandes orientations e la politique commune d'amélioration de l'environnement – Rapport final (Vol I & II)	2008
UICN/PAPACO	Résultats et effets des grands projets de conservation sur les aires protégées en Afrique du Centre et de l'Ouest.	2015
Union Européenne	Rapport final de mise en œuvre du Projet GCCA (février 2011 - mai 2016). GCCA : Support to Global Climate Change Alliance en Afrique de l'Ouest	2016
Vogelbescherming Nederland	Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia – Grant Application Form	2008

6.7. Interventions des autres PTF (non sectoriel)

Auteur	Titre	Année
Agence française de développement - Africapolis	Dynamiques de l'urbanisation, 1950- 2020 : Approche géo-statistique - Afrique de l'Ouest	2011
BAfD	L'observatoire de l'Afrique de l'Ouest	Juillet 2015
BAfD, OCDE, PNUD	Perspectives économiques en Afrique 2016	2016
Banque mondiale	Indicateurs du développement dans le monde	2017
Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	Rapport sur les Conditions Economiques et Sociales en Afrique de l'Ouest en 2010 et les Perspectives pour 2011	janvier 2012
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique	Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest	Janvier 2012
Commission	L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest	2013

Auteur	Titre	Année
économique des Nations-Unies pour l'Afrique		
Commission économique pour l'Afrique, Union Africaine, Groupe de la Banque africaine de développement	Indice de l'intégration régionale en Afrique	2016
Ministère des affaires étrangères français	L'appui à l'intégration régionale e Afrique : quels enjeux pour les partenaires au développement, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats	Juin 2012
PNUD	Rapport sur le développement humain en Afrique	2016
UNICEF	Afrique Génération 2030 : la démographie enfantine en Afrique	août 2014

Annexe 7 : Contexte régional²³

SOMMAIRE

7.1	EVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST AU COURS DE LA PÉRIODE.....	104
7.1.1	Situation politique.....	104
7.1.2	Situation économique	108
7.1.3	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	114
7.1.4	Défis environnementaux majeurs	116
7.1.5	Situation sociale	117
7.2	POLITIQUES ET STRATÉGIES D'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	121
7.2.1	Historique de l'intégration régionale en Afrique de l'ouest.....	121
7.2.2	Etat des lieux de l'intégration économique régionale ouest-africaine.....	124
7.2.3.	Etat des lieux de l'intégration politique régionale.....	127
7.2.4	Etat des lieux de l'intégration régionale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle	129
7.2.5	Les défis de l'intégration régionale ouest-africaine.....	130
7.3	FORCES, FAIBLESSES, MENACES ET OPPORTUNITÉS DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFO	135

²³ Les données statistiques utilisées dans ce chapitre sont celles publiées par les organisations régionales d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, UEMOA et CILSS), continentales (Union africaine) ou internationales (Banque mondiale, FMI, ...). Le recours à ce type de sources facilite la comparaison ou l'agrégation des informations relatives à chacun des pays de la région. Cependant, la qualité des données publiées par ces différentes sources demeure tributaire des performances des dispositifs statistiques nationaux qui présentent de nombreuses faiblesses (couverture géographique, fiabilité, délais de collecte et d'analyse, ...).

7.1 Evolution de la situation politique, économique et sociale de l'Afrique de l'Ouest au cours de la période

7.1.1 Situation politique²⁴

La période sous revue est marquée par une situation politique contrastée où se côtoient des situations de stabilité relative (Bénin, Ghana, Togo, Sénégal), de transition (Burkina-Faso, Guinée, Niger, Gambie), de sortie de crises (Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Liberia) et des tendances à l'enracinement de la conflictualité (Mali, Nigeria).

Au cours de la période, la région a été confrontée à des crises complexes, dans lesquelles l'instabilité politique a pris la forme de rébellions armées²⁵. La région a enregistré, entre 2008 et 2016, une meilleure progression que l'ensemble du continent en ce qui concerne la diminution des tensions transfrontalières, les gouvernements de la région sont, en revanche, de plus en plus impliqués dans des conflits armés sur leurs territoires nationaux. Les détériorations les plus nettes correspondent à la participation des gouvernements à des conflits armés (Nigeria, Cameroun, Mali, Niger...) et aux atteintes à la sûreté des personnes (Gambie). Entre 2008 et 2016, les conflits violents en Afrique de l'Ouest ont oscillé entre deux et six par an, avec des pics en 2014 et 2015, principalement en raison de la situation au Nigeria²⁶. Ces conflits correspondent soit à des luttes pour le pouvoir politique (17 sur 28 conflits), soit à des revendications territoriales (11 sur 28 conflits) de plus en plus nombreuses (Azawad, Casamance, Macina, Daesh). Par ailleurs, ces 28 conflits qui étaient surtout internes sont devenus « internes avec des ramifications internationales ».

Jusqu'à présent considéré comme un exemple de stabilité, le Mali a basculé à partir de 2012, dans une crise institutionnelle et sécuritaire sans précédent, inhérente à la conjugaison de facteurs de gouvernance interne mais aussi de nouveaux éléments de déstabilisation externes: les conséquences de la crise libyenne, les mouvements terroristes liés à Al Qaïda (également présents dans la zone saharienne) qui mettent en danger l'ensemble des pays de la sous-région. Par ailleurs, au cours de la période, une série de coups d'Etat se sont succédés : prise de pouvoir par Moussa Dadis Camara en Guinée Conakry en 2009 après l'annonce de la mort de Lansana Conté, coups d'Etat en 2009, 2010 puis 2012 en Guinée-Bissau, coup d'Etat au Niger mené par le commandant Salou Djibo en 2010 et renversant le président Tanja qui était au pouvoir depuis 2000. Parmi les pays d'Afrique de l'Ouest, les pays considérés comme fragiles par la DG DEVCO pour l'année 2016- 2017 sont : la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la Sierra Leone.

²⁴ Cette partie s'appuie en particulier sur les sources documentaires suivantes : International Crisis Group, Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (III): l'Afrique de l'Ouest. Rapport Afrique N°234, avril 2016 ; Lutumbue, M., Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l'Ouest : une grille de lecture, GRIP 27 janvier 2017 ; Vigneron, D., Changement politique et espace urbain en Afrique de l'Ouest, GRIP, janvier 2016. Complétées des informations collectées au cours de la phase de terrain.

²⁵ International Crisis Group, Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (III): l'Afrique de l'Ouest. Rapport Afrique N°234, avril 2016.

²⁶ Base de données Uppsala Conflict Data Program/PRIO sur les conflits armés, consultée en septembre 2017.

Toutefois, selon les données de l'Ibrahim Index pour la période 2008-2015 (2015 étant la dernière année disponible), concernant les avancées démocratiques et en matière de droits humains en Afrique de l'Ouest (Mauritanie non incluse), **l'Afrique de l'Ouest a une meilleure progression que l'Afrique (tout le continent) en matière de sécurité et Etat de droit, et en matière de participation et droits humains**. Une majorité des pays de la sous-région échappe ainsi à toute situation de conflits ouverts et, dans plusieurs pays, les évolutions récentes ont été marquées par l'élargissement relatif des espaces démocratiques (progression de la participation politique et des élections de plus en plus crédibles)²⁷ :

- C'est le cas par exemple au Bénin, où l'intensité de la contestation politique a baissé de plusieurs crans dès l'annonce de la tenue d'élections en 2016 et la décision de justice de retoquer une modification de la constitution qui aurait autorisé le président à briguer un troisième mandat.
- Au Burkina-Faso, la transition démocratique organisée dans le sillage de la vague de manifestations nationales et un mouvement populaire qui a chassé le président Blaise Compaoré, installé au pouvoir depuis 26 ans, a débouché sur l'élection de Marc Christian Kaboré en décembre 2015. Le gouvernement de transition dirigé par le diplomate Michel Kafando a engagé des réformes économiques et sociales et s'est lancé dans la lutte contre la corruption. Des tensions ont néanmoins émaillé le processus, avec la tentative avortée de coup d'État de l'armée, en septembre 2015. Et le pays est actuellement confronté à une situation d'insécurité accrue dans le Nord et à Ouagadougou (voir récents attentats).
- La Guinée-Bissau fait partie des pays qui ont le plus progressé dans le Global Peace Index, entre autres parce qu'elle est parvenue à organiser des élections crédibles et globalement pacifiques en 2014.
- Au Nigéria, en 2015, en dépit d'une très forte situation d'insécurité dans le pays et en particulier dans le Nord-Est du pays, en raison des exactions répétées de Boko Haram, l'alternance démocratique s'est déroulée sans heurts importants avec l'élection du candidat du parti d'opposition, Muhammadu Buhari.

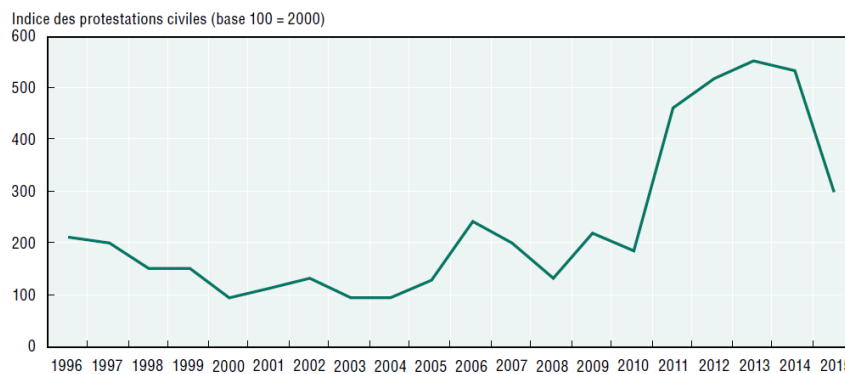
En dépit de ces évolutions démocratiques pacifiques, la **période électorale reste cependant souvent associée à un regain de contestation** dans plusieurs pays et des tensions épisodiques (manifestations contre la vie chère, crises pré-électorales ou post-électorales) rappellent les risques d'un basculement vers des situations de crise ouverte.

Selon les données de l'Ibrahim Index (2008-2015), **la société civile participe de plus en plus en dépit de restrictions croissantes à leurs activités**. Il y a aussi des restrictions importantes à la liberté d'expression et aux libertés publiques généralement. La période est marquée par l'émergence de nouvelles formes de mobilisations sociales et de contestations citoyennes. Plusieurs mouvements de la société civile ont en effet occupé une place centrale dans le débat politique et ont parfois joué un rôle déterminant dans l'alternance du pouvoir au cours de cette période. Ces mobilisations ont été amorcées entre 2008 et 2010 par les manifestations et révoltes urbaines qui ont éclaté dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest

²⁷ Lutumbue, M., Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l'Ouest : une grille de lecture, GRIP 27 janvier 2017.

(Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Sénégal). Dans certains contextes, ces mouvements (tels que « Y en a marre » au Sénégal et « Le balai citoyen » au Burkina-Faso) ont joué un rôle majeur dans les alternances politiques. Dans d'autres pays de la sous-région, des collectifs²⁸ se sont prévalus de ces mouvements précurseurs sans toutefois parvenir à créer des synergies suffisantes pour obtenir le changement politique souhaité. Les motifs de ces mouvements touchent principalement à la cherté de la vie (hausse des prix des biens de première nécessité tels que les produits alimentaires, le carburant, les biens importés), à la détérioration des conditions de vie (augmentation du coût de la vie ou encore un faible accès à l'emploi) et aux revendications d'une nouvelle gouvernance (gouvernance redistributive). Au-delà de leurs causes immédiates et de la spécificité de chaque pays, ces turbulences sociales traduisent fondamentalement une prise de conscience civique plus aigüe des populations qui revendiquent un contrôle de l'exercice du pouvoir et de la gestion des ressources. Cependant, malgré les actions de sensibilisation menées par ces mouvements, les propositions de solutions alternatives restent principalement cantonnées aux aspects de veille citoyenne (ou de « sentinelle »). Tout l'enjeu consiste à préserver la dynamique et la crédibilité de ces mouvements²⁹.

Figure 4 : Protestations civiles en Afrique (1996-2015)



Note : Les protestations civiles recouvrent les grèves et les manifestations motivées par des revendications politiques, économiques ou sociales. Chaque événement est pondéré par son intensité (nombre de manifestants) et sa durée (nombre de semaines). Source : BAFD, OCDE, PNUD, Perspectives économiques en Afrique, 2016.

Ces mouvements ont toutefois marqué le pas en 2015, alors qu'elles suivaient une tendance ascendante depuis 2010. L'épidémie d'Ebola et les attentats terroristes commis dans plusieurs pays ont en effet réduit à la fois la mobilisation des populations et la tolérance des autorités vis-à-vis des mouvements de contestation. Si les **conventions des droits de l'homme** sont de plus en plus ratifiées, les violations des droits de l'homme, elles, augmentent (Mauritanie, Burkina Faso) et il est également constaté des restrictions importantes aux libertés publiques (Gambie, Mali). Depuis le milieu des années 2000, presque tous les pays et organisations régionales d'Afrique de l'Ouest ont développé une politique ou une stratégie de genre, intégrant de plus en plus les questions de genre dans différents secteurs politiques. Cependant, **l'égalité hommes-femmes** régresse : les femmes et les filles sont

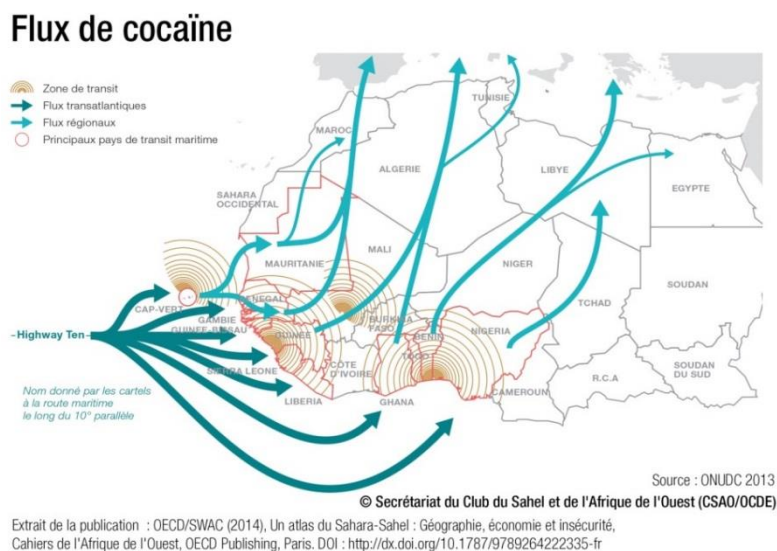
²⁸ Voir par exemple le collectif d'artistes « Y en a marre, Etiamé » créé en 2012 au Togo, le mouvement « Je n'en veux plus » créé en 2014 en Guinée Conakry, le Collectif « Y en a marre, trop c'est trop », créé en juillet 2014, au Niger, les antennes du « Balai citoyen » en Guinée Conakry et au Togo.

²⁹ Vigneron, D., Changement politique et espace urbain en Afrique de l'Ouest, GRIP, janvier 2016.

défavorisées dans de nombreux domaines et n'ont pas les mêmes opportunités que leurs homologues masculins. C'est le cas dans pratiquement tous les domaines de la vie publique, de l'accès aux services sociaux de base aux droits patrimoniaux, en passant par les inégalités sur le marché du travail et la vie politique³⁰.

Le contexte général reste caractérisé au cours de la période sous revue par des enjeux de sécurité très préoccupants dans la sous-région et les menaces semblent s'intensifier dans la région. Le retour à une stabilité relative dans nombre de pays coexiste ainsi avec la montée de nouvelles menaces et formes de conflictualités, profitant de l'extrême vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest, de la porosité de ses frontières et de la fragilité de ses institutions de sécurité. La zone d'instabilité a par ailleurs évolué de la Mano River, vers le Golfe de Guinée et finalement le Sahel. La région est devenue une **importante zone de transit de la drogue d'Amérique vers l'Europe et l'Asie** (cocaïne, méthamphétamine)³¹. La Guinée-Bissau notamment est considérée comme la plaque tournante en Afrique de l'Ouest du trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et l'Europe. La prégnance de ces trafics a des conséquences fortes en matière de gouvernance des affaires publiques (Mali, Guinée Bissau, ...) et de sécurité (revenus tirés du trafic de drogue par des groupes armés, notamment les forces rebelles présentes dans le Sahel et le groupe terroriste Al-Qaïda au Maghreb islamique, ...).

Figure 5 : Principales routes du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest



Les pays côtiers font également face à une insécurité transfrontalière grandissante due au manque de contrôle sur les zones maritimes et à l'expansion de la **piraterie et autres crimes maritimes**³². Par le passé, ces actes de piraterie intervenaient exclusivement dans les eaux nigérianes et, pour une bonne part, étaient liés au conflit généré par les ressources pétrolières du delta du Niger. Les actes de piraterie dans le golfe de Guinée (au large des côtes du Bénin et du Togo) se sont cependant multipliés au cours des dernières années,

³⁰ <http://www.oecd.org/fr/cao/themes/genre/> ; <http://www.wildaf-ao.org/index.php/fr/>

³¹ ONUDC, 2017.

³² Alors que les crimes maritimes connaissent une nette diminution dans la Corne de l'Afrique depuis 2012.

visant des navires transportant des produits pétroliers. La **criminalité transfrontalière et le terrorisme** se sont fortement développés dans les pays sahéliens et au Nigeria, et sont devenus très préoccupants, y compris pour des pays de la région voisine d'Afrique centrale, comme par exemple au Tchad ou au Cameroun (Boko Haram). Aux trafics de cigarettes et d'armes³³ se sont greffées des trafics d'émigration clandestine et d'activités terroristes y compris la prise d'otage. Les groupes terroristes opérant dans le Maghreb (notamment Al Qaïda au Maghreb islamique - AQMI) ont intégré dans leurs rangs certains éléments originaires des pays du Sahel. Les actes de terrorisme se sont multipliés au cours de la période, surtout au Nigeria (95% des 2 985 morts civiles entre 2008 et 2016³⁴). Ces flux illicites peuvent avoir des conséquences forte sur la stabilité (financement des groupes armés non étatiques qui contrôlent les zones de trafic, compétition sur les voies de trafic générant des conflits entre les groupes, frictions au sein des groupes autour des profits générés par ces trafics illicites favorisant leur éclatement, revenus tirés largement supérieurs à ceux gagnés dans la vie civile, ...) et le développement de la sous-région (difficultés du commerce licite à concurrencer le commerce illicite auprès des populations, notamment dans les zones transfrontalières, absence d'investissements des revenus tirés de ces trafics illicites au sein des communautés locales, ...)³⁵.

7.1.2 Situation économique³⁶

L'évolution des économies de la zone CEDEAO a été marquée par un taux de croissance global encourageant mais en baisse en fin de période et essentiellement porté par l'investissement public, sans renforcement des structures économiques et des facteurs de compétitivité et avec une accentuation des vulnérabilités.

Evolution des structures économiques de la zone aux cours de la période

La région a connu une décennie marquée par des **taux de croissance du PIB** relativement élevés mais essentiellement portés par l'investissement public (Taux de croissance annuel du PIB à prix constants – CEDEAO). Les performances plus élevées en début de période, se tassent au fur et à mesure. Parallèlement, l'analyse des indicateurs macroéconomiques conduit à constater une accentuation des vulnérabilités, reflétée notamment dans le non-respect des critères de convergence. Les principales difficultés se situent au niveau des déficits budgétaires maintenus au-dessus des seuils fixés, financés en partie par le recours à des emprunts non concessionnels, ce qui accentue les vulnérabilités de la dette.

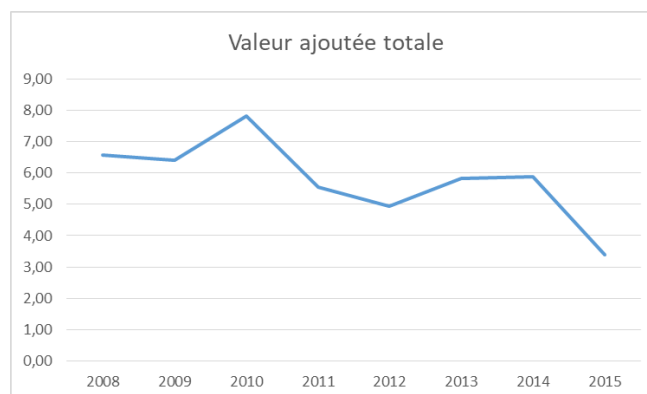
³³ 10 à 20 000 armes en provenance de Lybie auraient afflué en Afrique de l'Ouest.

³⁴ Center for Systemic Peace/Integrated Network for Societal Conflict Research, 2017.

³⁵ Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest, Une évaluation des menaces, UNODC, 2013.

³⁶ Cette partie s'appuie en particulier sur les sources documentaires suivantes : BAfD, OCDE, PNUD, Perspectives économiques en Afrique 2016 ; World Bank. 2016. Doing Business de 2008 à 2016.

Les enjeux alimentaires face aux défis démographiques, urbains, migratoires et sécuritaires, Maps & facts, CSAO/OCDE, juillet 2016.



Au cours de la période, les **structures de production** ont globalement peu évolué, dominées par des secteurs d'activité à faible valeur ajoutée. Les principaux changements dans la structure du PIB sont liés au développement du secteur des services, en particulier transport et télécommunications alors que le secteur secondaire ne progresse pas réellement, à l'exception de la construction qui profite des investissements réalisés.

Tableau 5: Valeur Ajoutée à prix constants – poids des secteurs (% du PIB)

	2008	2015
1. Secteur primaire	26,8%	24,9%
2. Secteur secondaire	20,4%	19,4%
a. Extraction, manufacture, équipements	16,5%	14,3%
i) Manufacture	8,0%	9,8%
b. Construction	3,9%	5,1%
3. Services	56,4%	62,2%
a. Commerce, restaurants, hôtels	19,3%	21,0%
b. Transport, et communication	14,5%	18,1%
c. Autres activités	22,6%	23,2%

Source: UNCTAD; calculs ADE

Des réformes visant à améliorer l'environnement économique et renforcer les facteurs de compétitivité ont été entreprises à l'échelle régionale ce qui se marque par une amélioration du climat des affaires³⁷ entre 2008 et 2016 dans tous les pays de la CEDEAO, excepté le Ghana.

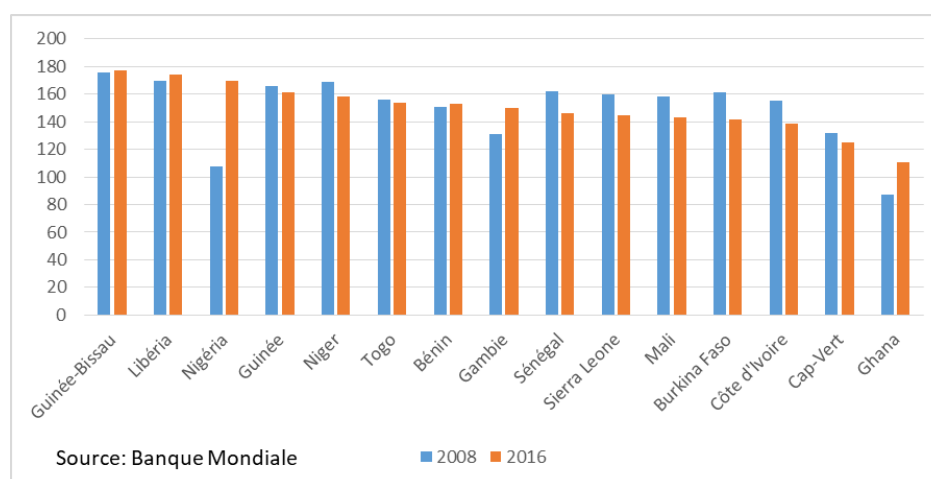
Cette progression ne mène néanmoins pas à une amélioration significative des fondamentaux économiques des pays de la zone en 2016. Au sein du classement « Doing Business »³⁸, la CEDEAO affiche le plus mauvais score de l'ensemble du continent Africain. En 2016, le Ghana, 1^{ère} de la zone, se classe à la 111^{ème} place tandis que la Guinée-Bissau ferme la marche en pointant à la 177^{ème} position. Les positions relatives ont

³⁷ Tel que mesuré par la distance à la frontière qui indique la distance de chaque économie par rapport à une «frontière» qui représente la meilleure performance observée à travers l'ensemble des pays couverts par Doing Business depuis 2005.

³⁸ Initié en 2002 par la Banque Mondiale – classe 190 économies par rapport à leur facilité à faire des affaires.

globalement peu évolué en cours de période, à l'exception du Nigeria et du Ghana qui ont nettement reculé dans le classement. La plupart des pays de l'UEMOA ont néanmoins gagné quelques places (excepté la Guinée-Bissau et le Bénin) mais ces gains restent mineurs.

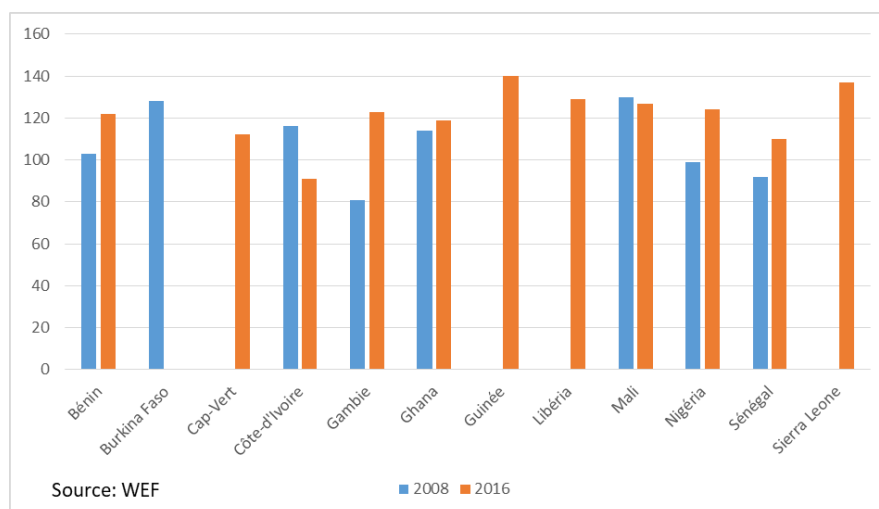
Figure 6: Classement « Doing Business » 2008-2016, CEDEAO



Deux facteurs ont limité cette progression :

- A partir de 2013, la tendance positive observée s'est inversée dans au moins 6 des pays de la zone (Ghana, Togo, Sierra Leone, Guinée-Bissau, Libéria, Gambie, Nigeria, Guinée) suite en particulier à la dégradation de l'environnement macroéconomique (liée notamment à la chute des prix des matières premières) et à la dégradation des institutions engendrée par un regain d'instabilité dans la région.
- La lenteur de certaines réformes entreprises au sein de la région comparée aux progrès plus rapides et significatifs réalisés dans d'autres régions du monde.

Figure 7: Evolution de l'indice global de compétitivité entre 2008 et 2016 en Afrique de l'Ouest

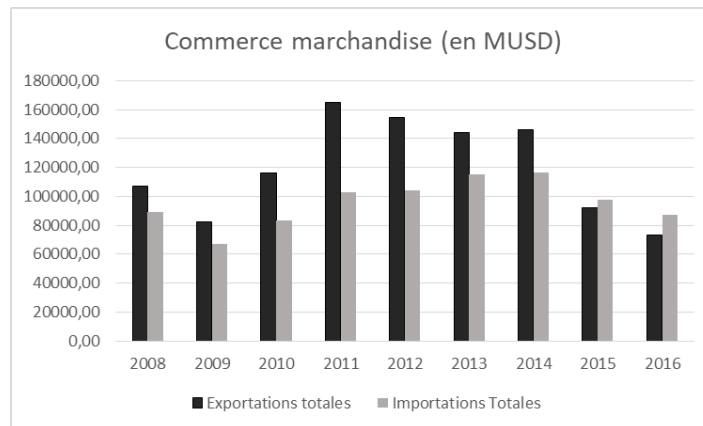


Ce constat de stagnation, voire de détérioration, de l'environnement économique entre 2008 et 2016, est confirmé par l'évolution du « Global Competitiveness Index »³⁹ qui classe en 2016 les pays d'Afrique de l'Ouest parmi les moins compétitifs au niveau mondial. Ainsi, en 2016, la Guinée fermait la marche du classement à la 140^{ème} position. Cinq des sept pays qui présentent des données en 2008 et en 2016, voient leur position se dégrader comparativement au reste du monde. Ces pays sont le Bénin, la Gambie, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal. Seuls la Côte-d'Ivoire et le Mali font exception à ce constat.

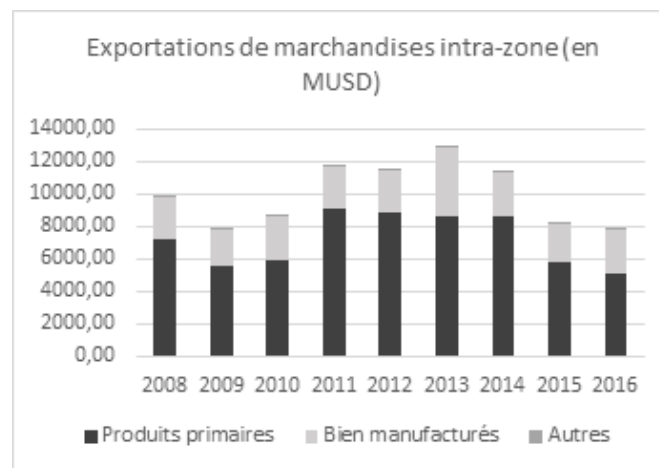
Evolution du commerce extérieur de la CEDEAO

Depuis 2008, le commerce extérieur des pays de la CEDEAO a connu une évolution plutôt négative, reflétée par une détérioration de la position extérieure des pays de la zone, une balance des échanges de marchandises déficitaire, des pertes de parts de marché dans le commerce intra-zone et une absence de diversification des structures d'exportations. En parallèle, la situation des producteurs européens sur le marché CEDEAO se détériore également, au profit des pays asiatiques. Le commerce de marchandises est devenu globalement déficitaire en fin de période alors qu'il était en excédent depuis près de 30 ans. Les exportations ont fortement baissé depuis 2011, en raison notamment de l'évolution des prix des matières premières (pétrole en tête).

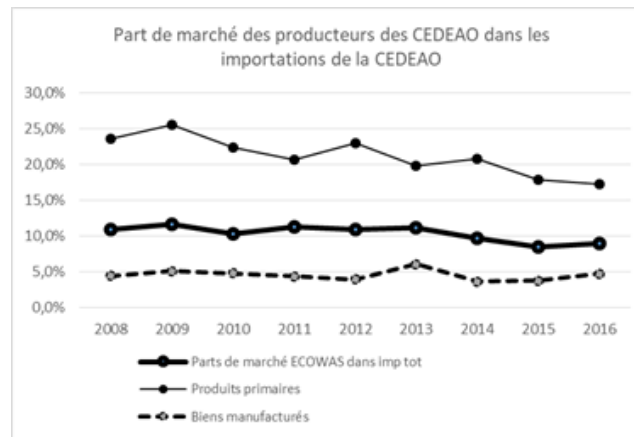
³⁹ Indicateur développé par le Forum Economique Mondial (World Economic Forum, WEF) qui classe la compétitivité de 140 pays sur la base de 12 indicateurs



Les exportations vers les pays de la zone n'ont pas échappé à la tendance baissière : après une augmentation sensible de 2009 à 2013, la valeur des exportations a chuté brutalement au cours des trois années de sorte que la part des exportations vers la zone CEDEAO dans le total des exportations est restée inférieure à 10%. La chute est surtout marquée au niveau des produits primaires mais elle s'observe aussi sur les produits manufacturés.



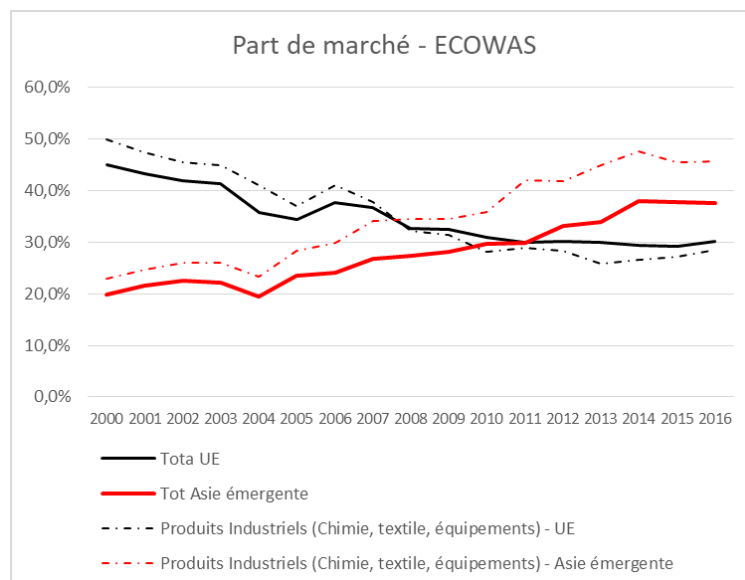
Il n'y pas eu globalement de gains de parts de marché des producteurs locaux sur le marché régional. Au contraire, les parts de marché ont baissé tout au long de la période, en particulier sur les produits primaires qui représentent plus de 70% des exportations intra-zone. La baisse est moins marquée pour les produits manufacturés (produits agro-alimentaires, textiles, chimiques, équipements,...) mais les parts de marché des produits locaux sur le marché CEDEAO sont minimales (près de 5%).



Il n'y a pas de diversification visible des structures d'exportations à l'intérieur de la zone au-delà des effets prix déjà mentionnés.

	2000	2008	2016
Matières premières (hors produits pétroliers)	18,0%	14,6%	22,8%
Produits pétroliers	59,4%	59,0%	40,3%
Machines, Equipement	2,3%	7,1%	8,5%
Produits chimiques	7,8%	7,5%	9,9%
Autres produits manufacturés	12,0%	11,7%	16,4%

La provenance des importations de la zone a très fortement évolué, les produits de l'UE ne représentant plus que 30% des marchandises importées alors que dans le même temps, les produits en provenance de l'Asie émergente⁴⁰ couvrent près de 40% des besoins (et plus de 45% pour les produits industriels).



⁴⁰ Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Philippines, Singapour, Oman, Koweït, Bahreïn, Qatar, Arabie Saoudite, Turquie, EAU

Encadré 2 : Accord de partenariat économique

Dans le cadre de l'Accord de Cotonou, signé en 2000, l'UE et les pays ACP se sont engagés à faire évoluer le régime commercial dit des « préférences non-réciproques » régissant jusque-là leurs échanges de manière à se conformer aux règles de l'OMC. Dans cette perspective, les deux parties sont convenues de mettre en place, d'ici à 2020, une zone de libre-échange. C'est dans ce cadre que s'est engagée la négociation des Accords de partenariat économique (APE) entre l'UE et six régions ACP, dont l'Afrique de l'Ouest. L'OMC avait accordé une dérogation à ces règles jusqu'au 1^{er} janvier 2008. Exceptée pour la région Caraïbes (dont l'APE a été signé dans les délais), la négociation des APE s'est avérée beaucoup plus longue et difficile qu'envisagée initialement. Du côté de l'UE, la négociation a été menée par la DG TRADE et, souvent, les pays ACP ont considéré que celle-ci ne prenait pas suffisamment en compte leurs intérêts. Finalement, en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO a adopté fin 2014 un APE prévoyant à terme la libéralisation de 75% de son marché en contrepartie d'une ouverture totale du marché européen. A l'heure actuelle (juin 2017), cet accord régional n'est pas opérationnel car trois pays, la Gambie, la Mauritanie et le Nigeria, ne l'ont pas signé. Afin de continuer à bénéficier d'un accès privilégié au marché européen, la Côte d'Ivoire et le Ghana (deux des quatre pays non PMA de la région) ont commencé à appliquer fin 2016 les APE intérimaires qu'ils avaient négocié auparavant avec l'UE. Ainsi, tant que l'APE régional n'est pas entré en vigueur, les produits européens importés en Afrique de l'Ouest sont soumis à trois régimes douaniers différents : celui de l'APE intérimaire Ghana pour les produits importés par ce pays, celui de l'APE intérimaire Côte d'Ivoire et celui défini par le tarif extérieur commun de la CEDEAO pour les 14 autres pays. Une telle situation fragilise la cohérence et l'effectivité de la politique de commerce extérieur de la CEDEAO.

7.1.3 Sécurité alimentaire et nutritionnelle⁴¹

Rejoignant la croissance des productions agricoles, le **taux d'accroissement de la valeur ajoutée de l'agriculture ouest-africaine a été très élevé**⁴². Néanmoins, on observe un **tassement de cette croissance ces dernières années**⁴³, ce qui est préoccupant vis à vis de la capacité de la région à répondre durablement à la croissance de la demande liée à la démographie et aux pratiques alimentaires. Jusqu'à récemment, la croissance agricole était essentiellement portée par une augmentation des surfaces cultivées et de la main d'œuvre agricole, néanmoins, cette situation serait en passe de devenir caduque. En effet, depuis 2008, près de 40% de l'augmentation de la production agricole régionale seraient associées à une croissance des rendements⁴⁴. Malgré cette dynamique, la part des importations dans la consommation régionale stagne (et le volume des importations s'accroît en valeur absolue⁴⁵). L'agriculture, et plus encore le secteur alimentaire au sens large (incluant amont et aval des filières) occupent une large majorité des actifs régionaux. Néanmoins, agriculture et élevage n'occupent qu'une part minoritaire dans la formation des revenus des populations rurales les plus pauvres au Sahel⁴⁶, et on observe une forte croissance de la part de l'emploi non agricole en milieu rural. Si le poids du secteur agricole dans la création

⁴¹ Cette partie s'appuie en particulier sur les sources documentaires suivantes : Les enjeux alimentaires face aux défis démographiques, urbains, migratoires et sécuritaires, Maps & facts, CSAO/OCDE, juillet 2016.

⁴² 6 pays de la région figurent parmi le top 20 mondial sur la période, et la moyenne régionale du taux de croissance est de 1% supérieure au taux de croissance continental.

⁴³ 4% sur la période 2010-2014 contre 5,5 % sur la période 2003-2007 : OCDE/CSAO (2015) ECOWAP+10 Mutations de l'économie agro-alimentaire et implications.

⁴⁴ OCDE/CSAO, 2015.

⁴⁵ Ces tendances sont différenciées d'un pays à l'autre.

⁴⁶ FEG, SCF (2014) An Atlas of Household Economy Analysis Information across the Sahel.

d'emploi est très différent d'un pays à l'autre, la tendance régionale est une croissance du nombre d'actifs agricoles beaucoup moins rapide que celle du nombre d'actifs non agricoles. Chaque agriculteur nourrit donc une population de plus en plus nombreuse⁴⁷. Les analyses disponibles⁴⁸ indiquent une **tendance continue à l'anthropisation des milieux**. Les surfaces cultivées ont plus que doublé ces 40 dernières années, et, contraintes par le manque d'espace, les méthodes traditionnelles de gestion de reconstitution de la fertilité s'essouffent et l'on observe une réduction forte de la pratique de la jachère⁴⁹. La progression du front agricole et la croissance du cheptel s'accompagnent, à travers la région d'une augmentation des tensions et conflits fonciers. Malgré une tendance régionale à la dégradation des terres, des mouvements de régénération naturelle assistée ont conduit au reboisement de large espaces en zones sahélienne, notamment au Niger, Burkina - Faso et Mali.

La fréquence et l'intensité des crises alimentaires ayant touché les populations de la région sont restées élevées durant toute la période évaluée. Au-delà des crises d'origine « naturelle », les crises alimentaires d'origine anthropique ont nettement augmenté en fréquence et en intensité depuis le début des années 2000⁵⁰, en particulier en zone sahélienne. Il est par contre difficile de retracer l'évolution du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire conjoncturelle, du fait de l'évolution des cadres d'analyses soulignée ci-dessous, mais aussi de la faiblesse des systèmes de gestion de l'information⁵¹. Par ailleurs, les données disponibles indiquent que les niveaux de malnutrition aigüe (maigreur extrême dont la prévalence est sensible à la conjoncture) demeurent élevés⁵² dans la majorité des pays de la région. Néanmoins, la mortalité infantile a fortement régressé, ce qui serait en partie attribuable à une amélioration de l'efficacité des réponses aux crises, et notamment à l'augmentation de la couverture et de l'efficacité du traitement de la malnutrition aigüe sévère dans la région.

Les données disponibles⁵³ font état d'une **réduction continue de l'incidence de la sous-alimentation** (indice combinant les différents facteurs causaux de l'insécurité alimentaire, dont les tendances sont ici fortement influencées par une augmentation de la disponibilité alimentaire par habitant) au niveau régional et de la plupart des pays. En parallèle, depuis 2000, de **très fortes disparités en terme d'évolution de l'incidence de la pauvreté sont observées**: forte réduction au Ghana et en Mauritanie, réduction importante au Tchad, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, et en Guinée, et stagnation voire dégradation dans les autres pays (Côte d'Ivoire Guinée Bissau). En milieu rural sahélien, les populations pauvres dépendent très fortement du marché pour leur alimentation⁵⁴, qui absorbe une grande majorité de leurs dépenses. Enfin, on note une stagnation de l'incidence de la malnutrition infantile chronique, en dehors du Sénégal, du Ghana et de la Mauritanie. Combinées à une

⁴⁷ Voir nbp 8.

⁴⁸ CILSS (2016) Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest : Une Fenêtre sur un Monde en Pleine Évolution. U.S.G.S

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Voir notamment RPCA (2016) Les enjeux alimentaires face aux défis démographiques, urbains, migratoires et sécuritaires Maps & Facts

⁵¹ Le CILSS travaille à l'assemblage d'une base de données historique des données issues des analyses CH, mais celle-ci n'est pas encore fonctionnelle.

⁵² Fréquemment au-dessus des seuils d'urgence : 15% des enfants de moins de 5 ans touchés par la malnutrition aigüe

⁵³ FAOSTAT, Atlas HEA 2014, World Development Indicators.

⁵⁴ AFD, 2016. L'Afrique à la conquête de son marché intérieur.

nette croissance démographique, ces tendances correspondent bien souvent à une augmentation du nombre d'enfants chroniquement malnutris.

7.1.4 Défis environnementaux majeurs⁵⁵

Les problématiques de gestion des ressources naturelles sont multiples en Afrique de l'Ouest en raison de l'extrême diversité des écosystèmes (allant du semi-désertique et de la savane aux forêts tropicales, mangroves, rivières et lacs d'eau douce et zones marécageuses). Mais au delà de cette diversité, des **questions communes majeures** se posent dans tous les pays : l'eau douce et sa gestion intégrée (sécheresses fréquentes dans les pays en bordure du Sahel en particulier) ; la protection des espaces forestiers (développement de fronts pionniers dans certains pays côtiers, extension des espaces agricoles cultivés, prélèvement excessif de bois pour l'exportation et de chauffe, pression sur la ressource en lien avec la croissance démographique) ; l'érosion et la désertification des sols (extension rapide des surfaces cultivées, absence d'une intensification suffisante de l'agriculture et d'un accroissement de la productivité à l'hectare) ; la diversité biologique (recul de la biodiversité de façon continue au cours du dernier siècle, conséquence du peuplement rapide de la région, de l'expansion agricole, du braconnage, du commerce illicite des espèces sauvages et de la chasse sous toutes ses formes). Deux milieux géographiques en particulier sont au coeur des préoccupations environnementales : le Sahel, menacé par la désertification, et la zone forestière localement soumise à d'intenses défrichements et aux conséquences néfastes d'une déforestation excessive. Par ailleurs, des **changements majeurs s'opèrent sous l'effet de la variabilité et des changements climatiques**, auxquels la sous-région est particulièrement vulnérable en raison des multiples contraintes citées ci-dessus et de sa faible capacité d'adaptation. Le changement climatique n'est pas une question nouvelle dans la région⁵⁶. Toutefois les prévisionnistes s'accordent sur une plus forte occurrence des phénomènes anormaux (fréquence et intensité des inondations ou sécheresses), ce qui a des impacts directs sur la production agricole et la sécurité alimentaire et donc la résilience des populations. Les pays de l'Afrique de l'Ouest bénéficient de 6 069 km de littoral maritime et d'une Zone Économique Exclusive (ZEE) de 2 016 900 km². Cette zone fait partie des côtes les plus poissonneuses du monde avec la présence d'une remontée d'eau le long des côtes du Sénégal et de la Mauritanie et dans le golfe de Guinée. De ce fait, les **ressources halieutiques** constituent un enjeu stratégique fort pour les pays de la zone, en termes de développement économique (exportations de produits halieutiques sur les marchés mondiaux), d'équilibre de la balance des paiements (voir notamment les redevances et contreparties financières perçues dans le cadre des différents accords de pêche) mais aussi de développement social (dans la satisfaction des besoins nutritionnels des populations qui disposent d'un faible pouvoir d'achat puisque le poisson constitue la source de protéine animale la plus accessible, mais aussi comme source notoire d'emplois, notamment dans le secteur de la pêche artisanale). Malgré le rôle central que joue la pêche dans l'économie de ces pays, le secteur reste confronté à de nombreuses difficultés allant de la mauvaise exploitation des ressources halieutiques aux problèmes liés à leur commercialisation : le manque de plans de crédits appropriés et d'infrastructures, les technologies inadéquates entraînant des pertes

⁵⁵ Cette partie s'appuie en partie sur les sources documentaires suivantes : CEDEAO, L'agriculture et l'alimentation en Afrique de l'Ouest : mutations, performances et politiques agricoles, 2014.

⁵⁶ Depuis les années 60 les isohyètes se sont déplacés de plus de 300 km vers le Sud.

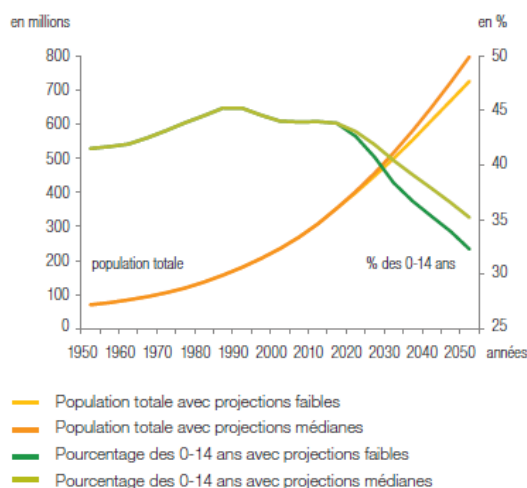
élevées, les barrières douanières et non tarifaires, et l'absence de routes, de véhicules de transport adéquats et de cargos pour couvrir les longues distances⁵⁷.

7.1.5 Situation sociale ⁵⁸

Une forte croissance démographique et une population majoritairement jeune.

Les sociétés ouest-africaines se caractérisent par une forte croissance démographique et une population majoritairement jeune. Au cours des trois dernières décennies, la population ouest-africaine a plus que doublé. En 2006, la population de la sous-région était estimée à 300 millions d'habitants environ, soit près de 4,6% de la population mondiale et 43% de celle de l'Afrique subsaharienne. Selon la Banque Mondiale, elle comptait 353 millions d'habitants en 2015. D'ici le milieu du siècle, sa population devrait être supérieure à 800 millions d'habitants (soit plus du double de sa population actuelle). La croissance démographique de la sous-région reste une des plus élevée au monde, avec un taux moyen de fécondité estimé à 5,6 enfants par femme pour la période 2010-2015.

Figure 8: Population ouest-africaine 1950-2050



Source : Nations Unies : Perspectives de la population mondiale : Révision de 2015.

Une population rurale qui continue de croître mais sera bientôt minoritaire.

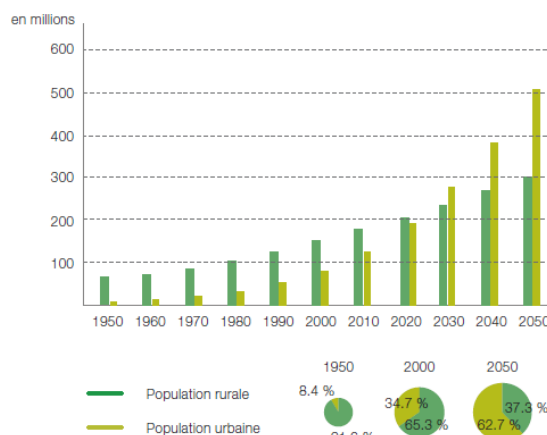
Outre la forte croissance démographique, la deuxième caractéristique majeure de la sous-région à prendre en compte concerne l'urbanisation croissante. Si l'Afrique est le continent le moins urbanisé du monde, une transition urbaine irréversible est en cours. En Afrique de l'Ouest, en particulier, le niveau d'urbanisation est de 45% (2014). Le nombre

⁵⁷ https://www.oecd.org/tad/events/Session_6_Papa_Gora_Ndiyaie_presentation_support_paper.pdf

⁵⁸ Cette partie s'appuie en particulier sur les sources documentaires suivantes : UNICEF, Afrique Génération 2030 : la démographie infantile en Afrique, août 2014, Database: Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale, 2017 ; Nations Unies : Perspectives de la population mondiale : Révision de 2015 ; PNUD, Rapport sur le développement humain en Afrique, 2016.

d'agglomérations urbaines (soit des centres urbains de plus de 10.000 habitants) est passé de 125 en 1950 à près de 1.300 en 2010⁵⁹.

Figure 9 : Population rurale et urbaine en Afrique de l'Ouest



Source : Nations Unies : Perspectives de la population mondiale : Révision de 2015.

La lenteur du développement humain

Malgré une longue période de croissance, occasionnant une amélioration des revenus par tête, la situation sociale reste encore précaire et les niveaux de pauvreté demeurent préoccupants tout au long de la période sous revue. D'après le classement des pays par revenu réalisé en 2016 par la Banque Mondiale, sur les 16 pays d'Afrique de l'Ouest, **10 sont des pays à revenu faible** (Bénin, Burkina-Faso, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Mali, Niger, Sierra-Leone, Togo, Liberia) et **6 des pays intermédiaires de la tranche inférieure** (Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Mauritanie, Nigeria, Sénégal)⁶⁰. Le niveau de vie mesuré par le revenu national brut (RNB) par habitant reste faible : 2.300 USD / habitant / an⁶¹. En 2014, plus de 70% de la population de la sous-région vivait avec moins de deux USD par jour. En ce qui concerne l'indice de développement humain (IDH), sa valeur moyenne en 2014 pour l'Afrique de l'Ouest était de 0,461⁶². A quelques rares exceptions près (Cap Vert et Ghana qui se retrouvent dans la catégorie des pays à « développement humain moyen »), **la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest appartiennent à la catégorie « développement humain faible »**. On peut par ailleurs noter de fortes disparités en termes d'IDH entre les pays de la sous-région (par exemple : Cap Vert = 0,646 ; Niger = 0,348).

⁵⁹ Agence française de développement (AFD), Africapolis - Dynamiques de l'urbanisation, 1950- 2020 : Approche géo-statistique - Afrique de l'Ouest, Paris, 2011, disponible sur <http://www.afd.fr/>

⁶⁰ The World Bank's Classification of Countries by Income, World Bank Group, January 2016: pour l'exercice 2016, les économies à faible revenu sont celles ayant un RNB par habitant (calculé selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale) égal ou inférieur à 1 045 \$ en 2014; les économies à revenu moyen sont celles dont le RNB par habitant est supérieur 1 045 \$ mais inférieur à 12 736 \$; les économies à revenu élevé sont celles ayant un RNB par habitant de 12 736 \$ ou plus. Les économies à faible revenu moyen et à revenu moyen supérieur sont séparées à un RNB par habitant de 4 125 \$.

⁶¹ La moyenne pour un individu sur la planète est de 14 301 USD (en parité de pouvoir d'achat 2011).

⁶² PNUD, Rapport sur le développement humain en Afrique, 2016.

Figure 10 : Valeur de l'IDH moyen par sous-région africaine

Sous-région	Valeur de l'IDH 1990	Valeur de l'IDH 2000	Valeur de l'IDH 2014	Évolution de la valeur de l'IDH, 1990-2014 (%)
Afrique du Nord	0,533	0,603	0,668	20,209
Afrique de l'Est	0,337	0,403	0,497	32,193
Afrique de l'Ouest	0,333	0,382	0,461	27,766
Afrique centrale	0,453	0,439	0,507	10,651
Afrique australe	0,481	0,478	0,570	15,614
Valeur de l'IDH moyen pour la région Afrique	0,426	0,449	0,524	18,702

Source : PNUD, Rapport sur le développement humain en Afrique, 2016.

Une ampleur inédite de la question de l'accès à l'emploi décent pour les jeunes générations.

L'Afrique de l'Ouest est confrontée à une ampleur inédite de la question de l'accès à un emploi décent pour les jeunes générations. En début de période en utilisant la définition du Bureau international du travail (BIT) du chômage, on estime que 15-20% des jeunes de la sous-région peuvent être considérés comme chômeurs (BIT, 2009). Cependant, en utilisant la définition élargie du chômage prenant en compte les emplois convenables, le taux de chômage des jeunes en Afrique de l'Ouest est estimé à environ 45%⁶³. Cette situation résulte du fait que la croissance de la sous-région est portée dans la majeure partie des cas par les secteurs non intensifs en main d'oeuvre. Il s'agit généralement des secteurs d'exploitation minière et pétrolière, et de ceux des télécommunications, où domine une main-d'oeuvre étrangère très qualifiée. A noter que la croissance économique de bon nombre de pays hors exploitation minière ou pétrolière révèle des taux de croissance étonnamment faibles, alors que c'est là où exerce l'essentiel de la population. Un autre défi à relever est la faible employabilité de la main d'oeuvre, surtout jeune, qui s'explique par la quasi-inexistence des écoles de formations techniques et professionnelles adaptées⁶⁴.

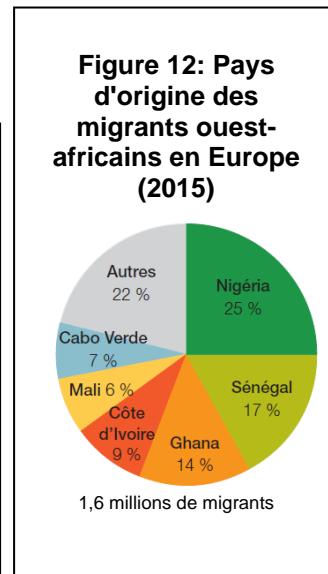
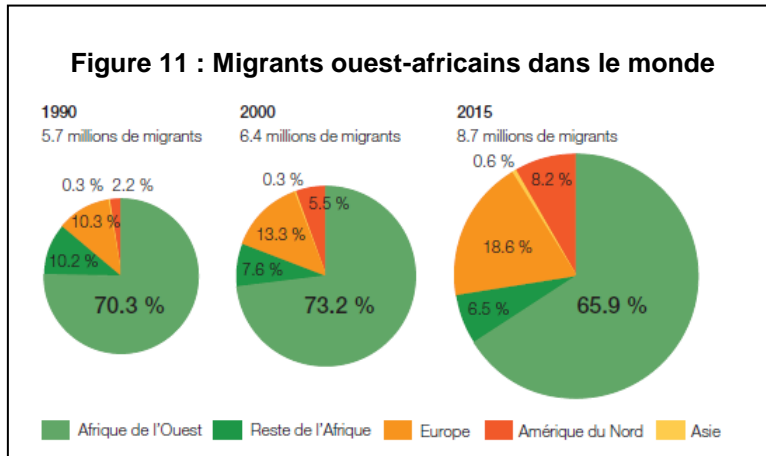
Une forte mobilité régionale⁶⁵

Les Ouest-Africains figurent parmi les populations les plus mobiles du monde. Les graphiques ci-après permettent de voir les évolutions connues par la sous-région depuis les années 1990.

⁶³ Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Rapport sur les Conditions Economiques et Sociales en Afrique de l'Ouest en 2010 et les Perspectives pour 2011, janvier 2012.

⁶⁴ Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique, L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, 2013.

⁶⁵ RPCA, Les enjeux alimentaires face aux défis démographiques, migratoires et sécuritaires. Maps & facts n°2, septembre 2016.



Source : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Tendances dans la migration internationale, Révision 2015.

En 2015, les Nations Unies estimaient le nombre de migrants ouest-africains dans le monde à 8,7 millions. Moins d'un tiers de ces migrants quittent le continent africain : 66% d'entre eux étant installés en Afrique de l'Ouest, 20% en Europe, 8% en Amérique du Nord et le solde essentiellement dans le reste de l'Afrique. On observe au fil du temps une lente érosion de la part de l'Afrique au profit de l'Amérique du Nord, de l'Europe et dans une moindre mesure de l'Asie. Historiquement, les migrations ouest-africaines s'inscrivaient dans l'espace sous-régional sous la forme de mouvements saisonniers, générant des revenus additionnels et soulageant la pression sur l'environnement. Ce n'est qu'à partir des années 1970-1980 que, dirigées vers l'Europe, les formes de cette migration ont changé : elles sont devenues intercontinentales et ont pris un caractère temporaire et circulaire. Simultanément, les flux migratoires intra-régionaux se sont renforcés et complexifiés sous l'effet de multiples facteurs : un rythme élevé de croissance démographique avec pour conséquence un redéploiement du peuplement, entre zones pauvres et zones riches, entre campagnes et villes, la paupérisation du monde rural et l'attractivité des grands centres urbains ouest-africains. **Actuellement, les migrations sont marquées par la diversification des itinéraires et la multifonctionnalité des lieux** (pôle d'émigration, d'immigration ou de transit)⁶⁶.

Les transferts de fonds de migrants sont une source importante de financement pour les pays de la sous-région. Entre 2005 et 2010, les transferts de fonds – officiellement enregistrés – des émigrés vers les pays de la CEDEAO ont augmenté de plus de 8% par an en moyenne, pour atteindre près de 28 milliards USD en 2015, soit deux fois les flux d'investissements étrangers ou 3,7% du PIB régional. Le Nigeria représente à lui seul trois-quarts de ces flux entrants (il a reçu plus de 22 milliards USD en 2014). Il fait partie des cinq premiers pays récipiendaires au monde, et il est le premier en Afrique subsaharienne. Au Sénégal, en 2014, les transferts représentent 11% du PIB et 5,5 fois le

⁶⁶ Par exemple, la Côte d'Ivoire est devenue un pays de transit, au même titre que le Nigeria dans l'attente d'une migration vers d'autres destinations régionales ou internationales, le Sénégal a désormais une double fonction : pays d'émigration et d'immigration sous régionale, mais aussi pays de transit pour les migrants qui cherchent à entrer en Europe via les Canaries, le Ghana, et plus récemment le Nigeria, sont devenus quant à eux des pays d'émigration...

montant des IDE⁶⁷. Les transferts proviennent principalement des émigrés résidant dans les pays développés ; les transferts en provenance d'Afrique de l'Ouest sont significatifs pour les pays (Togo et Mali, par exemple) dont la majorité des émigrés réside dans la région. Ils ont un impact documenté sur la réduction de la pauvreté et des inégalités ainsi que sur la sécurité alimentaire des ménages vulnérables.

7.2 Politiques et stratégies d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

7.2.1 Historique de l'intégration régionale en Afrique de l'ouest

Dès les indépendances, et même auparavant⁶⁸, les responsables politiques d'Afrique de l'Ouest ont exprimé leur attachement à l'intégration régionale, perçue comme un levier essentiel pour le développement d'un espace dont le morcellement résultait de la colonisation. Cette volonté politique s'est traduite par la création de nombreuses organisations intergouvernementales d'intégration régionale ou de coopération technique, d'envergure territoriale variable (voir encadré ci-après).

⁶⁷ BAfD, L'observatoire de l'Afrique de l'Ouest, juillet 2015.

⁶⁸ Cf. l'engagement du président du Ghana K. N'Krumah et du président de la République de Guinée, A. Sékou Touré, en faveur du panafricanisme dès les années 1940 et du projet d'intégration post-indépendance par la signature, en avril 1959, de la " Déclaration de Conakry " par laquelle ils engagent leurs pays à consolider l'Union ainsi formée, tout en manifestant leur adhésion à la cause de l'unité africaine.

Encadré 3: Chronologie des principales initiatives de coopération régionale en Afrique de l'Ouest

- 1945 : Création du franc CFA, regroupant les pays francophones de la région au sein d'une union monétaire unique.
- 1964 : le président du Libéria, William Tubman, propose une union économique de l'Afrique de l'Ouest qui aboutit à un accord signé en 1965 par la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.
- 1959 : Quatre pays (Dahomey, Soudan, Haute Volta et Sénégal) engagent la création d'une Fédération du Mali qui ne regroupera finalement que le Sénégal et le Soudan et qui éclatera en 1960.
- 1959 : Création du Conseil de l'Entente par la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la Haute Volta et le Niger, rejoints en 1966 par le Togo.
- 1959 : Création de l'Union Douanière de l'Afrique de l'Ouest (UDAO), transformée en Union Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UDEAO) en 1966, puis en Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) en 1972. Etats membres : Côte d'Ivoire, Haute Volta, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.
- 1970 : Création de l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma, dite Autorité du Liptako Gourma (ALG), par le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Sa zone d'intervention correspond aux régions frontalières des trois pays (soit 370 000 km²).
- 1972 : Création de l'Organisation de la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) par le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.
- 1973 : Création de la Mano River Union (MRU) par le Libéria et la Sierra Leone, rejoints ultérieurement par la Guinée et la Côte d'Ivoire, avec pour objectif la gestion partagée du fleuve Mano et la promotion du développement économique des pays membres.
- 1973 : Création du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) par la Haute Volta, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad à la suite de la première grande sécheresse connue par la région. Durant les années 1970, le CILSS s'est élargi au Cap-Vert et à la Guinée Bissau puis, au cours des années 2000, au Bénin, à la Côte d'Ivoire, à la Guinée et au Togo.
- 1975 : Création de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (voir détails ci-dessous).
- 1994 : Création de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA), qui prend la suite de la CEAO (voir détails ci-dessous).
- 2014 : Création du G5 Sahel par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad afin de coordonner les politiques de développement et de sécurité dans la bande sahélo-saharienne.

Progressivement, dans le cadre de ses deux principales organisations régionales, l'Afrique de l'Ouest a renforcé son intégration politique et économique.

La **CEDEAO** est une organisation intergouvernementale, créée le 28 mai 1975 («Traité de Lagos»). Elle regroupait initialement l'ensemble des 16 pays de l'Afrique de l'Ouest, indépendamment de la langue officielle de leur pays et de leur passé colonial. La Mauritanie a quitté l'organisation en 1999, ramenant le nombre des Etats membres à 15⁶⁹.

Les objectifs assignés à la Communauté par son traité fondateur de 1975 étaient, au départ, essentiellement économiques, avec l'ambition de créer à terme une union économique et monétaire ouest-africaine. Dans cette perspective, les objectifs poursuivis étaient principalement i) la mise en place d'un marché régional avec libre circulation des biens et de personnes à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest et ii) la promotion du développement économique accéléré et soutenu des Etats membres par une coopération économique efficace et une intégration progressive des économies.

Le Traité révisé de 1993 élargit le mandat et les prérogatives de la CEDEAO, en permettant d'introduire le principe de solidarité et de prévoir des organes de contrôle et

⁶⁹ Pays membres : Bénin, Burkina-Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

d'arbitrage des décisions ainsi que des mécanismes de financement des institutions qui assurant un meilleur fonctionnement de la Communauté. Son champs d'action s'étend par ailleurs au maintien de la stabilité régionale. Depuis lors, la promotion de la paix et la stabilité dans la région constitue l'un des piliers importants de son mandat.

Au niveau institutionnel, l'année 2007 a été marquée par i) la transformation du Secrétariat Exécutif en une Commission (composée d'un Président, d'un Vice-président et de commissaires), dotée de prérogatives plus importantes et susceptible de prendre une part plus active dans le processus d'intégration ; ii) la restructuration du Parlement et celle de la Cour de Justice de la Communauté et iii) la réorganisation de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC).

L'**Union économique et monétaire ouest-africaine** (UEMOA) a pris la suite de la CEAO en janvier 1994, au moment de la dévaluation du franc CFA, en vue d'une cohérence entre la politique monétaire de l'Union et les politiques budgétaires et économiques des Etats membres. Le traité de l'UEMOA, dans son préambule, s'inscrit dans les objectifs de la CEDEAO. Cette union regroupe 8 pays⁷⁰ qui partagent une langue et une monnaie communes, le franc CFA géré par la Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et garanti par le Trésor français. L'existence d'une monnaie commune et d'une politique monétaire régionale est un atout important pour l'UEMOA, qui s'est d'abord concentrée sur la promotion d'un marché commun et d'une union douanière. L'UEMOA a réalisé une construction institutionnelle complète⁷¹ avec un processus de décision qui est encadré par des textes législatifs clairs et un mécanisme de financement sur ressources propres.

La **nécessité de coordonner les programmes d'intégration de la CEDEAO et de l'UEMOA** a été soulignée lors du 22^{ème} sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO (Lomé, décembre 1999). Depuis, un processus de concertation a été engagé par les deux institutions et différentes réunions d'échanges et de concertation au niveau politique et technique ont été organisées afin de renforcer les synergies entre leurs programmes respectifs. Un accord de coopération et de partenariat a été signé le 5 mai 2004. Il vise à favoriser la « coordination et l'harmonisation des actions » des deux organisations pour « le renforcement de l'intégration en Afrique de l'Ouest ». L'accord institue des mécanismes coordonnés/harmonisés d'exécution des actions, dont un Secrétariat technique conjoint (STC) chargé du suivi de la mise en œuvre de l'accord.

Les enjeux de coordination existent non seulement entre la CEDEAO et l'UEMOA mais également avec les autres organisations présentes dans la région, en particulier le CILSS (dans les domaines « sécurité alimentaire et nutritionnelle » et « gestion des ressources naturelles »), le G5 Sahel (dans le domaine « paix, sécurité et stabilité ») et, dans une moindre mesure l'ALG (qui affiche depuis peu l'ambition d'intervenir sur les questions de sécurité).

⁷⁰ Pays membres : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

⁷¹ L'architecture institutionnelle de l'UEMOA comprend la Commission, un Comité interparlementaire, une Cour de Justice, une Cour des Comptes et une Chambre Consulaire Régionale. La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) sont les institutions spécialisées de l'UEMOA.

7.2.2 Etat des lieux de l'intégration économique régionale ouest-africaine⁷²

La Commission de l'UA (Union africaine), la BAfD et la Commission économique pour l'Afrique ont défini un **Indice de l'intégration régionale en Afrique (IIRA)** permettant de mesurer, pour les huit communautés économiques régionales (CER) africaines, les progressions en matière d'intégration régionale. L'indice se compose de 5 dimensions et 16 indicateurs⁷³.

Figure 13 : Indice de l'intégration régionale en Afrique - 5 dimensions et 16 indicateurs

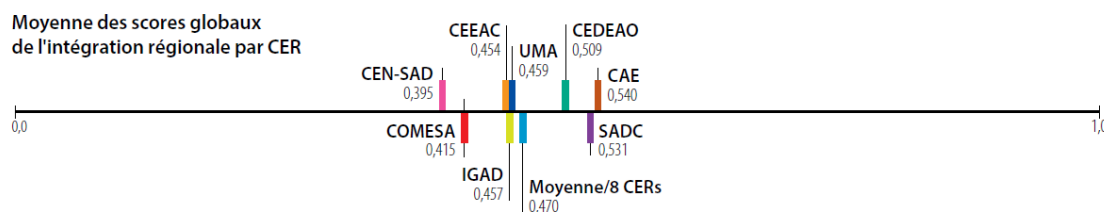
Dimension 1 : Intégration commerciale	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau des droits de douane sur les importations - Part des exportations intra-régionales de biens (% PIB) - Part des Importations intra-régionales de biens (% PIB) - Part du commerce total intra-régional de biens (% total du commerce intra-régional de la CER)
Dimension 2 : Infrastructures régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Indice du développement des infrastructures transport ; électricité ; TIC ; eau et assainissement - Proportion des vols aériens intra-régionaux - Total du commerce régional d'électricité (net) per capita - Coût moyen d'itinérance
Dimension 3 : Intégration productive	<ul style="list-style-type: none"> - Part des exportations intra-régionales de biens intermédiaires (% exportations intra-régionales) - Part des importations régionales de biens intermédiaires (% importations intra-régionales) - Indice de complémentarité des marchandises
Dimension 4 : Libre circulation des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des pays membres de la CER dont les citoyens sont sans visa d'entrée - Ratification du protocole régional sur la libre circulation des personnes - Proportion de pays membres de la CER dont les citoyens peuvent obtenir le visa à l'arrivée
Dimension 5 : Intégration financière et macro-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Différentiel du taux d'inflation (base IHPC) - Convertibilité régionale de la monnaie nationale

Source : Commission économique pour l'Afrique, Union Africaine, Groupe de la Banque africaine de développement, Indice de l'intégration régionale en Afrique, rapport 2016.

Selon le rapport 2016, la CEDEAO, de même que la *Southern African Development Community* (SADC) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), obtient des scores supérieurs à la moyenne des CER en termes d'intégration régionale globale (voir figure ci-après).

⁷² Cette partie s'appuie en particulier sur les sources documentaires suivantes : Commission économique pour l'Afrique, Union Africaine, Groupe de la Banque africaine de développement, Indice de l'intégration régionale en Afrique, rapport 2016.

⁷³ Le rapport couvre les pays membres des huit communautés économiques régionales (CER) reconnues par l'Union africaine. L'UEMOA ne fait pas partie de ces CER.

Figure 14 : Moyenne des scores globaux de l'intégration régionale par CER

Source : Commission économique pour l'Afrique, Union Africaine, Groupe de la Banque africaine de développement, Indice de l'intégration régionale en Afrique, rapport 2016.

Notes : CEN-SAD = Communauté des Etats sahélo-sahariens ; COMESA = *Common Market for Eastern and Southern Africa*, CEEAC = Communauté économique des Etats d'Afrique centrale ; IGAD = *Intergovernmental Authority on Development* (Afrique de l'Est) ; UMA = Union du Maghreb arabe

Au cours de la période sous revue, la CEDEAO a en particulier fait d'importants progrès en ce qui concerne la libre circulation des personnes (dimension 4) et l'intégration financière et macroéconomique (dimension 5).

Figure 15 : Intégration régionale globale: moyenne des scores des CER dans les 5 dimensions

CER	intégration commerciale	infrastructures régionales	intégration productive	libre circulation des personnes	intégration financière et macroéconomique
CAE	0,780	0,496	0,553	0,715	0,156
CEDEAO	0,442	0,426	0,265	0,800	0,611
CEEAC	0,526	0,451	0,293	0,400	0,599
CEN-SAD	0,353	0,251	0,247	0,479	0,524
COMESA	0,572	0,439	0,452	0,268	0,343
IGAD	0,505	0,630	0,434	0,454	0,221
SADC	0,508	0,502	0,350	0,530	0,397
UMA	0,631	0,491	0,481	0,493	0,199
Moyenne de huit CERs	0,540	0,461	0,384	0,517	0,381

Source : Commission économique pour l'Afrique, Union Africaine, Groupe de la Banque africaine de développement, Indice de l'intégration régionale en Afrique, rapport 2016.

En revanche, l'implantation des politiques de la CEDEAO en matière de commerce, de coopération économique et monétaire, d'énergie et de développement social a été limitée (voir le tableau ci-dessous).

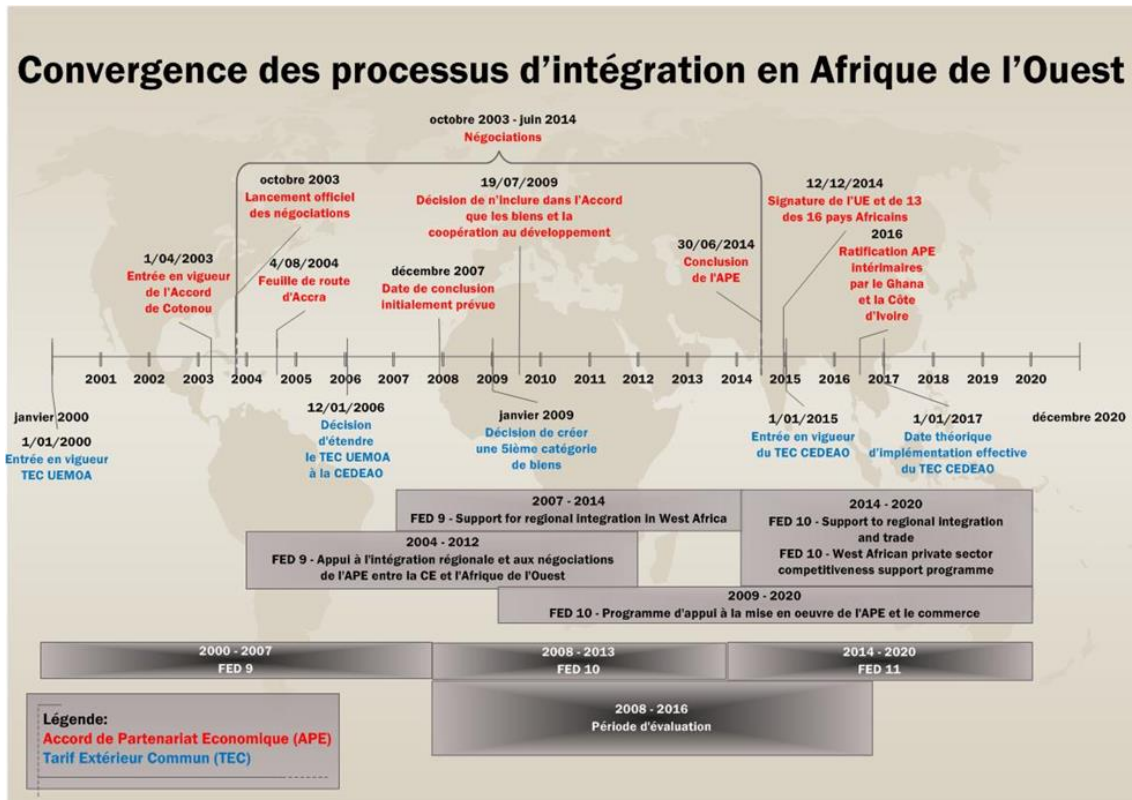
Tableau 6 : Performances de la CEDEAO selon les 5 dimensions de l'indice d'intégration régionale

Dimensions	Actions menées
Dimension 1 : intégration commerciale	- Zone de libre échange (ZLE) de la CEDEAO : entrée en vigueur en 2003 - Union douanière de la CEDEAO : entrée en vigueur en janvier 2015, application du tarif extérieur commun (TEC) par 8 Etats sur 15 en avril 2015.
Dimension 2 : infrastructures régionales	- Intégration physique : projet de guichet unique dans les principaux ports du corridor Abidjan-Lagos, pour faciliter le transport et le transit ; 5 projets CEDEAO/UEMOA dans le cadre d'un programme d'actions communautaires

	<p>des infrastructures et des transports routiers ; suppression des postes de contrôle illégaux en procédant à une surveillance des pratiques illicites le long des axes routiers entre États par la CEDEAO.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Énergie : gazoduc ouest-africain (WAGP), pool énergétique ouest africain (WAPP)
Dimension 3 : intégration productive	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de monnaie commune (ECO) regroupant les pays de la zone Franc CFA (UEMOA) ainsi que les pays de la Zone monétaire ouest-africaine (ZMOA), reporté à 2020. - Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO (décidé en 1993, réaffirmé en 2003) non appliqué (barrières tarifaires illégales et barrières non tarifaires).
Dimension 4 : libre circulation des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, droit de résidence et d'établissement de 1979. - Passeport commun CEDEAO : permet aux citoyens de la CEDEAO de voyager dans tous les pays membres sans visa. - Existence dans la pratique de nombreux obstacles à la libre circulation des personnes (nombreux check points, traitement arbitraire et discriminatoire des citoyens d'autres pays, lois migratoires, etc.).
Dimension 5 : intégration financière et macroéconomique	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption par la CEDEAO de programmes de convergence macro-économique visant à coordonner la convergence des structures économiques et des politiques macro-économiques nationales.

Les avancées obtenues sur le plan législatif et réglementaire régional propice à la libre circulation des biens, des services et des capitaux, sont significatives en particulier pour l'établissement d'une Union douanière (accord sur le TEC et sur le SLE), comme le montre le schéma ci-dessous, mais pas à la hauteur des objectifs fixés initialement.

Figure 16: Chronologie des processus d'intégration en Afrique de l'Ouest (2001-2017)



7.2.3. Etat des lieux de l'intégration politique régionale⁷⁴

Il existe à l'heure actuelle plusieurs organisations et initiatives intervenant en Afrique de l'Ouest en matière de paix, sécurité et stabilité.

Alors que pendant les quinze premières années de son existence, la CEDEAO est restée à l'écart des questions sécuritaires, considérées comme le domaine réservé des Etats⁷⁵, **son champ d'action s'est progressivement étendu au maintien de la stabilité régionale et de promotion de la paix** (voir encadré ci-dessous). Cette évolution résulte de la prégnance de l'instabilité politique et de la mauvaise gouvernance dues notamment à la fréquence des conflits militaires dans plusieurs pays et du constat que la paix et la sécurité sont des conditions préalables au développement économique et au progrès social.

⁷⁴ Cette partie s'appuie en particulier sur les sources documentaires suivantes : ICG, Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (III) : l'Afrique de l'Ouest, Rapport Afrique n°234, 14 avril 2016.

⁷⁵ Le traité fondateur de la CEDEAO (1975) entérinait la norme de non intervention dans les affaires intérieures des Etats membres.

Encadré 1: Principales composantes de la politique de la CEDEAO en matière de paix et sécurité

Prévention et gestion des conflits	<p><u>1978</u> : Adoption d'un Protocole de non-agression.</p> <p><u>1981</u> : Adoption d'un Protocole d'assistance en matière de défense.</p> <p><u>1990</u> : Extension du mandat de la CEDEAO au maintien de la stabilité régionale et création de l'Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group (ECOMOG) ou Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO. Cette brigade devient rapidement la première force d'interposition sous-régionale du continent et intervient dans les guerres civiles du Liberia, de Sierra Leone et de Guinée-Bissau.</p> <p><u>1991</u> : Adoption d'une déclaration des principes politiques.</p> <p><u>1993</u> : Le nouveau traité donne notamment à la CEDEAO l'autorité légale pour intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat membre.</p> <p><u>1999</u> : l'ECOMOG devient un dispositif permanent, ce qui confère à la CEDEAO d'importants moyens de pression diplomatique. Les principaux objectifs assignés à l'ECOMOG sont : observer et superviser les cessez-le-feu ; maintenir et construire la paix ; effectuer des interventions humanitaires ; effectuer des déploiements préventifs ; désarmer et démobiliser les forces armées non régulières.</p> <p><u>1999</u> : Adoption du « Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité » (le « Mécanisme »), qui institutionnalise les acquis des années 1990 en matière sécuritaire. Le Mécanisme concerne les menaces « traditionnelles » extérieures aux Etats mais également les menaces infra-étatiques (conflits internes). Ses objectifs incluent également la lutte contre la criminalité transfrontalière, le terrorisme international et la circulation illégale des armes légères. Le Mécanisme comprend un ensemble de dispositifs dont un système d'observation et d'alerte précoce (ECOWARN), des missions de médiation et de conciliation et, enfin, la force d'interposition, la Force en attente, qui a remplacé l'ECOMOG au début des années 2000 en s'intégrant dans le dispositif de forces africaines en attente (FAA) de l'UA.</p> <p><u>2006</u> : Adoption par la CEDEAO d'une Convention sur les armes légères et de petit calibre.</p>
Lutte contre la criminalité	<p>Dans son soutien à la lutte contre la criminalité, la CEDEAO a mis en place plusieurs initiatives, notamment :</p> <p><u>1998</u>: le Fonds régional pour le contrôle des drogues en Afrique de l'Ouest (« Ecodrug Fund ») et son unité opérationnelle, dédiés aux actions de contrôle et de lutte contre le trafic de la drogue ;</p> <p><u>2000</u> : mise en place du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA).</p> <p><u>2013</u> : En février 2013, face à la montée de mouvements extrémistes dans la bande sahélienne et au Nord du Nigeria, la CEDEAO a adopté sa première stratégie antiterroriste.</p> <p><u>2014</u> : une stratégie maritime intégrée pour réagir à la montée des actes de piraterie et d'autres actes criminels près des côtes ouest-africaines (Stratégie maritime intégrée – EIMS).</p>
Gouvernance politique	<p>En matière de gouvernance politique, la CEDEAO affiche une position claire en faveur de l'alternance démocratique :</p> <p><u>2001</u> : adoption d'un Protocole additionnel sur la Démocratie et la bonne gouvernance. Elle a par ailleurs consolidé son expertise en matière de suivi et d'appui aux processus électoraux et a créé une unité d'accompagnement à cet effet.</p> <p><u>2008</u> : la Conférence des chefs d'Etat a adopté une « Approche commune sur les questions de migrations », convenue avec l'Union européenne.</p>

Selon le rapport de l'International Crisis Group, la **CEDEAO possède aujourd'hui l'architecture de paix et sécurité la plus élaborée du continent africain**, qu'elle a pu, à de multiples occasions mettre en pratique (Guinée, Mali, Togo, Guinée-Bissau, Niger). L'agenda de la CEDEAO relatif à la paix, la sécurité et la stabilité est fondé sur quatre axes : la mise en œuvre du Cadre de prévention des conflits, l'opérationnalisation de la Force en Attente (pilier ouest-africain de l'architecture de paix et de sécurité panafricaine), la

consolidation de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit et la lutte contre les diverses menaces pesant sur la stabilité régionale. Selon l'ICG, l'implication de la CEDEAO dans différentes crises au cours de la période sous revue met en lumière les atouts mais également les failles de son modèle de résolution des crises. En Guinée-Bissau, de même qu'au Burkina-Faso en 2014, elle a fait preuve d'une grande réactivité et s'est montrée efficace pour dénouer des crises institutionnelles potentiellement explosives. Dans le cas de crises complexes et multidimensionnelles, comme au Mali (2012-2015), ses interventions ont en revanche révélé ses limites, notamment son manque de moyens militaires, son incapacité à mener seule une intervention militaire décisive et son manque de capacité de mobilisation diplomatique.

Cependant, cette période c'est aussi accompagnée d'une **multiplication d'autres institutions travaillant sur les questions sécuritaires**. La politique de paix et de sécurité de l'UEMOA a été définie en mai 2011 et a pour objectif de faire de l'Union une zone de stabilité, de sécurité et de paix favorable au développement des activités économiques⁷⁶. Par ailleurs, deux institutions sont apparues du fait du déplacement des menaces à cheval entre plusieurs CER aux limites géographiques de la CEDEAO : Le **G5 Sahel** (Burkina Faso, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad), créé en 2014, a notamment pour objectifs de garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres. Lors de leur deuxième sommet (novembre 2015, N'Djamena), les chefs d'Etat du G5 Sahel ont décidé la création d'une école de guerre sous-régionale, d'un comité de défense et de sécurité et d'une plateforme de coopération en matière de sécurité⁷⁷. La **Force multinationale mixte** (FMM)⁷⁸ (Bénin, Cameroun, Tchad, Niger, Nigeria) formellement rattachée à la Commission du Bassin du Lac Tchad a pour mission la lutte anti-terroriste, focalisée en première instance sur Boko Haram.

7.2.4 Etat des lieux de l'intégration régionale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle⁷⁹

La **politique agricole de l'UEMOA (PAU)** a été adoptée en 2001. Elle est structurée autour de trois axes : i) l'adaptation des systèmes de production et l'amélioration de l'environnement du système productif ; ii) l'approfondissement du marché commun dans le secteur agricole et la gestion des ressources partagées ; iii) l'insertion de l'agriculture de l'espace UEMOA dans le marché régional et le marché mondial.

La **politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP)** a été adoptée en 2005. Sur la base d'un cadrage global privilégiant une forte intégration des économies et des marchés nationaux et une protection différenciée aux frontières de la CEDEAO, cette politique communautaire est structurée autour de six axes complémentaires : i) l'amélioration de la gestion de l'eau ; ii) la gestion améliorée des autres ressources naturelles ; iii) le

⁷⁶ La stratégie de coopération régionale de l'UE ne comprend pas d'appui à l'UEMOA dans le domaine paix, sécurité et stabilité.

⁷⁷ En 2017, le G5 Sahel s'est doté d'une force conjointe, dont l'objectif est la lutte anti-djihadiste mais aussi la lutte contre les trafics de drogues, d'armes et de migrants.

⁷⁸ Ou en anglais : *Multinational Joint Task Force* (MNJTF).

⁷⁹ Cette partie s'appuie en particulier sur les sources documentaires suivantes : CEDEAO. L'agriculture et l'alimentation en Afrique de l'Ouest. Mutations, performances et politiques agricoles. Edition 2014, 138 p.

développement durable des exploitations agricoles ; iv) le développement des filières agricoles et la promotion des marchés ; v) la prévention et la gestion des crises alimentaires et vi) le renforcement institutionnel. Afin de faciliter l'exécution des programmes découlant de l'ECOWAP, la CEDEAO a créé en 2011 l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA), basée à Lomé. A la suite d'un bilan des dix premiers années de sa mise en œuvre, l'ECOWAP a été actualisée en 2015/2016.

En complément de ces politiques régionales, les pays et les organisations régionales d'Afrique de l'Ouest sont parties prenantes d'initiatives internationales visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la région (voir encadré n°5 ci-dessous).

Encadré 4 : Initiatives en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'Alliance globale pour la résilience (AGIR) – Sahel et Afrique de l'Ouest a été lancée en décembre 2012 à Ouagadougou et vise à favoriser plus de synergie, de cohérence et d'efficacité au service des initiatives de résilience dans les 17 pays ouest-africains et sahéliens (soit les 16 pays de la CEDEAO et le Tchad). Elle est placée sous le leadership politique et technique de la CEDEAO, de l'UEMOA et bénéficie de l'appui technique du CILSS et du CSAO/OCDE. Le réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) fonctionnel depuis 30 ans, est un dispositif unique en ASS de concertation (sur les méthodes, les diagnostics, les pronostics et les interventions à programmer) entre les différentes catégories d'acteurs : Etats, organisations régionales, organisations socio-professionnelles, ONG et bailleurs de fonds. Le RPCA constitue ainsi l'instance de dialogue des parties prenantes d'AGIR e. Bâtie autour de l'objectif « Faim zéro » d'ici 20 ans, AGIR est un outil d'amélioration de l'efficacité de l'action collective et vise à fédérer et à faire converger toutes les initiatives, programmes et projets contribuant à la résilience⁸⁰.

Le Mouvement SUN (Scaling Up nutrition ou Mouvement pour le renforcement de la nutrition en français) a été créé à Genève en 2010. Fondé sur le principe du droit à l'alimentation et à une bonne nutrition pour tous, il réunit gouvernements, société civile, Nations Unies, donateurs, secteur privé et chercheurs – dans un effort collectif pour améliorer la nutrition. Les pays du Mouvement SUN ont pour but d'atteindre collectivement les objectifs mondiaux convenus lors de l'Assemblée mondiale de la Santé 2012, y compris la réduction de 40 % d'ici à 2025 du nombre d'enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance.

7.2.5 Les défis de l'intégration régionale ouest-africaine⁸¹

Plus de 40 ans après la création de la CEDEAO et 20 ans après celle de l'UEMOA, il existe un décalage important entre les ambitions affichées en matière d'intégration régionale par les dirigeants d'Afrique de l'Ouest et la réalité de la mise en œuvre de ces ambitions. En plus des défis en termes de développement au niveau national (notamment en termes d'insuffisance des infrastructures, notamment transport, énergie, la non disponibilité des qualifications techniques et managériales, la difficulté d'accès au crédit, ...) de conditions

⁸⁰ Les enjeux alimentaires face aux défis démographiques, urbains, migratoires et sécuritaires, Maps & facts, CSAO/OCDE, juillet 2016.

⁸¹ Cette partie s'appuie en particulier sur les sources documentaires suivantes : Bossuyt, J., Political Economy of regional integration in Africa, The ECOWAS report, ECDPM, January 2016; L'appui à l'intégration régionale en Afrique : quels enjeux pour les partenaires au développement, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des affaires étrangères français, juin 2012.

socio-politiques particulièrement difficiles et de l'instabilité de plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest (avec des conséquences socio-économiques majeures) dans lesquels le projet d'intégration régionale a du se déployer au cours de la période (voir partie 2.1), cet écart est le reflet d'un certain nombre de contraintes auxquelles la région est confrontée.

Les asymétries structurelles entre les Etats de la région.

L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest souffre de l'**hétérogénéité des Etats de la sous-région**, aux trajectoires historiques, colonisations par des pouvoirs européens distincts, dotations géographiques et naturelles, langues (français, anglais, portugais) et démographies, systèmes politiques très diverses. Au sein de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire et le Sénégal par exemple pèsent plus sur le plan économique que les six autres pays de l'UEMOA réunis. Le Niger, qui ne représente que 1,6 % du PIB de la région, recouvre près d'un quart du territoire de l'Afrique de l'Ouest. Au sein de la CEDEAO, la région compte des États stables et économiquement performants (comme le Cap-Vert ou le Ghana), mais ceux-ci sont soit trop faibles soit pas assez volontaristes pour dynamiser et orienter le processus d'intégration régionale. Le Nigeria, poids lourd démographique, politique et militaire, constitue un acteur incontournable de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Cependant, son engagement effectif dans le processus d'intégration régionale fluctue au fil du temps en fonction de sa situation politique interne (et des défis internes importants auquel il est confronté) et de ses performances économiques (ces dernières étant fortement tributaires des cours internationaux du pétrole). Ainsi, le Nigeria peut-il être tour à tour, porteur d'intégration régionale (via le financement des organisations régionales, via son intérêt pour une prise en charge des questions de paix et sécurité à un niveau régional), ou un frein en raison de ses défis internes importants qui l'empêchent de jouer un rôle moteur⁸².

Cette **asymétrie se retrouve également au sein des deux principales organisations régionales** que sont la CEDEAO et l'UEMOA. Tandis que l'UEMOA représente 68% du territoire de la zone, 33% de la population et 20% du PIB, la zone des pays CEDEAO non-UEMOA représente 32% du territoire régional de la zone, 67% de la population et 80% du PIB (en raison en particulier du poids démographique et économique du Nigeria).

L'existence de plusieurs organisations interétatiques en charge de la coopération et de l'intégration régionale.

Le processus d'intégration de la sous région se caractérise par l'existence de plusieurs organisations interétatiques en charge de la coopération et de l'intégration régionale, dont les périmètres géographiques et les mandats sectoriels se recoupent sans se recouvrir entièrement.

En termes de périmètres géographiques, il est à noter que les huit pays de l'UEMOA font partie de la CEDEAO, laquelle compte au total 15 membres dont 5 pays anglophones et 2 pays lusophones. Parmi les cinq pays du « G5 Sahel », deux ne font pas partie ni de l'UEMOA ni de la CEDEAO : la Mauritanie (qui est membre de l'Union du Maghreb

⁸² Bossuyt, J., Political Economy of regional integration in Africa, The ECOWAS report, ECDPM, January 2016.

arabe) et le Tchad (qui est membre de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale - CEMAC). Le Tchad et la Mauritanie sont également les deux pays membres du CILSS qui ne font pas partie de la CEDEAO.

En termes de mandats sectoriels, il existe des duplications qui se traduisent par des initiatives non concertées, voire contradictoires, et/ou des tensions. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut noter les éléments suivants :

- Dans le domaine de l'intégration économique, la CEDEAO et l'UEMOA ont des mandats très proches et le degré de coopération entre les 2 OR est très hétérogène selon les dossiers ; par ailleurs, le leadership de la CEDEAO (désignée comme CER pilier par l'UA) est assez mal perçue par l'UEMOA, mais également par les autres organisations de la sous-région⁸³.
- Dans le domaine de l'intégration politique, tandis que le volet paix et sécurité faisait partie d'une division de travail assez nette entre les deux OR⁸⁴, la rencontre des ministres de l'Intérieur de la zone UEMOA (Abidjan, 2016) a adopté quinze mesures au titre de la lutte contre le terrorisme parmi lesquelles l'instauration de patrouilles mixtes, la mise en place de pièce d'identités biométriques et le partage de renseignements. Cet élargissement du champ des compétences de l'UEMOA a été vivement critiqué, en raison de la duplication de mandat avec d'autres organisations comme la CEDEAO et le G5 Sahel⁸⁵.
- Le G5 Sahel, dont l'objectif premier est de renforcer la coopération entre ses membres en matière de sécurité, a élaboré un programme d'investissements prioritaires 2015-2017 qui comprend des actions en matière de résilience et d'infrastructures.
- La mission de l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG) a été étendue en janvier 2017, par les chefs d'Etat des pays membres, au domaine de la sécurité ; cela se traduit par la décision de créer une force de sécurisation multinationale du Liptako-Gourma.

Une faible appropriation de l'intégration régionale par les Etats membres.

Les investigations préliminaires (première exploitation de la documentation et entretiens préalables) conduites durant l'étape de structuration de la présente évaluation font ressortir que les **réticences des dirigeants nationaux à accepter de réels transferts de souveraineté** en faveur des institutions régionales sont fortes. De tels transferts signifieraient l'abandon (ou la diminution) de rentes liées par exemple à la fiscalité sur le commerce extérieur ou aux disparités de politiques nationales⁸⁶ mais correspondent également à des craintes sur les équilibres macro-économiques ou à des tentatives de protection. Selon *l'European Centre for Development Policy Management* (ECDPM), cela

⁸³ L'appui à l'intégration régionale e Afrique : quels enjeux pour les partenaires au développement, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des affaires étrangères français, juin 2012.

⁸⁴ Jusque-là, les compétences de l'UEMOA sur ces thématiques se limitaient à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, via d'une directive adoptée en septembre 2002 (et à la suite des attentats du 11 septembre 2001) : Directive n° 02/2015/CM/UEMOA relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), renouvelée en 2007 et 2015.

⁸⁵ <http://www.grip.org/fr/node/2023>

⁸⁶ Sur ce second point, cf. la manière dont le Bénin tire parti de la politique monétaire, fiscale et commerciale du Nigeria.

correspondrait également au manque de confiance et d'intérêt des élites et dirigeants nationaux pour le processus d'intégration régionale⁸⁷.

Ces réticences se reflètent dans la **faiblesse relative de la transposition des engagements communautaires au plan national**⁸⁸ ainsi que par des décisions (par exemple, interdiction temporaire d'exportation, listes prohibitives) ou des pratiques (taxes « informelles » appliquées par différentes administrations, demandes non justifiées au passage des frontières, procédures lentes et excessives sur les transferts de fonds entre pays) qui contredisent les décisions adoptées dans les enceintes régionales.

L'absence d'intérêt des populations vis-à-vis de l'intégration régionale formelle

Le soutien au processus d'intégration régionale est également faible au niveau des citoyens d'Afrique de l'Ouest. Si l'idéal africain semble continuer à exercer un attrait certain, il peine à se manifester dans la configuration actuelle des organisations régionales, construites sans engouement populaire et focalisées, jusqu'à récemment, en priorité sur l'intégration économique. Par ailleurs, le régionalisme souffrirait également d'une absence de personnalités d'envergure régionale. Ainsi, les commissaires de la CEDEAO sont des anonymes et n'existent qu'à l'arrière-plan de chefs d'États dominants. Cette dernière a pris conscience de ce manque de légitimité et tente de se rapprocher des populations de la sous-région en adoptant un message plus populaire. C'est notamment l'objet de la Vision 2020 de la CEDEAO qui prévoit ainsi de faire évoluer l'organisation d'une « CEDEAO des Etats » vers une « **CEDEAO des peuples** ».

La faible prise en compte de « l'intégration par le bas ».

Depuis des siècles, l'Afrique de l'Ouest est un espace où circulent les hommes et, avec eux, les marchandises, les récits, les idées, les croyances, ... Simultanément, c'est un espace ouvert sur l'extérieur ; ainsi, jusqu'à la période coloniale, le Sahel constituait une zone de transit commercial intense entre le Golfe de Guinée et l'Afrique du Nord. Aujourd'hui, les flux régionaux des denrées locales sont principalement polarisés par les grandes agglomérations des pays côtiers (Nigeria, Côte d'Ivoire, Ghana, ...). Il existe également un **commerce transfrontalier vigoureux** dans certaines zones telles que la frontière Bénin / Nigeria, Niger / Nigeria ou le « triangle » Bouaké / Mali / Bobo-Dioulasso, contribuant à la création de bassins transfrontaliers économiquement intégrés. Qu'il s'agisse de flux à courte distance ou de commerce au long cours, ces échanges intra-régionaux échappent, pour une large part, aux statistiques douanières. Cette régionalisation informelle⁸⁹, qui s'exprime aussi par des liens culturels ou sociétaux entre les habitants de pays voisins, est une réalité trop souvent négligée dans les processus de coopération et d'intégration régionales pilotés par les organisations inter-gouvernementales.

⁸⁷ Bossuyt, J., Political Economy of regional integration in Africa, The ECOWAS report, ECDPM, January 2016.

⁸⁸ A titre d'exemple, en 2005, la Commission de l'UEMOA a adopté le règlement 14/2005 relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle de gabarit, du poids, et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les Etats membres. Si des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des préconisations de ce règlement par certains Etats, son application est restée insuffisante. Il en résulte une importante dégradation des infrastructures dans la zone UEMOA, pénalisant fortement le développement économique des pays.

⁸⁹ L'Afrique est-elle partie ? Bilan et perspectives de l'intégration africaine, Transformations, Revue Interventions économiques, Mars 2017.

Les capacités institutionnelles, humaines et financières des organisations régionales⁹⁰.

En matière de **capacités institutionnelles**, les constats faits portent principalement sur les points suivants (pour la CEDEAO et l'UEMOA) : le faible caractère opérationnel des OR en pleine construction (tant au niveau des Commissions que des autres institutions : Cour de justice, Cour des comptes, Parlement, ...) ⁹¹ ; une certaine absence de légitimité politique et d'autonomie vis-à-vis de leurs Etats membres en matière notamment de proposition et de prise de décision relative au fonctionnement des organisations (traités, budget, programmes, ...) ; une faible capacité à mobiliser les acteurs des Etats membres (notamment les administrations nationales) pour l'application des politiques communautaires ; une insuffisance de liens fonctionnels entre les sièges des OR et leurs institutions spécialisées (banques régionales de développement, institutions techniques spécialisées) ; un fonctionnement très hiérarchisé, nuisant à la qualité de la communication et à la circulation de l'information et entraînant une lenteur dans les décisions opérationnelles. Enfin, la CEDEAO et l'UEMOA rencontrent enfin des difficultés dans la gestion de leurs programmes, faute de dispositifs et d'outils de planification et de suivi ⁹².

Au niveau des **capacités financières**, la CEDEAO et l'UEMOA ont mis en place un système de prélèvement communautaire sous forme d'une taxe sur la valeur des importations extracommunautaires des Etats membres permettant de financer leurs activités. Ces taxes correspondent à 0,5% de la valeur des importations extracommunautaires pour la CEDEAO et à 1% pour l'UEMOA. Toutefois, les contributions des Etats membres sont loin de couvrir toutes les dépenses budgétaires de ces deux organisations, d'autant que les Etats ne respectent pas toujours leurs engagements. En 2010, les Etats-membres couvraient respectivement 80% du budget pour la CEDEAO et 62% pour l'UEMOA. La CEDEAO et l'UEMOA disposent de budgets modestes au regard de l'ampleur de leurs mandats : 265,5M USD pour la CEDEAO en 2010 et 318M USD pour l'UEMOA la même année ⁹³. En dépit de cela, ces organisations ne sont pas toujours en mesure d'engager l'ensemble des financements mis à leur disposition, leur capacité d'absorption restant déterminée par des capacités de gestion et des capacités humaines très limitées.

En ce qui concerne les **capacités humaines**, la faiblesse du personnel a été identifiée comme une des principales raisons du faible niveau d'exécution des programmes au sein de la CEDEAO ; cette faiblesse s'exprime à la fois en termes de sous-effectif global de la Commission et de situations où des divisions ne sont pourvues que d'un seul administrateur (ou directeur) qui ne dispose d'aucun collaborateur ; cela se traduit par un recours fréquent, voire omniprésent, à des consultants externes.

⁹⁰ L'appui à l'intégration régionale en Afrique : quels enjeux pour les partenaires au développement, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des affaires étrangères français, juin 2012.

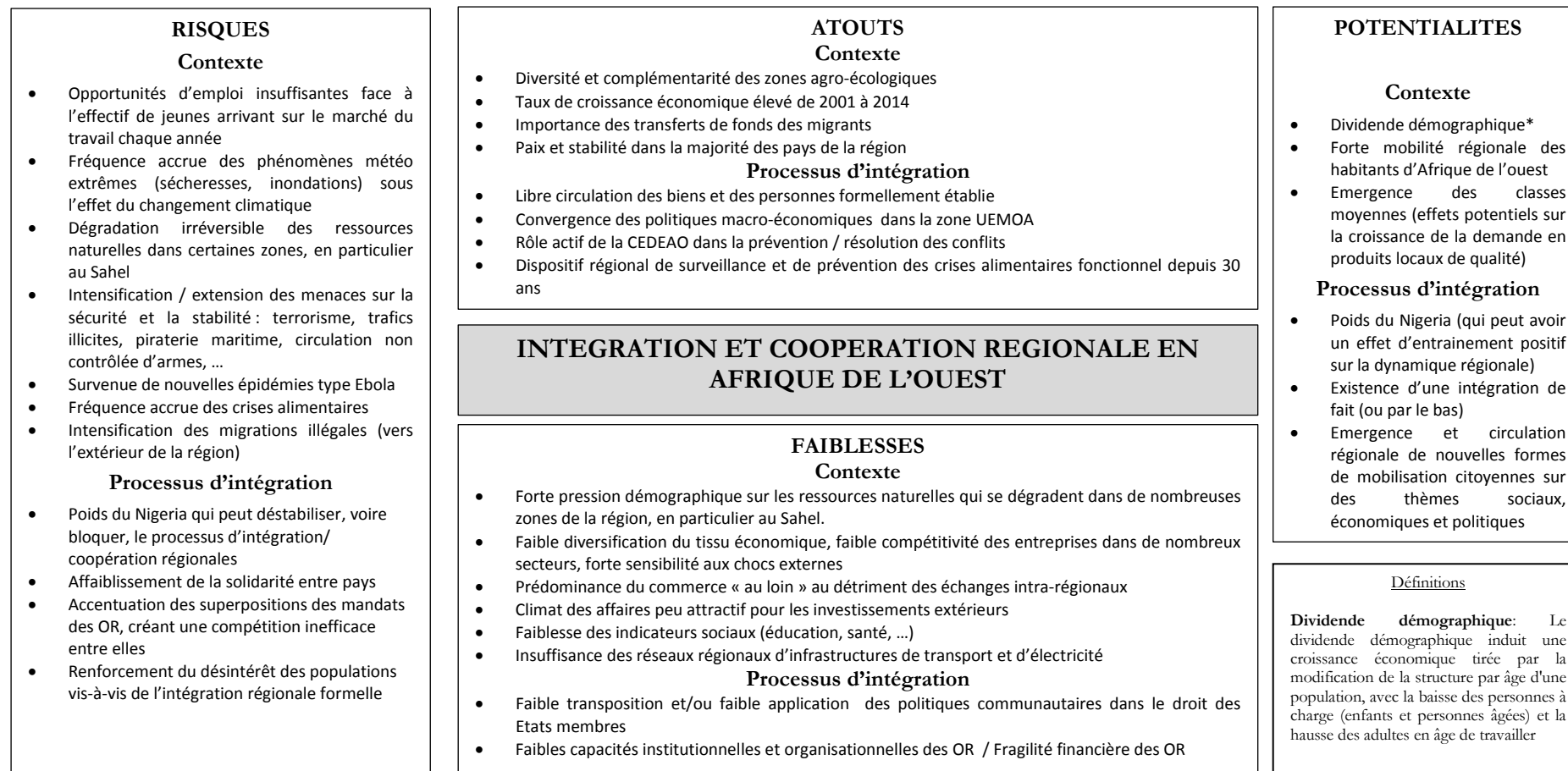
⁹¹ Des réformes institutionnelles se sont poursuivies tout au long de la période et sont toujours en cours au niveau des de la CEDEAO et de l'UEMOA, avec un impact fort sur leurs capacités de conception des politiques et stratégies, de prise de décision, de fonctionnement réel des organes, d'organisation, de recrutement (gel des recrutements toujours en cours) et de formation du personnel.

⁹² Ces deux OR ont créé des unités de suivi et d'évaluation en 2010 seulement.

⁹³ En comparaison, le budget de l'UE était de 141,5 milliards d'euros en crédits d'engagements en 2010.

7.3 Forces, faiblesses, menaces et opportunités de l'intégration régionale en AfO

La figure de la page suivante propose une synthèse des éléments précédents, en cherchant à mettre en lumière les forces, faiblesses, risques et potentialités qui caractérisent l'Afrique de l'Ouest dans une perspective de renforcement de la coopération et de l'intégration régionale.

Figure 17: Atouts, faiblesses, risques et potentialités de l'intégration / coopération régionale en Afrique de l'Ouest

Annexe 8 : Historique, raison d'être et stratégies de la coopération de l'UE avec la région Afrique de l'Ouest

SOMMAIRE

8.1.	BREF RAPPEL HISTORIQUE.....	138
8.2	RAISON D'ETRE	140
8.3	LOGIQUE D'INTERVENTION GLOBALE	143
8.3.1	La stratégie de coopération régionale définie lors de la programmation du 10 ^{ème} FED	143
8.3.2	L'évolution de la stratégie 10 ^{ème} FED.....	144
8.3.3	La stratégie de coopération régionale 11 ^{ème} FED	145
8.3.4	Les hypothèses qui sous-tendent la stratégie de coopération régionale	148
8.3.5	Schéma de la logique d'intervention globale	151
8.4.	LOGIQUES D'INTERVENTION SECTORIELLES.....	153

8.1. Bref rappel historique

Depuis la signature de la première Convention de Lomé, en 1976, la coopération régionale constitue l'un des éléments importants du partenariat entre l'UE et le groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP). Si le montant des fonds FED dédiés à la coopération régionale (toutes régions ACP confondues) a nettement augmenté au cours des 40 ans dernières années, sa part dans l'enveloppe globale du FED est restée stable aux environs de 10%⁹⁴. Parmi les régions ACP, l'Afrique de l'Ouest a toujours bénéficié d'une part importante des fonds régionaux du FED : par exemple, cette part était de 30% lors du 6^{ème} FED (1986 – 1990) et elle atteint actuellement 34% dans le cadre du 11^{ème} FED.

L'analyse des secteurs prioritaires de la coopération régionale UE – Afrique de l'Ouest de 1976 à aujourd'hui fait apparaître les tendances suivantes (voir tableau n°6, ci-dessous) :

- De 1976 jusqu'à 2013 (soit la fin de la période couverte par le 10^{ème} FED), l'amélioration du réseau régional de transport (routier pour l'essentiel) a constitué de manière continue une priorité des appuis régionaux de l'UE en Afrique de l'Ouest.
- La protection de l'environnement a constitué un secteur de premier plan de 1986 à 1996, puis a disparu des priorités de l'agenda avant de redevenir un secteur de concentration à partir de 2014 (11^{ème} FED).
- Il en est de même pour le développement rural qui constituait l'un des secteurs prioritaires de la coopération régionale de 1976 à 1985, puis a été relegué au second plan avant de figurer à nouveau, sous l'intitulé « sécurité alimentaire » parmi les axes d'un secteur de concentration dans le cadre du PIR 10^{ème} FED et de manière plus marquée dans le cadre du PIR 11^{ème} FED.
- L'intégration économique régionale (comprenant notamment l'élimination des obstacles aux échanges, l'amélioration de la compétitivité, le renforcement du secteur privé et l'harmonisation des politiques économiques) a été retenue comme secteur prioritaire en 1996 (8^{ème} FED) et l'est restée de manière continue jusqu'à aujourd'hui.
- Enfin, la consolidation de la bonne gouvernance et de la stabilité régionale constitue une priorité depuis 2008 (10^{ème} FED), priorité qui se trouve renforcée dans le cadre du 11^{ème} FED (avec un accent marqué sur les questions de paix et de sécurité).

⁹⁴ Dans le cadre du 6^{ème} FED, la coopération régionale représentait un montant de 777 millions ECU (le montant total du FED était alors de 7,4 milliards ECU) ; actuellement, dans le cadre du 11^{ème} FED, ce montant atteint 3,34 milliards € (sur un total s'élevant à 30,5 milliards €).

Tableau 7: Evolution du montant et des priorités de la coopération régionale UE – Afrique de l'Ouest (1975 – 2014)

Période	Montant ⁹⁵	Secteurs prioritaires de coopération
4 ^{ème} FED (Lomé I) : 1976-1980	94	Transports. Développement rural. Développement industriel
5 ^{ème} FED (Lomé II) : 1981-1985	160	Développement rural. Transports et télécommunications.
6 ^{ème} FED (Lomé III) : 1986-1990	238	1 = Protection de l'environnement 2 = Liaisons routières inter-régionales
7 ^{ème} FED (Lomé IV) : 1991-1996	228	1 = Protection de l'environnement 2 = Transports et communications 3 = Valorisation des ressources humaines
8 ^{ème} FED (Lomé IV bis) : 1996-2001	225	1 = Développement des échanges et amélioration de la compétitivité. Deux axes : a) élimination des entraves au commerce et amélioration de l'efficacité économique ; b) développement des infrastructures.
9 ^{ème} FED (Cotonou) : 2002-2007	235	1 = Insertion progressive de la région Afrique de l'Ouest dans l'économie mondiale par la consolidation de l'espace économique régional. 2 = Amélioration du réseau régional des transports
10 ^{ème} FED (Cotonou) : 2008-2013	597	1 = Approfondissement de l'intégration régionale, amélioration de la compétitivité et APE. 2 = Consolidation de la bonne gouvernance et de la stabilité régionale.
11 ^{ème} FED (Cotonou) : 2014-2020	1.150	1 = Paix, sécurité et stabilité régionale 2 = Intégration économique régionale, aide au commerce 3 = Gestion régionale des ressources naturelles, avec deux axes : a) résilience et sécurité alimentaire et nutritionnelle ; b) environnement, biodiversité et changement climatique

Sources :

- Du 4^{ème} au 8^{ème} FED : Coste J. et Egg J., Les appuis de l'Union européenne à l'intégration régionale : une double projection trompeuse ? Le cas de l'Afrique de l'Ouest. In : In : Cahier du GEMDEV n°25, La convention de Lomé : diagnostics, méthodes d'évaluation et perspectives, Paris, Juin 1997.
- Du 9^{ème} au 11^{ème} FED : documents des PIR concernés.

Au regard des changements introduits dans la gouvernance du PIR 11^{ème} FED, il est intéressant de noter que, jusqu'au 7^{ème} FED, les axes prioritaires de la coopération régionale de l'UE étaient négociés avec les ordonnateurs nationaux du FED des Etats d'Afrique de l'Ouest. Par la suite, la CEDEAO et l'UEMOA sont devenues les deux organisations régionales dûment mandatées pour la négociation et la signature des PIR. Par ailleurs, il est également intéressant de rappeler que de 1976 à 1996, 46% des financements régionaux de

⁹⁵ En millions ECU, puis en millions euros.

l'UE ont été mis en œuvre en dehors du cadre des organisations régionales⁹⁶. Toujours durant la période 1976-1996, le CILSS a bénéficié de 20% des fonds régionaux de la coopération européenne alloués à l'Afrique de l'Ouest tandis que la CEDEAO en a reçu 6%⁹⁷.

8.2 Raison d'être

La raison d'être de l'engagement régional de l'UE en Afrique de l'Ouest s'enracine dans plusieurs textes. Il s'agit en premier lieu des **textes qui fondent ou engagent juridiquement les institutions européennes** :

- Le Traité sur l'Union européenne, dénommé Traité de Maastricht⁹⁸, et plus particulièrement l'article 21 qui réaffirme les principes devant guider l'action extérieure de l'UE⁹⁹.
- Le Traité modificatif sur l'Union européenne, dénommé Traité de Lisbonne¹⁰⁰, qui maintient les principes de l'action extérieure énoncés dans le Traité de Maastricht et fait de l'éradication de la pauvreté l'objectif principal de la politique de coopération au développement de l'UE¹⁰¹.
- L'Accord de partenariat ACP-UE signé à Cotonou en juin 2000¹⁰² qui poursuit l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté, en cohérence avec les objectifs de développement durable et d'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale (article 1^{er}) ; cet accord souligne l'importance à accorder à **l'intégration régionale** pour atteindre ces objectifs.

Il s'agit ensuite des **documents définissant les orientations de la politique extérieure de l'UE dans les pays en développement**, en particulier :

- La stratégie de l'UE pour l'Afrique (2005), qui définit un cadre d'action pour appuyer les efforts déployés par l'Afrique pour atteindre les OMD. Cette stratégie retient trois axes autour desquels intensifier l'aide de l'UE : « *les domaines considérés comme des conditions préalables à la réalisation des OMD (paix et sécurité, et bonne gouvernance), ceux qui créent l'environnement économique nécessaire pour les atteindre (croissance économique, échanges et*

⁹⁶ Ces financements hors organisations régionales correspondent à des investissements réalisés dans un seul pays mais ayant une dimension régionale (ex. : programme d'aménagement des bassins versants du Haut Niger) ou à des actions mises en œuvre simultanément dans plusieurs pays (ex. : programme de santé animale ; actions de lutte contre l'onchocercose). Source : Coste J. et Egg J., 1997, op. cit.

⁹⁷ Source : Ibid.

⁹⁸ Traité constitutif de l'Union européenne signé à Maastricht en février 1992 et entré en vigueur en novembre 1993.

⁹⁹ Ces principes sont : la démocratie, l'Etat de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect de la dignité humaine, les principes d'égalité et de solidarité et, enfin, le respect des principes de la charte des Nations unies et du droit international.

¹⁰⁰ Traité modificatif de l'Union européenne signé à Lisbonne le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009.

¹⁰¹ Le Traité de Lisbonne crée de nouvelles institutions, en particulier le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ainsi que le SEAE, visant à renforcer la cohérence entre l'action diplomatique de l'UE, sa politique de défense et de sécurité ainsi que sa politique de coopération au développement.

¹⁰² L'Accord de Cotonou a été révisé en juin 2005, puis en mai 2010 notamment pour prendre en compte de nouveaux enjeux tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire, l'intégration régionale, la fragilité de certains Etats et l'efficacité de l'aide. Il doit prendre fin en février 2020.

- interconnexion, ...), et [...] les domaines directement liés à ces objectifs (cohésion sociale et environnement) »¹⁰³.*
- Le consensus européen pour le développement (2006)¹⁰⁴. Après avoir rappelé la vision de l'UE pour le développement, le document définit les domaines dans lesquels la Communauté concentrera ses actions : i) **commerce et intégration régionale** ; ii) environnement et gestion durable des ressources naturelles ; iii) infrastructures ; iv) eau et énergie ; v) développement rural, agriculture et sécurité alimentaire ; vi) gouvernance, démocratie, droits de l'homme et appui aux réformes économiques et institutionnelles ; vii) prévention des conflits et de la fragilité des Etats ; viii) développement humain, cohésion sociale et emploi.
 - La communication de la Commission de 2008 intitulée « Intégration régionale pour le développement des pays ACP » dont la conclusion met en exergue l'importance de l'intégration pour l'ensemble des politiques d'aide de l'UE : « **L'intégration régionale est appelée à devenir la norme de la politique de développement de l'UE et des relations UE-ACP. Elle est un facteur essentiel d'une plus grande stabilité politique. Elle est un facteur de croissance accélérée par des réformes structurelles coordonnées et une ouverture progressive du commerce. L'intégration régionale est donc un vecteur essentiel pour atteindre l'objectif du millénaire pour le développement de réduction de la pauvreté dans les pays ACP** »¹⁰⁵.
 - Le programme pour le changement, Agenda for Change en anglais (2011), qui définit les orientations de la politique de développement de l'UE pour la période 2014-2020. Ce document souligne que, en matière d'aide en faveur d'une croissance inclusive et durable, l'UE doit notamment viser « **un environnement plus favorable aux entreprises et une intégration régionale approfondie** »¹⁰⁶.
 - La stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel (2011) qui, dans un premier temps, concernait le Mali, la Mauritanie et le Niger ; en 2014, elle a été étendue en 2014 au Burkina Faso et au Tchad¹⁰⁷. Ce document propose « **un cadre de coordination de l'engagement actuel et à venir de l'UE dans la région, l'objectif commun étant de renforcer la sécurité et le développement** ». Dans cette perspective, il retient quatre lignes d'action complémentaires : i) développement, bonne gouvernance et règlement des conflits internes ; ii) politique et diplomatie ; iii) sécurité et Etat de droit ; iv) prévention et lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation.

Pour ce qui concerne spécifiquement la période couverte par le 10^{ème} FED (2008-2013), la raison d'être de la coopération régionale entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest est exprimée à travers l'objectif général poursuivi par le PIR : « *Contribuer à la réduction de la pauvreté par une meilleure croissance économique de la région facilitée par l'approfondissement de l'intégration régionale et une meilleure insertion dans l'économie mondiale à travers l'APE, une gouvernance*

¹⁰³ « La stratégie de l'UE pour l'Afrique : vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique ». Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social européen, 12.10.2005, p.22.

¹⁰⁴ Déclaration signée par les présidents de la Commission, du Parlement et du Conseil le 20 décembre 2005 et publiée au Journal officiel de l'UE le 24/02/2006.

¹⁰⁵ Commission des Communautés européennes, 2008, op. cit. Page 11.

¹⁰⁶ « Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE : un programme pour le changement ». Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. 13.10.2011, p.8.

¹⁰⁷ Décision du Conseil des Affaires Etrangères de l'UE du 17 mars 2014.

politique régionale et une stabilité politique renforcée des pays d'Afrique de l'Ouest »¹⁰⁸. Cette stratégie est donc marquée par la prééminence de l'intégration économique et commerciale vis-à-vis des autres dimensions de la coopération régionale.

Pour ce qui est de la période actuelle (2014-2020), « *les priorités stratégiques du PIR 11^{ème} FED répondent à l'interdépendance des questions de développement, de paix et de sécurité telles que définies par l'article 11 de l'Accord de Cotonou révisé à Ouagadougou le 22 juin 2010* »¹⁰⁹. Cette stratégie de coopération 11^{ème} FED insiste donc sur l'interdépendance et l'équilibre à trouver entre les différentes dimensions de la coopération régionale : i) promotion de la paix et de la sécurité, ii) intégration économique et iii) gestion des biens publics régionaux.

A la fin de la période sous revue, l'UE a adopté ou est en passe d'adopter des textes importants pour l'orientation de sa politique de coopération au développement durant les prochaines années et, en conséquence pour sa politique de coopération régionale. Il s'agit notamment de :

- **La stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne (2016)**. Ce document souligne notamment que « *Dans un monde soumis d'une part à des pressions internationales et d'autre part à des oppositions locales, les dynamiques régionales prennent une place centrale. Des formes volontaires de gouvernance régionale offrent aux États et aux populations la possibilité de mieux gérer les préoccupations en matière de sécurité, de tirer les bénéfices économiques de la mondialisation, de mieux exprimer leurs cultures et leurs identités et d'exercer une influence dans les affaires internationales. C'est un fondement essentiel pour la paix et le développement de l'UE elle-même au XXI^e siècle et c'est la raison pour laquelle nous apporterons notre soutien aux ordres régionaux de coopération dans le monde entier* »¹¹⁰.
- **La proposition d'un nouveau consensus européen pour le développement présentée par la Commission en novembre 2016**. Ce texte expose notamment la proposition du "Plan européen d'investissement extérieur" qui consistera en un paquet financier intégré destiné au financement des investissements en Afrique et dans le voisinage de l'UE. La promotion de l'intégration économique régionale fait explicitement partie des objectifs de ce plan : "*Sustainable investments help to diversify economies, link them to regional and global value chains, promote regional integration and trade, enhance local economic value and meet social needs*"¹¹¹.

¹⁰⁸ Commission européenne. CEDEAO. UEMOA. Communauté européenne – Afrique de l'Ouest : Document de stratégie régionale et Programme indicatif régional 2008-2013, p. 54.

¹⁰⁹ Commission européenne. CEDEAO. UEMOA. Union européenne – Afrique de l'Ouest : Programme indicatif régional 2014-2020, p.14

¹¹⁰ Service européen d'action extérieure. Vision partagée, action commune : une Europe plus forte. Une stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne, p.8.

¹¹¹ European Commission. Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions : Proposal for a new European Consensus on Development. Our World, our Dignity, our Future. 22 novembre 2016, p. 15.

8.3 Logique d'intervention globale

8.3.1 La stratégie de coopération régionale définie lors de la programmation du 10^{ème} FED

Le cadre analytique rappelé dans la section précédente a conduit l'UE et les organisations régionales dûment mandatées à retenir deux domaines de concentration pour la période d'exécution du 10^{ème} FED¹¹² :

- **L'approfondissement de l'intégration régionale, l'amélioration de la compétitivité et l'APE (secteur de concentration n°1).** Pour ce premier secteur de concentration, la stratégie prévoyait de conduire des activités autour de 5 axes complémentaires :
 - L'approfondissement de l'intégration économique régionale : réalisation de l'union douanière et libre circulation des biens ; coordination et convergence des politiques macroéconomiques ; libre circulation des personnes, droit d'établissement et services ; libre circulation des capitaux ; formulation de politiques régionales communes.
 - La sécurité alimentaire : mise en œuvre du programme régional d'investissement agricole (PRIA) ; amélioration de la productivité et de la compétitivité de filières agricoles ciblées ; amélioration du fonctionnement des cadres régionaux de concertation (filiales) ; facilitation du commerce intra-régional de produits agricoles ; appui à la préparation et à la conduite des négociations internationales agricoles ; amélioration des systèmes d'information sur les marchés et des statistiques agricoles en vue de l'aide à la décision.
 - Programme APE pour le développement et amélioration de la compétitivité : mise en œuvre des règles de l'APE, mise en conformité avec les normes « obstacles techniques au commerce » (OTC) et « mesures sanitaires et phytosanitaires » (SPS) et développement du commerce ; mise à niveau et amélioration de la compétitivité des secteurs concernés par l'APE ; absorption de l'impact fiscal net de l'APE en complémentarité avec les réformes fiscales ; appui aux institutions de l'APE.
 - Politique régionale d'inter-connectivité et de renforcement des infrastructures : transport routier (et aérien) ; énergie ; technologies de l'information et de la communication.
 - Appui institutionnel à la gouvernance économique : participation des ANE au processus d'intégration régionale ; renforcement d'autres institutions régionales (BOAD, BIDC, OHADA, CILSS, ...) ; renforcement des capacités en formulation, négociation et mise en œuvre des politiques commerciales ; renforcement des capacités en programmation stratégique ; renforcement de la coordination et de la synergie entre les organisations régionales ouest-africaines.

- **La consolidation de la bonne gouvernance et de la stabilité régionale (secteur de concentration n°2).** Pour atteindre cet objectif, des activités sont prévues selon deux axes :

¹¹² Cette section s'appuie sur : Commission européenne. CEDEAO. UEMOA. Communauté européenne – Afrique de l'Ouest : Document de stratégie régionale (68 p) et Programme indicatif régional 2008-2013 (53 p). Novembre 2008.

- Consolidation de la gouvernance politique et de la stabilité régionale (en lien avec la stratégie de l'Union Africaine (UA) et la Facilité africaine pour la paix) : renforcement de la capacité de la CEDEAO ; mise en œuvre de la politique des Forces en Attente de la CEDEAO ; promotion des actions de la CEDEAO dans le secteur d'intervention humanitaire ; mise en œuvre du programme régional de lutte contre la prolifération des armes légères ; harmonisation des politiques électorales et missions d'observation des élections (par la CEDEAO) ; initiatives de la CEDEAO et de l'UA dans la promotion de la bonne gouvernance, la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent et la drogue ; résolution des problèmes post-conflits, développement de la diplomatie préventive et consolidation de la paix ; renforcement des mécanismes d'aide à la décision, de contrôle et de supervision en matière de gouvernance politique.
- Appui à la gestion des migrations : Dans ce domaine, il est prévu de promouvoir le développement d'une politique régionale de migration faisant le lien avec les questions de l'emploi ; ceci à travers : le renforcement des capacités de gestion de la migration régulière, y compris de facilitation et d'accompagnement de la migration légale (vers l'UE et intra-Afrique de l'Ouest) ; la prévention et la lutte contre les migrations illégales ; la promotion de l'emploi, particulièrement celui des jeunes.

Lors de la signature du PIR 10^{ème} FED, le montant programmé pour la mise en œuvre de cette stratégie de coopération régionale s'élevait à 597 M€. La répartition sectorielle de cette enveloppe initiale était la suivante :

- Intégration économique régionale (secteur de concentration n°1) : 418 M€ (70%) ;
- Bonne gouvernance et stabilité régionale (secteur n°2) : 119 M€ (20%) ;
- Autres programmes (environnement, suivi et gestion du PIR, acteurs non étatiques) : 60 M€ (10%).

8.3.2 L'évolution de la stratégie 10^{ème} FED

La revue à mi-parcours du PIR 10^{ème} FED a été effectuée à la fin de l'année 2011. A cette date, soit trois ans après la signature du PIR, le taux d'engagement de l'enveloppe initiale était seulement de 5,24%. Cette mauvaise performance a été provoquée essentiellement par i) la finalisation tardive de la feuille route de l'intégration régionale entre la CEDEAO et l'UEMOA, ii) la remise en cause de la modalité de mise en œuvre envisagée à savoir la convention de contribution (CC) à la suite des audits des CC accordées dans le cadre du PIR 9^{ème} FED (ce qui s'est traduit par la suspension de l'instruction de certains projets par l'UE) et iii) la complexité institutionnelle de la mise en œuvre de la coopération régionale (2 organisations régionales et 2 DUE en charge de la coopération régionale)¹¹³.

Afin de remédier à ce retard, la revue à mi-parcours a identifié, sur base d'une concertation entre la CEDEAO, l'UEMOA et la Commission européenne, les actions susceptibles d'être engagées avant la fin de l'année 2013. Les critères qui ont présidé aux choix des projets sélectionnés lors de cet exercice ont été les suivants : cohérence avec le PIR ; existence de

¹¹³ Source : Services de la Commission européenne. Conclusions de la revue à mi-parcours du document de stratégie régionale et du PIR Afrique de l'Ouest 2008-2013. 2012, 6 p.

requêtes d'un ordonnateur régional et/ou d'ordonnateurs nationaux ; disponibilité d'études d'identification et d'études de faisabilité ; capacités suffisantes au sein des ordonnateurs régionaux et nationaux et des DUE régionales pour garantir une bonne exécution.

Sur la base des choix effectués lors de la revue à mi-parcours, le montant finalement engagé au titre du PIR 10^{ème} FED s'élève à 595 M€ répartis comme indiqué dans le tableau n°7 ci-dessous.

Tableau 8: Répartition sectorielle des montants engagés dans le cadre du PIR 10ème FED (situation en janvier 2017)

Intitulé	Montant (M€)
Secteur de concentration n°1	325,2
Appui à l'interconnectivité	190,2
Sécurité alimentaire	73,0
Approfondissement de l'intégration régionale	40,0
Amélioration de la compétitivité	22,0
Secteur de concentration n°2	73,4
Hors concentration	54,9
Versement à l' <i>African Infrastructure Trust Fund</i> pour contribution à l'initiative « énergie durable pour tous » (SE4ALL)	141,5
TOTAL DES ENGAGEMENTS	595,0

Source : tableau communiqué par l'unité E2 (DG DEVCO) en février 2017

Le total des engagements est donc presque égal au montant programmé. En revanche, compte tenu de la contribution à l'initiative SE4ALL, il y a eu une diminution des montants effectivement alloués aux domaines identifiés lors de la programmation initiale : baisse de 22% et 38% respectivement pour le premier et pour le deuxième secteur de concentration.

8.3.3 La stratégie de coopération régionale 11^{ème} FED

Le PIR 11^{ème} FED est structuré autour de trois domaines prioritaires¹¹⁴ :

- **Paix, sécurité et stabilité régionale (domaine n°1).** Dans ce domaine, la programmation est organisée autour de deux objectifs spécifiques :
 - o Renforcer les mécanismes de promotion et de maintien de la paix et de la stabilité et les interventions dans les situations de post-crise. Les appuis relevant de cet objectif spécifique sont regroupés en 5 composantes :
 - Renforcement de capacité et de l'expertise du département « Affaires politiques, paix et sécurité » de la CEDEAO.
 - Appui à la CEDEAO dans l'exercice de son mandat dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et sécurité.

¹¹⁴ Cette section s'appuie sur : Commission européenne. CEDEAO. UEMOA. Union européenne – Afrique de l'Ouest : Programme indicatif régional 2014 2020. 49 p. Juillet 2015.

- Renforcement de la capacité de prévention et de médiation de la CEDEAO.
- Développement des activités de la CEDEAO en matière de renforcement de la stabilité, la démocratie et de l'Etat de droit.
- Appui aux interventions dans les situations de crise, de sortie de crise ou de conflits.
- Appuyer les initiatives régionales visant à répondre aux principales menaces contre la paix, la sécurité et la stabilité. Les activités contribuant à l'atteinte de ce deuxième objectif spécifique sont organisées selon 4 composantes :
 - Renforcement de la coordination et de la coopération en matière de sécurité.
 - Mise en œuvre de la stratégie Sahel de la CEDEAO.
 - Mise en œuvre de la stratégie de la CEDEAO liée à la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée.
 - Mise en œuvre de programmes destinés à faire face à d'autres menaces spécifiques auxquelles fait face la région (terrorisme, radicalisation religieuse, crimes maritimes, trafic de drogues, blanchiment d'argent, prolifération des armes légères, traite d'êtres humains).
- **Intégration économique régionale, aide au commerce (domaine n°2).** Ce domaine est structuré autour de quatre objectifs spécifiques :
 - Etablissement d'un espace économique régional intégré. Les appuis correspondant à ce premier objectif sont répartis en 4 composantes :
 - Approfondissement du marché commun, aide au commerce.
 - Appui à la mise en œuvre de l'APE.
 - Libre circulation et droits d'établissement des personnes, mobilité des travailleurs.
 - Convergence et suivi de l'intégration régionale.
 - Appui à la compétitivité du secteur privé. Les activités relevant de ce deuxième objectif sont structurées selon 4 composants :
 - Amélioration du climat des affaires.
 - Soutien et rationalisation des infrastructures / institutions de qualité à l'échelle régionale.
 - Renforcement des services d'appui aux PME et au développement de filières régionales / pôles de croissance.
 - Appui au dialogue public-privé et à la mise en réseau des opérateurs.
 - Appui au secteur des transports. Pour ce troisième objectif, les activités prévues sont organisées selon deux composantes :
 - Investissements (y compris les études techniques) pour la finalisation des principaux corridors régionaux ciblés.
 - Appui aux organisations régionales et aux Etats membres pour l'amélioration de la pérennité des principaux corridors régionaux et la fluidification des échanges commerciaux.
 - Appui au secteur de l'énergie. Les activités prévues au titre de ce dernier objectif sont ventilées en trois composantes :

- Appui au développement des capacités de production, transmission et distribution ; promotion de l'efficacité énergétique.
 - Appui à la gouvernance et à la réglementation du secteur de l'énergie, à l'intégration des marchés et au renforcement de capacités.
 - Mobilisation, soutien et incitation du secteur privé afin de créer un marché régional de l'énergie dynamique et d'attirer les investissements.
- **Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles (domaine n°3).** Ce troisième domaine prioritaire du PIR 11^{ème} FED est structuré autour de deux objectifs spécifiques :
- Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour ce premier objectif, il est prévu de structurer les activités selon trois composantes :
 - Soutien à une production agro-alimentaire de qualité.
 - Accès à l'alimentation et amélioration de la nutrition.
 - Gouvernance régionale.
 - Protection de l'environnement, de la biodiversité, lutte contre le changement climatique et adaptation au changement climatique. Les activités relevant de ce deuxième objectif sont organisées selon 3 composantes :
 - Maintien et valorisation du patrimoine naturel et sauvegarde des espèces et lutte contre la désertification.
 - Renforcement de la gouvernance régionale pour la résilience et la gestion des ressources naturelles
 - Réduction de la vulnérabilité face aux risques climatiques et environnementaux.

En Afrique de l'Ouest comme dans les autres régions ACP, la programmation et la mise en œuvre du PIR 11^{ème} FED se sont accompagnées de plusieurs changements institutionnels qui visent à améliorer l'efficacité de la coopération régionale. Ces changements entre le PIR 10^{ème} FED et le PIR 11^{ème} FED sont notamment les suivants¹¹⁵ :

- Diversification de la gamme des acteurs d'exécution, pour permettre aux autorités nationales et aux organisations régionales autres que celles dûment mandatées d'avoir directement accès aux fonds régionaux du FED ;
- Augmentation des montants alloués aux mécanismes de financement régional mixte (*blending* ou association de subventions et de prêts) ;
- Mise en place de comités de pilotage des stratégies régionales de coopération ; en Afrique de l'Ouest, cette instance est dénommée Comité d'orientation stratégique (COS) ; elle se réunit en principe chaque année et rassemble à la fois les ordonnateurs régionaux et les ordonnateurs nationaux du FED ainsi que les représentants des institutions européennes (Commission et SEAE). Chaque réunion du COS est précédée de la réunion d'une instance technique, le groupe de travail technique (GTT).
- Appui ciblé au renforcement des capacités des organisations régionales dûment mandatées ;
- Renforcement des capacités des délégations de l'UE en matière d'intégration régionale.

¹¹⁵ Sources : Herrero A., avec la collaboration de Gregersen C. Soutenir une intégration régionale efficace ? Ce que nous apprend la programmation du 11^{ème} FED. ECPDM, Note d'information n°89, mai 2016, 11 p. Et également : entretiens menés au cours de l'étape de structuration avec différents responsables de la coopération régionale de l'UE.

Le tableau n°8 ci-dessous présente les montants programmés par domaines prioritaires du PIR 11^{ème} FED et le cumul des décisions de financement au 31 décembre 2016.

Tableau 9: PIR 11ème FED : Montants programmés en début de période et montants alloués à fin 2016 (en M€)

Programmation		Décisions de financement cumulées à fin 2016	
Domaine prioritaire 1 : paix, sécurité et stabilité régionale	250	Contribution au Fonds fiduciaire d'urgence (FFU)	100
		Projet WAPIS ¹¹⁶	25
Domaine prioritaire 2 : Intégration économique régionale, aide au commerce	575	Versements à l'African Investment Facility (AfIF)	330
		Projet "gouvernance dans le secteur de l'énergie"	32
Domaine prioritaire 3 : Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle, ressources naturelles	300	Contribution au Fonds fiduciaire d'urgence	100
Hors concentration	25	Facilité de coopération technique	6,3
TOTAL	1.150		593,3

Dix-huit mois après la signature du PIR 11^{ème} FED, c'est donc environ la moitié de l'enveloppe programmée qui a fait l'objet de décisions de financement. Cette bonne performance (en comparaison notamment du rythme d'exécution du PIR 10^{ème} FED) doit être nuancé par le fait que l'essentiel des financements décidés (530 millions € sur 593) correspondent à des versements à des Fonds (FFU et AfIF) qui eux-mêmes financeront des opérations concrètes de développement dans la région.

8.3.4 Les hypothèses qui sous-tendent la stratégie de coopération régionale

Afin d'identifier les principales hypothèses sur lesquelles repose la stratégie de coopération entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest, nous avons considéré trois documents : le PIR 10^{ème} FED, le PIR 11^{ème} FED et la communication de la Commission au Conseil relative à l'intégration régionale (2008). Seul le document du PIR 10^{ème} FED expose des hypothèses en tant que telles (dans l'annexe « cadre logique ») ; ce document présente également les engagements des organisations régionales dûment mandatées. Cet exposé des hypothèses et des engagements des partenaires ne figure pas dans le document du PIR 11^{ème} FED. Dans ce contexte, nous avons tenté de repérer nous-mêmes (voir ci-dessous, tableau n°9) des hypothèses au sein de ces trois documents stratégiques.

¹¹⁶ West Africa Police Information System

Tableau 10: Identification des principes et hypothèses sous-jacents à la coopération régionale UE – Afrique de l'Ouest

Principes et hypothèses transversaux à l'ensemble de la coopération régionale	Sources
- « L'expérience européenne est une référence pour de nombreuses régions ACP. Les finalités et les objectifs spécifiques de l'intégration régionale sont largement similaires. Pourtant, les méthodes utilisées dans les régions ACP sont le plus souvent fondées sur la coopération et la coordination consensuelle que sur le supranationalisme et la souveraineté partagée ».	Communication de la Commission au Conseil, 2008, p. 3
- « Le soutien de l'UE à l'intégration régionale des pays ACP est fondé sur les principes de base de l'accord de partenariat de Cotonou: appropriation, dialogue et développement durable. En conséquence, l'UE respecte les choix opérés par ses partenaires en matière d'objectifs, de conception, de rythme et de priorités de leurs processus d'intégration. L'UE devrait soutenir les choix que les régions font pour elles-mêmes. Cela suppose des efforts et des responsabilités également de la part de nos partenaires ACP ».	Communication de la Commission au Conseil, 2008, p. 6
- « La subsidiarité est appelée à devenir le principe général. Il est également de l'intérêt des partenaires ACP de traiter ces questions au niveau qui permet de maximiser l'efficacité et l'effectivité de l'activité ».	Communication de la Commission au Conseil, 2008, p. 6
- « La mobilisation des ressources financières nationales et régionales est cruciale, notamment pour soutenir les pays moins développés dans la mise au point de projets régionaux ».	Communication de la Commission au Conseil, 2008, p. 7
Hypothèses spécifiques au domaine « intégration économique régionale »	
- « L'APE est censée renforcer le processus d'intégration régionale, en se focalisant en particulier sur les conditions pour la création et la consolidation de l'Union douanière à l'échelle régionale, la facilitation du commerce, les normes techniques et les mesures sanitaires et phytosanitaires ».	Stratégie de coopération régionale 10 ^{ème} FED, p. 57
- « Capacité des organisations régionales à orienter le processus d'intégration ». - « Engagement et volonté politique des Etats membres à appliquer les décisions communautaires ». - « Conclusion d'un APE entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest ».	PIR 10 ^{ème} FED, annexe 4, p. 34 et p. 35
- « La faible diversification et productivité des économies associée à des coûts de production relativement élevés à un réseau d'infrastructures incomplet ou en mauvais état et des déficits en matière de travail décent limitent le développement économique de la région. Il existe un large potentiel non exploité de croissance économique liée à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest avec un potentiel d'impact substantiel sur la réduction de la pauvreté et des inégalités ».	PIR 11 ^{ème} FED, p. 14
- « Sur des marchés plus grands et plus harmonisés, la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes permet des économies d'échelle et stimule l'investissement, ce qui renforce la croissance économique et le commerce Sud-Sud. Le bon dosage entre concurrence régionale et extrarégionale en progression constante et protection mesurée permet une intégration en douceur dans le commerce mondial et transforme l'intégration régionale en un vecteur de croissance et de réduction accélérée de la pauvreté ».	Communication de la Commission au Conseil, 2008, p. 3

Principes et hypothèses transversaux à l'ensemble de la coopération régionale	Sources
<ul style="list-style-type: none"> - « Les APE régionaux globaux sont un instrument clé du partenariat ACP-UE en vue de promouvoir l'intégration régionale. Ils contribueront à mettre en oeuvre les régimes d'intégration, à consolider les marchés régionaux et à renforcer les politiques de bonne gouvernance économique par l'ancrage dans un partenariat avec l'UE ». 	Communication de la Commission au Conseil, 2008, p. 10
Hypothèses spécifiques au domaine « paix, sécurité et stabilité régionales »	Sources
<ul style="list-style-type: none"> - « Capacités de la CEDEAO à orienter les processus » - « Volonté politique des Etats membres à s'engager dans la consolidation de la bonne gouvernance et la stabilité régionale » 	PIR 10 ^{ème} FED, annexe 4, p. 36
<ul style="list-style-type: none"> - « Maintien du dialogue politique UE – Afrique de l'Ouest » 	PIR 10 ^{ème} FED, annexe 4, p. 36
<ul style="list-style-type: none"> - « Ces menaces [globales] constituent des sujets de préoccupation commune à l'UE et à l'Afrique de l'Ouest »¹¹⁷. 	PIR 11 ^{ème} FED, p. 14
<ul style="list-style-type: none"> - « Les organisations régionales jouent un rôle croissant dans la prévention des conflits dans et entre les pays et la promotion des droits de l'homme. L'intégration régionale contribue également à instaurer la confiance, à améliorer la compréhension entre les groupes et à renforcer l'interdépendance ». 	Communication de la Commission au Conseil, 2008, p. 3
Hypothèses spécifiques au domaine « ressources naturelles, sécurité alimentaire et nutritionnelle »	Sources
<ul style="list-style-type: none"> - « L'Afrique de l'Ouest constitue un espace d'interdépendances et de complémentarités sur lequel les Etats membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS doivent agir solidairement pour éradiquer la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle ». 	PIR 11 ^{ème} FED, p. 15
<ul style="list-style-type: none"> - « Seule la coopération entre pays voisins permet de relever les défis de dimension transnationale, tels que la sécurité alimentaire, les ressources naturelles, la biodiversité, le changement climatique et la lutte contre les maladies et les parasites ». 	Communication de la Commission au Conseil, 2008, p. 3

Les éléments ci-dessus montrent que la coopération régionale de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest repose sur des hypothèses dont plusieurs paraissent en décalage, si ce n'est en contradiction, avec les caractéristiques de l'intégration régionale ouest-africaine (voir chapitre 2 du rapport principal et annexe n°7). Ce décalage semble particulièrement marqué en ce qui concerne la volonté politique des Etats membres (de la CEDEAO et de l'UEMOA) à appliquer les règles décidées à l'échelle communautaire, ce qui conduit à interroger la pertinence d'une approche de l'intégration régionale basée principalement sur le droit (à l'image de la construction européenne). L'examen des hypothèses (et des logiques d'intervention PIR 10^{ème} et 11^{ème} FED dans leur ensemble) fait également apparaître que les appuis de l'UE ont été focalisés sur les relations inter-étatiques, accordant finalement peu d'attention aux autres voies et modalités de la coopération et de

¹¹⁷ Les menaces globales mentionnées dans le PIR 11^{ème} FED sont : criminalité transfrontalière ; terrorisme ; insécurité au Sahel et au Sahara ; piraterie maritime ; pêche illicite.

l'intégration régionale (réseaux d'acteurs de la société civile ou d'entreprises privées, mouvements culturels,...).

La grille proposée pour conduire la présente évaluation (voir ci-dessous, chapitre 4) s'efforce de prendre en compte, aussi bien que possible, les hypothèses sous-jacentes à la coopération UE – Afrique de l'Ouest ainsi que leur degré d'adéquation avec les éléments clés du contexte régional.

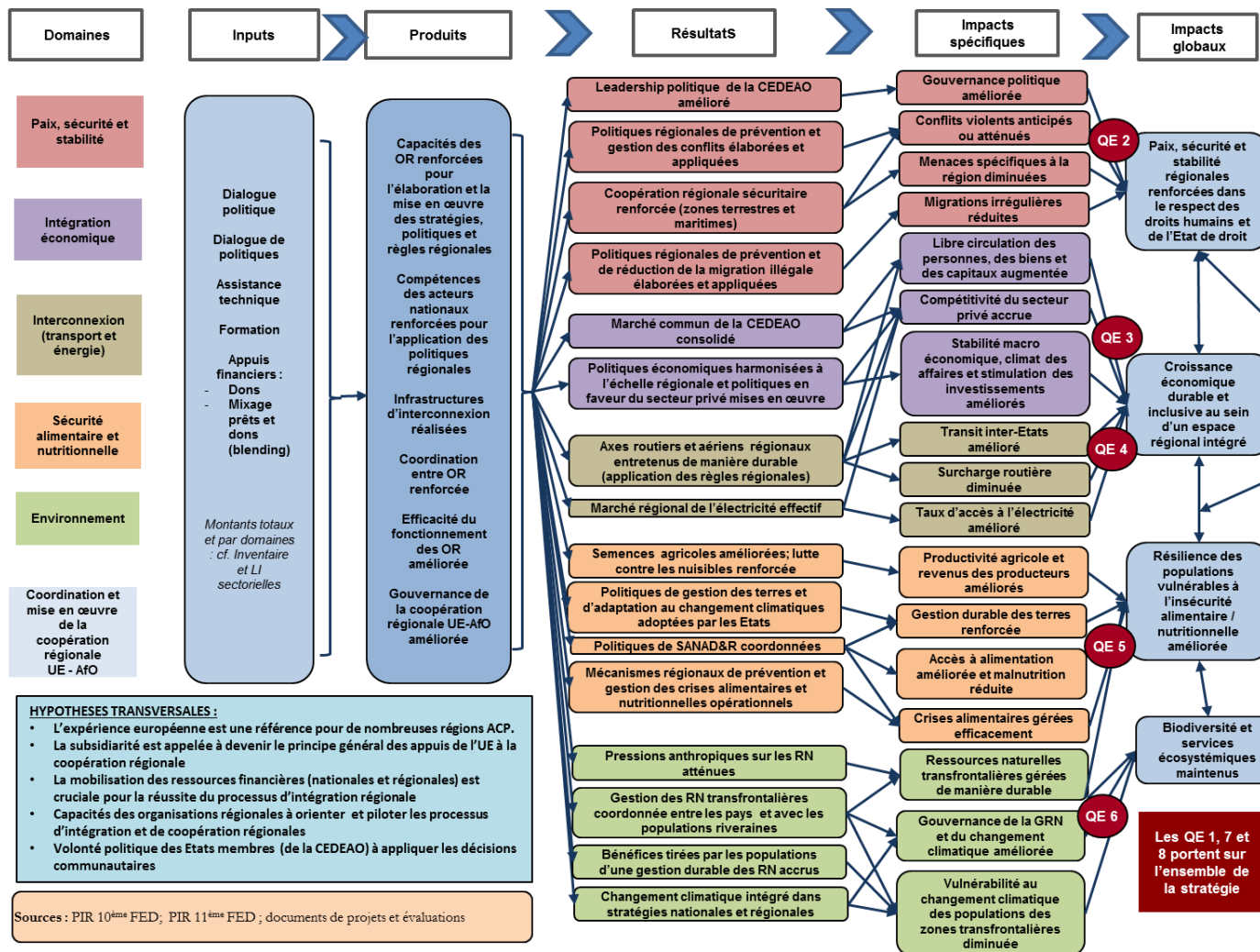
8.3.5 Schéma de la logique d'intervention globale

Le schéma présenté à la page suivante (figure n°18) propose une reconstitution simplifiée de la logique d'intervention (LI) de la coopération régionale UE-Afrique de l'Ouest pour l'ensemble de la période sous revue. Ce schéma a été préparé à partir de figures intermédiaires qui ont été présentées dans le rapport de démarrage :

- Le schéma fidèle de la logique d'intervention : établi pour chacun des PIR (10^{ème} et 11^{ème} FED), ce premier schéma correspond le plus étroitement possible à la stratégie exposée, en reprenant la structuration et la formulation de l'objectif global, des objectifs spécifiques et des résultats tels qu'ils figurent dans l'annexe « cadre logique » des PIR.
- Le schéma reconstruit de la logique d'intervention : ce deuxième schéma, également établi pour chacun des PIR, complète le précédent en ajoutant les éléments éventuellement manquants dans la chaîne des résultats escomptés et en corrigeant les éventuelles erreurs logiques. Dans le cas du PIR 10^{ème} FED, la LI « reconstruite » inclut également les changements survenus dans les activités à la suite de la revue à mi-parcours.

Les schémas reconstruits des LI des PIR 10^{ème} et 11^{ème} FED ont ensuite été synthétisés (ce qui a été facilité par la proximité des domaines d'intervention couverts par les deux PIR) et simplifiés (afin de faciliter leur lecture) pour aboutir au schéma reconstitué de la page suivante ; dans celui-ci, les formulations des produits, résultats et impacts ont également été revues afin de prendre en compte les observations formulées par l'unité évaluation au moment de la première réunion du groupe de référence. Enfin, les hypothèses sous-jacentes à la coopération régionale ont été inscrites (de manière synthétique) au bas du schéma.

Figure 18: Schéma reconstitué de la logique d'intervention 2008-2016



8.4. Logiques d'intervention sectorielles

Les schémas présentés dans les pages suivantes correspondent aux logiques d'intervention des secteurs couverts respectivement par les questions d'évaluation 2 à 6. Ils ont été élaborés à partir des PIR 10^{ème} et 11^{ème} FED ainsi que des documents de formulation des principaux programmes de chaque secteur.

Pour le secteur « paix, sécurité et stabilité régionale », compte tenu du nombre élevé d'interventions, celle-ci ne figurent pas dans le schéma mais sont listées dans un tableau spécifique, placé à la suite du schéma.

Figure 19 – Secteur “Paix, sécurité et stabilité régionale” : Schéma de la logique d'intervention

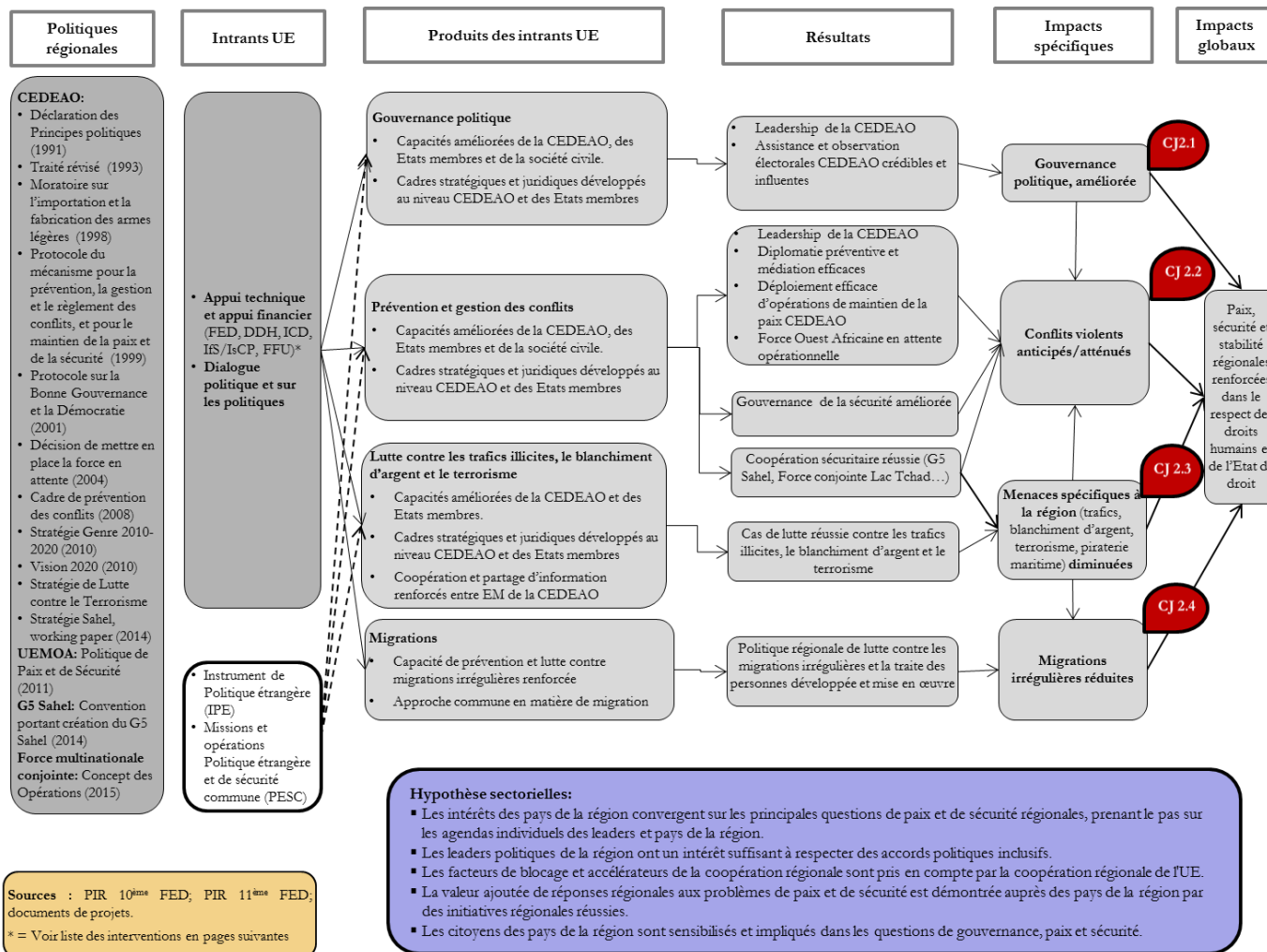


Tableau 11: Secteur « Paix, sécurité et stabilité régionale » : Liste des interventions

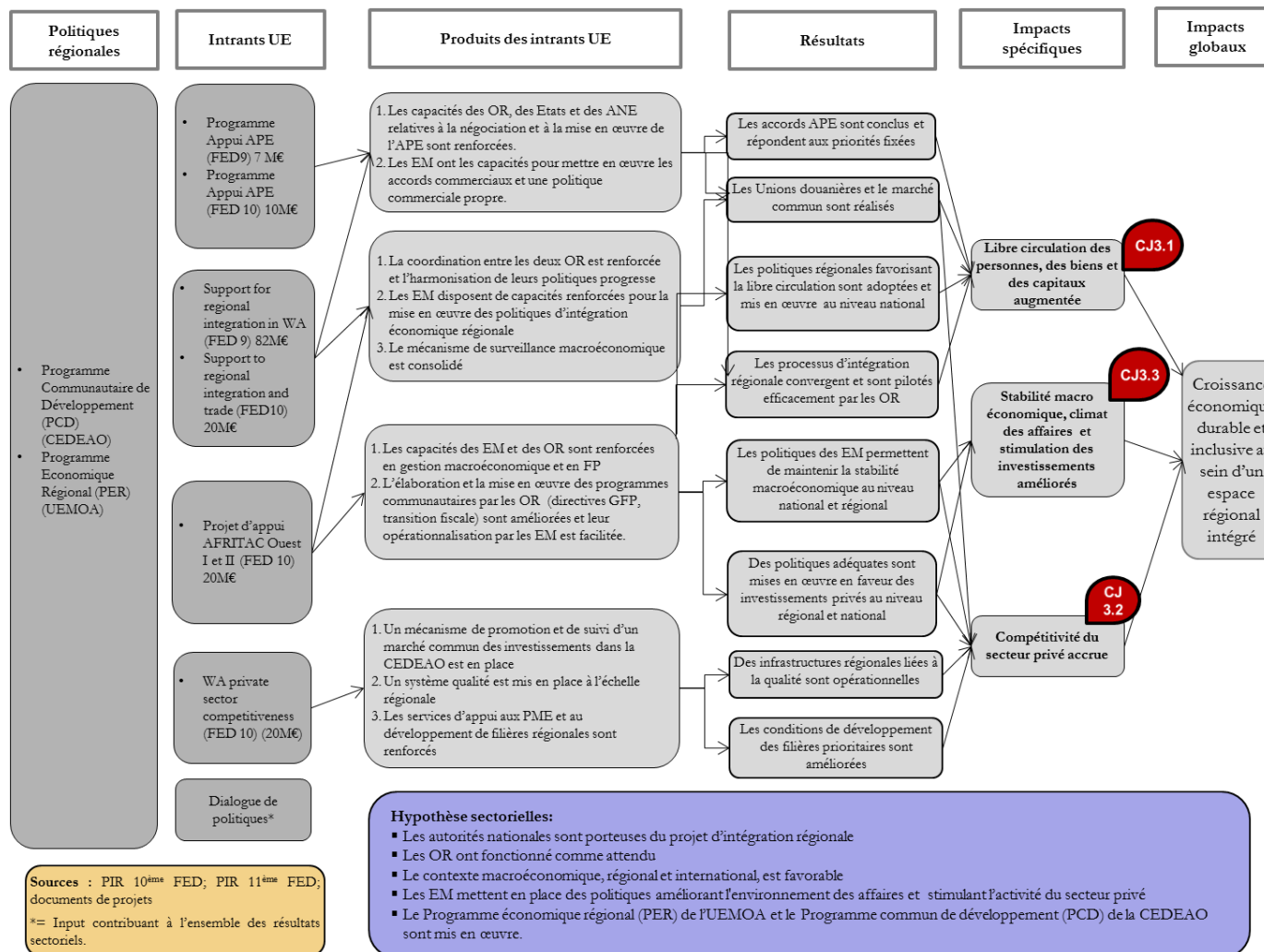
Intitulé	Instrument	Période d'exécution	Montant alloué (€)
1. Gouvernance Politique			
Conflict Prevention and Peace Building I (9 ACP ROC 11)	FED 9	2006-2010	5 500 000
Conflict Prevention and Peace Building II (9 ACP ROC 22)	FED 9	2009-2013	5 400 000
EU Support to ECOWAS Regional Peace, Security and Stability mandate (EU-ECOWAS PSS)	FED 10	2013 (2016-2019)	27 000 000
Droits, Egalité, Citoyenneté, Solidarité Inclusion pour les Personnes Handicapées	IEDDH	2009	1 498 500
Bonne gouvernance et participation des femmes dans sept pays d'Afrique de l'Ouest	IEDDH	2005	920 270
Fostering the APRM process in five West African Countries	IEDDH	2012	1 321 032
Femmes et médias : partenaires pour une meilleure gouvernance en Afrique de l'Ouest	IEDDH	2012	941 502
Des voix et des voies contre l'homophobie au Cameroun, Sénégal et Côte d'Ivoire.	IEDDH	2014	968 548
Appui au secteur de la radiodiffusion communautaire en Afrique de l'Ouest	IEDDH	2006	356 358
Civic Ownership for Human rights Enforcement, Stability Improvement, Organisation and Networking (COHESION) in the MRU	IEDDH	2009	1 179 811
Support to the Centre for Disease Monitoring and Control in the ECOWAS Zone	FED 11	2018-	5 000 000
Support to ECOWAS Peace and Security Architecture and Operations (EPSAO)	FED 11	2018-	17 000 000
2. Prévention et Gestion des Conflits			
Engaging Children & Youth as Partners in Preventing Violence Against Children	HUM	2014	1 200 000
Examen de l'opportunité d'une opération de maintien de la paix en Guinée Bissau	FAP	2010-	330 000
Appui à la mise en place de bureaux de liaison de l'UA dans plusieurs pays d'AfO	FAP	2013-	755 000
Mise en place d'observateurs des droits de l'homme au Mali	FAP	2013-	1 200 000
APSA Support Programme I (2011 - mi 2015)	FAP	2011-	4 300 000
APSA Support Programme II (2ème semestre 2015)	FAP	2015-	600 000
APSA Support Programme III (2016-2018)	FAP	2016-	3 500 000
AFISMA / MISMA (FAP 2011-2013)	FAP	2013-	27 900 000 ¹¹⁸
Support to the African Training Centers in Peace and Security	FAP	2012-	1 800 000
Amani II : cycle de formation et d'exercice visant à renforcer la force africaine en attente	FAP	?	5 200 000
Support to ECOWAS Mission in Guinea Bissau	FAP	2015-2016	5 192 199

¹¹⁸ Le montant initial était de 50 M€. Il a été ramené à 25 M€ suite au transfert de l'opération aux Nations unies.

Intitulé	Instrument	Période d'exécution	Montant alloué (€)
(ECOMIB I)			
ECOWAS Mission in Guinea Bissau (ECOMIB II)	FAP	2016-2017	10 000 000
ECOWAS Mission in Guinea Bissau (ECOMIB) extension	FAP	2017	?
ECOWAS Mission to the Gambia (ECOMIG)	FAP	2017	?
3. Menaces Spécifiques			
a) Contre-Terrorisme			
Appui régional ciblé d'analyse, de programmation et d'opérationnalisation de lutte contre la radicalisation dans les pays du Sahel/Maghreb (« Contre-Terrorisme Sahel »)	IDS/IcSP (IFS)	2011-15	8 700 000
Programme de Prévention de l'Extrémisme Violent de l'UE en Afrique de l'Ouest 1 ^{ère} Phase (PPREV-UE 1)	IDS/IcSP	2015-2016	1 675 000
Programme de Prévention de l'Extrémisme Violent de l'UE en Afrique de l'Ouest 2 ^{ème} Phase (PPREV-UE 2)	IDS/IcSP	2017-	4 000 000
Appui à la coopération régionale des pays du G5 Sahel et au Collège sahélien de sécurité	FFU	2017-	7 000 000
GAR-SI Sahel (Groupes d'action rapide – Surveillance et intervention)	FFU	2016-2018	41 600 000
Multi National Joint Task Force (MNJTF) of the Lake Chad Basin Commission (LCBC)	FAP	2016-	50 000 000
Joint Force of the G5 Sahel	FAP	2017-	50 000 000
b) Blanchiment d'argent			
Anti-Money Laundering Activities in West Africa (Ghana, Nigeria, Senegal) & Cabo Verde	IDS/IcSP	2012	1 799 600
Anti-Money Laundering West Africa (AML/WA)	IDS/IcSP	2012-2016	1 800 000
Strengthening anti-money laundering capacities in West Africa (SAMWA)	FED 10	2013	3 000 000
Fight Against Organized Crime in West Africa – Anti-Money Laundering and Counter Financing of Terrorism (OCWAR MONEY)	FED 11	2018 ?	8 000 000
c) Sécurité Maritime			
Administrative Arrangement on the Pilot Project on Piracy, Maritime Awareness and Risks II (Gulf of Guinea)	IDS/IcSP	2010	936 781
Fighting piracy and armed robbery against ships in the Gulf of Guinea	IDS/IcSP	2011	390 044
Critical Maritime Routes Gulf of Guinea - CRIMGO	IDS/IcSP	2012	4 491 000
Identification and formulation study for a project on maritime security - Gulf of Guinea	IDS/IcSP	2014	299 940
Maritime Security in the Gulf of Guinea (GOGIN)	IDS/IcSP	2016-2020	7 500 000
Strengthening Criminal Investigation and Criminal Justice Cooperation along the Cocaine Route (CRIMJUST)	IDS/IcSP	2016-2020	
Seaport Cooperation Programme (SEACOP I & II)	IDS/IcSP	2010-2014	2 999 180
Seaport Cooperation Programme (SEACOP III)	IDS/IcSP	2014-2017	3 000 000

Intitulé	Instrument	Période d'exécution	Montant alloué (€)
Support to West Africa Gulf of Guinea Integrated Maritime Security (SWAIMS)	FED 11	2017-	29 000 000
Programme de Soutien à la Pêche, à sa Surveillance et à son Contrôle en Afrique de l'Ouest (PESCAO)	FED 11	2017-	15 000 000
d) Drogue			
Support to ECOWAS Regional Action Plan on illicit drug trafficking, related organized crime and drug abuse in West Africa	FED 10	2013-	16 500 000
Airport Communication Programme (AIRCOP I)	IDS/IcSP	2010-2013	2 300 000
Airport Communication Programme (AIRCOP II)	IDS/IcSP	2010-2013	2 500 000
Airport Communication Programme (AIRCOP III)	IDS/IcSP	2014-2016	3 000 000
West Africa Police Information System (WAPIS I)	IDS/IcSP	2012-2013	2 200 000
West Africa Police Information System WAPIS II	IDS/IcSP	2013-2016	3 000 000
West Africa Police Information System (WAPIS III) (y inclus Tchad)	FED 11	2018-	25 000 000
	FFU	2016-2017	5 000 000
Cocaine Route Monitoring Support (CORMS I)	IDS/IcSP	2011-2014	1 000 000
Cocaine Route Monitoring Support (CORMS II)	IDS/IcSP	2014-2017	1 000 000
e) Autres Crimes Organisés			
Fight against organized crime	FED 11	2018	36 000 000
Fight Against Organized Crime in West Africa addressing all types of Trafficking (OCWAR TRAFFIC)	FED	2017-	20 000 000
4. Migration irrégulière & Traite des personnes			
Support to Free Movement of Persons and Migration in West Africa	FED 10	2012-	26 000 000
Consolider la cohésion sociale et l'emploi des jeunes vulnérables dans les zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal (COSEJ)	IDS/ICSP	2014	700 000
Appui aux acteurs locaux pour une réduction de la traite et de la maltraitance faites aux enfants vulnérables au Sénégal et en Guinée	IDS/IcSP	2014	750 000
Appui aux acteurs locaux pour une réduction de la traite et de la maltraitance faites aux enfants vulnérables au Sénégal et en Guinée	IDS/IcSP	2015	ND
Promouvoir le renforcement des moyens de subsistance des jeunes/enfants travailleurs migrants par la mise en place de mécanismes de coordination nationaux et transnationaux	HUM	2015	3 829 400
Protection des mineurs migrants non accompagnés en Afrique de l'Ouest	MIGR	2013	1 551 986
Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et de la réintégration durable des migrants de retour	FFU	2016-	14 000 000

Figure 20 – Secteur “intégration économique régionale” : Schéma de la logique d'intervention



Sources : PIR 10^{ème} FED; PIR 11^{ème} FED; documents de projets
 *= Input contribuant à l'ensemble des résultats sectoriels.

Figure 21 – Secteur « Interconnexion (transport, énergie) » : Schéma de la logique d'intervention

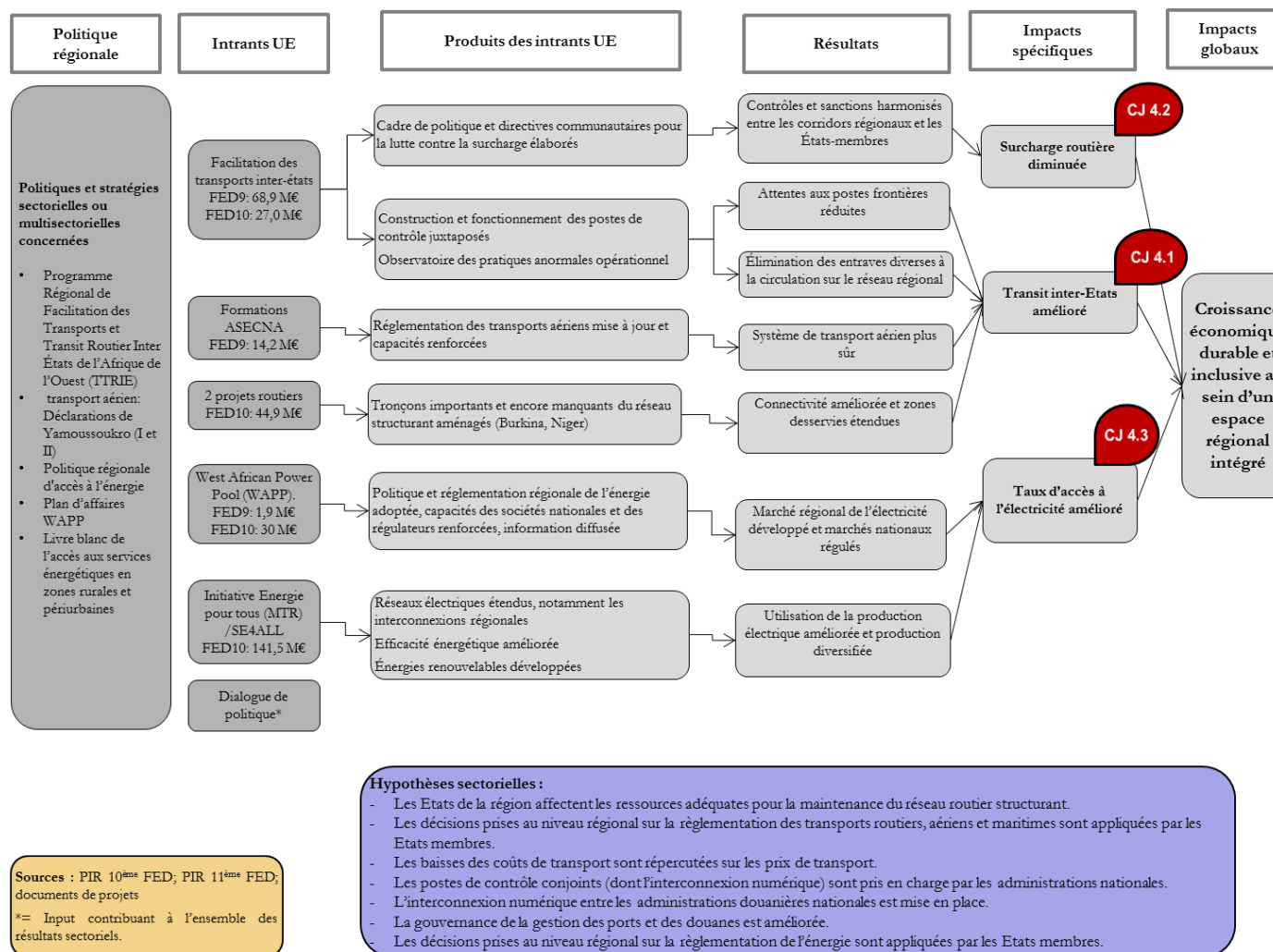


Figure 22: Secteur « sécurité alimentaire et nutritionnelle, agriculture durable et résilience » : schéma de la logique d'intervention

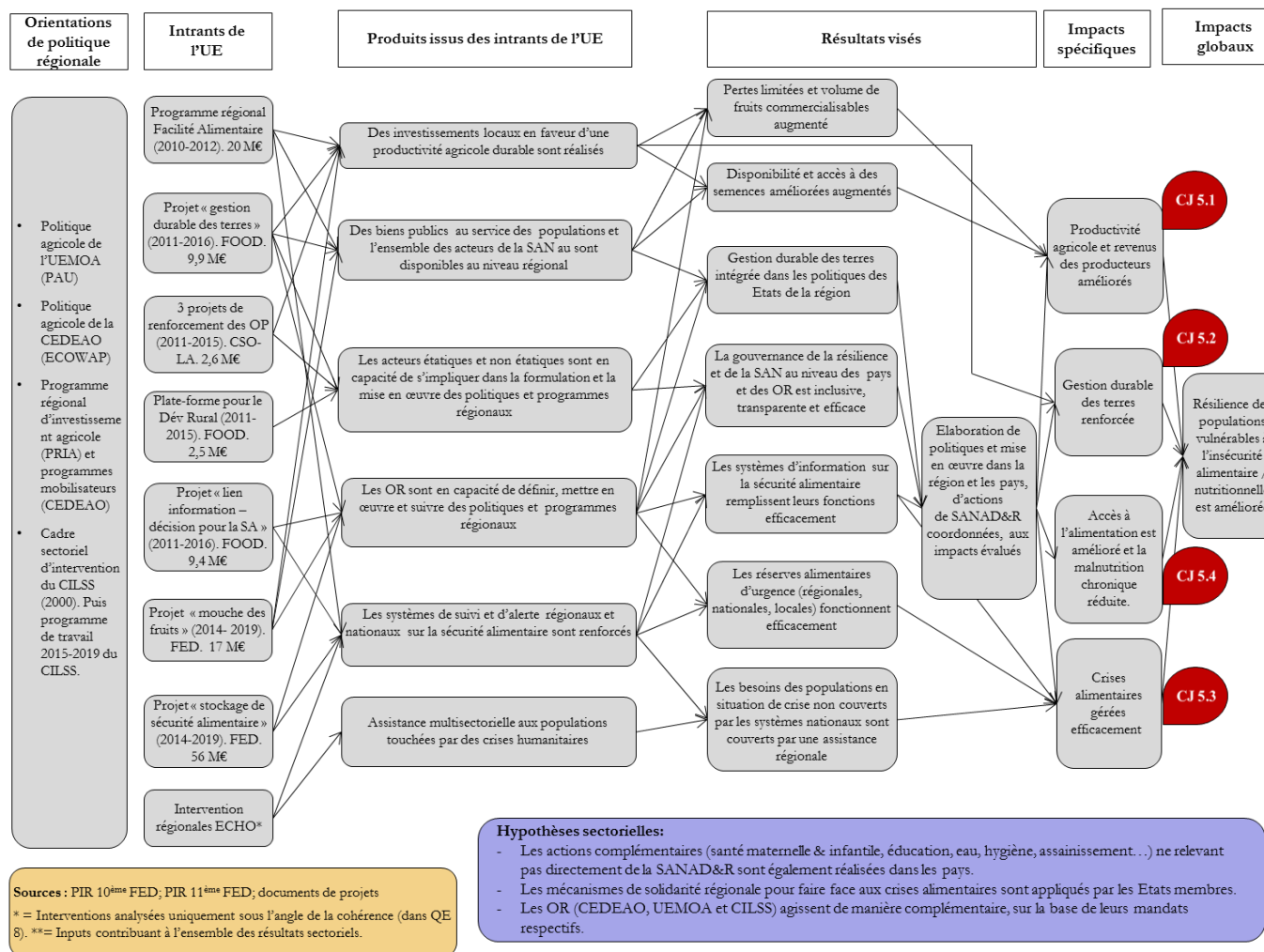
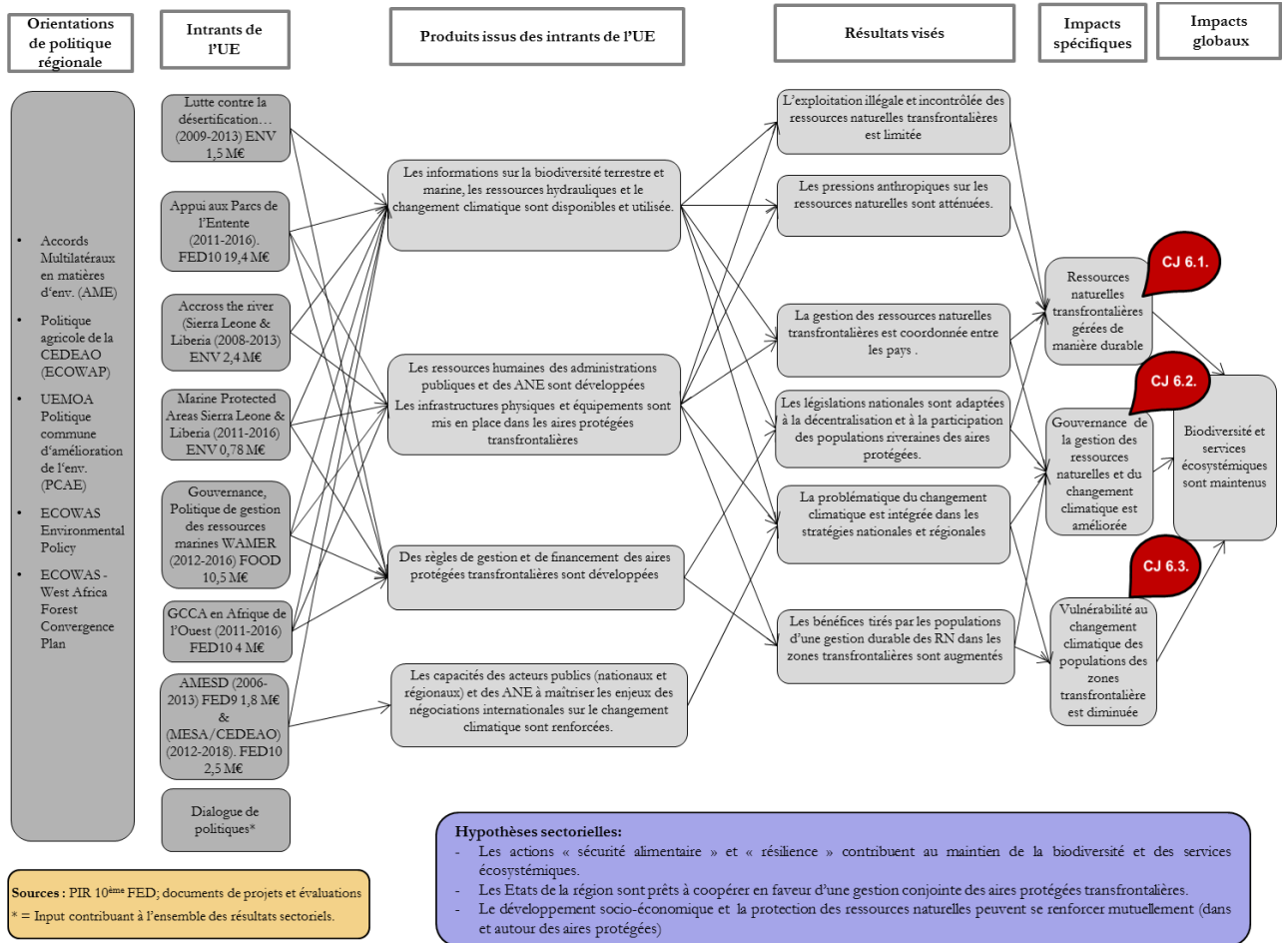


Figure 23 : Secteur “gestion des ressources naturelles” : Schéma de la logique d'intervention



Annexe 9 : Inventaire de la coopération régionale

Cette liste fournit les décisions de financement spécifiques à la région ouest-africaine entre 2008 et 2016, telles qu'extraites de la base de données CRIS (février 2017) complétée des informations collectées au cours des interviews menées lors des phases de structuration et documentaire de l'étude. Elle n'inclut que les décisions prises entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2016. Tous les projets ayant fait l'objet de décisions après cette date ne sont pas inclus. Les projets relevant du 11^{ème} FED et ayant fait l'objet d'une décision au cours de l'année 2017 sont présentés par question sectorielle dans le rapport principal. Cette liste inclut les décisions prises à un niveau suprarégional (par exemple dans le cadre des lignes budgétaires thématiques), en présentant le montant spécifiquement dédié à la région. Les tirets correspondent à des informations manquantes.

Tableau 12: Liste des décisions prises entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2016 ayant l'Afrique de l'Ouest comme pays bénéficiaire

Instru ment	Année	Numéro de décision	Statut	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
Paix, sécurité, stabilité							
APF	2010	FED/2009/201-767	–	Action conjointe de l'UA et de la CEDEAO pour examiner l'opportunité d'une opération de maintien de la paix en Guinée Bissau (fait partie de : Early Response Mechanism (ERM) APF 2008-2011)	330 000	–	330 000
APF	2013	FED/2009/201-767	–	Appui à la mise en place de bureaux de liaison de l'UA dans plusieurs pays d'AfO (fait partie de : Early Response Mechanism (ERM) APF 2008-2011)	755 000	–	494 000
APF	2013	FED/2009/201-767	–	Mise en place d'observateurs des droits de l'homme au Mali (fait partie de : Early Response Mechanism (ERM) APF 2008-2011)	1 200 000	–	410 000
APF	2010	FED/2010/251-738	–	Preparation of EU Support to ECOWAS Training Centres -Identification Expert Team APF 2008-2011	0	0	0
APF	2011	FED/2011/267-197	–	APSA Support Programme I (2011 - mi 2015)	4 300 000	0	2 900 000

Instru ment	Année	Numéro de décision	Statut	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
APF	2015	FED/2015/371-416	–	APSA Support Programme II (2ème semestre 2015)	600 000		500 000
APF	2016	FED/2016/380-897	–	APSA Support Programme III (2016-2018)	3 500 000	–	–
APF	2013	FED/2013/314-591	–	AFISMA / MISMA APF 2011-2013	25 000 000	0	0
APF	2012	FED/2012/289-491 (EC)	–	Support to the African Training Centres in Peace and Security African Union APF 2011-2013	2 500 000	0	1 800 000
APF	2015	FED/2015/365-457	–	APF support to Economic Community of West African States (ECOWAS) Mission in Guinea Bissau (ECOMIB) APF 2014-2016	5 000 000	0	0
APF	2016	FED/2016/378-425	–	Economic Community of West African States (ECOWAS) Mission in Guinea Bissau (ECOMIB) II APF 2014-2016	10 000 000	0	0
EIDHR	2009	–	CL	DECISIPH : Droits, Egalité, Citoyenneté, Solidarité Inclusion pour les Personnes Handicapées en Afrique de l'Ouest	1 498 500	0	1 498 500
EIDHR	2005	DDH/2005/089-683	CL	Bonne gouvernance et participation des femmes dans sept pays d'Afrique de l'Ouest	920 270	0	920 270
EIDHR	2012	–	EC	GHANA - Fostering the APRM process in five West African Countries	1 321 032	0	1 159 380
EIDHR	2012	–	EC	Femmes et médias : partenaires pour une meilleure gouvernance en Afrique de l'Ouest	941 502	0	730 363
EIDHR	2014	–	EC	Des voix et des voies contre l'homophobie au Cameroun, Sénégal et Côte d'Ivoire.	968 548	0	274 273
EIDHR	2006	DDH/2006/117-624	CL	Appui au secteur de la radiodiffusion communautaire en Afrique de l'Ouest : Cadres législatifs et renforcements de capacités	356 358	0	356 358
EIDHR	2009	–	CL	Civic Ownership for Human rights Enforcement, Stability Improvement, Organisation and Networking	1 179 811	0	1 179 811

Instru ment	Année	Numéro de décision	Statut	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
				(COHESION) in the Manu River Union			
FED	2007	FED/2007/020-851	EC	CONFLICT PREVENTION AND PEACE BUILDING II	5 396 400	1 717 271	1 717 271
FED	2012	FED/2012/023-123	EC	Support to Free movement of persons and Migration in West Africa	26 000 000	24 085 652	9 639 276
FED	2013	FED/2013/022-263	EC	Support to ECOWAS Regional Action Plan on illicit drug trafficking, related organised crime and drug abuse in West Africa	16 500 000	14 968 362	7 254 125
FED	2013	FED/2013/022-795	EC	EU Support to ECOWAS Regional Peace, Security and Stability mandate (EU-ECOWAS PSS)	27 000 000	20 133 275	9 706 262
FED	2013	FED/2013/024-594	EC	Strengthening anti-money laundering capacities in West Africa (SAMWA)	3 000 000	2 105 000	368 249
FED	2017	FED/2017/038-921	EG	West Africa Police Information System Phase 3 (WAPIS 3)	25 000 000	0	0
FFU	2016	TOS-EUTF-SAH-REG-01		Appui à la coopération régionale des pays du G5 et au Collège sahélien de sécurité	7 000 000	–	–
FFU	2016	TOS-EUTF-SAH-REG-03		Soutien au renforcement des systèmes d'information policière dans la région élargie de l'Afrique de l'Ouest (WAPIS) et le Tchad	5 000 000	–	–
FFU	2016	TOS-EUTF-SAH-REG-04		GAR-SI- Sahel (Groupes d'action rapides - surveillance et intervention au Sahel)	41 600 000	–	–
FFU	2016	TOS-EUTF-SAH-REG-08-01 et TOS-EUTF-SAH-REG-08-02		Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et de la réintégration durable des migrants de retour en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Guinée	14 000 000	–	–
HUM	2014	23734	–	Engaging Children & Youth as Partners in Preventing Violence Against Children	1 200 000	0	1 080 000
HUM	2015	24716	–	"Promouvoir la cohésion sociale et le renforcement des	3 829 410	0	3 316 174

Instrument	Année	Numéro de décision	Statut	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
				moyens de subsistance des jeunes/enfants travailleurs migrants par la mise en place de mécanismes de coordination nationaux et transnationaux			
ICSP/IFS	2010	–	CL	Administrative Arrangement on the Pilot Project on Piracy, Maritime Awareness and Risks II (Gulf of Guinea)	936 781	0	936 781
ICSP/IFS	2011	–	CL	Fighting piracy and armed robbery against ships in the Gulf of Guinea	390 044	0	390 044
ICSP/IFS	2012	–	EC	ANTI-MONEY LAUNDERING ACTIVITIES IN WEST AFRICA (GHANA, NIGERIA, SENEGAL) & CAPE VERDE.	1 799 600	0	1 439 680
ICSP/IFS	2012	–	EC	Critical Maritime Routes Gulf of Guinea - CRIMGO	4 491 000	0	2 861 575
ICSP/IFS	2014	–	EC	Identification and formulation study for a project on maritime security - Gulf of Guinea	299 940	0	179 964
ICSP/IFS	2013	–	EC	WAPIS, Phase II	3 000 000	0	2 054 843
ICSP/IFS	2009	–	CL	AIRCOP	2 185 000	0	2 185 000
ICSP/IFS	2014	–	EC	CIVILPOL Conseil - Appui régional ciblé d'analyse, de programmation et d'opérationnalisation de lutte contre la radicalisation dans les pays du Sahel/Maghreb	1 675 000	0	917 284
ICSP/IFS	2014	–	EC	GRAAP - Consolider la cohésion sociale et l'emploi des jeunes vulnérables dans les zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal (COSEJ)	700 000	0	619 097
ICSP/IFS	2014	–	EC	Save the Children Suède (SCS) - Appui aux acteurs locaux pour une réduction de la traite et de la maltraitance faites aux enfants vulnérables au Sénégal et en Guinée	750 000	0	416 356

Instru- ment	Année	Numéro de décision	Statut	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
MIGR	2013	24096	–	"Protection des mineurs migrants non accompagnés en Afrique de l'Ouest	1 551 986	0	1 551 986
Intégration économique régionale							
CSO- LA	2014	23482	–	Appui à l'insertion socio-économique des jeunes issues de couches défavorisées et jeunes vulnérables au travers de formations professionnelles de qualité	652 462	0	559 870
CSO- LA	2014	23482	–	Insertion socioprofessionnelle des couches sociales défavorisées par la création d'activités économiques et leur renforcement pour des emplois pérennes	350 000	0	315 000
FED	2005			Appui à l'intégration régionale et à la négociation de l'APE entre la CE et la région de l'Afrique de l'Ouest	7 000 000	6 400 000	5 369 000
FED	2006	FED/2006/018-071	EC	SUPPORT FOR REGIONAL INTEGRATION IN WEST AFRICA	74 275 905	69 290 403	69 290 403
FED	–	–	–	Programme d'appui à la mise en œuvre de l'APE et au commerce	10 000 000	–	–
FED	2013	FED/2013/024-130	EC	West Africa Private Sector Competitiveness Support Programme	20 000 000	19 700 000	15 306 450
FED	2012	FED/2012/023-727	EC	Projet d'appui à AFRITAC Ouest I et II	20 000 000	20 000 000	19 000 000
FED	2013	FED/2013/024-212	EC	Support to Regional Economic Integration and Trade	20 000 000	18 500 000	11 942 269
FED	2017	FED/2017/039-880	DE	Projet d'appui à la phase IV d'AFRITAC Ouest I	10 000 000	0	0
FFU	2016	T05-EUTF-SAH-REG-07-01 T05-EUTF-SAH-REG-07-02		Création d'emplois décents et développement des microentreprises par le commerce équitable et la gestion responsable de certaines chaînes de valeur au Burkina Faso et au Mali.	10 000 000	–	–
HUM	2011	21141	–	Programme d'Appui au développement de la Formation Par Apprentissage (PAFPA)	1 453 856	0	1 453 800

Instru ment	Année	Numéro de décision	Statut	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
Infrastructures							
FED	2004	–		Appui au programme de formation de l'ASECNA	14 200 000		–
FED	2005	–		Appui technique à la CEDEAO pour la facilitation des transports en AfO	2 000 000		–
FED	2009	FED/2009/021-755	CL	Capacity Support for Sustainable Management of Energy Resources in Western Africa	769 585	769 585	769 585
FED	2006	FED/2006/017-947	EC	PROJET DE FACILITATION DES TRANSPORTS	67 900 000	63 112 610	53 714 995
FED	2013	FED/2013/024-245	EC	Réhabilitation et renforcement de la Cu2a - Koupéla - Fada N'Gourma - RN4	25 400 000	0	0
FED	2013	FED/2013/024-284	EC	Réhabilitation de la route Zinder-Magaria-Frontière Nigéria	19 500 000	18 666 830	21 998 812
FED	2013	FED/2013/023-868	EC	Western African Power Pool Information and Coordination Centre	30 000 000	24 876 577	1 795 236
FED	2013	FED/2013/024-204	EC	Projet d'Appui aux Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA pour la facilitation des transports	27 000 000	3 864 564	2 487 887
FED				Contribution à SE4ALL (AITF)	141 500 000		–
FED	2016	FED/2016/039-778	EC	Contribution (phase 2) to the Africa Investment Facility in support of regional economic integration in West Africa.	260 000 000	0	0
FED	2016	FED/2017/039-384	EG	PIR 11e FED gouvernance énergie en Afrique de l'Ouest	32 000 000	0	0
FED	2016	FED/2016/038-787	EC	Contribution to the African Investment Facility in support of regional economic integration in West Africa (phase I)	100 000 000	0	0
Sécurité alimentaire et nutritionnelle							
CSO-LA	2011	DCI-NSAPVD/2011/239-994	CL	Participation des éleveurs à la mise en oeuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté au Sahel	710 871	0	710 871
CSO-	2011	DCI-	EC	Projet de renforcement des capacités des	1 303 736	0	1 173 362

Instru ment	Année	Numéro de décision	Statut	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
LA		NSAPVD/2011/267-387		organisations locales de développement pour fournir des services de proximité en milieu rural défavorisé			
CSO-LA	2011	DCI-NSAPVD/2011/239-900	CA	Professionnalisation d'un réseau ouest-africain de groupements de producteurs et d'entreprises privées impliquées dans la promotion des politiques nationales de sécurité alimentaire	595 000	0	0
FED	2013	FED/2013/023-707	EC	Soutien au Plan régional de lutte contre la mouche des fruits	17 000 000	16 732 890	6 732 890
FED	2013	FED/2013/024-947	EC	Appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest	56 000 000	53096222,5	41302889,5
FOOD	2009	FOOD/2009/021-055	EC	Lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO	9 597 654	9 546 654	9 294 613
FOOD	2009	DCI-FOOD/2009/199-927	EC	Plate-forme pour le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre - Le Hub Rural	3 500 000	0	3 363 520
FOOD	2010	_	_	Food facility regional programme for West Africa	20 000 000	_	_
FOOD	2010	_	_	Programme régional de gestion durable des terres	9 900 000	_	_
Environnement							
ENV	2016	ENV/2016/038-958	EC	Appui à la gestion des ressources en eau et du Nexus eau-énergie-agriculture dans le bassin du fleuve Senegal - OMVS	5 200 000	0	0
ENV	2010	DCI-ENV/2010/221-737	EC	Developing Marine Protected Areas and an ecosystem management approach to Fisheries in the Manu River Region, with special focus on Sierra Leone and Liberia	788 000	0	709 200
ENV	2008	DCI-ENV/2008/151-577	CL	Across the River – a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia	2 202 557	0	2 202 557
ENV	2008	DCI-	CL	« Lutte contre la désertification et gestion	1 428 863	0	1 428 863

Instru ment	Année	Numéro de décision	Statut	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
		ENV/2008/151-457		décentralisée et négociée des ressources naturelles et foncières en Afrique Sahélienne »			
FED	2010	FED/2010/022-385	EC	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (P.A.P.E)	19 400 000	18 250 496	15 417 296
FED	2009	–		African Monitoring of Environment for Sustainable Development (AMESD)	1 800 000	–	–
FED	2013	–		Monitoring for the Environment and Security in Africa (MESA)	2 500 000	–	–
FED	2011	–		Support to Global Climate Change Alliance en Afrique de l'Ouest	4 000 000	–	–
FOOD	2012			Gouvernance, politique de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans la région WAMER	10 500 000		
Crises							
FED	2009	FED/2009/021-757	CL	ECHO/-WF/EDF/2009/01000	2 773 785	2 773 785	2 773 785
FED	2010	FED/2010/022-453	EC	ECHO/-WF/EDF/2010/01000 Humanitarian aid in response to the food crisis in Sahel	24 000 000	23 289 334	23 278 411
FED	2014	FED/2014/037-409	EC	ECHO/-WF/EDF/2014/01000 - Coordinated and effective food and malnutritional assistance for those most affected by the current food crisis in the Sahel region	25 000 000	24 875 368	24 875 368
FED	2015	FED/2015/038-295	EC	ECHO/-AF/EDF/2015/01000 - Assist people affected by the Boko Haram violence in the Lake Chad Region	21 000 000	20 874 761	20 404 042
FED	2015	FED/2015/038-353	EC	ECHO/-WF/EDF/2015/01000 - Ensure a coordinated and effective food and nutritional assistance for those most affected by the current food crisis in the Sahel region	27 500 000	27 496 947	27 286 340
FED	2014	FED/2014/037-	EC	ECHO/-WF/EDF/2014/02000 - Response to	28 000 000	27 930 578	25 261 855

Instru ment	Année	Numéro de décision	Statut	Intitulé	Montant alloué (€)	Montant contracté (€)	Montant payé (€)
		682		Ebola Virus disease outbreak in West Africa			
FED	2014	FED/2014/037-785	EC	A West African Response to Ebola (AWARE)	28 000 000	27 224 171	18 740 200
ICSP/IFS	2014	ICSP/2014/037-877	EC	Ebola	16 500 000	16 156 395	12 885 964
FFU	2016	TOS-EUTF-SAH-REG-06		Renforcement de la résilience et de la capacité d'autonomisation des réfugiés, rapatriés et des personnes déplacées internes liés au conflit du Nord Mali	20 000 000	–	–
Divers							
FED	2007	FED/2007/020-758	CL	TCF - TECHNICAL COOPERATION FACILITY II	2 300 690	2 300 690	2 300 690
FED	2013	FED/2013/021-523	EC	Support to ECOWAS Public Finance Management Reforms	8 900 000	7 351 548	2 171 064
FED	2013	FED/2013/024-224	EC	Projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles de l'UEMOA (PARCI)	10 000 000	1 814 868	0
FED	2009	FED/2009/021-525	CL	Technical Cooperation Facility	2 659 081	2 659 081	2 659 081
FED	2013	FED/2013/024-579	EC	Technical Cooperation Facility II – PIR 10ème FED	5 600 000	4 436 622	3 685 756
FED	2016	FED/2016/039-578	EC	First Technical Cooperation Facility (TCF I) under the 11th EDF Regional Indicative Programme for West Africa	6 300 000	0	0
FFU	2016	TOS-EUTF-SAH-REG-02		Facilité de coopération technique	5 000 000	–	–
FFU	2016	TOS-EUTF-REG-REG-01	EC	Facilité de recherche	8 000 000	–	–

Annexe 10 : Etudes de cas

SOMMAIRE

10.1. ETUDE DE CAS N°1 : L'APPUI AUX POLITIQUES RÉGIONALES EN MATIÈRE D'ÉLEVAGE PASTORAL, CONTRIBUTIONS ET PERSPECTIVES	174
10.2. ETUDE DE CAS N°2: LA LUTTE CONTRE LA SURCHARGE ROUTIÈRE A, EN AFRIQUE DE L'OUEST, UNE DIMENSION RÉGIONALE INCONTESTABLE.	180
10.3. ETUDE DE CAS N°3: INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE : LE RECOURS AUX AGENCES D'EXÉCUTION.....	184
10.4. ETUDE DE CAS N°4: LE PROGRAMME « CONTRE-TERRORISME SAHEL »	187

10.1. Etude de cas n°1 : L'appui aux politiques régionales en matière d'élevage pastoral, contributions et perspectives

Les politiques de sécurisation de l'élevage pastoral, une thématique au cœur des enjeux de l'intégration régionale.

En 2015, la CEDEAO estimait le cheptel ruminant à plus de 61 millions de bovins, environ 207 millions de petits ruminants (ovins et caprins) et 2,6 millions de camelins¹¹⁹. La croissance des productions animales était estimée à environ 3 % par an, faisant de l'élevage un des sous-secteurs économiques les plus dynamiques de la région¹²⁰.

Les produits animaux représentent une part importante et souvent croissante des dépenses alimentaires des ménages. L'élevage représente bien entendu une part dominante dans la formation des revenus des populations pastorales. Pour ce qui concerne les populations agro-pastorales, il représente souvent un facteur d'ajustement et d'équilibre des systèmes d'activité. La production laitière, souvent gérée par les femmes, peut avoir un impact à la fois sur l'alimentation des ménages et sur les revenus, susceptible d'améliorer l'autonomie des femmes au sein des ménages ruraux. Pour toutes ces raisons, l'élevage pastoral et agro-pastoral est un facteur important de sécurisation alimentaire, tant au niveau du sous-espace régional, qu'au niveau des ménages ruraux.

Le cheptel ouest-africain, traditionnellement fortement concentré dans la bande sahélo-soudanienne, est très inégalement réparti au sein du sous-espace régional. Alors que l'élevage dégage entre 30 et 40 % de la valeur ajoutée du secteur agricole au sens large dans les pays sahéliens, cette contribution oscille entre 5 et 10 % dans les pays du golfe de Guinée. Les pays sahéliens sont des exportateurs de produits animaux (et notamment de bétail sur pied). A contrario, les pays du golfe de Guinée ne couvrent que très partiellement leurs besoins en viande et autres produits dérivés de l'élevage, dont ils importent une bonne partie depuis les pays sahéliens. Les filières du bétail sont organisées à l'échelle de la sous-région, les grands centres urbains des pays côtiers représentant des marchés de consommation importants, approvisionnés par des bassins de production étalés sur plusieurs pays. Le cheptel pastoral a été largement reconstitué depuis les grandes sécheresses des années 1970-80. Néanmoins, la croissance du cheptel sédentaire, intégré dans des systèmes de production agro-pastoraux et principalement localisé en zone soudanienne, a été beaucoup plus forte. Malgré la forte croissance des productions animales au sein de l'espace sous régional, les importations de produits animaux, faiblement protégées (en particulier pour les produits laitiers) jusqu'à l'entrée en vigueur du TEC CEDEAO en 2015, ont été multipliées par près de 4 en volume et près de 8 en valeur entre 2000 et 2010¹²¹.

L'exploitation de ressources fourragères abondantes mais de faible densité, inégalement réparties dans l'espace et dans le temps représente l'essence même de l'élevage pastoral¹²². Les stratégies développées par les pasteurs sont donc fortement adaptées à ces contraintes

¹¹⁹ L'agriculture et l'Alimentation en Afrique de l'Ouest. Mutations, performance et politiques agricoles. CEDEAO, 2015

¹²⁰ Inter-réseaux, Issala, 2015, vers une prospective régionale sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest.

¹²¹ Statistiques agrégées pour le Nigéria, le Bénin, La Côte d'Ivoire, le Togo, le Burkina Faso, le Mali, et le Niger

¹²² Pour une analyse détaillée, voir par exemples CIRAD, FAO 2012 : Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel 1970-2012, mais aussi ECLIS.

et représentent un mode d'exploitation parmi les plus productifs des ressources offertes par l'espace sahélien. Aucun des épisodes climatiques récents (sécheresse ou inondation) n'est comparable à l'ampleur des sécheresses des années 1970-80. Pourtant la variabilité des conditions climatiques et l'augmentation de la fréquence et de l'amplitude des phénomènes anormaux prévue par les modèles d'évolution du climat, associées à une forte réduction des espaces fourragers du fait de l'accroissement démographique et de l'expansion des terres cultivées dans l'ensemble du sous espace régional, font peser des risques supplémentaires sur la reproductibilité à long terme des systèmes pastoraux. Ça n'est pas tant la quantité de ressources fourragères qui apparaît limitante pour la perpétuation de ces systèmes, mais la possibilité pour les pasteurs d'accéder aux ressources disponibles, compte tenu des entraves à la mobilité de leurs troupeaux qui se développent.

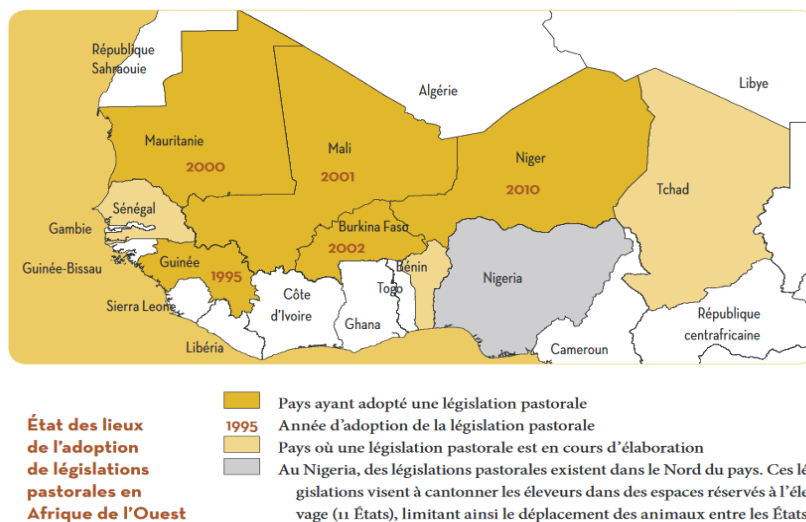
- Le développement de l'élevage en zones agro-pastorales au sud des pays sahélien et au nord des pays côtiers, tout autant que l'augmentation des surfaces cultivées, contribue à détériorer les conditions d'accueil des troupeaux transhumants dans ces zones.
- Les circuits de commercialisation intra-régionaux sont pénalisés par un certain nombre de « tracasseries » et par des infrastructures de transport et de commercialisation peu performantes.
- L'exemple de la Côte d'Ivoire indique que la valeur des importations communautaires a eu tendance à baisser à partir des années 2010, le commerce transfrontalier étant affectée par l'insécurité.
- Enfin, les contraintes auxquelles les mouvements transfrontaliers du bétail sont soumis sont souvent justifiées par les risques sanitaires auxquels ils sont ou seraient associés.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus (rôle clé dans l'économie régionales, fort différentiel d'avantages comparatifs entre les pays du sous espace, rôle clé pour la sécurisation alimentaire de certaines populations, croissance forte de la demande en produits animaux associés à l'urbanisation et à la croissance démographique, augmentation des risques de tensions intercommunautaires liés à la fermeture des zones de replis et au développement de l'élevage en zone agro-pastorale, enjeux de maîtrise des épizooties au niveau du sous espace régional...), la problématique de l'élevage pastoral et particulièrement de la facilitation des échanges inter-régionaux de bétail et de produits animaux constitue un thème qu'il est particulièrement important de traiter à un niveau régional.

Par ailleurs, compte tenu de la nature des entraves aux mouvements transfrontaliers du bétail et aux échanges intra régionaux de produits animaux, il est clair que la nature des enjeux est en grande partie politique. En effet, nombre de ces entraves sont liées à des divergences fondamentales de vues entre les pays de la région malgré l'intérêt économique qu'il y aurait à mieux exploiter les avantages comparatifs des différents pays.

Montée de l'élevage pastoral à l'agenda des politiques publiques de niveau régional.

Figure 24: Dates d'adoption de législations pastorales (Inter-Réseau).



Après les sécheresses des années 70-80, les pays sahéliens ont adopté des politiques érigeant la sédentarisation de l'élevage en objectif (l'élevage pastoral étant alors considéré comme une activité archaïque). Puis, au milieu des années 1990 notamment nourris par la recherche, mais aussi et sans doute surtout par la structuration

d'organisation de pasteurs dans les pays du Sahel, les pays sahéliens ont réorienté leurs politiques et adopté des cadres réglementaires visant à sécuriser l'accès aux ressources pastoral par les éleveurs et leurs troupeaux.

A partir du début des années 1990, dans le sillon de la structuration régionales des organisations paysannes, les organisations d'éleveurs de niveau régional ont commencé à se structurer. L'APESS (Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et dans la Savane) a été créée en 1989 et revendique aujourd'hui plus de 30 000 membres à travers 13 pays de la région. Les organisations d'éleveurs, contrairement aux organisations paysannes représentées par le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest.), ont été peu impliquées dans les processus l'élaboration de la PAU (politique agricole de l'UEMOA) puis de l'ECOWAP (politique agricole de la CEDEAO) au début des années 2000. D'après les représentants des organisations d'éleveurs interrogés, c'est notamment en réaction à cela que le mouvement de structuration des organisations d'éleveurs de niveau régional s'est poursuivi avec la création du Réseau Bilital Maroobé (RBM) en 2003 et, du côté des autres acteurs de la filière, de la COFENABEVI (Confédération des Fédérations Nationales de la filière bétail viande de l'Afrique de l'Ouest) en 2004.

2013 a été une année charnière : le colloque régionale de N'Djamena¹²³, organisé sous l'égide de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS avec notamment l'appui de l'AFD, de la

¹²³ Colloque régionale « Elevage pastoral : une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens ».

Coopération européenne et de la coopération suisse, et avec l'implication et la contribution des OPRE, a jeté les bases de la reconnaissance de l'importance de la structuration et de la promotion de l'élevage pastoral, considéré comme un vecteur de sécurisation des milieux sahéliens. La déclaration de Nouakchott (Oct. 2013) qui a rapidement suivi, a permis de consolider les orientations prises à N'Djamena et servi de socle au Programme Régional d'appui au Pastoralisme au Sahel, aujourd'hui financé avec l'appui de la Banque Mondiale dans 6 pays de l'espace sahélien.

Ce mouvement s'est poursuivi, avec en 2015, une forte prise en compte des enjeux associés au développement de l'élevage dans le COS 2025 de la CEDEAO¹²⁴, la formulation du programme régional d'investissement pour le développement de l'élevage et du pastoralisme dans les pays côtiers (PRIDEC), facilité par le Hub Rural et le RBM, mais aussi la formulation de propositions comme celle d'une Réserve Régionale d'aliment du Bétail par le RBM. En 2017, la CEDEAO et les OPER ont lancé des réflexions au sujet d'une « Offensive lait » pour la région. Le PRIDEC est porteur d'une volonté de développer un dialogue politique entre pays côtiers et pays sahéliens au sujet de l'intégration régionale des filières animales au niveau du sous espace régional. Depuis 2016, les Organisations Professionnelles Eleveurs de niveau Régional (OPER) se sont vues confier par la CEDEAO, l'organisation de rencontres annuelles de haut niveau au sujet de la « transhumance apaisée ». Enfin, les OPER, qui pour certaines ont développé des systèmes de surveillance de la situation pastorale, sont invitées lors des rencontres du RPCA à partager leurs analyses. Clairement, le rôle des OPER n'est plus marginalisé dans le cercle de discussion des politiques régionales. Certains acteurs considèrent d'ailleurs que la CEDEAO délègue une partie trop importante de ses responsabilités d'animation des processus politique au niveau régional à ces organisations dont la représentativité est encore fragile.

Si les intérêts et les visions entre acteurs de niveau régional ne sont pas toujours convergents et si les espaces de dialogue entre représentants du secteur privé et les OR restent à consolider¹²⁵, il est clair que les OPER ont joué un rôle actif dans la montée en puissance de la problématique pastorale dans les agendas politiques de niveau régional.

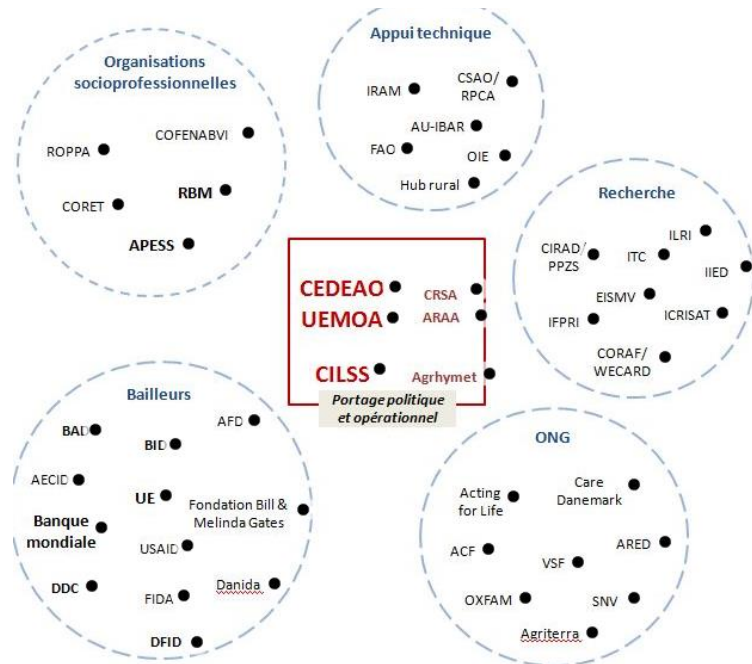
¹²⁴ Trois priorités sectorielles ont été retenues comme des enjeux stratégiques à privilégier : la construction d'une stratégie régionale intégrée dans le domaine de la production et des échanges de bétail et viandes, intégrant la sécurité vétérinaire et sanitaire

¹²⁵ Bossuyt, 2016, The political Economy of Regional Integration in Africa (ECOWAS), ecpdm.

Des ressources plus importantes et plus diversifiées, un tissu d'acteurs qui s'élargi et des enjeux de coordination croissants.

Mais les OPE n'ont bien sûr pas été les seuls acteurs porteurs de ce changement. Le schéma ci-dessous illustre la complexité croissante des réseaux d'acteurs impliqués dans ces débats de niveau régional. En dehors de l'émergence des OPER, deux changements importants ont opérés : tout d'abord l'émergence d'un réseau de praticiens et de lobbyistes spécialisés, au sein des ONG internationales, dont certaines ont soutenu l'émergence des OPER, mais aussi, et peut être surtout, l'augmentation très significative des financements de l'aide publique au développement à cette thématique et la diversification des partenaires techniques et financiers à son soutien. Dans les années 1990, le principal donateur était l'AFD. Depuis une quinzaine d'année, la coopération suisse et la coopération européenne se sont investies sur ces thématiques. L'investissement du secteur par les banques de développement (notamment la Banque Mondiale avec un programme de plus de 300 MUSD concentré sur les 6 pays sahéliens, mais aussi la BID et la BAfD dont les programmes régionaux d'appui à la résilience abordent cette thématique) et le DFID est plus récent mais importante. Ces investissements importants et multiples sont bien entendu associés à des enjeux de coordination croissants, qui appellent à un leadership technique et politique renforcé de la part des OR (CEDEAO, UEMOA et CILSS).

Figure 25: Cartographie des acteurs (source: inter-réseaux)



Quelle contribution de la coopération européenne régionale à ces changements ? Quel positionnement vis à vis des enjeux de coordination croissants ?

Alors que cette thématique n'était pas identifiée comme prioritaire dans le document du PIR 10^{ème} FED, la coopération européenne s'est progressivement investie sur le sujet de l'appui au développement pastoral.

Le projet « Plate-forme pour le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre » et le projet « Participation des éleveurs à la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté au Sahel » ont contribué à une implication croissante des organisations d'éleveurs de niveau régional dans les débats relatifs aux politiques régionales de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Selon les OPER rencontrées au cours

de cette évaluation, les appuis européens ont été moins efficaces que les appuis de la Coopération Suisse pour les accompagner dans leurs efforts de structuration. Néanmoins, les OPER jugent que ces appuis leur ont été très utiles pour leur permettre de développer des argumentaires (ciblage des populations pastorales par opérations de filets sociaux, réserve régionale d'aliment du bétail...) et formuler des propositions au niveau régional (exemple du PRIDEC mentionné ci-dessus).

L'Alliance AGIR a par ailleurs donné de la vigueur aux déclarations de N'Djamena et Nouakchott, mais aussi, au niveau des pays, les processus de formulation des Plans Résilience Pays ont permis l'expression des priorités des OPER. Signe de la vitalité de l'expression des OP dans ces débats, certains acteurs ont d'ailleurs estimé que l'expression des OP (dont les OPER) et des ONG n'avait pas été suffisamment canalisée.

Les appuis reçus ont également contribué à renforcer le dialogue entre OPER. Le PREDIP, projet 11^{ème} FED dont l'exécution devrait bientôt démarrer, vise notamment à l'encourager davantage.

Les nombreux investissements (dont ceux de la coopération européenne) en cours sur cette thématique de l'élevage pastoral permettent à la fois de renforcer et de bénéficier de cette dynamique. Néanmoins, les appuis fournis concernent pour le moment essentiellement les pays sahéliens alors que l'un des principaux enjeux identifiés par le PRIDEC est le renforcement du dialogue entre pays côtiers et sahéliens. Le CILSS bénéficie également d'appuis multiples, notamment pour fournir un appui technique aux pays et renforcer la prise en compte des problématiques pastorales dans les systèmes d'information, et de l'avis d'un cadre dirigeant du CILSS, organisation dont les capacités sur cette thématique sont en construction, la concentration des appuis sur ce secteur laisse d'autres priorités orphelines. Par ailleurs, selon certains acteurs (y compris au niveau des institutions européennes), la coordination entre partenaires techniques et financiers (dont le poids financier est largement dominant par rapport aux financements régionaux) sur la thématique est restée avant tout informelle, ce qui est un facteur d'exclusion des OR. Ceci ne favorise sans doute pas le renforcement du leadership régional effectif, pourtant nécessaire tant les aspects politiques sont au centre de cette thématique et au cœur des enjeux d'intégration régionale, comme le souligne la montée de positions politiques hostiles aux éleveurs transhumants dans les pays côtiers (voir Ortom, 2018).

Ces défis en matière de dialogue inter étatique et de coordination sont bien identifiés. Les appuis prévus sur le 11^{ème} FED seront orientés vers un approfondissement des investissements antérieurs : systèmes d'information sur la transhumance transfrontalière, implication des OPRE dans le dialogue politique, infrastructures visant à faciliter la transhumance. Néanmoins, les appuis orientés vers les pays côtiers seront limités par les moyens alloués aux secteurs (25M€, alors que 50M€ étaient initialement prévus), tandis que le renforcement des capacités de la CEDEAO à coordonner et faciliter le dialogue interétatique ne sera pas prioritaire (pas de possibilité d'appui direct à la CEDEAO/ARAA sans recours à une délégation de mise en œuvre).

Bibliographie sélective

- 2013, Déclaration de N'djamena. Sur la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens
- 2013, Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme : Mobilisons ensemble un effort ambitieux pour un pastoralisme sans frontières
- Bossuyrt, 2016, the political economy of regional integration in Africa (ecowas), ecpdm.
- CEDEAO, 2015, L'agriculture et l'alimentation en Afrique de l'ouest. Mutations, performance et politiques agricoles.
- CIRAD, FAO 2012 : Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel 1970-2012
- Inter-réseaux, Issala, 2015, vers une prospective régionale sur le pastoralisme en Afrique de l'ouest.
- CEDEAO, 2015, programme régional d'investissement pour le développement de l'élevage et du pastoralisme dans les pays côtiers (PRIDEC)
- Inter-Réseaux, 2017. Le pastoralisme a-t-il encore un avenir en Afrique de l'Ouest ?
- CSAO 2017, Analyse Des effets du processus AGIR sur les engagements politiques et la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'ouest.
- Ortom, S. 2018. Unfolding Humanitarian crisis in Benue State

10.2. Etude de cas n°2: La lutte contre la surcharge routière en Afrique de l'Ouest, une dimension régionale incontestable.

Des études réalisées dans plusieurs pays de l'UEMOA ont montré que la surcharge routière est la cause principale de la dégradation des routes et fait perdre plus de 50 M€ (30 milliards FCFA) par an aux économies nationales de la région. A l'issue des réunions des Ministres du transport de 2009 et 2010, les modalités de l'harmonisation des politiques nationales avaient été arrêtées et validées par tous les pays sur une base négociée à partir des propositions techniques portées par l'UE comme chef de file des PTF. Le maillage du dispositif de contrôle, le niveau des sanctions, les tolérances et la progressivité du retour à la situation cible avaient été approuvés. Il revenait aux EM à transposer le règlement 14 dans le droit national, ce qui a été fait progressivement. La majorité des EM en sont restés là. Quelques pays se sont démarqués en mettant le nouveau cadre réglementaire en application, notamment le Niger, le Togo, le Bénin et le Sénégal. La stratégie de l'UE a consisté à espérer un effet de dissémination sur la base des bénéficiaires qui se seraient dégagés de l'application de la politique préconisée.

La gestion des stations de pesage se fait soit en régie, soit sous un régime de concession. Afrique-Pesage SA tend à s'imposer comme un concessionnaire de référence, avec des implantations au Sénégal, au Togo (Port Autonome de Lomé) et en Côte d'Ivoire. La

société intervient également comme fournisseur (équipements) et bureau d'études (Burkina Faso). Quelques pays considèrent préférable de susciter la création d'autres prestataires (Guinée) ou de gérer les stations en régie (Niger, Burkina Faso, Togo, Côte d'Ivoire, Mauritanie,...). A ce jour, il n'y a pas de cadre de référence régional pour guider ces régies (statuts-type, plans-type, schéma d'organisation, manuels de procédures, circuits financiers, procédures de contrôle,...) qui se révèlent généralement sur le terrain modérément efficaces et transparentes. En particulier, l'ouverture des stations 24h/24 et 7j/7 est difficile à organiser dans ce cadre alors qu'elle est essentielle pour capter le trafic en surcharge. Le modèle de la concession intégrale est en négociation dans plusieurs pays (dont la Côte d'Ivoire).

L'expérience démontre que les stations de pesage peuvent (initialement) représenter un allongement des temps de parcours pour les transporteurs, ce qui a alimenté leur argumentaire contre le contrôle de la charge à l'essieu. L'UE a intégré dans ses projets récents des boucles piézoélectriques en amont des stations, ce qui évite de contrôler l'intégralité du trafic lourd en filtrant le trafic surchargé et donc de limiter le rallongement des temps de parcours. Il ne semble pas que les autorités nationales aient bénéficié sur ce point d'un bon niveau d'information.

Le fait que la lutte contre la surcharge ait été jusqu'à présent du ressort quasi exclusif des ministères chargés des infrastructures a minimisé l'importance donnée tant à l'impact sur la facilitation des transports qu'au traitement des causes de la surcharge. La lutte contre la surcharge est mise en œuvre dans l'ensemble de la région sur un mode répressif, en considérant que les transporteurs sont les uniques responsables. Cette vision est logiquement portée par les ministères chargés des infrastructures. Elle est peu contredite par les ministères chargés des transports qui ont une pratique limitée pour l'essentiel à la délivrance des titres professionnels et pièces liées aux chauffeurs (permis) ou aux véhicules (cartes grises). Le seul projet de la région en appui à l'activité du transport routier, le PRECI en Côte d'Ivoire, a fait des études qui ont abouti à une image plus réaliste des responsabilités tout au long de la chaîne logistique : la surcharge est imposée par les chargeurs (souvent via les coxers), soit au titre de leurs négociations sur les prix avec les transporteurs, soit par le recours au transport pour compte propre. L'absence de coresponsabilité des chargeurs dans le règlement des infractions au niveau des stations de pesage a ralenti la mise en application des contrôles et des sanctions, et suscité le développement de stratégies de contournement ou de corruption par les chauffeurs. La coresponsabilité n'est pas prévue dans le règlement 14.

Une étude d'évaluation de la mise en œuvre du Règlement N°14 / 2005 / CM / UEMOA, commanditée en 2014 par la Commission de l'UEMOA, a montré que les indicateurs sur la surcharge routière n'avaient pas évolué par rapport à ceux de 2005 et de 2010, malgré les engagements pris par les ministres en 2009 et 2010. La surcharge reste généralisée (de 80 à 90% du trafic lourd, selon les estimations). Ce constat avait déjà été fait sur le terrain par l'UE et avait conduit à organiser une nouvelle réunion des ministres du transport en juin 2015.

Les engagements pris en juin 2015 se sont traduits sur le terrain par une accélération de la mise en application du règlement 14, sans introduire véritablement une rupture avec les

politiques nationales préexistantes. Aucun pays n'a appliqué à ce jour le délestage, même pour les extrêmes surcharges (> à 40% du seuil). La date-butoir de juin 2016 pour une application intégrale du R14 n'aurait pas pu être tenue dans la grande majorité des pays de la région faute d'investissement dans l'équipement de contrôle et d'obligation faite aux ports d'installer des postes de pesage.

Les pays enclavés ont poursuivi le programme de construction de postes de pesage, généralement sur financement extérieur spécifique ou dans le cadre des projets de réhabilitation des corridors routiers. Les pays côtiers ont plutôt développé leurs stations de pesage en mobilisant les ressources des fonds routiers (Côte d'Ivoire, Togo), qui sont devenus de ce fait gestionnaires des stations. Le Sénégal a développé un modèle spécifique, avec une concession sur 20 ans à un opérateur privé (Afrique-Pesage SA) du pesage sur l'ensemble de son réseau routier (16 stations à terme). Le Ghana bien que n'étant pas membre de l'UEMOA est le plus avancé dans la mise en application du règlement 14. Il est difficile d'avoir un état précis de la situation fin 2017, les revirements ayant été nombreux dans les dernières années.

Le développement du contrôle de la charge à l'essieu aux plateformes n'a pratiquement pas progressé depuis juin 2015. Le contrôle de la charge à l'essieu n'a été rendu effectif qu'aux ports de Lomé et Dakar, même si le dispositif n'inclut pas à Lomé les entrepôts sous douanes et donc laisse filtrer une part de trafic surchargé. Dans les autres ports à vocation régionale, les résistances internes sont fortes (notamment Abidjan et San Pedro) ou la pression du gouvernement faible (Cotonou, Nouakchott). La concurrence entre ports prévaut. De fait, le port de Lomé qui applique le délestage et le poste de pesage sur le corridor togolais qui contrôle les charges à l'essieu de jour ont été victimes de la réactivité des importateurs : le fret à destination du Burkina a été réduit de moitié en quelques mois.

La pratique des procès-verbaux de carence de la pratique du contrôle des charges à l'essieu au niveau des plateformes génératrices de fret n'est nulle part en place. Quelques ministères ont ou envisagent d'émettre des mises en demeure (comme en Côte d'Ivoire avec l'appui du PRECI ou au Sénégal), voir des contrôles inopinés avec des peses-essieux mobiles. Au Mali, sur la base de l'analyse détaillée des pesages, 60% des surcharges sont dues aux cimentiers.

Fin 2016, plusieurs EM de l'UEMOA ont décidé de suspendre l'application du règlement 14, revenant sur les engagements qu'ils avaient pris au niveau régional et entravant la politique impulsée fortement par l'UEMOA avec l'appui de l'UE. La plupart des EM qui sont revenus sur leurs engagements avaient été appuyés sur plusieurs PIN pour mettre en place le dispositif de contrôle de la surcharge.

L'UE s'est à nouveau impliquée dans le dialogue de politique et a contribué à une nouvelle réunion des ministres du transport en septembre 2017¹²⁶. A nouveau, cette réunion des ministres a identifié les obstacles à la mise en œuvre du R14 :

¹²⁶ Réunion des Ministres en charge des infrastructures et du transport routiers des Etats membres de l'UEMOA, du Ghana et de la Guinée pour l'application intégrale et concomitante du règlement n°14/2005/cm/UEMOA du 16 décembre 2005 relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids, et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les états membres de l'UEMOA, Abidjan, le 28 septembre 2017.

- Des disparités de seuils de tolérances et d'amendes : globalement, les niveaux des amendes appliquées sont disparates, faibles et donc peu dissuasifs, conduisant dans certains cas, les transporteurs à intégrer les amendes à payer pour cause de surcharge dans leurs coûts de revient ;
- L'absence de délestage : dans son principe, le délestage est le levier le plus contraignant pour le transporteur. Il consiste à décharger sur le site de pesage et à transborder sur un autre camion les marchandises dépassant la norme de chargement. S'il est appliqué avec rigueur, il constitue le meilleur moyen pour éradiquer la surcharge sur les routes de la sous-région ;
- La faible implication des ports et plateformes générant plus de 200 000 t/an. Le règlement 14 de l'UEMOA oblige les ports et plateformes générant plus de 200 000 tonnes de fret annuel à s'équiper en pèse-essieux fixes et à procéder à la vérification des poids et gabarits des véhicules à l'intérieur des enceintes II apparaît de toute évidence plus aisé de mettre les camions en conformité à l'origine du chargement. Cependant, les ports qui appliquent le Règlement 14 dénoncent régulièrement des baisses de trafic au profit des ports voisins qui ne respectent pas les dispositions du Règlement communautaire ;
- La persistance et le nombre élevé de points de contrôle sur les corridors ;
- Les impacts socioéconomiques de l'application du Règlement 14 ;
- Le retard dans la mise en place des mesures d'accompagnement, au profit des transporteurs dont certains perçoivent parfois comme une conditionnalité liée à l'application du Règlement 14.

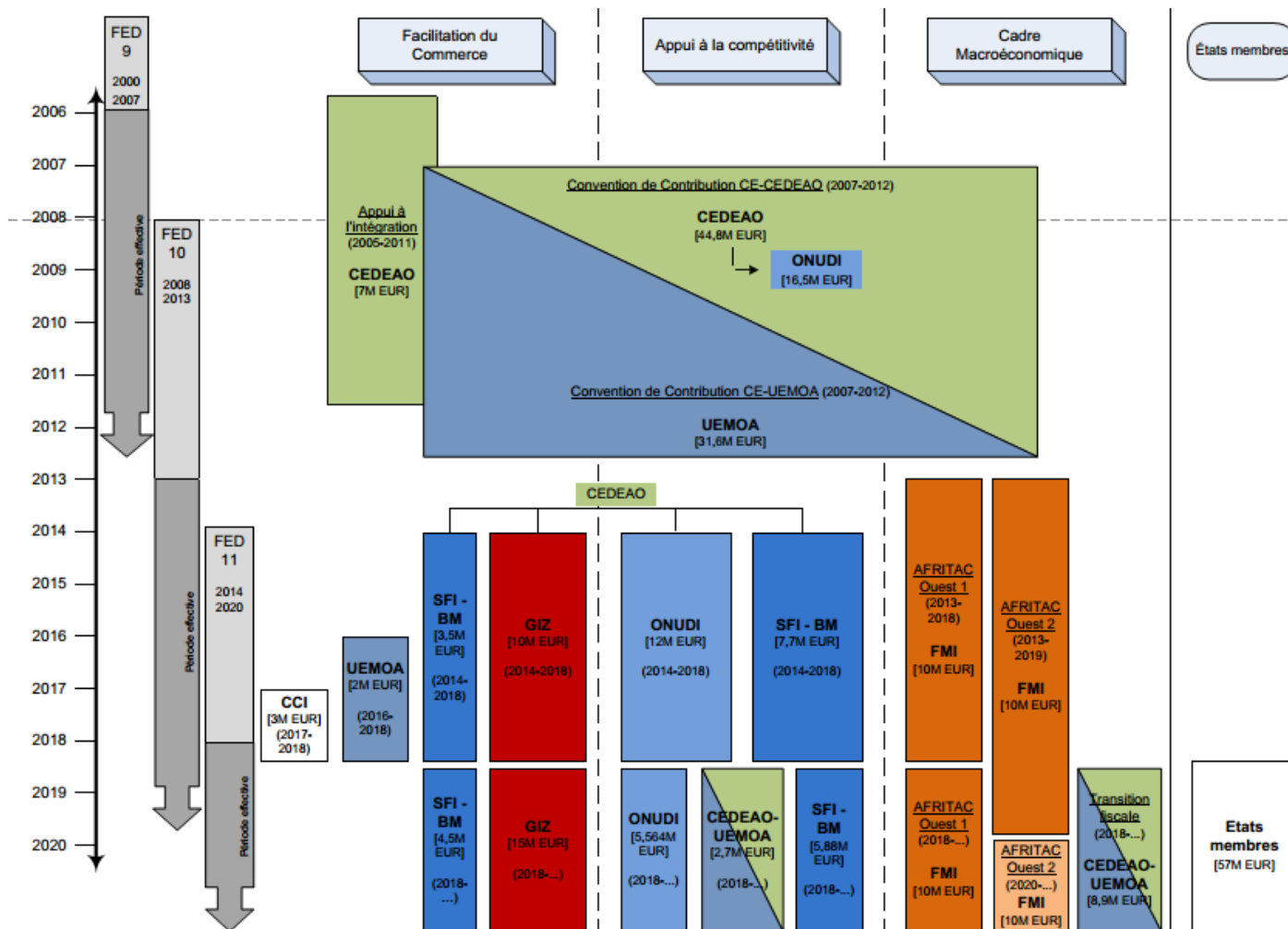
Les ministres ont renouvelé leurs engagements en liant le succès de la lutte contre la surcharge à la contribution financière des PTF au renouvellement des flottes de camions, mesure jugée nécessaire pour « compenser » les pertes liées à l'abandon de la surcharge. Cependant, toutes les expériences régionales de renouvellement n'ont rien changé aux pratiques des transporteurs, qui sont soumis aux chargeurs. Elles n'ont pas d'effet sur les pratiques du transport pour compte propre. Seule la coresponsabilité des chargeurs et des transporteurs et l'application effective des sanctions peuvent faire disparaître la surcharge sur les corridors régionaux de l'Afrique de l'Ouest. Cette mesure est pratiquée dans l'UE et a été mise en avant par le projet de l'UE d'appui à la politique sectorielle en Côte d'Ivoire (PRECI). Elle reste à être reprise dans le dialogue de politique de l'UE.

10.3. Etude de cas n°3: Intégration économique régionale : le recours aux agences d'exécution.

Un changement d'approche a été initié avec le 10^{ème} FED pour la mise en œuvre des programmes relatifs à l'intégration économique régionale: en raison des difficultés rencontrées lors de l'exécution des contrats de subvention conclus avec l'UEMOA et la CEDEAO dans le cadre du 9^{ème} FED, les composantes des programmes ont été confiées à différentes agences « d'exécution » (GIZ, ONUDI, SFI/BM, CCI, FMI) et cette approche a été poursuivie avec le 11^{ème} FED.

La carte des interventions de l'UE au cours de la période sous revue pour chacun des trois grands domaines d'intervention est ainsi schématisée dans la figure de la page suivante :

- l'approche “en silo” mise en place est clairement mise en évidence, y compris au sein de chaque thématique, les programmes étant découpés en plusieurs volets confiés à des acteurs différents ;
- la continuité entre le 10^{ème} FED et le 11^{ème} FED dans le choix des agences d'exécution ressort aussi clairement. Certains volets changent néanmoins de mains : une partie du volet SFI du programme compétitivité et le volet transition fiscale (UEMOA).
- Le 11^{ème} FED innove en ce sens qu'une partie du programme « compétitivité » sera décentralisée au niveau des Etats Membres mais dont l'exécution sera, là aussi, confiée pour partie aux mêmes Agences d'exécution à savoir UNIDO (Ghana pour la première phase, Gambie, Guinée Bissau et Guinée Conakry pour la deuxième phase)), GIZ (Nigéria et Togo pour la première phase, Bénin pour la deuxième) ; CCI (Sénégal), PNUD (Cap Vert) et CTB (Bénin en deuxième phase).



Le recours à ces agences a été d'abord justifié par les difficultés rencontrées dans l'exécution du volet intégration régionale 9^{ème} FED, mis en œuvre à travers des conventions de contribution nouées avec l'UEMOA et la CEDEAO et une convention de gestion directe décentralisée avec la CEDEAO, dues notamment à un manque de capacités de gestion des ORDM qui ne rencontrent pas les standards internationaux en la matière, et ce même si les retards accumulés lors des premières années avaient été en grande partie résorbés en 2011.

Au niveau de l'exécution du 10^{ème} FED, des retards importants ont été encore constatés, surtout au démarrage en raison de la signature tardive des conventions (SFI, GIZ, ONUDI). La plupart des projets ont démarré en 2014. Il est vrai que le retard a été encore plus conséquent sur le volet mis en œuvre par l'UEMOA pour lequel le démarrage n'a eu lieu qu'en 2016 puisque plus d'un an a été perdu pour que la CEDEAO donne à l'UEMOA le mandat nécessaire. Ensuite, la période de lancement des activités a souvent été laborieuse, en raison notamment du temps nécessaire pour recruter le personnel au sein des projets (ONUDI). Mais fin 2017, les taux d'exécution étaient plutôt en ligne avec les plannings¹²⁷ excepté les composantes SFI dont les activités ont été différées en raison de la crise EBOLA et de l'instabilité politique dans plusieurs pays de la région (Burkina-Faso, Mali, Côte d'Ivoire).

Le choix de confier à des agences ayant une expertise reconnue dans les domaines d'intervention a eu un effet bénéfique sur la qualité technique des appuis donnés, ces agences de par leur expertise technique et la maîtrise des aspects techniques, ont été en mesure de développer des services qui sont techniquement très appréciés par les bénéficiaires.

Par contre, la cohésion d'ensemble du programme en a souffert, avec une coordination quasi inexistante entre les différentes composantes du programme. Au cours de la mise en œuvre, l'UE n'a pas pu empêcher que cette « approche en sil » ne conduise à isoler les composantes les unes des autres, les interactions entre les composantes d'un même programme et entre les programmes¹²⁸ entre eux ayant été inexistantes. Il était prévu de mettre en place des comités d'analyse des politiques sectorielles (commerce et secteur privé) se réunissant une fois par an et pouvant entre autre assurer la coordination entre les composantes du programme mais ceux-ci n'ont pas été mis en place. En pratique, chaque composante possède son propre comité de pilotage trimestriel (mais qui ne se réunit pas avec la régularité souhaitée).

A travers ces agences, l'UE est aussi devenue moins visible et moins présente dans les choix stratégiques. Elle a confié le gouvernail à d'autres et n'a pas réussi à ce que le cap

¹²⁷ Selon le rapport de suivi et coordination du PIR Afrique de l'Ouest FED 10 (Octobre 2017) :

- Appui à l'intégration économique régionale et au commerce : Composantes C1&C2 (WATIP-GIZ) : 64% du budget dépensé contre 64% du temps passé ; Composante C3 (SFI) : 50% du budget dépensé contre 63% du temps passé ; Composante 4 (UEMOA) : démarrage fin 2016
- Appui à la compétitivité du secteur privé en Afrique de l'Ouest : Composante 1 (SFI) : Taux d'exécution est de 30% pour un temps écoulé de 46% ; Composante 2 (ONUDI) : fin de la phase 1 de 3 ans (août 2017)
- AFRITAC : Afritac Ouest 1 et Afritac Ouest 2 annoncent des taux d'exécution du programme de travail 2017 de 80%

¹²⁸ Certaines composantes collaborent ensemble comme AFRITAC et GIZ mais sans savoir qu'elles sont financées par l'UE et font partie d'un même PIR.

suivi soit toujours cohérent avec la logique d'intervention qu'elle avait initialement établie. Ces agences se voient déléguer le soin de mettre en œuvre une stratégie d'intervention qui n'est pas toujours la leur et sont souvent guidées par leur propre logique d'intervention, voire leurs propres intérêts. C'est le cas notamment pour le volet « amélioration du climat d'investissement » mis en œuvre par la SFI au sein du programme d'appui à la compétitivité du secteur privé : la SFI met en œuvre une série d'activités qui rencontrent avant tout la stratégie poursuivie par la Banque Mondiale pour améliorer le cadre d'investissement dans un certain nombre de pays prioritaires pour elle. C'est aussi le cas pour AFRITAC qui agit en priorité dans une logique de renforcement des politiques macroéconomiques au niveau national, pour qui le niveau régional n'est pas prioritaire et qui n'est d'ailleurs financée que pour 25% par l'UE.

Enfin, ces modalités ont plutôt affaibli les deux ORDM alors même qu'un des résultats attendus de l'appui de l'UE était le renforcement de celles-ci pour le pilotage des processus d'intégration régionale. Lorsque les équipes ont travaillé au sein des ORDM (cas de la GIZ et en partie de l'ONUDI), elles ont contribué à développer leurs capacités mais sans que la pérennité de ces capacités ne soit assurée. Pour les volets mis en œuvre à l'extérieur des ORDM, les interactions entre l'agence et les ORDM ont été très faibles, voire inexistantes. Le fait qu'une agence retenue par l'UE (la SFI) ne reconnaisse pas la CEDEAO comme une organisation à travers laquelle travailler, met en cause l'adéquation de ce choix avec la stratégie voulue de l'UE et les résultats attendus.

10.4. Etude de cas n°4: Le programme « Contre-terrorisme Sahel »

Le programme « contre-terrorisme Sahel » (CT Sahel) visait un triple objectif : 1) la création d'un pôle de connaissance sur le crime organisé et le terrorisme, 2) le renforcement des capacités locales en matière de prévention et 3) l'amélioration des capacités des Etats à poursuivre et réprimer les actes terroristes. A la base couvrant uniquement le Mali, la Mauritanie et le Niger, il a été étendu en fin de mandat au Burkina Faso et au Tchad avant d'être partiellement intégré au G5 Sahel. Le programme comprenait deux volets: un volet national, constitué de trois programmes nationaux de renforcement des capacités et un volet régional, le Collège Sahélien de Sécurité (CSS). Ce collège virtuel consistait en la réunion périodique d'abord de représentants des ministères (forces de sécurité intérieure et justice), ensuite également des représentants des ONG et des responsables religieux et des écoles de formation pour développer des réflexions communes sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée et mieux intégrer cette thématique dans les formations des magistrats et forces de sécurité intérieure. Ce programme a été financé par l'IcSP et a formé 2.217 personnes en quatre ans (2011-2016).

L'analyse de ce programme est intéressante pour trois raisons principales : i) il s'agit de la première intervention de l'UE en matière de contre-terrorisme, ii) il intervient dans un contexte volatile marqué par l'intervention d'un grand nombre d'acteurs et iii) il a assuré sa pérennité au travers d'une forte appropriation par les bénéficiaires.

Concernant le premier point d'intérêt : le CT Sahel constitue la première mise en œuvre concrète de la stratégie de contre-terrorisme de l'UE¹²⁹ dans la région du Sahel. Il a démarré en 2011, l'année même du développement de la Stratégie Sécurité et Développement au Sahel. Le programme « peut être considéré comme la première intervention active de l'Union européenne dans le domaine du contre-terrorisme mise en œuvre par les Etats Membres de l'UE [... au travers...] d'un consortium dirigé par CIVIPOL » (évaluation finale), établissant ainsi la crédibilité de l'UE dans ce domaine (évaluation mi-parcours). Cependant, il ne semble pas qu'il y ait eu une réflexion stratégique sur un outil de prédilection de l'UE, à savoir la formation : les nombreuses formations et séminaires constituent-ils le type d'intervention donnant les meilleurs résultats ? La théorie du changement du CT Sahel n'explique pas pourquoi la formation a constitué la principale activité.

Pour ce qui est du deuxième point : le CT Sahel est intervenu dans un contexte en pleine mutation caractérisé à l'origine par une grande méfiance historique entre les pays bénéficiaires et qui a vu l'intervention de nombre d'acteurs (UE, Etats Membres, OI, autres pays bilatéraux). Le programme couvre une période (2011-2016) volatile dans le Sahel : dix jours avant le début du programme en novembre 2011, le Colonel Kadhafi est tué, s'en suit le retour des Touaregs nigériens et maliens servant dans l'armée libyenne, la résurgence de la rébellion touarègue au Mali, en janvier 2012, suivie du coup d'état en mars 2012, puis de l'offensive djihadiste en janvier 2013, la transition vers un régime civil au Niger (2011) et le départ de Blaise Compaoré au Burkina Faso (2014). Cette succession d'événements et conflits conduit à un nombre considérable d'actions menées par l'UE ou certains de ses Etats membre : intervention militaire de la France (Serval 2013, puis Barkhane 2014), déploiement de trois missions PESC (EUCAP Sahel Niger 2012, EUTM Mali 2013 et EUCAP Sahel Mali 2014). La région aussi est très active : la CEDEAO développe une stratégie pour la lutte contre le terrorisme (2013), tandis que certains Etats bénéficiaires du CT Sahel s'engagent dans l'AFISMA (2013), la MINUSMA (2013), la MNJTF (2015) et la force conjointe du G5 Sahel (2014), initiatives de maintien de la paix largement soutenues par l'UE. En terme conceptuel, on assiste durant cette période à une prolifération de stratégies relatives au Sahel ; ISS en dénombre une quinzaine sans que l'on sache comment elles sont coordonnées¹³⁰.

Si ce nouvel « embouteillage sécuritaire »¹³¹, dans lequel l'UE et ses Etats membres sont des acteurs clefs, renforce l'importance d'une plus grande cohérence au sein des interventions de l'UE, d'une plus forte complémentarité avec celles des Etats membres et d'une meilleure coordination avec les autres institutions, l'UE ne semble pas avoir développé une stratégie à cet effet. D'une part, il n'y a pas eu de mécanisme visant à assurer la cohérence entre les interventions (PESC, IcSP et FED). D'autre part, sur le terrain, la circulation de l'information entre les actions relevant de différents instruments européens mais agissant sur le même théâtre d'opération et sur des sujets connexes s'est heurtée à de nombreux obstacles, parfois même au sein des DUE. L'information devait être envoyée dans

¹²⁹ Stratégie adoptée en 2005.

¹³⁰ ISS, « Stratégies Sahel : l'impératif de la coordination », mars 2015.

¹³¹ Crisis Group, « Force du G5 Sahel: Trouver sa place dans l'embouteillage sécuritaire », Rapport n°258, 12 Décembre 2017.

différents bureaux du siège sans qu'il y ait la possibilité d'une circulation « horizontale » susceptible de favoriser une capitalisation croisée entre les interventions afin de maximaliser leur impact. Ainsi, les rapports du programme CT Sahel n'étaient pas censés être partagés avec les DUE des pays concernés. Dans certains cas, celles-ci n'étaient pas consultées par le siège sur des missions portant sur le pays où elles représentent l'UE. De ce fait, dans certains cas, des pays bénéficiaires ont reçu des offres concurrentes de formations de la part de plusieurs programmes européens (par exemple, CT Sahel et EUCAP Niger) . Certaines tentatives de partage d'information, d'échange et de coordination réalisées sur le terrain entre institutions européennes ont connu des résultats contrastés, qui relèvent davantage d'affinités personnelles (voire linguistiques) des responsables concernés que d'une volonté institutionnelle¹³².

En matière de lutte contre le terrorisme, l'UE soutient plusieurs institutions : G5 Sahel, MNJTF et CEDEAO. Il ressort de la phase terrain i) l'absence d'un réseau thématique de partage d'information entre les équipes en charge de l'appui à ces institutions, ii) un manque de coordination entre les interventions relevant de différents instruments mais concernant la même institution (cas du G5 Sahel) et iii) des synergies insuffisantes entre différents appuis de l'UE orientés vers différentes institutions mais poursuivant le même objectif : ainsi, l'articulation entre les soutiens apportés au G5 Sahel et à la MJJTF, d'une part, et à la CEDEAO (appui au GIABA sur FED régional pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme) n'apparaît pas clairement¹³³. On se trouve ainsi face à une structure hiérarchique entre instruments juxtaposés, sans structure en rhizome ou réseaux thématiques. Ce fonctionnement en silos a été accentué par le fait qu'il n'y avait pas de conseiller « sécurité / défense » dans toutes les délégations, qui aurait pu centraliser et faire circuler l'information. Cette complexité institutionnelle et ce manque de coordination entre les différentes interventions affaiblissent aussi considérablement la fonction de contrôle du Parlement européen¹³⁴.

Le programme CT Sahel possédait l'avantage, au travers de ses piliers nationaux, d'être informé de ce qui se passait dans les différents pays relevant de sa compétence. Souvent, des arrangements de facto ont été trouvés; ainsi un des responsables à l'échelle nationale du CT Sahel est devenu de facto pendant un temps le conseiller sécurité d'une délégation, qui n'en possédait pas. Les entretiens ont fait ressortir l'importance d'une connaissance thématique dans les délégations afin de s'approprier les programmes. Une des recommandations clés de l'évaluation finale du CT Sahel visait à établir une compétence thématique en sécurité dans chacune des délégations. Celle-ci sera partiellement mise en œuvre en 2017 lors de la création d'une nouvelle mission PESC, la Cellule Régionale de Coordination des pays du G5, basée non à Nouakchott (Secrétariat Permanent du G5 Sahel) ou à Mopti (base du seul fuseau opérationnel de la force conjointe du G5) mais dans EUCAP Sahel Mali à Bamako. Si le rôle de cette cellule est de faire un état des lieux des forces de défense et de sécurité des pays du G5 et de les soutenir dans leur renforcement, elle vise aussi à harmoniser les interventions des trois missions civiles de soutien aux politiques nationales de sécurité et a surtout permis de déployé deux experts sécurité et défense dans chacun des délégations. En termes de complémentarité, le programme CT

¹³² Entretiens (institutions européennes, administrations nationales, autres PTF).

¹³³ Il y a des contacts occasionnels, mais pas de coopérations.

¹³⁴ Parlement Européen, Le Sahel: un enjeu stratégique pour l'Union européenne, Briefing Novembre 2017.

Sahel a entretenu de bonnes relations avec les institutions onusiennes en charge de la lutte contre le terrorisme, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et la Direction du comité exécutif sur le terrorisme (DCET).

Le troisième point d'intérêt que représente le programme CT Sahel est la très forte appropriation qu'il a su générer de la part des bénéficiaires. Un des avantages de ce programme, par rapport aux missions PESC et aux programmes FED, a résidé dans sa plus grande flexibilité, qui lui a permis de s'adapter à la volatilité du contexte tout en délivrant un produit apprécié des bénéficiaires et en impliquant ceux-ci dans la direction du programme. « Le rapport final a estimé que le CSS avait apporté une valeur ajoutée unique au niveau régional, dans des proportions qui étaient encore inimaginables au moment du RMP. Le CSS est devenu la pierre angulaire d'un processus d'alignement régional, ce que démontre la prolifération d'acteurs de coordination régionale, y compris la création du nouveau G5 Sahel, auquel le CSS a été récemment incorporé. Le fait que le CSS ait été inclus au sein du G5 Sahel devrait être considéré comme une réussite notoire par rapport à l'objectif initial du programme : améliorer la coopération régionale. » (rapport final du projet CT Sahel, déc. 2015). Cela s'est fait par la promotion de l'appropriation, par les acteurs des pays concernés, des thèmes à traiter par le collège, de la définition du public concerné et de celle des méthodes à utiliser.

Bibliographie sélective

- CIVIPOL Conseil, Rapport Final du Projet Contre Terrorisme Sahel, Décembre 2015
- CT MORSE, Rapport Final du Projet CT Sahel, Décembre 2015
- Entretiens (UE, OR, administrations nationales, PTF)
- ISS & RUSI, Final Report: Mid-Term Review of the CT Sahel, Décembre 2013, Déclaration de N'djamena. Sur la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens

Annexe 11 : Réunions de restitution

SOMMAIRE

11.1.	PRÉSENTATION DE L'ÉVALUATION LORS DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE (GTT) À OUAGADOUGOU LE 3 MAI 2018.....	192
11.2.	SYNTHÈSE DES DÉBATS LORS DU GTT	200
11.3.	PRÉSENTATION DE L'ÉVALUATION LORS DE LA RÉUNION DU COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (COS) À BRUXELLES LE 8 JUIN 2018.....	202

11.1. Présentation de l'évaluation lors de la réunion du Groupe de travail technique (GTT) à Ouagadougou le 3 mai 2018

Le Groupe de travail technique (GTT) est l'instance qui est chargée d'effectuer, à un niveau technique, la préparation du programme indicatif régional (PIR) et le suivi périodique de l'exécution de celui-ci. Le GTT est composé de représentants de la Commission de la CEDEAO, de la Commission de l'UEMOA et des institutions européennes (Commission européenne et SEAE).

Le GTT s'est réuni à Ouagadougou les 3 et 4 mai 2018. Une partie de la première demi-journée de la réunion a été consacrée à l'examen du rapport provisoire de l'évaluation de la coopération entre l'UE et la région Afrique de l'Ouest.

La discussion a été introduite par une présentation du chef de l'équipe d'évaluation.



Evaluation de la coopération de l'UE avec la région Afrique de l'Ouest

Présentation du rapport final provisoire
au Groupe de travail technique (GTT)
Ouagadougou, 3 mai 2018

www.iram-fr.org

1

Champs de l'évaluation

- **Champ géographique:** les 15 pays membres de la CEDEAO + la Mauritanie.
 - **Champ temporel = 2008-2016.**
 - Toutes les interventions relevant du PIR 10^{ème} FED
 - Celles relevant du PIR 9^{ème} FED exécutées durant la période
 - Interventions du PIR 11^{ème} FED : analysées sous l'angle de la pertinence, cohérence et complémentarité.
 - Interventions relevant des autres instruments de coopération, ayant fait l'objet d'une décision ou d'un contrat entre 2008 et 2016.
 - **Champ thématique :**
 - Tous les projets d'intégration régionale sous responsabilité de la CEDEAO ou de l'UEMOA.
 - Projets multi-pays répondant à des critères de coopération régionale.
 - La sélection de ces trois champs a conduit à identifier un **portefeuille de coopération régionale** d'un montant de 1.164 M€ (dont : FED = 77%; FFU = 9,5%; FAP = 4,5%).
- 4

Proposition de déroulement de la réunion

1. Introduction (5 minutes)
2. Réponses aux questions d'évaluation (QE) et conclusions (35 minutes)
3. Débat (40 minutes)
4. Recommandations (10 minutes)
5. Débat (30 minutes)

Quelques abréviations utilisées dans la présentation :

- AFO = Afrique de l'Ouest
 - GFP = Gestion des finances publiques
 - IR = Intégration régionale
 - ORDM = Organisation régionale dument mandatée (CEDEAO et UEMOA)
- 2

Le contexte de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

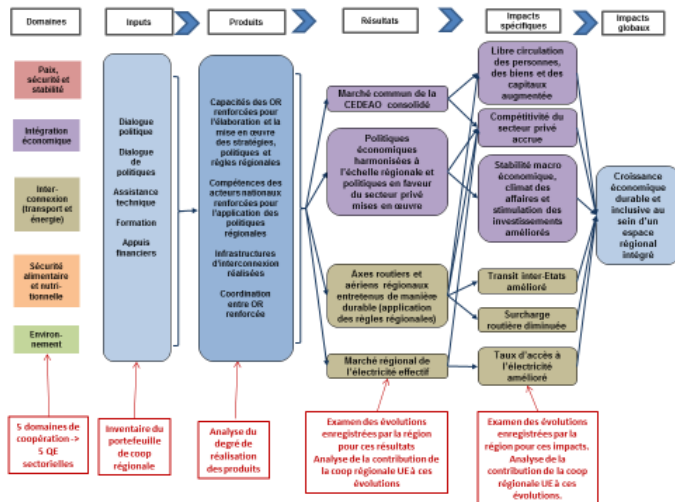
- L'Afrique de l'Ouest présente de **nombreux atouts pour la poursuite de l'intégration régionale**: complémentarités entre zones, mobilité de la population, des politiques et des outils communs, une monnaie commune pour la zone UEMOA...
 - Mais l'intégration régionale doit aussi surmonter de **nombreux obstacles**: la faible volonté des EM à déléguer une part de leur souveraineté (« intégration régionale de façade »); le chevauchement de mandats entre plusieurs OR; un leadership du Nigeria en « dents de scie »; une faible implication du secteur privé et de la société civile...
 - **La période étudiée a été marquée par:**
 - Une forte croissance économique jusqu'en 2014; retournement de tendance ensuite (dépendance aux prix des MP).
 - Plusieurs crises alimentaires dans la zone sahélienne et une crise sanitaire majeure (Ebola) en Guinée, Liberia et Sierra Leone.
 - L'intensification, la diversification et l'extension des menaces sécuritaires.
- 5

1. INTRODUCTION

3

La démarche d'évaluation

- **Définition de 5 questions d'évaluation sectorielles** : pour chaque secteur, reconstitution de la logique d'intervention et analyse de la contribution de la coop régionale de l'UE (voir sur diapo suivante exemple pour les secteurs « intégration économique » et « interconnexion »).
 - **Définition de 3 questions de portée générale** : pertinence; démarches et moyens de coopération; coordination, cohérence et valeur ajoutée.
 - **Afin d'assurer la robustesse des constats**, combinaison de:
 - Analyse documentaire (plus de 400 documents exploités);
 - Entretiens avec 300 personnes dans 11 pays de la région (+ entretiens à Bruxelles).
 - 1 enquête en ligne (auprès du secteur privé).
 - Réalisation de 4 études de cas.
- 6



QE 1 – Pertinence de la stratégie (suite)

- Au cours de la période analysée, l'UE a évolué dans sa conception du rôle de la coopération au développement, en particulier en Afrique de l'Ouest du fait des diverses interdépendances qui la lient à cette région (migrations, terrorisme...).
- Cette évolution du positionnement de l'UE, qui se traduit déjà dans les faits, se trouve en décalage avec les textes qui régissent encore la coopération régionale (Accord de Cotonou, PIR 10ème FED et 11ème FED). Malgré les avancées que représentent le GTT et le COS, cela perturbe le dialogue avec les deux ORDM.

2. REPONSES AUX QUESTIONS D'ÉVALUATION

QE 2 – Secteur « paix, sécurité et stabilité régionale »

- Contribution de la coop régionale UE à des impacts positifs en matière de diplomatie électorale, de participation politique, de médiations, d'alerte précoce et de maintien de la paix.
- Lutte contre le terrorisme: appréciation mitigée ; des réussites au niveau résultats (cas du programme « contre-terrorisme Sahel »), mais pas d'impact régional pérenne à ce jour.
- Sécurité maritime, lutte contre le blanchiment d'argent, lutte contre le trafic de stupéfiants, prévention des migrations irrégulières: difficile d'identifier la contribution de l'UE. Facteurs explicatifs: i) caractère limité des résultats obtenus; ii) théories du changement peu robustes.
- Pour l'ensemble du secteur: Manque de synergies entre des actions multiples relevant de différents instruments mais poursuivant les mêmes objectifs. Cela affaiblit l'appropriation par les institutions bénéficiaires.

QE 1 – Pertinence de la stratégie

- Du point de vue des objectifs globaux, la stratégie de coop régionale de l'UE présente une forte pertinence, compte tenu des défis de développement de l'AfO et de l'importance de l'IR pour surmonter ces défis.
- Cependant, en termes de conception des programmes sectoriels, la pertinence est nettement plus faible. Plusieurs facteurs explicatifs, notamment:
 - Inadéquation de la grande importance donnée à l'IR par le droit.
 - Sous-estimation des obstacles politiques et économiques à l'application des règles régionales.
 - Articulation insuffisante entre coopérations multipays et processus global d'IR.
 - En dehors du cas remarquable de la lutte contre la surcharge routière, peu de synergies entre coopération de l'UE au niveau régional et au niveau national.

QE 3 – Secteur « intégration économique régionale »

- Au cours de la période évaluée, l'intégration économique régionale en AfO a progressé sur le plan réglementaire mais pas en termes de performances économiques.
- L'UE a contribué à certaines avancées, notamment: i) l'émergence d'acteurs bien informés sur les enjeux commerciaux; ii) la mise en place d'une infrastructure qualité à l'échelle régionale; iii) la poursuite de l'harmonisation des systèmes de GFP au sein de l'UEMOA.
- Mais ces progrès ne sont pas consolidés, car coop régionale UE a sous-estimé les facteurs de résistance au changement (qui n'étaient pas imprévisibles) et a surestimé la capacité technique et politique de la CEDEAO à contrer ceux-ci. La coop régionale UE n'a pas contribué à renforcer la capacité structurelle et la crédibilité de la CEDEAO à exercer sa fonction de pilotage du processus d'intégration économique.

QE 4 – Secteur « Interconnexion (transport, énergie) »

- La coop régionale UE a contribué à des avancées dans la législation régionale relative à la **lutte contre la surcharge routière**. Cependant, les Etats de la région n'ayant pas tenu leurs engagements, la situation est restée inchangée (sauf pour la surcharge extrême).
- La coop régionale UE n'a pas eu d'effet notable sur la **fluidité du transit inter-Etats**, ni sur l'**état des corridors régionaux**. Raisons: retards dans l'exécution des projets 9^{ème} et 10^{ème} FED; investissements routiers marginaux.
- **Dans le secteur de l'énergie**, les effets des appuis de l'UE ne peuvent pas encore être appréciés (démarrage avec le 10^{ème} FED). Ces appuis augurent de transformations structurelles (bases réglementaires d'un marché régional de l'électricité).

13

QE 7 – Démarches d'intervention et modes de gestion de l'aide

- Une trop faible inscription des questions régionales dans le **dialogue sur les politiques** conduit par l'UE au niveau national;
- Des lacunes dans la conception des interventions en matière de **renforcement des capacités** des acteurs, tout particulièrement les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, ce qui n'a pas permis de renforcer la crédibilité et l'efficacité de celles-ci;
- Une articulation insuffisante de **l'action des différentes entités, au sein des institutions européennes**, en charge du pilotage et du suivi de la coopération régionale.
- ♦ Ces éléments font partie des facteurs explicatifs de la faible efficacité des actions de coopération régionale.

16

QE 5 – Secteur « sécurité alimentaire et nutritionnelle »

- Alors que l'axe « sécurité alimentaire » du PIR 10^{ème} FED était orienté sur le renforcement de la productivité agricole, la coop régionale UE a été finalement **davantage tournée vers la réduction de la vulnérabilité et de la malnutrition** (en raison des nombreuses crises connues par la région).
- Dans ce domaine, **elle a contribué à certaines avancées**: harmonisation des cadres d'analyse de l'insécurité alimentaire; émergence d'un consensus sur les politiques « résilience aux crises alimentaires ».
- **La mise en œuvre de ces orientations de politiques publiques ne fait toutefois que commencer**; elle est confrontée aux difficultés de dépasser des logiques institutionnelles et de coordination intersectorielle, tant au niveau national que régional.

14

QE 8 – Coordination, complémentarité, valeur ajoutée et cohérence

- **La coordination** s'est le plus souvent limitée à un partage d'informations et ne s'est pas traduite par une convergence renforcée des stratégies des PTF.
- La forte **valeur ajoutée de l'UE en matière d'appui à l'IR** ne s'exprime pas suffisamment (cf. C 8).
- **La cohérence et les synergies** entre les différents secteurs de coopération régionale, et au sein d'un même secteur, ont été problématiques tout au long de la période. Parmi les facteurs explicatifs: multiplication des agences d'exécution dont l'action est peu coordonnée.
- **Interactions entre la stratégie de coop régionale et d'autres politiques de l'UE**: leur intensité est variable d'un secteur à l'autre (cf. C 9).

17

QE 6 – Secteur « gestion durable des ressources naturelles »

- **Dans les zones transfrontalières d'intervention**, les appuis régionaux de l'UE ont apporté une **contribution importante au maintien de la biodiversité et des services écosystémiques**.
- A l'échelle de l'ensemble de l'AfO, la **contribution de l'UE s'avère faible**, en raison du caractère localisé et de courte durée des interventions.
- **La durabilité de ces appuis est faible**, du fait de la persistance des obstacles à une gestion durable des ressources naturelles régionales.

15

3. CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

18

C1 La vision de la coopération régionale s'exprime moins clairement qu'il y a 10 ans

- Il y a dix ans, coop régionale UE – AfO reposait sur un projet clair (intégration économique de type libéral + renforcement du rôle de la CEDEAO en matière de paix et sécurité + coopération pour traiter des problèmes communs), défini et mis en œuvre selon les principes de partenariat de l'Accord de Cotonou.
- Aujourd'hui: l'idée intégration libérale marque le pas (dans le monde) et se concrétise peu en AfO ; les défis sécuritaires se sont diversifiés et intensifiés ; face à ceux-ci , l'UE met davantage en avant ses intérêts et privilégie des actions multipays.
- ➔ Des modifications d'objectifs, de thèmes prioritaires et de démarches qui sont peu expliqués ; d'où une vision de la coopération régionale perçue comme floue.

19

C4 La coopération régionale de l'UE a été performante au niveau des produits et nettement moins en termes de contribution aux résultats.

- Dans une large majorité de sous-secteurs, le niveau de réalisation des produits est satisfaisant (sous réserve des faibles performances des dispositifs de S/E).
- La coop régionale de l'UE a contribué à la prise de conscience de problèmes régionaux, au développement de méthodologies communes et à l'adoption de stratégies, politiques ou règlements communautaires.
- Cependant, cela ne s'est pas traduit par l'application effective des règles régionales ou la réalisation d'investissements répondant aux enjeux.

22

C2 La coopération régionale de l'UE a porté sur les principaux défis d'IR en AfO, mais des lacunes dans les théories du changement

- En dépit des interrogations sur ses orientations et démarches, la coopération régionale est justifiée (voir réponse à QE 1).
- Cependant, dans leur conception, les interventions présentent plusieurs points faibles (voir réponse à QE 1):
- La coop régionale UE en AfO couvre un champ thématique très vaste et souffre d'un manque de hiérarchisation des priorités: décalage avec les ressources (humaines et financières) des ORDM et avec les moyens alloués par l'UE à la coop régionale.

20

C5 L'efficacité de la coopération régionale, bien que difficile à mesurer, est mitigée.

- En termes de produits délivrés, l'efficacité est assez forte.
- En revanche, en termes de contribution aux résultats (niveaux atteints et délais), l'efficacité s'avère faible.
- Les principaux facteurs explicatifs des retards d'exécution sont:
 - Sous-estimation des obstacles et risques lors de la conception des interventions;
 - Manque de capacités des ORDM pour exécuter, ou faire exécuter, les programmes placés sous leur responsabilité;
 - Absence de réelle coordination entre les 2 ORDM.

23

C3 La coopération régionale UE s'est adaptée à l'évolution du contexte, mais faible capitalisation des enseignements du passé

- Adaptation à l'évolution du contexte :
 - PIR 10^{ème} FED, secteur sécurité alimentaire: réorientation des appuis vers la prévention / gestion des crises alimentaires.
 - A partir de 2015, pour répondre à la multiplication des crises au Sahel et à la prégnance des questions migratoires en Europe, UE a créé le FFU. A élargi la gamme des réponses, mais a accentué les difficultés de coordination / cohérence et synergies entre instruments.
- Les avantages de cette « adaptabilité » de la coop régionale UE sont amoindris par le manque de capitalisation des interventions antérieures.

21

C6 La durabilité des actions de coopération régionale est faible

- Dans tous les secteurs, les résultats des appuis de l'UE présentent une faible durabilité.
- Cela résulte de la combinaison de plusieurs facteurs, en particulier:
 - Faible appropriation du processus d'IR par les Etats d'AfO;
 - Manque de capacités des ORDM pour exercer les mandats qui leur sont confiés par leurs EM.
 - Lacunes dans la conception et la mise en œuvre des actions relatives au renforcement des capacités (cf. C11).
- L'accès des Etats d'AfO à l'enveloppe du PIR 11^{ème} FED pourrait favoriser une meilleure appropriation par ceux-ci des actions régionales, mais ce n'est pas encore acquis.

24

C7 Au niveau des impacts spécifiques, la contribution de la coopération régionale de l'UE a été faible

- Logique d'intervention consolidée comprend 17 impacts spécifiques. Pour la plupart de ces domaines d'impact, l'AfO a connu une stagnation ou une dégradation de la situation. Exceptions: participation politique, élections, sécurité aérienne, surcharge extrême des véhicules, production agricole.
- Appréciation de la contribution de l'UE aux impacts est très difficile. Quand appréciation possible, la contribution UE apparaît soit faible, soit nulle.

25

C10 La prise en compte effective des dimensions transversales dans les actions de coopération régionale est faible

- Au cours de la période, renforcement des mécanismes visant une meilleure prise en compte des questions transversales (genre, droits de l'homme, VIH-SIDA et environnement) dans les interventions.
- Ces mécanismes se sont traduits par une standardisation des approches et n'ont pas compensé l'absence d'analyses socio-économiques approfondies.
- De plus, il n'y a pas eu de mesures adéquates au niveau de la mise en œuvre, en termes de ressources humaines spécialisées, de définition d'objectifs spécifiques et de conception des dispositifs de S/E.

28

C8 La valeur ajoutée de l'UE en matière d'appui à l'intégration régionale se manifeste peu

- L'UE considère qu'elle est un défenseur naturel de l'intégration régionale dans les pays en développement. Mais, durant la période évaluée, cette valeur ajoutée s'est peu exprimée:
 - Faible coordination avec les quelques EM qui interviennent au niveau régional (sauf dans le secteur de la sécurité alimentaire) et faible coordination avec les autres PTF.
 - Manque d'articulation entre PIR et PIN (et entre les PIN).
 - Visibilité limitée.
 - Faible recours à l'expérience dont dispose les institutions européennes en matière d'IR.

26

C11 Décalage entre l'importance des moyens accordés au renforcement de capacités et le peu de résultats obtenus (quand évaluation possible)

- Coop régionale UE a accordé beaucoup de moyens au renforcement de capacités, notamment celles des ORDM.
- Les dispositifs pour mesurer les résultats de ces appuis sont quasi inexistantes.
- On note quelques résultats positifs au niveau d'individus ou d'outils, mais l'appropriation des acquis par les organisations concernées semble faible. La multiplication des organisations et/ou initiatives de coopération régionale accentue cette difficulté.
- Le manque de robustesse des théories du changement sur lesquelles reposent les programmes de coopération régionale est l'un des facteurs explicatifs de ce manque de résultats.

29

C9 La complémentarité, la cohérence et les synergies sont globalement insuffisantes

- Que ce soit au niveau de la stratégie dans son ensemble ou au niveau des secteurs de coopération, la complémentarité, la cohérence et les synergies n'ont pas été suffisantes.
- Interactions entre la stratégie de coopération régionale et les autres politiques de l'UE:
 - Elles sont positives dans le secteur sécurité alimentaire et nutritionnelle.
 - Elles sont mitigées dans celui du commerce.
 - Elles sont peu satisfaisantes dans le secteur paix et sécurité.

27

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

1^{ER} TEMPS DE DEBAT

(A propos des réponses aux questions d'évaluation et des conclusions générales)

30

4. RECOMMANDATIONS

NB : Les termes de référence de l'évaluation précisent que les recommandations ne doivent s'adresser qu'aux institutions européennes.

31

R3

Au sein de l'UE, poursuivre l'amélioration de l'organisation institutionnelle relative au pilotage et au suivi de la coopération régionale avec l'Afrique de l'Ouest

- Renforcement des effectifs au sein du secteur coopération régionale de l'unité en charge de l'AfO à Bruxelles ou mise en place de task forces thématiques.
- Renforcement des effectifs dédiés à la coopération régionale au sein des DUE du Nigeria et du Burkina Faso. Résultats attendus : amélioration de la conception des programmes; dialogue plus étroit avec les ORDM; suivi plus rapproché des agences d'exécution.
- Intensification des concertations / coordinations entre les deux DUE à mandat régional et entre ces deux DUE et celles de niveau national.
- Dialogue plus approfondi avec les agences d'exécution (agences des EM de l'UE, organisations internationales) en amont des signatures des conventions PAGODA.

34

R1

Poursuivre la coopération régionale avec l'Afrique de l'Ouest au-delà de 2020

- Etant donnée l'importance de l'intégration régionale pour le développement des pays d'AfO, il est nécessaire que l'UE poursuive ses appuis à ce processus.
- Dans cette perspective:
 - Préparer une communication (de la Commission européenne et du SEAE au Conseil et au Parlement) sur le thème de l'IR dans les pays en développement. Objectif: Clarifier et expliquer la vision de l'UE.
 - Organiser un dialogue avec les acteurs d'AfO: bilan de la coopération régionale et définition d'objectifs et démarches réellement partagés par les deux parties (UE et acteurs d'AfO). Le dialogue porterait également sur les actions de coopération multi-pays.

Pour les dirigeants d'Afrique de l'Ouest, ce dialogue pourrait constituer une opportunité de « refondation » du projet d'intégration régionale.

32

R4

Renforcer la place des questions régionales dans le dialogue sur les politiques mené par l'UE au niveau national

- Exemple dans le secteur des transports: Pour rendre les mesures de lutte contre la surcharge plus efficaces, nécessité d'une reconnaissance (par tous les pays) de la co-responsabilité des chargeurs et des transporteurs.
 - Inscrire ce thème dans le dialogue sur les politiques « transports » au niveau de chacun des pays d'AfO.
- En synergie avec un dialogue sur les politiques plus soutenue, examiner la faisabilité d'allocations financières supplémentaires (top up d'un appui budgétaire, par exemple) qui seraient accordées à chacun des pays de la région à la condition que tous aient respecté ou mis en œuvre des engagements régionaux.

35

R2

Organiser régulièrement des capitalisations sur les grands thèmes de la coopération UE - AfO

- Par thème (commerce intra-régional, compétitivité, lutte contre les crimes organisés, lutte contre le terrorisme, résilience...), tirer les enseignements des réussites et échecs pour identifier les pistes d'amélioration en termes de contenus, de démarches et d'organisation de la coopération régionale.
- Conduire ces capitalisations:
 - En impliquant l'ensemble des acteurs concernés (du côté de l'UE et du côté de l'AfO);
 - Et en s'appuyant sur des travaux d'économie politique permettant de mieux comprendre la réalité des processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

33

R5

Améliorer la cohérence et les synergies entre les interventions dans l'exécution du PIR 11^{ème} FED

- Secteur « intégration économique régionale »:
 - Renforcer la coordination entre les composantes « promotion du commerce et des exportations » et « renforcement de la compétitivité des entreprises » à travers notamment les comités de revue de politique sectorielle.
 - Programme compétitivité: mettre en place circuits de communication et de coordination entre les nombreux acteurs impliqués (DUE, agences d'exécution, ORDM...).
- Secteur « paix et sécurité »: définir et appliquer des modes plus fluides de circulation de l'information entre tous les services au sein des institutions européennes (tout en préservant la confidentialité des informations sensibles).

36

R6 Améliorer le suivi-évaluation de l'intégration régionale et des programmes d'appui

- Appuyer la CEDEAO dans le développement de ses outils et capacités de suivi-évaluation de l'intégration régionale. L'UEMOA contribuerait au développement de ces outils en se focalisant, pour ses Etats membres, sur les domaines pour lesquels elle dispose d'avantages comparatifs .
- Renforcer la « culture du suivi-évaluation » dans les programmes de coopération régionale de l'UE.

37

MERCI POUR VOTRE ATTENTION
2^{ÈME} TEMPS DE DEBAT
(A propos des recommandations)

40

R7 Renforcer la prise en compte des dimensions transversales

- Ce renforcement concernerait la formulation et la mise en œuvre des interventions régionales. Il impliquerait notamment:
 - D'inclure ces aspects dans les accords avec les ORDM et autres partenaires.
 - Lors de la formulation des interventions, de donner suffisamment de moyens pour la réalisation d'analyses socio-économiques approfondies.
 - De donner davantage d'importance à ces dimensions lors de la sélection des structures en charge de la mise en œuvre des programmes régionaux.

38

R8 Améliorer la pertinence et la cohérence des démarches de renforcement des capacités

- Cette amélioration concernerait non seulement les ORDM mais également les acteurs non étatiques jouant (ou pouvant jouer) un rôle dans les processus d'IR en AfO.
- Ceci impliquerait notamment de:
 - De mieux articuler, d'une part, l'analyse des goulets d'étranglement et des jeux d'acteurs et, d'autre part, les démarches promues.
 - Définir et mettre en place des dispositifs de S/E adéquats.
 - Préciser le contenu des postes d'AT et améliorer les processus de sélection de ceux-ci.

39

11.2. Synthèse des débats lors du GTT

A l'issue de la présentation, les débats ont porté principalement sur les points suivants :

- Le terme « intégration régionale de façade » : la plupart des participants ont considéré cette expression comme non justifiée pour deux raisons principales : d'une part, l'avancée de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest est bien réelle ; d'autre part, le mandat de l'évaluation est d'analyser la coopération entre l'UE et la région Afrique de l'Ouest et non l'état d'avancement du processus d'intégration régionale.
- Les capacités de mise en œuvre de la coopération régionale : l'évaluation devrait faire davantage ressortir le décalage entre les objectifs de la coopération régionale (parfois très ambitieux) et les capacités de mise en œuvre. Certains participants estiment que le constat de faiblesse des organisations régionales doit être relativisé, car de réels progrès ont été enregistrés au cours des dernières années. Enfin, plusieurs participants ont demandé à ce que l'expression « renforcement des capacités à l'aveugle » soit revue afin d'introduire davantage de nuances.
- Le déphasage entre les objectifs de l'Accord de Cotonou et le contenu de certains projets régionaux : est-ce un point de préoccupation ou, au contraire, le reflet d'une bonne capacité d'adaptation à un contexte en évolution ?
- Modalités de mise en œuvre de la coopération régionale : il serait nécessaire d'approfondir leur analyse. En particulier, si le recours à des agences d'exécution permet d'améliorer le rythme d'engagement financier, il pose des problèmes d'appropriation par les acteurs de la région.
- Secteur routier : malgré les progrès réalisés, les objectifs en termes de fluidité du trafic n'ont pas été atteints car ils étaient trop ambitieux au regard notamment des ressources internes (financières et humaines) mobilisées par les Etats de la région. D'autre part, les recommandations formulées pour le secteur du transport routier devraient être revues dans le sens d'une approche plus globale (infrastructures, entretien du patrimoine routier, volet institutionnel...) et en faisant le lien avec la facilitation du commerce régional.
- Chevauchement des mandats entre les différentes organisations régionales en Afrique de l'Ouest : le rapport devrait souligner que des progrès sont en cours, notamment avec la mise en place récente d'un cadre de répartition des rôles.
- La complexité de la coopération régionale de l'UE : cette coopération couvre un champ très large, porte sur de nombreux instruments et implique une grande diversité d'acteurs tant du côté de l'UE que de la région Afrique de l'Ouest. Cela se traduit par des coûts élevés en termes de ressources humaines et financières à mobiliser. Par ailleurs, cette coopération est asymétrique : c'est l'UE qui décide en dernière instance, quelle que soit la qualité de l'argumentation présentée par les Etats et les OR d'Afrique de l'Ouest.

A l'issue des débats, les conclusions de la réunion sur ce point de l'ordre du jour ont été les suivantes¹³⁵ :

- Le GTT a souligné la pertinence du rapport provisoire de l'évaluation de la coopération entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest sur la période 2008-2016, qui a fourni des analyses et fait des recommandations utiles.
- Cependant, il a relevé que le document porte des jugements discutables et ne correspondant pas à la réalité, sur le processus d'intégration en Afrique de l'Ouest, qualifié « d'intégration de façade ». Le GTT a rappelé que, malgré les faiblesses objectives, l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest a enregistré des progrès qui font d'elle un des modèles d'intégration les plus réussis en Afrique.
- A cet égard, les OR ont souligné la nécessité de se limiter aux termes de référence de l'évaluation qui porte sur l'évaluation de la coopération UE – Afrique de l'Ouest et non de porter un jugement sur le niveau d'intégration de la région.
- Il a également recommandé que le rapport prenne davantage en compte :
 - la complémentarité entre les partenaires au développement,
 - l'évolution de la coopération UE-AO, notamment dans la gouvernance et l'appropriation des mécanismes de mise en œuvre des PIR par les OR,
 - l'analyse de l'efficacité en relation avec les résultats attendus et atteints et les moyens disponibles.
- Le GTT a recommandé que le COS prenne note et tire parti des conclusions du rapport d'évaluation dans le cadre de la mise en œuvre du PIR 11^{ème} FED et des réflexions stratégiques sur la coopération post-2020.
- Les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont été invitées à transmettre leurs commentaires au plus tard le 11 mai 2018 en vue de la finalisation du rapport par les consultants.

¹³⁵ Eléments repris du relevé de conclusions de la réunion du GTT.

11.3. Présentation de l'évaluation lors de la réunion du Comité d'orientation stratégique (COS) à Bruxelles le 8 juin 2018

Le Comité d'orientation stratégique (COS) est l'instance politique en charge de la validation et du pilotage du programme indicatif régional. Il est co-présidé par le président de la Commission de la CEDEAO, le président de la Commission de l'UEMOA et les directeurs en charge de l'Afrique de l'Ouest au sein de la DG DEVCO et du SEAE. Les ordonnateurs nationaux du FED des pays d'Afrique de l'Ouest sont membres du COS.

Lors de la réunion du 8 juin 2018 du COS, une présentation synthétique des conclusions de l'évaluation de la coopération entre l'UE et la région Afrique de l'Ouest a été effectuée par le chef de l'équipe d'évaluation. Cette présentation n'a pas été suivie de débats.



Evaluation de la coopération de l'UE avec la région Afrique de l'Ouest

Présentation du projet de rapport final
au Comité d'Orientation Stratégique (COS)
Bruxelles, 8 juin 2018

www.iram-fr.org

1

Objectifs – Champ couvert – Démarche

- **Objectif:** Tirer les leçons des résultats (points forts / points faibles) de la coopération régionale de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest.
- **Espace:** 15 pays de la CEDEAO + la Mauritanie.
- **Période:** 2008-2016.
- **Types d'intervention:** Tous les projets sous responsabilité de la CEDEAO ou de l'UEMOA + Projets multi-pays répondant à des critères de coopération régionale.
- **Portefeuille évalué :** 1.164 M€ (dont FED = 77%)
- **Démarche:** 5 secteurs étudiés; 400 documents exploités; 300 personnes interviewées, dans 11 pays d'Afrique de l'Ouest et à Bruxelles.

2

Analyse sectorielle (1): « paix, sécurité et stabilité régionale »

- ☺ **Diplomatie électorale, participation politique, médiations, alerte précoce et maintien de la paix :** Impacts positifs.
- ☹ **Lutte contre le terrorisme:** quelques réussites (programme « contre-terrorisme Sahel »), mais pas d'impact régional pérenne à ce jour.
- ⊗ **Sécurité maritime, lutte contre le blanchiment d'argent, lutte contre le trafic de stupéfiants, prévention des migrations irrégulières:** résultats limités, sans impacts.
- ⊗ **Pour l'ensemble du secteur:** Manque de synergies entre des actions multiples relevant de différents instruments mais poursuivant les mêmes objectifs.

3

Analyse sectorielle (2): « intégration économique régionale »

Commerce et économie :

- ☺ Contribution à certaines avancées:
 - Adoption de politiques régionales (TEC CEDEAO, SLE);
 - Emergence d'acteurs bien informés sur les enjeux commerciaux;
 - Mise en place d'une infrastructure qualité à l'échelle régionale;
 - Poursuite de l'harmonisation des systèmes de GFP au sein de l'UEMOA.
- ⊗ Mais ces progrès ne sont pas consolidés.

Transports:

- ☺ Des avancées dans la législation régionale relative à la lutte contre la surcharge routière. Cependant, les Etats de la région n'ayant pas tenu leurs engagements, la situation sur le terrain est restée inchangée (sauf pour la surcharge extrême).
- ⊗ Pas d'effet notable sur la fluidité du transit inter-Etats, ni sur l'état des corridors régionaux.

4

Analyse sectorielle (3): « sécurité alimentaire et nutritionnelle » ; « Gestion des ressources naturelles »

Sécurité alimentaire:

- ☺ Bonne adaptation à l'évolution du contexte : du renforcement de la productivité agricole (programmation initiale PIR 10^{ème} FED) vers la réduction de la vulnérabilité et de la malnutrition.
- ☺ Contribution à des avancées: harmonisation des cadres d'analyse de l'insécurité alimentaire; émergence d'un consensus sur les politiques « résilience aux crises alimentaires ».
- ☹ Mais existence d'obstacles institutionnels, au niveau national et régional.

Gestion des ressources naturelles:

- ☺ Dans les zones transfrontalières d'intervention, contribution importante au maintien de la biodiversité et des services écosystémiques.
- ⊗ Mais la durabilité de ces appuis est faible et pas de mise à l'échelle au niveau de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

5

Analyse par critères (1)

Pertinence:

- ☺ Objectifs globaux très pertinents, compte tenu des défis de développement de l'AfO et de l'importance de l'intégration régionale pour surmonter ces défis.
- ⊗ Cependant, champ thématique très vaste et manque de hiérarchisation des priorités.

Efficacité:

- ☺ Niveau de réalisation des produits globalement satisfaisant.
- ☺ Contribution à la prise de conscience de problèmes régionaux (surcharge routière), au développement de méthodologies communes (prévention crises alimentaires) et à l'adoption de stratégies, politiques ou règlements communautaires (commerce).
- ⊗ Mais faiblesse dans l'application effective des règles régionales ou la réalisation d'investissements. De ce fait, peu ou pas d'impacts.

6

Analyse par critères (2)

Efficiences:

☺ Globalement moyenne (nombreux retards d'exécution).

Durabilité:

☹ Faible durabilité en général.

Valeur ajoutée de l'UE:

☺ L'UE considère qu'elle est un défenseur naturel de l'intégration régionale dans les pays en développement. Elle dispose d'atouts pour cela.

☹ Mais, durant la période évaluée, cette valeur ajoutée s'est peu exprimée.

7

Recommandations

1. **Poursuivre la coopération régionale** avec l'Afrique de l'Ouest au-delà de 2020, en **refondant la vision de cette coopération par un dialogue approfondi entre les partenaires.**
2. **Capitaliser** sur les grands thèmes de la coopération régionale.
3. Poursuivre l'amélioration de **l'organisation institutionnelle** (au sein de l'UE), relative au pilotage et au suivi de la coopération régionale.
4. Renforcer la place des questions régionales dans le **dialogue sur les politiques** mené par l'UE au niveau national.
5. Améliorer la **cohérence et les synergies** entre les interventions. Concerne notamment les secteurs « intégration économique régionale » et « paix et sécurité ».
6. Soutenir l'amélioration du **suivi-évaluation** de l'intégration régionale par les organisations régionales.
7. Renforcer la prise en compte des **questions transversales.**
8. Améliorer la conception et la mise en œuvre des démarches de **renforcement des capacités.**

10

Facteurs explicatifs

Au niveau de la conception des interventions:

- Trop grande importance donnée à l'intégration régionale par le droit.
- Sous-estimation des obstacles politiques et économiques à l'application des règles régionales (faible appropriation par les Etats d'AfO).
- Articulation insuffisante entre coopérations multipays (FFU notamment) et processus global d'intégration régionale.
- Capitalisation insuffisante des acquis et difficultés des interventions antérieures, notamment en matière de renforcement des capacités.

Au niveau de la mise en œuvre:

- Manque de complémentarité, de cohérence et de synergies entre:
 - instruments / politiques,
 - secteurs
 - niveaux géographiques (national / régional).

Au niveau des partenaires de l'UE:

- Manque de capacités de la CEDEAO et de l'UEMOA pour exécuter, ou faire exécuter, les programmes placés sous leur responsabilité.
- Coordination insuffisante entre la CEDEAO et l'UEMOA.
- Multiplication des organisations et initiatives de coopération régionale.

8

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

11

Conclusion générale

- **Il y a dix ans**, coop régionale UE – AfO reposait sur un projet clair (intégration économique de type libéral + renforcement du rôle de la CEDEAO en matière de paix et sécurité + coopération pour traiter des problèmes communs), défini et mis en œuvre selon les principes de partenariat de l'Accord de Cotonou.
- **Aujourd'hui**: l'idée intégration libérale marque le pas (dans le monde) et se concrétise peu en AfO ; les défis sécuritaires se sont diversifiés et intensifiés ; face à ceux-ci, l'UE met davantage en avant ses intérêts et privilégie des actions multipays.
- ☹ Des modifications d'objectifs, de thèmes prioritaires et de démarches qui sont peu expliqués ; d'où une vision de la coopération régionale perçue comme floue par de nombreux acteurs.

9